



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753181 4

*Presented by*  
*John Bigelow*

---

*to the*  
*Century Association*

\*DM

Mercur









MERCURE  
DE FRANCE.  
*DÉDIÉ AU ROI,*  
SEPTEMBRE 1743.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER,  
rué S. Jacques.  
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,  
à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.

---

M. DCC. XLIII.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*

335241

A V I S.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATION  
1905

**L**ADRESSE générale est à Monsieur  
MOREAU, Commis au Mercure, vis-  
à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui  
pour leur commodité voudront remettre leurs  
Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le  
Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette  
voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse  
des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir  
soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est  
toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le  
dépense de les rebuter, & à ceux qui les  
envoient, celui, non-seulement de ne pas voir  
paraître leurs Ouvrages, mais même de les per-  
dre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays  
Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront  
avoir le Mercure de France de la première main,  
& plus promptement, n'auront qu'à donner leurs  
adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire  
leurs Paquets sans perte de tems, & de les faire  
porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messagè-  
ries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.



# MERCURE DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.  
SEPTEMBRE 1743.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

---

## IMITATION

De l'Ode IX. du premier Livre d'Horace :  
*Vides ut altâ , &c. à M. C.*



A neige couvée , Ami , nos Bois & nos  
Campagnes ;

L'Aquilon mutiné , frémit dans nos  
Vallons ;

Pan cherche à se cacher dans le sein des Montagnes ;

La Nyade gémit sous le poids des glaçons.

A ij Plongé

Plongé dans les langueurs d'une indolence aimable,  
 Pour te mettre au-dessus de la rigueur du tems,  
 Prends de la main d'Hébé la Coupe délectable;  
 Oppose aux noirs frimats mille Chênes brûlans.

Laisse aux Dieux attentifs le soin de tout le reste;  
 A peine ont-ils des vents apaisé la fureur,  
 Que les Arbres, sauvés de leur souffle funeste,  
 D'un calme bienfaisant éprouvent la douceur.

Du lendemain douteux fui la recherche vaine;  
 Sçache de tes instans mettre à profit le cours,  
 Libre des froids dégoûts, que la vieillesse amène,  
 Vole des doux plaisirs aux folâtres Amours.

De tes joyeux amis que la troupe choisie  
 Le soir vers ton foyer vienne porter ses pas:  
 Là, donnant libre cours à la vive saillie,  
 Livrez-vous, à l'envi, d'agréables combats.

*Par M. F\*, B\*\*, de Lyon, T\*\*\* de F\*\*.*



QUÆS-





Q U Æ S T I O D I A T T E T I C A ,

*An ad sanitatem Musica? M. Paulo-Jacobo Malouin , è Regiâ Scientiarum Academiâ , Doctore Médico , Præside, Parisiis, Typis Quillan , 1743.*

**V**Oici une Question aussi nouvelle, que curieuse , & qui en même-tems a son utilité. On demande *si la Musique peut contribuer à la santé du corps ?*

M. Malouin , qui agit cette Question , appliquant fort heureusement à la Musique ce qu'Horace , dont il a pris le style , a dit du Vin , fait voir , que ce n'est pas sans raison , que les Anciens avoient attribué à une même Divinité l'invention de la Musique & de la Médecine , parce qu'elles servent l'une & l'autre à la santé.

Pour prouver sa Thèse, l'Auteur pose pour principe , que le sens de l'ouïe entre pour beaucoup dans les mouvemens du corps , d'où dépendent plusieurs sensations de l'ame. C'est quelque chose de surprenant , dit-il , de voir combien le son influë sur le corps de l'animal ; la nature du son & la construction de l'oreille , nous apprennent comment se fait cette opération. En voici la

A ïij mé-

mécanique; l'oreille est, pour ainsi-dire, un instrument de Musique des plus parfaits; on peut dire que ses fibres en sont les cordes, qui tendues différemment, & ayant plus ou moins de longueur & d'élasticité, reçoivent de l'air les vibrations qui leur conviennent, & qui sont, pour ainsi-dire, à l'unisson avec elles.

Le son frappe d'abord la partie extérieure de l'oreille, qui est élastique, & qui par ses différens plis ou creux dont elle est pleine, est très-propre à le recevoir, & à le réfléchir; de-là il entre dans le tuyau de l'oreille, & va frapper une membrane que l'on appelle le tambour, & qui par le moyen du marteau qui y est attaché, tantôt se retire en dedans, & tantôt se dilate & s'étend au-dehors, & par-là devient susceptible de toutes les impressions du son, dont il communique les frémissemens & les vibrations à l'air renfermé derrière le tambour, lequel air les porte à une autre membrane, percée en ovale, & qui est tendue par l'étrier, de la même manière que le tambour l'est par le marteau. La communication du son parvient ensuite à la membrane qui couvre le labyrinthe, laquelle membrane, qui n'est qu'une continuation du nerf acoustique, fait par rapport au sens de l'ouïe, ce que fait la rétine par rapport à celui de la vue. Les petits

nerfs

nerfs de cette membrane frappés, portent le mouvement au cerveau, où il se fait différentes impressions, selon la qualité du nerf frappé, selon l'endroit de la cervelle d'où part ce nerf, & selon le degré de mouvement causé par le son, qui par ce moyen fait naître dans l'ame une sensation proportionnée à l'affection du corps.

Il est donc vrai que les sons peuvent exciter dans l'ame certains sentimens, d'où il s'ensuit que la Musique peut former les mœurs, sur tout des jeunes gens; cet Art d'appaiser le feu de la jeunesse & d'en calmer les fougues, par le moyen de la Musique, a été fort estimé des Anciens: aussi lisons-nous qu'Achilles ayant été confié dans son enfance au Centaure Chiron, pour adoucir & modérer son caractère farouche, cet habile Médecin y employa avec succès la Musique, quoiqu'il lui restât encore du penchant à la colere.

Autant la santé est différente de la maladie, autant la partie de la Médecine, qui s'applique à prévenir les maux, c'est-à-dire, la *Diète*, est-elle, selon M. Malouin, préférable à la thérapeutique, c'est-à-dire à celle qui s'applique à leur guérison, d'où il s'ensuit que si la Musique appartient à cette première partie de la Médecine, qui a pour objet l'entretien de la santé, elle est d'un prix

A iiij inesti-

inestimable , & d'une admirable utilité.

Or , que cet Art contribuë plus que toute autre chose à maintenir la santé , c'est ce que notre sçavant Médecin fait voir par différentes preuves, fondées sur ce principe, que la joye est un des moyens des plus efficaces pour cela , & de plus , que l'imagination influë beaucoup sur le corps.

L'Auteur ajoûte que toute sorte de Musique n'est pas propre pour la santé; qu'elle doit être différente selon les tempéramens , l'âge & les inclinations. Et faisant voir ensuite que les effets de la Musique ne sont pas volontaires du côté de celui qui l'entend , mais purement mécaniques , il en conclut que la Musique contribuë à la santé.



## LE SAUVAGEON,

### FABLE ALLEGORIQUE.

DAns une terre ingrate & dure ,  
 Sur certain Sauvageon d'une mince figure ,  
 Un Jardinier habile & circonspect ,  
 Avoit greffé du Martin-sec ;  
 » C'étoit-là justement l'affaire ;  
 » Tel fruit , tel arbre , pour bien faire.  
 Par malheur pour notre Martin ,

A deux cent pas de lui , dans un Verger voisin ,

Deux cens arbres de toute espece

Succomboient sous le poids des fruits les plus exquis,

Dont la jalouse envie au front plein de tristesse

Rehaussoit encore le prix.

Des plus rares présens de Flore & de Pomone

Ne pourrai-je à mon tour me faire une couronne ?

Dit le superbe Sauvageon ;

Pour la beauté de mon bourgeon ,

Il n'est aucun arbre , sans doute ,

Que je redoute.

Si je ne rends qu'un fruit grossier ,

C'est la faute du Jardinier ;

Si par hazard un habile *le Notre*

S'avisoit d'en greffer quelqu'autre ;

Dieu sçait comme en moins de quatre ans ,

De mes voisins , fiers & pédans ,

On verroit disparoître & l'orgueil & la gloire.

Il dit : & qui pourroit le croire ?

Un nouveau Jardinier sur notre Sauvageon

S'avisa de greffer fruits de toute façon ;

Il mit en premier lieu du Beuré d'Angleterre ,

Qui d'abord y fit assés bien.

Enflé de ce succès , le Rustre téméraire

S'imagina que sans d'autre mystère ,

Tout fruit , Abricot , bon Chrétien ,

Noix , Pomme , Orange , Pêche , & jusqu'à la Gro-  
seille ,

Sur cet arbre feroient merveille ;  
 On en mit donc ; quel en fut le produit ?  
 Loin de rendre le moindre fruit ,  
 Le Sauvageon chargé de vingt greffes nouvelles ,  
 Succomba bien-tôt avec elles ,  
 Et faute de sève , dans peu ,  
 Toutes ces greffes précieuses ,  
 De vingt Vergers esperances flatueuses ,  
 Ne furent qu'un bois sec , propre à jeter au feu  
 Hébreu , Grec & Latin , Physique , Poësie ;  
 Géométrie , Histoire , Eloquence , Blason ;  
 Nous voulons tout sçavoir ; c'est-là notre manie ;  
 Des sciences au plus nous apprenons le nom.

*De Senlis.*



*LETTRE de M. Gueroult de Fécamp ,  
 adressée à l'Auteur de la Question proposée  
 dans le Mercure du mois de Juin dernier.*

» Un homme aime éperdûment sa femme ; il sçait  
 » qu'il en est haï mortellement ; on demande lequel  
 » des deux est le plus à plaindre ou de l'homme ou  
 » de la femme ?

**J**E me flatte , M. que vous voudrez bien  
 me permettre de faire part au Public du  
 rapport que je trouve entre Diogenes &  
 vous ; on trouvera , sans doute , que vous  
 le copiez d'après nature , quand je ferai voir  
 dans

dans un même point de vûë , d'un côté , ce Philosophe en plein midi cherchant un homme dans Athènes , & de l'autre , le Messager des Dieux parcourant en votre nom toute la France , en criant , qui résoudra la question proposée ? Je pense que vous aurez son sort , d'autant plus volontiers , que Montagne , & après lui , Labruiere , malgré toutes les connoissances que ces deux grands hommes avoient de l'effet que produisent les passions sur le cœur humain , n'ont osé décider si la haine agissoit en nous avec plus de force que l'amour ; c'est à quoi je réduis votre proposition.

Vous sçavez , mieux que moi , que l'homme , par un trait dominant , incline naturellement vers ce qui fait l'objet présent de ses desirs , & qu'il décide en faveur ou contre une chose soumise à son jugement , suivant que cette même chose a plus ou moins de rapport aux ressorts qui remuent ses inclinations ; c'est pourquoi j'exigerois que celui que vous cherchez ne fût point dans les liens du mariage ; que l'Amour ne le captivât point ; je le voudrois exempt de ces accès de haines irréconciliables , qui avilissent celui qui est assez foible pour s'y laisser entraîner ; car , dans le premier cas , les désagrémens de l'intérieur de son domestique lui serviroient de loi ; dans le second , la raison chés lui ne

A vj trou-

trouvant plus d'assiette, prendroit Cupidon pour arbitre; dans le troisième enfin, la brutale fureur feroit pancher la balance du côté du préjugé.

Je vous entends déjà m'objecter qu'il est difficile de rencontrer dans un sujet une tranquillité d'ame, qui le mette tout-à-fait à l'abri de ces trois altérations; c'est où je vous arrête, pour vous faire convenir avec moi, que quand même la difficulté de décider si la haine a plus d'empire sur nous que l'amour, ne seroit pas insurmontable, celle de trouver un Juge sans partialité, par rapport à lui-même, rendroit la chose impossible.

Au reste, afin d'écarter les idées, qui vous porteroient à penser que c'est un faux fuyant, dont je me sers pour éluder le problème, je vais vous dire ce que j'en pense, persuadé que les réflexions qui vous ont déterminé à le risquer, vous engageront à me remettre dans la vraie route, si je viens à m'égarer.

Je définis l'amour une aimable folie, qui nous entraîne sans réflexion vers un objet aimé, que nous choisissons par tempérament, ou par foiblesse, que nous conservons par caprice, & qui nous fixe par aveuglement; la haine, un feu précipité qui se communique dans nos veines avec tant de malignité, que l'homme ne se trouvant plus  
dans



dans lui-même, cède par nécessité à la violence du poison, qui le conduit de la tranquillité la plus parfaite, à ce que la colère a de plus outré.

Suivez, je vous prie, avec moi la définition de ces deux passions réunies; la première dans le mari, par rapport à sa femme; la seconde dans la femme, par rapport à son mari, afin d'examiner laquelle rend l'un plus à plaindre que l'autre.

L'amour, maître du cœur de l'homme, le préoccupe si fort, que quand il s'est une fois emparé de tous les réplis qui le composent, il est physiquement impossible qu'il puisse admettre un rival, qui balance son pouvoir despotique.

La haine, tyran de nous-mêmes, nous échauffe le sang si violemment, que tout cède à ce torrent, qui coule de vaine en veine, avec tant de rapidité, qu'aucun contraste ne peut l'empêcher de parvenir à l'objet qui l'attire.

Ces deux passions, regardées dans un certain point de vûe, peuvent également concourir à nous rendre malheureux; tâchons, en considérant leurs effets, de découvrir s'il n'y en a point une plus supportable que l'autre.

Nous aimons naturellement ce qui nous flatte; l'amour exerce sur nous une agréable  
tyran-

tyrannie, dont nous craignons de fortir, & qui jette sur nos idées une ombre si confuse, que nous donnons aux choses différentes couleurs, suivant que nos chaînes nous chargent, plus ou moins.

La haine, au contraire, n'a rien que de violent & rien que de rebutant; elle nous échauffe la bile, sans nous procurer aucun retour, qui puisse contribuer à nous faire adorer cette frénésie.

Je trouve un homme extrêmement à plaindre, qui dans les liens d'un amour qui le captive, ne trouve dans sa femme qu'un retour de haine implacable : plus sa passion prend de nourriture, plus cet objet chéri redouble d'ingratitude. Que fera-t'il dans cette extrémité ? Se servira-t'il de son autorité, pour l'obliger à lui rendre amour pour amour ? Non ; ce n'est point là le chemin des Amans ; la complaisance vient à son secours ; il rampe sous elle ; cette rude épreuve lui va donner un cœur, qu'il ne peut avoir autrement : foibles Amans, vous connoissez peu ce sexe trompeur ; plus vous le flattez, s'il vous hait, plus vous allumez le feu de la haine, que vous ne nourrissez qu'autant que vos continuelles assiduités font d'efforts pour l'éteindre ; n'importe, l'Amant dont je vous parle est aveugle ; je voulois dire, il aime ; l'espérance d'un plus  
heu-

heureux avenir l'aiguillonne incessamment ;  
 il voit tous les jours ce dont il prémédite la  
 conquête. Tantale au milieu des eaux, dans  
 l'espérance de contenter sa soif, en tempère  
 l'ardeur ; lui, de même, touchant du bord des  
 lèvres ce fruit défendu, que l'antipathie de  
 l'arbre, qui le porte éloigne de lui ; l'espé-  
 rance d'en pouvoir goûter un jour, lui rend  
 sa tranquillité. Si ses travaux sont infruc-  
 tueux, m'objectera-t-on ? qu'il se guérisse.  
 Non, c'est un Amant passionné ; il sçait à  
 n'en point douter, qu'on le hait à la mort,  
 mais il sçait qu'on peut changer ; nouveaux  
 feux au bucher, nouvel aveuglement ; cou-  
 rage, moitié chérie ; mettez le comble à votre  
 haine ; faites pis ; montrez - vous femme ;  
 vous êtes aimée ; on se flatte ; en faut - il  
 davantage pour balancer le chagrin que  
 vous causez, avec l'espérance que votre  
 changement, qui vous est si naturel ; don-  
 ne à l'esclave que vous tenez malgré lui sous  
 votre joug ?

Une femme, soumise par les Loix à  
 vivre avec un homme, qu'elle hait avec  
 autant d'opiniâtreté, qu'elle est aimée avec  
 transport, est - elle à plaindre ? Oûi, sans  
 doute ; comme elle est extrême en tout, sa  
 haine outrée ne lui permet point de modé-  
 rer son mal, par la tranquillité d'ame que  
 l'amour de son mari lui présente sans cesse  
 devant

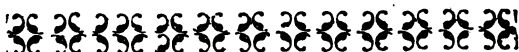
devant les yeux. Plus je vois l'un modéré dans son empressement, attendant un heureux moment, qui lui rende sa femme, plus je vois l'autre habile à se transporter dans un avenir chimérique, où la rage, à son dernier période, lui fait considérer son mari mourant, se repaissant à peine du plaisir, que la vûe de cet objet lui fait ressentir; elle a beau dépenser en imagination, elle ne trouvera que ce faux fuyant pour parvenir à son bonheur; fauxfuyant qui la tyrannise, par le terrible éloignement qu'il lui fait envisager. Toujours préoccupée du plaisir de haïr, uniquement pour haïr, elle éternise son malheur dans le chagrin que lui cause cette aveugle constance, avec laquelle son mari, ou plutôt son Amant, souffre tous ses excès d'aversion: je la trouve continuellement occupée à chercher le secret de se faire haïr, mais envain, toujours chérie, toujours adorée, elle rencontre à chaque pas un contraste, qui combat un contraste; sortie de son affliction, elle n'y rentre que pour détester, ou sa vie, ou celle de celui qui la lui rend insupportable. D'où je conclus, que c'est la femme qui est la plus à plaindre.

Je suis, Monsieur, &c.

*A Roëen, le 26. Juillet 1743.*

LES

SEPTEMBRE. 1743. 1915



# LES DEUX PIERRES

ET LE BATIMENT.

## F A B L E.

**L**E possesseur d'un héritage

Faisoit construire un Bâtiment :

Il s'y prenoit ; voici comment.

Un Architecte expert conduisoit tout l'Ouvrage ;

Soins , travaux assidus , étoient mis en usage ;

L'exacte régularité ,

Le bon goût , la commodité ;

Le plan étoit exact en toutes ses parties :

Sur un même dessein deux Pierres assorties

Furent mises à part

A l'écart :

Elles devoient servir à la porte d'entrée ,

Ou de jambage , ou de support ;

L'une d'elles , toute éplorée ,

Plaignoit la rigueur de son sort ;

Sa Compagne étonnée en demande la cause.

Hélas ! est-il besoin , ma sœur , que je l'expose ?

Lui dit-elle ; tu vois notre honteux emploi ;

Ne dois-tu pas me plaindre & gémir comme moi ?

Nos sœurs dessous ces toits pompeux & respecta-

b'les

Occu-

## 1916 MERCURE DE FRANCE.

Occupent pour toujours des places honorables ,  
Et le sort nous condamne à l'emploi le plus bas ;  
Peux-tu voir ce partage & ne t'affliger pas ?  
Ne nous tira-t-on pas de la même carrière ?  
Eh ! pourquoi de mes sœurs me vois-je la dernière ?  
Que dis-je ! de mes sœurs ! . . . ce légitime nom  
Offense leur orgueil , & n'est plus de saison.  
Mon état , reprit l'autre , & mon sort est le même :  
Je ressens , comme vous , la différence extrême ,  
Que le hazard a mis entre nos sœurs & nous ,  
Mais dois-je pour cela m'affliger comme vous ?  
Leur place , je l'avoue , est la place honorable ,  
La nôtre est moins brillante , & n'est pas moins durable :

Les orages , le vent , la pluie & les frimats ,  
Non plus que nous , ma sœur , ne les épargnent pas.

Le soleil , comme à nous , leur cache sa lumière ,  
Puis des mêmes rayons ensuite il nous éclaire ,  
Et leur état enfin , plus beau , plus spécieux ,  
Brille plus que le nôtre , & n'est pas plus heureux :

Ceci peut s'adresser aux hommes ;

Ici bas , tous tant que nous sommes

Nous nous portons envie & ne cessons jamais  
De former d'injustes souhaits ;

La cupidité nous dévore ;

C'est le motif de nos travaux.

Nos vœux sont-ils comblés ? nous désirons encore.

Con-

Concluons que tout homme est l'Auteur de ses  
maux.

\*\*\*\*\*

**N**ous sommes aujourd'hui en état de rendre compte au Public de la nouvelle Bible, que nous lui avons annoncée dans notre précédent Journal. C'est avec plaisir que nous entrerons dans un détail, où nous n'avons pû entrer alors, n'ayant point vû par nous-mêmes l'Ouvrage en question, & n'en pouvant parler que sur la foi du *Prospectus*, qui l'annonçoit.

Cette Bible est dédiée à M. le Duc d'Orléans, par une Epître dédicatoire, dans laquelle on donne & à l'ancienne version Latine de l'Ecriture, & à l'Auguste Prince, au nom duquel elle est consacrée, les éloges que l'un & l'autre méritent. Cette version si respectable par son antiquité & par l'usage que l'Eglise primitive en a fait, pour engendrer des enfans à JESUS-CHRIST, & pour les instruire de ses Mystères, employée par les anciens Peres, les Tertulliens, les Cypriens, les Hilaires, les Ambroises, les Augustins, pour la défense de ses Dogmes, contre ceux qui les ont attaqués; cette version, dis-je, méritoit en renaissant, de paroître sous les auspices d'un grand nom. Et à qui convenoit-il mieux, dit D. Sab-

Sabbathier, d'offrir & de dédier ces Oracles sacrés du Saint-Esprit, qu'à un Prince qui en fait le jour & la nuit ses chastes délices, & dont l'occupation continuelle, est de méditer ces Saints Livres, pour en faire la règle de sa conduite ?

A la tête de l'Ouvrage, est une Préface, divisée en trois parties. Dans la première, on traite des anciennes versions Latines de l'Ecriture : dans la seconde, on indique les sources, où l'on a puisé les restes & les débris de ces anciennes versions : enfin dans la troisième, après avoir rendu aux Sçavans, qui sont entrés dans la même carrière, la justice qui leur est due, on développe l'ordre, le plan de cette nouvelle Edition, le succès des recherches qu'on a faites, &c. Arrêtons-nous un peu sur chacune de ces parties.

L'Auteur commence la première, par faire valoir les avantages des Traductions, pour l'intelligence de l'Ecriture. Mais aussitôt, craignant qu'on ne l'accuse de les relever au préjudice de la prééminence du Texte original, il déclare qu'il est très-éloigné d'y vouloir donner atteinte ; qu'il reconnoît la prérogative des sources sur les ruisseaux ; il ajoute même, que bien loin que les différentes interprétations nous dispensent de recourir aux sources, elles obligent, au contraire,



traire, d'y avoir recours : ce qui a fait dire à Saint Augustin , dans l'endroit où il traite des avantages des versions de l'Ecriture, que la variété de ces Traductions , rend nécessaire la connoissance des Langues Grecque & Hébraïque : *Propter diversitates , ut dictum est , Interpretum , illarum Linguarum est cognitio necessaria.* Après avoir ainsi assuré au Texte original son privilège , on croit pouvoir parler des avantages des Traductions Latines, auxquelles on joint la célèbre version Grecque des Septante, parce que c'est sur cette version Grecque , que toutes les Latines ont été faites , & qu'on doit comparer avec elle.

L'autorité de Saint Augustin , qui dit expressément , que les Traductions Latines de l'Ecriture étoient en si grand nombre , qu'il n'étoit pas possible de les compter , empêche notre Auteur de se décider en faveur du sentiment contraire , vers lequel il paroît qu'il panche beaucoup. C'est pourquoi , il ne veut point qu'on presse trop les paroles de ce S. Docteur , non plus que celles de S. Jérôme , qu'il dit avoir besoin d'adoucissement. Il seroit presque d'avis , qu'on ne regardât toutes les différences , qui se rencontrent dans les versions Latines, que comme des fautes de Copistes négligens & ignorans, ou comme des corrections, quelquefois faites
   
 par

par des demi Sçavans , d'autre fois par d'habiles Gens ; & non pas comme des marques certaines , que ce sont des Traductions faites par des Interprètes differens.

Quoiqu'il en soit , parmi ces versions latines , il y en a eu une célèbre , que les Peres ont appelée par excellence , la *Vulgate* , la *Commune* , & S. Augustin , l'*Italique*. Ce Saint Docteur lui attribue deux grandes qualités pour une Traduction ; sçavoir , l'exactitude & la clarté. Qualités , qui apparemment lui ont mérité le rang distingué qu'elle a tenu parmi les versions Latines , jusqu'à ce que la nouvelle Traduction faite sur l'Hébreu par S. Jérôme , lui ayant fait perdre peu à peu son crédit , elle est enfin tombée entièrement en oubli. L'éloignement & l'obscurité des premiers siècles , où elle a pris naissance , ne permettent pas d'en fixer l'époque , ni de découvrir quel en est l'Auteur. Il est toutefois probable , pour ce qui regarde sa naissance , que , si elle n'est pas du tems même des Apôtres , ou de leurs Disciples , elle ne peut en être bien éloignée , l'Eglise Latine n'ayant pu être long-tems sans posséder dans sa Langue le précieux trésor des Saintes Ecritures.

Il s'agit aujourd'hui de ressusciter , pour ainsi dire , cette ancienne version. C'est une entreprise difficile. Car , où trouver une  
Tra-

Traduction , qui a cessé d'être en usage depuis le sixième siècle ? Comment la distinguer de cette foule d'interprétations Latines , parmi lesquelles elle a eu , à la vérité , autrefois , la prééminence , mais avec lesquelles elle se trouve aujourd'hui de niveau ensevelie dans un pareil oubli ? D. Sabbathier reconnoît la difficulté de l'entreprise , & déclare qu'il ne se flatte point de la recouvrer en entier , ni dans sa pureté ; qu'il n'aspire qu'à la pouvoir donner , telle qu'elle étoit du tems de S. Augustin & de S. Jérôme , sinon en entier , du moins en bonne partie ; & autant qu'il nous en reste , tant dans les anciens Manuscrits & autres Monumens de l'antiquité , que dans les Ecrits des Peres de l'Eglise & des Auteurs Ecclésiastiques , qui l'ont citée.

Quant à la difficulté de reconnoître & de distinguer l'ancienne *Italique* , confondue dans un grand nombre d'autres Traductions , D. Sabbathier la lève , en établissant des règles , au moyen desquelles on la connoitra. Les deux qualités que S. Augustin donne à l'*Italique* , d'être plus littérale & plus claire , servent de première règle. On y en joint plusieurs autres. On prétend qu'il faut regarder , comme des fragmens de l'ancienne *Italique* , tout ce qui est cité de l'Ecriture dans S. Augustin , au moins la plus grande

grande partie ; autrement , il faudroit dire que ce Saint Docteur n'a pas suivi les avis qu'il a donnés aux autres : *Itala cateris preferatur , nam est verborum tenacior.*

Après avoir établi des règles pour distinguer & connoître cette ancienne version ; après avoir levé les difficultés qu'on peut proposer , D. Sabbathier ajoute que , ~~si~~ malgré tout cela , il se trouve quelqu'un qui s'opiniâtre à soutenir qu'il est impossible de distinguer l'Italique des autres versions , il est libre à chacun de suivre son goût ; qu'il a donné à tous le moyen de se contenter , en mettant dans ses Notes toutes les différentes leçons. Ainsi , celui qui ne voudra pas prendre pour l'*Italique* , celle qui a paru telle à D. Sabbathier , n'aura qu'à la chercher lui-même dans les Notes , où il en trouvera peut-être quelqu'une mêlée parmi les autres , qui sera l'*Italique* , à son avis.

Dans la seconde partie de la Préface , on indique les sources , dans lesquelles on a puisé les restes de l'*Italique* & des anciennes versions. Ces sources sont les Manuscrits , les Ecrits des Peres , & autres Monumens de l'Antiquité , tels que les Breviaires, Missels , &c. Le premier soin de D. Sabbathier a été de faire une exacte recherche des Manuscrits de l'Ecriture-Sainte , non-seulement dans les Bibliothèques de France ,  
mais

mais encore dans celles des Pays Etrangers : il ne parle ici qu'en général de tous ces Manuscrits , ayant jugé à propos de le faire plus au long dans les Avertissemens , qui sont à la tête des Livres particuliers , ce qui est effectivement plus naturel. Mais pour ce qui est des Peres , Dom Sabbathier s'étend beaucoup à cet égard. C'est principalement dans leurs Ecrits , & plus sûrement que partout ailleurs , qu'on doit chercher la meilleure , la plus ancienne & la plus excellente Traduction de l'Ecriture-Sainte. D. Sabbathier est tellement persuadé de ceci , qu'il ajoûte : « Si les Peres n'ont point cité l'Ita-  
 » lique , s'il faut la chercher ailleurs , que  
 » dans les Ecrits de tant de Saints & Sça-  
 » vans Interprètes de l'Ecriture , je ne  
 » m'embarrasse plus de cette version ; la  
 » cherche qui voudra ; j'abandonne volon-  
 » tiers ce travail à ceux qui voudront s'en  
 » charger , content de recouvrer l'interpré-  
 » tation des Livres Saints , que les Peres de  
 » l'Eglise nous ont conservée. » Il ne faut pas s'étonner après cette déclaration , si D. Sabbathier a recueilli , avec tant de soin , ce nombre prodigieux de versets de l'Ecriture , cités dans les Ouvrages des SS. Peres. C'est aussi ce qui relève beaucoup le prix & le mérite de son Ouvrage , & qui doit lui donner un grand relief.

B

On

On peut former ici une difficulté sur les citations de l'Ecriture dans les Peres , qui est de conséquence , car s'ils ont cité de mémoire , ces citations ne peuvent pas être regardées comme bien exactes. D. Sabbathier , pour résoudre cette difficulté , convient que les Peres dans quelques - uns de leurs Ouvrages , comme des Instructions familières & des Discours faits sans préparation dans quelques occasions, ou circonstances imprévûes , ont pu citer de mémoire ; mais pour les Ouvrages faits avec soin , dans lesquels ils exposent la Doctrine de l'Eglise , ou la défendent contre les ennemis , on ne peut douter qu'ils n'aient cité le Texte de l'Ecriture , avec toute l'exactitude possible , & qu'ils n'aient pris toutes les précautions nécessaires en la citant , sans quoi ils auroient couru risque de s'attirer des reproches de la part de ceux, dont ils combattoient les erreurs ; reproches, auxquels les Peres étoient trop prudents , pour s'exposer , en se fiant à leur mémoire dans la citation de l'Ecriture.

D. Sabbathier parle ensuite de chaque Pere en particulier. Il commence par S. Irénée ; & parcourant les siècles suivans , jusqu'à S. Grégoire - le - Grand , il marque en détail chaque Livre , chaque Traité des Peres & autres Auteurs Ecclésiastiques , dont il a tiré quelques fragmens de l'ancienne version.

On

On fera peut-être surpris de voir S. Irenée , qui est un Pere Grec , placé à la tête des Peres Latins , mais on doit faire attention , que la Traduction Latine des Ouvrages de ce S. Docteur , est très-ancienne , & que le Traducteur ne s'est point donné la peine de traduire les versets de l'Ecriture , qui y sont semés , & qu'il les copie de l'ancienne version. Il n'est pas possible de suivre D. Sabbathier dans tout le détail de cette seconde partie ; passons à la troisième.

Quoique D. Sabbathier se soit plaint , ( non sans sujet ) de ce que les Latins n'ont pas eu le même soin que les Grecs , de recueillir & de conserver à la postérité les Traductions de l'Ecriture faites en leur Langue , il convient cependant que ce travail n'a pas été entièrement négligé. Le premier, qui l'ait entrepris , est *Flaminius Nobilius de Luc* , habile Théologien , très - versé dans l'Ecriture-Sainte, qui a eu tant de part à l'Edition de Sixte V. Ce sçavant homme , voulant satisfaire les pieux desirs de plusieurs personnes , qui souhaitoient lire l'Ecriture , telle que l'Eglise primitive l'avoit employée dans ses Instructions , dans ses Prières, dans ses Cérémonies, dans la défense de ses Dogmes , résolut de la rechercher dans les Ecrits des Peres & des anciens Interprètes, dont il a réuni & rassemblé tous les lambeaux , &

B ij en

en a fait comme une Ecriture à la Mosaïque, ou de Pièces de rapport. Ainsi, pour me servir des termes du célèbre Pere Morin, comme un autre Esculape, il a réjoint & réuni, non les membres dispersés d'Hippolyte, mais les differens fragmens de l'ancienne Italique, qui étoient cachés dans mille endroits, & en a fait un corps, auquel il a rendu la vie & son premier éclat. Quelque loüange que mérite le travail de *Nobilius*, il s'en faut néanmoins beaucoup, qu'il lui ait donné la perfection, dont il est susceptible, ce grand homme n'ayant consulté aucun Manuscrit, & n'ayant pas même recueilli des Ecrits des Peres, la dixième partie de ce qu'il en pouvoit tirer, & de ce qu'en a effectivement tiré D. Sabbathier. Ainsi, *Nobilius* a laissé beaucoup de choses à faire, c'est pourquoi differens Auteurs ont entrepris le même travail; les uns ont donné quelques Livres de l'Ecriture, selon l'ancienne version; d'autres, en ont donné d'autres. De ce nombre sont, D. Martianay, Thomas Héarnius, Lefevre d'Estaples, Joseph Maria Carus, le Cardinal Thomasius. Le grand Evêque de Meaux, n'a pas dédaigné d'entrer aussi dans cette carrière, mais D. Sabbathier parle ici en des termes trop remarquables de cet illustre Prélat, pour ne pas rapporter ses paroles en entier, & l'éloge qu'il



qu'il en fait : « Sous le nom du grand Evê-  
 » que de Meaux , dit - il , il n'y a personne  
 » qui ne comprenne , sans qu'il soit besoin  
 » de le nommer , que je ne puis parler d'un  
 » autre , que du grand , ou plutôt du très-  
 » grand Bossuet. Il ne m'étoit pas permis  
 » d'omettre ici ce grand Prélat , la gloire &  
 » l'ornement de la France , qui a rendu de si  
 » grands services à l'Eglise , qu'il mérite  
 » d'être mis dans le rang des Peres & d'en  
 » porter le nom. Quoique son travail , dans  
 » le genre dont il s'agit ici , ne soit pas  
 » bien considérable , on doit faire tant de  
 » cas de tout ce qui est sorti de la plume de  
 » cet admirable Ecrivain , que toute pro-  
 » duction d'un si excellent génie , pour pe-  
 » tite qu'elle soit , doit être rapportée avec  
 » éloge & reconnoissance. » *Nemo non intel-*  
*ligit doctissimi Meldensis Episcopi , nomine non*  
*alium à me significari , quàm magnum , imo*  
*maximum Bossuetium. Nefas certè fuisset hîc*  
*prætermittere tantum Antistitem, Galliarum de-*  
*cus & ornamentum , qui præclaris operibus tam*  
*bene de Ecclesia meritus est, ut inter Patres ipse*  
*numerari , & Ecclesiæ Pater appellari possit.*  
*Quamvis enim non multum in isto desudarit*  
*curriculo tanti esse debet quidquid à tam exi-*  
*mio Scriptore profectum est, ut nulla tam excel-*  
*lentis ingenii factura , ut libet parva , non sit*  
B iij      grato

*grato animo suscipienda & honorificè memoranda.*

Joseph Blanchini, Prêtre de l'Oratoire, vient après, mais on lui donne la palme sur tous, quoiqu'il n'ait encore donné au Public que le Pseauteur, & peu de chose de l'Ancien - Testament, dans un Volume, qui est le premier de six qu'il fait espérer. D. Sabbathier parle de cet Auteur & de son Ouvrage, en termes les plus flatteurs & les plus avantageux. Ce qui fait également honneur à l'un & à l'autre, & prouve combien on est éloigné des sentimens d'une basse jalousie, qui ne se trouve que trop souvent dans les Gens de Lettres, surtout ceux, qui travaillent sur une même matière. Il est vrai, que D. Sabbathier a pu, sans crainte, donner les loüanges, qu'il a données, à un Auteur qui a travaillé & qui travaille encore sur le même sujet que lui, car quelque excellent que soit l'Ouvrage de Joseph Blanchini, il ne fera aucun tort à celui de D. Sabbathier, dans lequel il paroît qu'il n'y a rien à désirer; les recherches en sont immenses. L'ordre, l'arrangement, la disposition, sont les plus utiles, les plus commodes, les plus agréables. Quoi de plus commode en effet & de plus agréable, que de pouvoir d'un coup d'œil en lisant l'Ecriture,

voir

voir les differences de notre Vulgate avec l'ancienne version , & toutes les différentes Leçons qui se trouvent dans les SS. Peres ? Tel est le plan & l'œconomie de l'Ouvrage de D. Sabbathier , dans lequel , à côté de l'ancienne version , est placé le Texte de notre Vulgate , enforte qu'on peut sans peine comparer l'une à l'autre. Dans les Notes, qui sont au bas , se trouvent toutes les différentes Leçons des anciens Peres sur chaque Verset , comparées avec le Grec , & les endroits d'où elles sont tirées, exactement marqués. On n'entrera pas dans un plus grand détail , content d'ajouter , que pour ce qui regarde l'Imprimeur , le Public aura tout sujet d'en être satisfait , pour la beauté du papier , des caractères & l'exécution de tout l'Ouvrage , & l'Imprimeur, sans doute, sera lui-même , selon les apparences, satisfait du Public , qui ne peut manquer de rechercher un tel Ouvrage. Il n'y a du moins aucune Bibliothèque , aucun Cabinet de Curieux , où il ne doive avoir place.





## REMERCIEMENT

*à Madame V\*\*.*

**V**ous , dont l'esprit & la délicatesse  
 Charment sans art, séduisent sans foiblesse ;  
 Vous qui goûtez , au sein de la douleur,  
 Un calme heureux , enfant de votre cœur ,  
 V\*\* , dont la main généreuse  
 Répand sur moi la faveur précieuse  
 De vos nombreux & trop riches présens :  
 Agrérez - vous qu'une Muse novice ,  
 Qui du talent des Vers ignore l'artifice ,  
 Pour sa revanche offre des sentimens ?  
 C'est-là tout son pouvoir , car , en cette Contrée ;  
 Où de V\*\* Minerve a fixé le séjour ,  
 Elle n'a point obtenu son entrée :  
 Dans les routes du Pinde , elle reste égarée ;  
 Comme elle , je suis le grand jour.  
 Ainsi , sans pourchasser Erato la rebelle ,  
 Et m'attacher aux pas de l'infidelle ,  
 Au défaut des neuf sœurs , j'invoque l'amitié ,  
 Ce doux lien des cœurs , dont la société  
 Donne & reçoit , sans nul jaloux partage ,  
 Les vrais plaisirs à toute heure , à tout âge ,  
 Et dont on peut cueillir , en l'arrière saison ,  
 Les fleurs & les fruits à foison.

Par

Par son conseil ( ce n'est que pour la forme )

A vos souhaits un seul point je réforme.

Pourquoi vouloir enrichir un Mortel ,

Qui se plairoit à renverser l'Autel

De la Déesse à qui la Gent humaine

Porte ses vœux , sans fléchir l'inhumaine ?

J'estime un bien , qu'accompagne la paix ;

Dont la possession ne me trouble jamais.

Vous seule à qui mon cœur consacre sa tendresse ,

Que j'ose aimer sans indigne souplesse ,

Qui méritez chés la Postérité

Qu'on dresse un Temple à l'Immortalité ;

Pouvez me rendre heureux : à mon ardeur par-  
faite

Accordez votre cœur , & ma fortune est faite.

P \* \* \*



**EXTRAIT** du *Mémoire lu à la Séance publique de Pâques , de l'Académie Royale des Sciences , sur les Eaux Minérales de Saint Amand , en Flandre. Par M. MORAND.*

**U**Ne des premières époques , qui ait mis en vogue les Eaux Minérales de S. Amand , fut la guérison de l'Archiduc Léopold , Gouverneur des Pays - bas , vers

B v l'an-

l'année 1648. Cependant, ce n'est que depuis la conquête de la Flandre, par Louis XIV. qu'elles ont eu une certaine réputation, & que plusieurs Médecins ont essayé d'en faire l'histoire.

Si on en juge par les morceaux d'Antiquité, qui se sont présentés en grand nombre, dans le voisinage de la principale Fontaine, lorsqu'on a fouillé la terre, il faut que cet endroit ait été habité par les Romains. On y a trouvé des Médailles des Empereurs Vespasien & Trajan, un Autel de Bronze, avec les principaux traits de Remus & Romulus en relief, une petite Statue du Dieu Pan, plusieurs de Cupidon, & quantité de Fragmens de Vases Antiques, faits d'une terre bolaire, fine & rougeâtre, telle que celle des *Bucaros*.

Quoiqu'il en soit de l'origine de ces Eaux, elles sont aujourd'hui si accréditées, que les Etrangers & les François y vont également avec confiance, pour être soulagés de différens maux, qui ont résisté aux remèdes ordinaires. Il y a un Hôpital entretenu par le Roi pour les Soldats, qu'on y envoie de toutes les Garnisons de la Flandre & du Hainaut.

Les Eaux de Saint Amand sont situées dans une Prairie, qui dépend d'une Ferme de l'Abbaye du même nom, à trois lieues de

de Valenciennes ; c'est dans cet endroit que la Nature a ouvert ses trésors salutaires , avec une sorte de profusion , car, on y trouve trois espèces d'Eaux & des Bouës Minérales. L'Art y a ajouté les commodités de la vie , tant pour l'habitation , que pour la promenade , & on sçait de quoi l'Art est capable entre les mains des François , quand il a pour objet la conservation des Citoyens , & pour aiguillon , les regards d'un Prince bienfaisant.

Le voyage que j'ai fait l'année passée en Flandre , avec la Maison du Roi , m'ayant donné occasion de faire quelques remarques sur ces Eaux , je les ai crû assez intéressantes , pour être communiquées à l'Académie.

En examinant d'abord la nature du Sol , on observe en plusieurs endroits trois lits de matières différentes , dont le premier & le plus superficiel , est d'une terre noire , le second , d'une espèce de marne , & le troisième, d'un sable très-fin , qui dans le voisinage des Eaux , est mouvant.

La matière noire du premier lit , se lève quelquefois par feüillets , & il s'est trouvé de ces feüillets , durs , pèsans , & chargés de parties Métalliques : j'ai rapporté un échantillon de cette terre , qui a servi , dit-on , à découvrir la première Fontaine ; lorsqu'on en jette sur des charbons ardens , elle

B vj. s'en-

s'enflâme & répand une odeur de soufre. On a rencontré sous ce premier lit , de vraies marcaissites ; & M. Migniot , qui a donné un petit Traité de ces Eaux , rapporte, qu'en cassant de ces marcaissites , on a découvert dans quelques - unes de la fleur de soufre , ramassée dans des sillons , comme il en paroît entre les bois de charpente , autour du Bassin des Eaux d'Aix-la-Chapelle.

Ce simple exposé annonce , que cette terre abonde en principes Minéraux ; nous verrons ce qui en résulte par rapport aux Eaux , dont nous allons considérer séparément chaque espèce.

La principale Fontaine, & la plus anciennement découverte , s'appelle *du Boüillon* , à cause des Boüillons , qui s'élèvent presque continuellement du fond du Bassin , à la superficie de l'eau.

Le Réservoir a environ six pieds de profondeur , depuis la superficie de l'Eau , jusqu'au sable , qui forme un glaciis plus élevé vers les Bords. Ce sable très-fin , mêlé de grains noirs & blancs , est apporté par les Eaux , qui sortent d'une espèce de gouffre & s'élèvent vers la superficie , avec tant de force , que si l'on y plonge une perche fort grosse & chargée de plomb par un bout , elle est renvoyée avec une vitesse surprenante.



Il se fait quelquefois dans ce gouffre , des effervescences extraordinaires ; alors , l'eau est agitée , le glacié est dérangé , le sable est culbuté , & celui du fond amène , avec les Eaux , des matières étrangères , parmi lesquelles il s'est trouvé plusieurs fois des morceaux de bois pétrifié.

Lorsque ces Eaux sont tranquilles , elles sont belles & très-limpides : en les considérant de la Galerie , qui fait le tour du Réservoir ; on n'est pas une minute sans voir les Bouillons qui partent du fond , qui élèvent à une certaine hauteur de petits tourbillons de sables , & qui apportent à la superficie de grosses bulles d'air , lesquelles se dissipent , en faisant un peu de bruit.

On découvre encore un autre spectacle , en regardant les Eaux dans quelque endroit , où elles soient éclairées par un beau jour : on voit briller à la surface de petites lames , que l'on prendroit pour des paillettes d'or étincelantes , & qui sont sans cesse dans un mouvement très-vif.

Voilà ce que l'on apperçoit à la simple vûe , mais on se doutera bien , que j'ai passé à un examen plus approfondi ; effectivement j'ai fait avec ces Eaux toutes sortes d'expériences , dont je réserve le détail pour nos Séances particulières.

Je me contente de dire ici , que j'y ai plongé

plongé en Thermomètre; je les ai pesées; j'en ai mêlé avec de la noix de galle, du sirop violat, de la teinture de tournesol, des acides, des alkalis, du lait; j'en ai fait évaporer jusqu'à siccité; j'ai mis les résidues à l'épreuve de différentes liqueurs; j'ai examiné le sable à part; j'y ai présenté le couteau aimanté; je l'ai mêlé avec des acides.

Le résultat de cet examen, fait avec soin, est que ces Eaux contiennent certainement une terre très fine, alcaline & absorbente, vraisemblablement du soufre; peut-être du fer, & qu'elles ont essentiellement les propriétés des Eaux reconnues sulfureuses.

Ceux qui en ont écrit, en ont rapporté des vertus sans nombre; mais il y a toujours à rabattre des merveilles, que chaque Auteurs attribué aux Eaux Minérales, qu'il entreprend de préconiser.

Il est, sans contredit, qu'une de leurs vertus principales, est contre la gravelle, les maux de reins & les glaires des urines; effectivement, elles en guérissent beaucoup de malades. Elles sont aussi très-efficaces contre les maladies d'obstructions.

Mais, il est singulier ( & c'est la faute des Observateurs ) de voir qu'on les donne pour excellentes, dans des cas où elles réussissent peu, tandis qu'on ne dit pas un mot des

des bons effets qu'elles ont réellement en d'autres cas. Par exemple, elles sont vantées pour les maladies de la peau, & j'avouë que j'en ai vû très-peu de succès : on ne les conseille point pour les maladies du genre nerveux, & j'ai vû plusieurs malades s'en bien trouver.

La seconde Fontaine s'appelle *la Fontaine d'Arras*, parce qu'un Evêque d'Arras l'a mise en crédit par sa guérison. Comme ces Eaux ne sont pas à découvert, on ne peut voir si elles donnent à leur surface les Boüillons & les brillans, qu'on voit sur celles de la premiere Fontaine ; elles ne sont pas, à beaucoup près, si belles que celles du *Boüillon* ; leur couleur est jaune clair.

Elles ont un goût de soufre très-décidé, & une odeur désagréable, qui approche fort de celle que la Poudre à canon laisse, sitôt après avoir été enflâmée ; cette odeur se fait quelquefois sentir à un quart de lieuë, & les vapeurs qui s'élèvent de la Fontaine, jaunissent & noircissent même les galons & les pièces d'argenterie qui y sont exposés.

J'en ai fait les mêmes expériences que de celles du *Boüillon*, & il en résulte qu'elles contiennent de même une Terre alkaline absorbente, mais qu'elles sont plus chaudes, & que le soufre y est bien plus développé que dans celles du *Boüillon*.

Elles

Elles ont en gros les mêmes propriétés ; mais comme elles sont plus fortes , on n'en essaye que quand la Fontaine du *Bouillon* a échoüé ; quelquefois on mêle ensemble les Eaux des deux Fontaines ; il y a des malades à qui elles sont insupportables.

Entre l'ancien Bassin de la Fontaine du *Bouillon* & celui où elle est aujourd'hui , il y a une *Source d'Eau ferrugineuse* , qui a été découverte en 1720. & qui souffre les mêmes épreuves que la *Royale* de Forges.

Enfin près de la Fontaine d'Arras sont les *Bouës minérales* , dont la vapeur sulphureuse & l'odeur désagréable se répandent fort loin. Ces *Bouës* sont délayées dans une Eau, vrai-semblablement la même, que celle de la *Fontaine d'Arras* , & qui paroît chargée des mêmes principes.

Elles sont extrêmement vantées pour les maux de jambes , pour les foiblesses dans les membres , paralysies , rhumatismes , sciati-ques , gonflemens dans les jointures , même les ankiloses ; mais leur efficacité n'est en aucun cas si démontrée que dans les rétractions des tendons & des nerfs , à la suite des grandes blessures ; on s'y plonge & on s'y tient comme dans un Bain.

On voit aisément partout ce que j'ai dit dans ce Mémoire , que les Eaux & les Bouës de S. Amand sont sulphureuses. Mais com-  
me

me toutes les Eaux Minérales doivent les principes, dont elles sont chargées, aux Mines qu'elles traversent, il reste à déterminer d'où celles-ci tirent leur soufre; des reflexions fort simples m'ont porté à croire que c'est du Charbon de terre.

Toute la Flandre est pleine de ce Charbon, surtout les environs de S. Amand, Valenciennes, Condé, Fresne, où est cette Pompe curieuse, qui agit par le moyen du feu. Partout la terre est ouverte pour en tirer le Charbon fossile, communément appelé *de la Houille*, & les grands chemins sont noircis des parties fines de ce Charbon, qu'on voit de tous côtés.

Ce Charbon est une espèce de Bitume sec, chargé de beaucoup de parties sulphureuses, & je ne doute pas que nos Eaux & nos Bouës n'en tirent leur qualité Médicinale. En comparant leurs effets avec les propriétés du Bitume, on voit que ce que rapportent les plus anciens Naturalistes des vertus du Bitume, s'accorde à merveille avec celles des Bouës de S. Amand, pendant que les vertus des Eaux reconnues sulphureuses, & des Eaux de S. Amand, se rencontrent les mêmes. C'est donc le Bitume & le soufre, fournis par le Charbon de terre, qui paroissent être ici les principes dominans. Mais ce que je n'avois d'abord saisi que comme  
une

une conjecture , est devenu une démonstration par un moyen bien simple. J'ai imaginé de faire des Bouës artificielles avec du Charbon de terre & de l'eau , mêlées ensemble , en consistance des Bouës Minérales. J'en ai fait quelques expériences, dont l'événement a répondu à mes idées.

Nous aurions donc par-là le substitut des Bouës Minérales sulphureuses , qu'on emploie ordinairement comme une dernière ressource dans des maux difficiles , & nous les aurions à peu de frais , & sans déplacer les malades.

Cette idée m'a conduit à une autre , qui n'est pas encore confirmée par l'expérience , mais qui est fondée sur une analogie raisonnable. Les Bouës sulphureuses sont bonnes pour résoudre & amollir ; dans le cas où il en faudroit de ferrugineuses pour resserer & fortifier , je suis convaincu que nous en avons d'excellentes à Paris ; on n'a pour cela qu'à lever les pavés des ruës aux bords des ruisseaux , on trouvera abondamment sous ces pavés des bouës noires , chargées d'un fer très-affiné , que les pieds des chevaux & les rouës des voitures laissent dans les ruës ; les taches que ces bouës font au drap d'écarlatte , le prouvent de reste.

Voilà deux especes de Bouës artificielles , dont je donne volontiers le secret , & tout  
m'au-

m'autorise à croire qu'elles feront fortune, à moins qu'elles n'ayent contre elles le défaut d'être trop communes, & trop faciles à acquérir; il nous arrive souvent de fouler aux pieds, & quelquefois sans le sçavoir, des remedes puissans, auxquels il ne manqueroit, pour avoir de la réputation, que de venir de bien loin & de couter cher.



**I**L paroît depuis peu une ODE SUR L'EDUCATION, imprimée à Rheims, & dédiée à M. le Comte LE DANOIS, *Marquis de Joffreville*, &c. Lieutenant Général des armées de S. M. & Gouverneur du Fort Breaux.

L'Auteur (M. l'Abbé DE SAULX, Chanoine de l'Eglise de Rheims, & Principal du Collège de l'Université) l'a composée à l'occasion d'un *Exercice* sur l'Education, qu'a fait depuis peu dans ce Collège M. *François-Joseph le Danois, Marquis de Joffreville*, Pensionnaire au même Collège, lequel eut tout le succès possible. L'Ode fut distribuée à une nombreuse Assemblée, & fort applaudie. On jugera de son mérite par le peu que nous allons en rapporter. En voici d'abord le commencement.

Toi,

**T** Oï , que le Fils de Pénélope  
 Eut pour former tes jeunes ans ,  
 Soutiens-moi ; que je développe  
 Tes Oracles dans mes accens ;  
 Minerve , ouvre-moi tes maximes ,  
 Et que tes préceptes sublimes  
 Fassent la gloire de mes Vers.  
 Déjà tu daignes me conduire ;  
 Nouveau Mentor , je vais instruire  
 Les Citoyens de l'Univers.



Non , ce n'est point un vain délire ;  
 Mes sons intéressent vos cœurs ;  
 Mortels , les accords de ma Lyre  
 Chantent l'ornement de vos mœurs.  
 C'est toi dont je peins les miracles ,  
 Education ; Quels Spectacles  
 Prouvent la grandeur de tes droits &  
 Effets de ta vertu féconde ,  
 Tes leçons préparent au Monde  
 Les vrais Sages & les grands Rois.



Le pouvoir de l'Education paroîtra noblement exprimé dans la Strophe qui suit.

Tel au sortir de la Carrière ,  
 Le Marbre brut sous le ciseau ,

Perd



Perd aux yeux sa forme grossiere ,  
 Et prend un éclat tout nouveau.  
*Bouchardon* le frappe ; il enfante  
 Une Figure qui m'enchanté ;  
 Je vois l'Image de **LOUIS** ;  
 Sans les secours qui les polissent ,  
 Que de mérites s'avilissent !  
 Que de talens évanouis !



Ajoûtons seulement les deux Strophes de  
 la fin , pour ne point excéder nos bornes.

O toi , que la gloire environne  
 Sous les pas des Enfans de Mars ,  
 Qu'à Prague la fiere Bellonne  
 Vit affronter tous les hazards ,  
**LE DANOIS** , permets que ma Lyre  
 Unisse l'ardeur qui m'inspire  
 A la Trompette des Guerriers.  
 Minerve aujourd'hui , que j'implore ,  
 N'est pas moins Pallas qui t'honore ,  
 Par le tribut de ses Lauriers.



Elle-même de mon hommage  
 Désigne l'objet à mes yeux ;  
 C'est toi ; tu lui rends ce vrai Sage  
**JOFFREVILLE** , ô nom précieux !  
**JOFFREVILLE** ; cette ame insigne ;

Ce Héros \* qui fut trouvé digne  
 De former le cœur de mon Roi.  
 Héritier d'un si grand Modèle ,  
 Des sons de ma Muse fidèle  
 L'hommage n'étoit dû qu'à toi.

\* *M. le Danois , Marquis de Joffreville , Lieutenant Général , fut nommé par LOUIS XIV. Sous-Gouverneur du Roi.*



**RÉPONSE** à la Question proposée dans  
*le Mercure du mois de Juin dernier.*

« SÇ A V O I R lequel des deux Bergers peut croire  
 « avoir été préféré ; de celui que la Bergere cou-  
 « ronne en arrivant ; ou de celui auquel elle ôte sa  
 « couronne , dont elle se ceint le front.

**Q**uelque naturelle , & en même-tems  
 quelque ingénieuse que paroisse cette  
 Question , il ne faut cependant rien moins  
 que des argumens bien solides pour en éta-  
 blir la décision ; car si d'un côté le plaisir de  
 tenir une couronne de la main de celle qu'on  
 aime , & la satisfaction de la recevoir de-  
 vant un Rival , semble décider en faveur du  
 premier , la joye & le contentement dont  
 est comblé le second , en voyant enlever sa  
 couronne par l'objet de sa tendresse , qui  
 daigne s'en ceindre la tête , est une faveur  
 qui

qui semble pouvoir contre-balancer la première. En une matière aussi tendre, pour tablcr avec certitude, il est à propos, selon moi, de consulter le cœur, & voir celui pour lequel il se déclare le plus ouvertement. Le premier mouvement de la Belle, en les voyant tous deux, est d'en couronner un & de découronner l'autre. C'est-là un mouvement du cœur, dont elle n'est pas maîtresse; la Nature seule agit, & de ce mouvement il résulte une déclaration pour le premier, qu'on ne peut contredire. En tous sens le premier est couronné, & le second perd sa couronne; si elle la lui prend, ce n'est que pour qu'il subsiste moins de doute dans son choix, & pour que le triomphe de son Berger soit plus complet & plus glorieux.

Ainsi, tout considéré, je me déclare pour le premier, que je pense préféré, car l'effort de la Bergere, d'ôter sa couronne de dessus sa tête & de la mettre sur celle de son Berger, est bien plus grand, que celui de prendre la couronne du second & de s'en ceindre le front; ou pour mieux dire, l'espace est bien plus grand d'elle au Berger, que du Berger à elle.

*Par E. Bet. de la Frenaye.*



*A M. de la S. .... pour le jour de sa Fête.*

**T** Rois Deités, dont vous êtes l'image,  
 Que suivent en tous lieux des flots d'adorateurs,  
 Ou plutôt, qu'à l'envi, l'on fert & l'on outrage,  
 A qui vous seul rendez un véritable hommage,  
 Qui vous comblent aussi des plus rares faveurs;  
 Ces Dieux que l'on nous dit, ne se rassembler guere.

Apollon, l'Amitié, l'Amour,  
 Dans le même chemin, & pour la même affaire,  
 Se rencontrèrent l'autre jour;

Amour fut le premier qui rompit le silence;  
 Avec un doux sourire il aborde Apollon,

Bon jour, dit-il, Seigneur de l'Hélicon,  
 Peut-on, sans manquer de prudence,  
 (Poursuit-il, d'un ton familier)

Vous demander à qui vous portez ce Laurier?

A qui? répart Apollon; au Mérite,  
 Au plus cher de mes nourrissons,

Qui, sçavant sans orgueil, digne de mes leçons,

● Par de nouveaux efforts m'invite  
 A le combler de nouveaux dons;

J'ai prévenu sa Fête, & je cours au plus vite  
 De ce Laurier le couronner;

Ce n'est point un présent que je vais lui donner;  
 C'est un tribut dont je m'acquitte;

Mais

Mais vous , Monsieur le curieux ,  
 La même liberté nous est , je crois , permise ,  
 Pour qui ce Mirthe ? à quel front amoureux  
 Cette parure a-t'elle été promise ?  
 Au plus aimable des Mortels ,  
 Répond l'Amour ; il a mes graces , ma jeunesse ;  
 Il y joint l'air de la sagesse ;  
 Son Portrait près du mien brille sur mes Autels ;  
 Hymen voudroit l'unir par des nœuds éternels ;  
 Moi , je les formerois des mains de la tendresse ;  
 Dans son Epouse enfin trouvant une Maîtresse ,  
 Il recevroit de nous des bienfaits mutuels ;  
 Dans peu de jours aussi l'on célèbre sa Fête ;  
 Ce Mirthe est le présent que je crois lui devoir ;  
 Il a par plus d'une conquête  
 Sur un Sexe volage assuré mon pouvoir ;  
 On vint à l'Amitié ; sans nul don , leur dit-elle ,  
 Je vais m'offrir à l'un de mes Enfans ;  
 Il verra l'Amitié , que d'une ardeur fidelle  
 Il sert depuis ses premiers ans ;  
 Que puis-je lui donner ? Il a mes sentimens ;  
 Eh ! quelle est cette ame si rare ,  
 Interrompt l'Amour avec empressement ?  
 Ce trésor , que le Ciel avare ,  
 Aux vœux de l'Univers accorde rarement ?  
 C'est la S. . . . répond l'Amitié , quoi ! la S. . .  
 Dit l'Amour , ce Mortel , le même à qui je vais  
 Offrir ce Mirthe pour couronne !

Celui qui chaque jour mérite mes bienfaits,  
 S'écrie aussi Phébus ! la rencontre m'étonne ;  
     Lui-même , poursuit l'Amitié ;  
 Tout talent , tout p'a sir , toute vertu l'enflâme ;  
 Partageons les transports qui remplissent son ame ;  
     Que son cœur me soit confié ;  
 Dans l'art de plaire , Amour , soyez son guide ;  
 Mais n'allez pas nous usurper nos droits ;  
 Qu'à son esprit le Dieu des Vers préside ;  
 Pour un pareil Eleve , est-ce assés de nous trois ;

*M. Darnaud.*



*CAUSE PLAIDÉE par les Ecoliers  
 de Seconde du Collège Royal Dauphin , de  
 la Compagnie de JESUS, le 5. Juillet 1743.*

S U J E T.

**U**N riche Bourgeois d'Allemagne , appelé Cléonis , pere de Dorante , de Cliton , d'Ariste & de Bisias , après avoir fait un Testament en faveur de Dorante , son fils aîné , en fait , dans la maladie dont il meurt , un nouveau , par lequel il déclare son héritiere universelle Chrisolie , son épouse , à condition que , pour maintenir sa famille dans l'éclat , elle remettra ses biens à celui-là seul de ses quatre fils , dont elle aura le plus

plus sujet d'être contente , ou qui sera jugé  
 l'avoir le mieux mérité par sa conduite à  
 son égard , si elle vient à mourir sans avoir  
 déclaré ses intentions. Cléonis étant mort ,  
 Dorante , fondé sur le premier Testament  
 de son pere & sur un léger défaut de for-  
 malité dans le second , intente un procès à  
 sa mere. Le Testament est confirmé par un  
 Arrêt. Cliton se marie contre la volonté de  
 Chrisolie, & d'une manière désavantageuse.  
 Ariste , outré de jalousie de la prédilection  
 que sa mere témoigne ouvertement à Bisias,  
 le cadet de tous, quitte la maison paternelle,  
 va exercer dans une Ville éloignée une  
 profession peu convenable à sa fortune,  
 & s'obstine à ne vouloir plus retourner au-  
 près d'elle pendant qu'elle a vécu , malgré  
 ses pressantes invitations. Bisias, après avoir  
 commencé ses Etudes dans un Collège Ca-  
 tholique , les continuë , nonobstant toutes  
 les représentations de sa mere, sous des Pro-  
 fesseurs Protestans. Chrisolie meurt sans en  
 avoir déclaré aucun pour son héritier. Il s'a-  
 git de décider quel est celui qui a le moins  
 mal rempli les conditions du Testament ;  
 par-là il sera décidé à qui doit être déferé  
 l'héritage. Voilà le Sujet tel qu'il a été pro-  
 posé.

Dorante , dans sa plaidoirie , s'est justifié  
 sur les raisons légitimes qui l'avoient enga-

C ij      gé

gé à intenter ce procès, & sur la manière polie, honnête & respectueuse dont il l'avoit conduit. Cliton a commencé par détruire les raisons de Dorante, en faisant voir qu'il n'avoit aucun droit d'intenter ce procès, puisqu'il avoit été condamné d'une commune voix, & que la manière même dont il avoit conduit ce procès, quelque polie, quelque honnête & quelque respectueuse qu'elle eût été, n'empêchoit pas que sa mere n'eût très-fort désapprouvé sa conduite.

Après avoir ainsi renversé les deux points sur lesquels Dorante avoit appuyé sa justification, il a prouvé que sa mere lui avoit donné son consentement pour son mariage, & que, raisonnable comme elle étoit, elle n'auroit pas pû ne pas l'approuver, eût égard aux avantages qui en avoient résulté; avantages infiniment plus estimables que ceux de la fortune.

Ariste a soutenu que la cause de son éloignement étoit juste & légitime, qu'il n'avoit fait aucun deshonneur à sa famille par la profession qu'il avoit exercée dans un Pays éloigné & sous un nom emprunté, & enfin qu'il étoit en chemin dans le tems que sa mere étoit morte. Ensuite il a fait voir que Chrisolie n'avoit jamais approuvé le mariage de Cliton, & qu'il devoit joindre aux avantages de la fortune ceux qu'il avoit étalés pour sa défense. Bi-



Bifias , après avoir dit que la jalousie ne pouvoit point justifier l'équipée d'Ariste , qu'on avoit été informé dans sa Patrie de la profession qu'il avoit exercée , & que son retour devoit être regardé comme non venu par rapport à sa mere , a fondé sa justification sur une raison légitime , selon lui , qui l'a engagé à passer dans ce Collège Protestant , sur ce qu'il n'y avoit fait que ses Etudes de Belles-Lettres , & sur ce qu'il avoit reçu de trop bonnes instructions de sa mere , pour que sa Religion eût été en danger.

Dorante a fait voir dans sa réplique, que Bifias n'avoit point été autorisé à faire ce coup de tête, c'est ainsi qu'il le fait regarder; que quoiqu'il n'ait fait que ses études de Belles Lettres dans ce Collège Protestant, tout a dû conspirer à lui faire perdre sa Religion , & qu'enfin il étoit moralement impossible qu'il ne l'eût perduë. Ensuite il a tâché de refuter dans sa Réplique les objections qu'on lui avoit faites; c'est ce que les autres ont aussi fait de leur mieux, chacun dans sa Réplique.

Mrs Berard , Durand, Rolland, Perrotin, qui ont plaidé , le premier , pour Dorante ; le second , pour Cliton ; le troisième , pour Ariste ; le quatrième , pour Bifias , ont parlé avec une politesse , une grace & une vivacité , qui ont satisfait la nombreuse Assem-

C iiij blée ,

blée, qui a honoré de sa présence cet Exercice.

Les Juges qui ont décidé cette Cause, sont, Mrs Toscan, Allard & de Maudave; le premier, après avoir fait une récapitulation des griefs que l'on avoit opposés à chaque Partie, & des raisons sur lesquelles chacune avoit appuyé sa justification, s'est déterminé en faveur d'Ariste, fondé sur ce que les sujets de mécontentement qu'il avoit donnés, étoient moindres que ceux qu'avoient donnés les autres. Le second, ayant long-tems balancé entre Ariste & Bifias, fondé sur ce que ce dernier avoit toujours été chéri de Chrisolie, a demandé un plus ample informé, dans le dessein de lui accorder l'héritage, supposé que sa Religion n'eût rien souffert du danger auquel il l'avoit exposée; le dernier enfin, après avoir déclaré que l'évidence du danger auquel Bifias avoit exposé sa foi, regardée du même œil, qu'il étoit certain que Chrisolie l'avoit regardée, devoit lui ôter toute espérance, eu égard à l'attachement inviolable qu'elle avoit toujours eu & toujours témoigné pour la Religion qu'elle avoit reçue de ses peres, & après avoir hésité quelque tems s'il ne défereroit point l'héritage aux fils de Dorante, & de Cliton, qui ne devoient point être la victime des fautes de leurs

leurs peres, il a insinué qu'il conviendrait de s'en tenir à la disposition de la Loi ; mais ayant fait attention à la clause apposée au premier Testament de Cléonis, il s'est déclaré en faveur d'Ariste, fondé sur ce que son départ avoit causé peu de chagrin à sa mere ; sur ce que cette profession ayant été exercée dans une Ville éloignée, & sous un nom emprunté, avoit fait peu de deshonneur à sa famille, & sur ce qu'il avoit fait espérer à sa mere qu'il céderoit enfin à ses invitations.



A M. NERICAULT DESTOUCHES,

*Au sujet de sa Réponse à un Anonyme, insérée dans le second Volume de Juin, page 1268.*

Courage, Athlète magnanime ;  
Avec confiance arme-toi  
Contre le superbe Anonyme,  
Qui tient si fort son quant-à-moi,  
Qui méprise tant notre foi,  
Et qui pour Bayle a tant d'estime ;  
Combats ce Sceptique entêté,  
Qui secondant l'impiété  
Du fatal Docteur, qu'il écoute,  
Ne veut chercher la vérité  
Que dans le noir cahos du doute.

G. iiij

Com-

Combats celui dont la Raïson ,  
 Excluant un Dieu juste & bon ,  
 Lui substitué une Puissance ,  
 Qui laisse inconfidé ément  
 Et le crime sans châtiment ,  
 Et la Vertu sans récompense.  
 Combats , cher DESTOUCHES , combats  
 Cet aveugle qui met sa gloire  
 A nier ce qu'il ne voit pas ;  
 Mais qui peut-être , sans débats ,  
 Céderoit bien-tôt la victoire  
 A ton édifiant sçavoir ,  
 Et prendroit le parti de croire ,  
 S'il ne craignoit point de trop voir.  
 Au reste , l'air de suffisance  
 Avec lequel cet Auteur vain  
 T'objecte ton incompetence ,  
 Et te renvoye au Brodequin ,  
 Ne peut jamais , sage DESTOUCHES ,  
 En imposer qu'aux esprits louches.  
 En effet , la Religion ,  
 Cette regle de notre vie ,  
 Cette saine Philosophie ,  
 Qui , seule , à la contagion  
 Des vices de l'humaine Race  
 Oppose un remède efficace ;  
 Ce ferme & consolant appui  
 Du Juste , lorsque contre lui  
 La terre entière se déchaîne ;

Ce frein salutaire qui gêne  
 L'Injuste , lorsque tout lui rit ;  
 Cette Loi sainte , qui proscriit  
 Jusqu'au moindre désir obscène ;  
 Cette Loi qu'aime un bon Esprit ;  
 Qu'un bon cœur accepte sans peine ,  
 Ne dédaigne point le secours  
 D'un Auteur , par qui sur la Scène  
 La Vertu triompha toujours.

F. M. FRIGOT.

~~~~~

OBSERVATIONS sur le secret de  
 rendre l'eau de la Mer potable , découvert  
 par M. GAUTIER , Médecin de Nantes.

Les remarques suivantes , ont été occasionnées , par celles qu'on trouve dans le Journal de Trévoux ( *Avril 1743. pag. 682.* ) sur la Préface du Traducteur d'un Ouvrage intitulé : *Expériences Physiques* , sur la manière de rendre l'eau de la Mer potable , &c. par M. Hales , Docteur en Théologie & de la Société Royale.

Voici l'endroit qui a fait naître ces observations.

« Entr'autres découvertes en ce genre ( il » s'agit du secret de rendre l'eau de la Mer » potable ) notre Traducteur s'attache ici à

C v » celle

» celle de M. Gautier , Médecin de Nantes,  
 » & au Mémoire que nous donnâmes sur  
 » cela en 1717. ( a ) Il résulte de ce Mémoi-  
 » re , & de ce qu'on a dit , que M. Gautier  
 » avoit réussi à dessaler l'eau de la Mer ra-  
 » dicalement & à la rendre potable. ( b ) On  
 » ne sçait que penser, de ce que l'invention  
 » de ce Médecin , favorisée d'abord par la  
 » la Cour , par les Marins & par les Sça-  
 » vans, n'a point eu de suite , & est comme  
 » morte avec son Auteur. ( c ) On trouve à  
 » la fin de cette Préface une Planche , où est  
 » la figure du Fourneau & de l'Alembic de  
 » M. Gautier.

» ( d ) Que cette invention soit tombée , ce  
 » n'est pas une preuve , qu'elle ne soit pas  
 » réelle & infiniment avantageuse. Il faut  
 » quelquefois autant de tems pour faire passer  
 » une découverte, qu'il en a fallu pour la faire  
 » éclore. Nous connoissons des Artistes , ac-  
 » tuellement occupés à faire revivre l'Alem-  
 » bic de M. Gautier , avec des perfections,  
 » dont il pouvoit avoir besoin pour réussir  
 » pleinement. »

( a ) Il est étonnant que M. Deslandes ,  
 dans ses Observations sur l'eau de la Mer ,  
 regarde comme impossible , de la dépouiller  
 de son amertume , d'une certaine huile gros-  
 sière , qui soulève & irrite l'estomac : du  
 moins , dit - il , on n'y a pas réussi jusqu'à  
 présent.

présent. A cette occasion , il parle d'une Compagnie de Physiciens , qui s'établit en Angleterre , sous Charles II. Cette Compagnie promettoit une Machine de 33. pouces de diamètre ; à l'aide de certains ingrédients , elle devoit distiller , en moins de 24. heures, jusqu'à 360. pintes d'eau douce. Ces promesses , dit M. Deslandes, n'eurent aucun succès , & à peine les Anglois s'en souviennent-ils aujourd'hui. Cet Académicien ajoute , que depuis cette tentative , il s'est présenté en France un grand nombre de curieux , qui ont proposé des Machines, pour rendre l'eau de la Mer douce ; qu'il a été chargé d'examiner plusieurs de ces Machines , & qu'encore qu'il fut convaincu qu'elles ne pouvoient être d'aucune utilité , il a tâché cependant de procurer aux Inventeurs, des récompenses proportionnées à leur zèle & à leur bonne volonté.

Il est facheux pour le Public , que la Machine de M. Gautier , ait échappé à un Sçavant , aussi éclairé & aussi favorable aux Artistes , que l'est M. Deslandes, ou qu'il ne soit pas convaincu de son utilité. Les promesses de cette Compagnie de Physiciens Anglois , à la tête de laquelle étoient Mrs. Fitzgérald & Oglethorpe ; je vais montrer que M. Gautier les a réalisées de manière à mériter , que la France lui donne

lieu de mettre au jour toutes les perfections de sa Machine , dont le Public n'a que le squelette.

Si l'expérience que j'ai faite , pouvoit servir de preuve à la bonté de la Méthode de M. Gautier , je dirois qu'en la suivant , j'ai rendu potable & usuelle , une eau factice , plus amère , plus âcre , plus bitumineuse , plus salée , que celle de la Mer , & que je l'ai dépouillée de ses mauvaises qualités , au point , qu'elle ne laissoit pas le moindre déboire : mais comme le succès de l'Opération de M. Gautier demande des preuves authentiques , telles que le Procès-verbal , qui en a été dressé ; je vais rapporter ce qu'on trouve dans le *Journal Historique, sur les matières du tems.* ( Juin 1718. )

« Peu à peu les opérations de l'Art & l'application de l'esprit humain , nous dévoileront les secrets de la Nature les plus cachés. M. Gautier , Médecin de Nantes , a fait depuis peu une découverte , qui , sans doute , immortalisera son nom , & sera d'une grande utilité à tout le Public , principalement aux Gens de Marine , qui entreprennent de longues navigations , puisqu'elle leur fournira en tout tems & en tout lieu , de l'eau douce , pour tous les besoins de l'équipage des Vaisseaux de Guerre, ou Marchands. M. Gautier a trou-

» vé



» vé le secret de rendre l'eau de la Mer auffi  
 » douce , auffi potable & auffi saine , que  
 » l'eau de Fontaine. Par ordre de M. le Duc  
 » d'Orléans , Régent & du Conseil de Ma-  
 » rine , en date du 30. Décembre 1716. on  
 » prépara les Machines de l'Invention de  
 » M. Gautier , & au mois de Mai 1717. on  
 » fit fur le Vaisseau du Roi , nommé le *Tri-*  
 » *ton* , ( qui étoit à l'Ancre au Port-Louïs , à  
 » l'Orient , en présence des Commissaires  
 » nommés par la Cour ) les premières épreu-  
 » ves de cette surprenante Métamorphose.  
 » Elle eut un tel succès , qu'en 24. heures ,  
 » la Machine ( quoi qu'encore imparfaite )  
 » produisit 324. pintes d'eau douce , méfu-  
 » re de Paris , entièrement dépouillée de  
 » l'amertume & âcreté de l'eau salée de la  
 » Mer. On fit la supputation des frais qu'a-  
 » voit coûté cette distillation ; ils ne mon-  
 » toient qu'à 15. sols , 11. deniers , enforte  
 » qu'elle coûtera moins que l'eau de la Sei-  
 » ne à Paris , qu'on porte à pleins sceaux  
 » dans les Maisons. C'est ce qu'ont certifié  
 » M. de Beauregard , Capitaine de Vaisseau  
 » du Roi , commandant la Marine du Port-  
 » Louïs , & M. de Clairambaut , Commissai-  
 » re Général , Ordonnateur de la Marine ,  
 » par le Procès-verbal , qu'ils en signèrent  
 » le 11. Juin 1717.

» MM. de l'Académie Royale des Scien-  
 » ces ,

» ces, à Paris, comme l'a certifié M. de Fon-  
 » tenelle, Secrétaire perpétuel de cette A-  
 » cadémie, le 6. Septembre 1717. ont jugé  
 » que cette Machine étoit nouvelle, fort  
 » ingénieuse, & qu'elle méritoit d'être exé-  
 » cutée. » On peut voir dans differens Jour-  
 naux de 1717. & de 1718. une partie de ce  
 qui concerne cette Machine : on craindroit  
 d'être trop long, en rapportant tout ce qui  
 a été dit à ce sujet.

(b) On concevra peut-être plus aisément,  
 comment l'Invention de ce Médecin, favo-  
 risée d'abord par la Cour, par les Marins &  
 par les Sçavans, n'a point eu de suite & est  
 restée, comme morte avec son Auteur, si on  
 lit les remarques suivantes.

M. Gautier, après avoir constaté le succès  
 de sa Machine, se détermina, de l'agrément  
 de M. le Duc d'Orléans & du Conseil de  
 Marine, d'aller aux Echelles du Levant, sur  
 un Vaisseau du Roi, où il servit en qualité  
 de Médecin. Il entreprit ce voyage, afin de  
 saisir par des expériences réitérées, dans le  
 cours de sa Navigation, ce point de perfec-  
 tion, qui anime tous les Arts par son éloi-  
 gnement, qui se refuse souvent à la spécula-  
 tion, & qu'on ne découvre que par le tâton-  
 nement. A son retour, il rendit compte à  
 M. le Duc d'Orléans, du succès de ses nou-  
 velles épreuves : il lui ouvrit d'autres pro-  
 jets,

jets , qu'il espéroit faire tourner au profit de la Navigation & de l'intérieur de l'Etat. M. le Régent l'ayant dédommagé des frais , où l'avoit engagé le désir de porter sa Machine à son dernier degré de perfection , l'encouragea à poursuivre ses autres tentatives , lui promettant de le récompenser en même tems des découvertes qu'il projettoit de faire , & de celle qu'il avoit déjà faite. Pendant que M. Gautier s'occupoit si utilement , la mort enleva ses espérances dans la personne de M. le Duc d'Orléans.

Alors , dénué de protections capables de lui procurer la récompense , qu'il avoit lieu d'espérer , il crût , en attendant une occasion favorable , qu'il devoit continuer ses autres recherches : pour cet effet , il se rendit à Château-Salins , où il fit diverses expériences sur les sels , & se procura des connoissances , qui peuvent servir à augmenter considérablement le bénéfice des Salines , par une nouvelle manière d'opérer sur leurs Eaux. Dans le tems qu'il perfectionnoit les différentes branches de ses opérations , le Puits salant de Rosières devenant inutile , par le mélange des eaux douces & salées , il entreprit de le rétablir. Ces Sources ayant labouré leurs lits & les ayant confondus , il fallut obvier aux altérations ultérieures , après les avoir poursuivies par des excavations

tions & par des travaux considérables. M. Gautier sortit tellement à son honneur , & de cet Ouvrage & des autres dont il se chargea , que M. le Duc de Lorraine le fixa en ce Pays , par une Pension , & créa en sa faveur la Charge d'Inspecteur des Sources salantes de ses États , Charge qu'on lui a continuée en France , depuis que cette Province a changé de Gouvernement.

On ne trouvera plus surprenant , que le secret de rendre l'Eau de la Mer potable , découvert par M. Gautier , n'ait point eu de suite , si on considère qu'étant lié à la Lorraine par un Emploi , qui lui assure des revenus fixes , il n'a pu raisonnablement renoncer aux avantages , que lui ont procurés ses travaux , pour aller établir l'usage de sa Machine & en solliciter la récompense. On sçait combien d'obstacles on a à surmonter , quand on entreprend de vaincre des préjugés universels , & de faire passer des découvertes , que le Public caractérise souvent de simples approximations , par le discrédit , où de vaines tentatives ont envelopé certains objets.

( c ) N'ayant point encore vû la Traduction de l'Ouvrage de M. Hales , sur la manière de rendre l'Eau Marine potable , je ne sçai si la Planche , qui est à la fin de la Préface , est juste ou non ; j'avertis seulement ,  
en

en passant , que dans celle qui a paru , il y a quelques années , avec les autres Machines présentées à l'Académie des Sciences, depuis son établissement , on n'a point saisi l'idée de M. Gautier , comme je l'ai appris de lui-même.

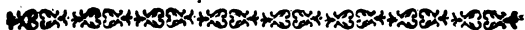
( d ) L'Invention de ce Médecin , est surtout du nombre de celles , qu'il est difficile de faire passer. Je suppose, qu'un Négociant ait la volonté d'établir une pareille Machine dans un Vaisseau , en connoîtra-t'il la matière , les proportions , le jeu ? Sçaura-t'il la placer de la façon la plus avantageuse ; opérer à peu de frais ; parer à tous les accidens , que l'expérience seule fait connoître ? Tout ce qui est compliqué , tout ce qui demande des soins , dont tout le monde n'est pas capable , ne se substituë , qu'avec peine , à une pratique simple , commune , quoiqu'elle soit à charge. Que cette Invention soit tombée , ce n'est donc pas une preuve qu'elle ne soit pas réelle. & infiniment avantageuse , comme le remarquent fort bien les Auteurs des Journaux de Trévoux.

Pour faire la fortune de cette Machine , pour porter les Marins à en tirer les services qu'on a lieu d'en attendre , il faudroit que son Auteur fit imprimer un Ouvrage sur cette matière , où sa Méthode fût nettement développée , où il mit en état de porter aisément

ment dans la manipulation , les perfections , qui firent réussir la Machine en 1717. & celles qu'il y a ajoûtées pendant son voyage sur Mer. Depuis tant d'années , que cette découverte mûrit entre ses mains , elle est portée à un point de perfection , que les Artistes , occupés actuellement à la faire revivre , n'atteindront peut-être pas. Quoiqu'il en soit , M. Gaatier , est en état de composer l'Ouvrage , dont il s'agit : si on l'y déterminoit , il pourroit en assurer la théorie , par des épreuves , qui ne laisseroient rien à désirer.

GAUTIER, *Chanoine Régulier de la Congrégation de N. S.*

*A Nanci , 1743.*



**M**R. de Vastan , Prévôt des Marchands , qui vient de mourir , avoit eû la bonté , non-seulement d'écouter favorablement la Requête en Vers de l'Auteur , au sujet de la Capitation , imprimée dans un des derniers Mercurès , mais il l'avoit pris sous sa Protection , & vouloit lui procurer quelque Emploi. C'est ce qui a donné lieu à l'Épître ci-jointe , que M. de Vastan avoit vûe & trouvé bon qu'elle parût , &c.

D'un autre côté , le même Poëte s'étant rendu

rendu M. C. Receveur de la Capitation , favorable par la même Requête ; il lui a adressé le Remercement ci - joint , qui paroît aussi bien tourné comme l'Épître.

E P I S T R E

*A M. de Vastan.*

**A**UX gens de Cour est bien fou qui se fie ;  
 Seigneur Vastan , lisez ; & je parie  
 Que me plaindrez du tour traître & malin ,  
 Que sous leur nom m'a joiué le destin.  
 Tranquillement , loin des yeux de l'envie ,  
 Je jouissois d'une paisible vie ,  
 Content du sort , fier de mes revenus ;  
 Mes jours , aidés de cent moins quatre écus ,  
 Dans les transports de mon ame en yvrée ,  
 Me reprochoient leur trop courte durée.  
 Grace au Prévôt des Marchands de Paris ,  
 Ce tems heureux , dont j'ai connu le prix ,  
 Ce doux plaisir , cette volupté pure ,  
 N'est plus bientôt qu'un bonheur en peinture.  
 Ce Magistrat , je ne sçais trop pourquoi ,  
 Veut , ce dit-on , m'honorer d'un Emploi ;  
 Et me tirant de la foule importune  
 De nos Rimeurs , auprès de la fortune  
 Faire ma paix & m'y mettre si bien ,  
 Qu'à mes désirs il ne reste plus rien.  
 Vous connoissez ce Magistrat , sans doute.

S'il

S'il se trouvoit un jour sur votre route ,  
 (Et sûrement vous vous rencontrerez )  
 A ces traits-ci vous le reconnaitrez ;  
 Il a l'œil fin ; son regard est aimable ;  
 Comme son air , son accueil est affable ;  
 Sous un dehors modeste & sans éclat ,  
 En lui , sans peine , on voit l'homme d'Etat.  
 Pour abrégér , on dit qu'il vous ressemble ;  
 C'est lui donner bien des vertus ensemble.  
 Quoiqu'il en soit , auprès de lui , Seigneur ,  
 Faites ma cour ; parlez en ma faveur ;  
 Obtenez - moi le superbe avantage  
 De demeurer à mon troisième étage ,  
 Où , renfermé dans mes petits Etats ,  
 Je vis heureux plus que nos Potentats.  
 Si , par malheur , j'étois dans l'abondance ,  
 Tous les besoins , enfans de l'opulence ,  
 Viendroient bientôt en foule m'assiéger.  
 Pour ma vertu quel terrible danger !  
 Sur sa raison c'est en vain que l'on compte  
 En pareil cas ; épargnez-moi la honte  
 De succomber. Je vis , quoiqu'on borné ,  
 Content du peu que le Ciel m'a donné.  
 Si cependant ce Magistrat s'entête  
 A me placer , il seroit mal-honnête  
 De résister , & vis-à-vis de rien ,  
 De s'opposer à qui nous veut du bien.  
 C'est un chagrin qu'il faudra que j'esluye.  
 Je m'y résous , Seigneur , & sacrifie

Mon



Mon petit coin. Non que je sois tenté  
 D'abandonner ma médiocrité.  
 Si j'y consens, c'est que dans cet orage,  
 Peut-être on peut se sauver du naufrage,  
 De la bourasque & des écueils divers,  
 Qui des mortels distinguent les travers.  
 Et puis, Seigneur, s'il faut que je le dise,  
 J'aimerois fort, soit faveur, ou méprise,  
 Que le destin prit dans sa belle humeur  
 Le soin nouveau de renter un Rimeur.  
 Que je rirois ! L'embarras d'être riche  
 Occuperoit M. de l'Hémistiche.  
 Pour l'étonner & pour le rendre heureux,  
 Laissez agir le Prévôt généreux  
 De nos Marchands, & , s'il est nécessaire,  
 Auprès de lui sollicitez l'affaire :  
 Je vous en prie au nom du Dieu du goût.  
 Vous le ferez ; car sur vous il peut tout.

LEGER

*A M. C. Remerciment.*

**M**on bon Ami, mon cher M. C. ...  
 De par Phébus, je veux en godinette  
 Vous appliquer, dût le monde en jaser,  
 Sur chaque joue au moins un doux baiser.  
 Qui le croiroit ! qu'il fut encor en France,  
 Dans Paris même, au sein de la Finance,  
 Un cœur si bon, si digne d'amitié,

Et

Et plus que tout ouvert à la pitié ?  
 Bien est-il vrai que dessus ses tablettes ,  
 J'a long-tems est qu'au nombre des Poètes ,  
 Le Dieu du Pinde a mis maints Financiers ,  
 Que de sa main , il a ceints de lauriers.  
 Fêtés , courus , vanés dans les ruelles ,  
 Leurs heureux Vers sont chantés par les Belles ;  
 Pour s'amuser , un Courtisan les lit ;  
 Et quelquefois doucement leur sourit.  
 Tels Financiers sont une rare espèce.  
 Le reste en gros connoît peu l' Permesse.  
 Ennemis nés de l'esprit & du goût ,  
 Gentils Rimeurs , chés eux n'ont le haut bout.  
 Faire des Vers , c'est presque faire un crime  
 A leur avis. Comptez sur leur estime ,  
 Si vous sçavez l'art d'amasser du bien :  
 Mais autrement , je ne répons de rien.  
 Pour vous , dit-on , fuyant cette manie ,  
 Vous chérissiez ces Enfans du génie ;  
 Ces Vers badins dictés par les plaisirs ,  
 Et faits exprès pour charmer nos loisirs.  
 J'ai vû le tems qu'un destin moins contraire  
 Me promettoit qu'un jour je pourrois faire  
 Plus d'un morceau , digne d'être adopté.  
 Pour Maître alors j'avois la volupté.  
 Tant de bonheur n'étoit pour un prophane.  
 Depuis ce tems , noyé dans la chicane ,  
 Et sans profit devenu Financier ,  
 Je ne sçais plus que noircir le papier

L'ex-

L'expression fine , légère & vive  
 M'est refusée , & la rime rétive ,  
 Quand par hazard , je tente encor des Vers ,  
 Rend , malgré moi , ma pensée à l'envers.  
 Et cependant vous , jadis M. C. . .  
 Mais qu'aujourd'hui ma Muse plus discrète ,  
 Par sentiment croit devoir , entre nous ,  
 Nommer d'un nom plus honnête & plus doux ,  
 Loüant mes Vers , pour prix de mon Epître ,  
 M'avez d'abord rayé de ce Registre ,  
 Où tout du long , commis mal appointé ,  
 J'étois écrit comme un Bourgeois renté.  
 Vous aimez donc ces faiseurs de Sornettes ,  
 Faiseurs de riens , de Vers , de Chanfonnettes &  
 Vous les aimez ! Ah ! vous serez sauvé ,  
 Mon cher ami ; les Dieux ont réservé  
 Un petit coin dans leur céleste empire  
 A quiconque aime , ou sçait toucher la Lyre.

*Par le même.*



**DES-**



*DESCRIPTION de ce qui a été pratiqué pour fondre en bronze , d'un seul jet , la Figure Equestre de LOUIS XIV. élevée par la Ville de Paris , dans la Place de LOUISE-GRAND , l'an 1699. Ouvrage François & Latin , enrichi de Planches en Taille-douce. Par M. BOFFRAND , Architecte du Roi , & de son Académie Royale d'Architecture , Premier Ingénieur & Inspecteur Général des Ponts & Chaussées du Royaume. I. Vol. in-fol. A Paris , chés Guillaume Cavelier Pere , rue Saint Jacques , M. DCC. XLIII.*

**R**ien n'est plus curieux dans son genre , que le Livre dont on vient de lire le Titre , lequel contient un détail immense , sur le sujet en question ; sujet noble & intéressant par lui-même pour tous les Amateurs des Beaux Arts.

La Statuë Equestre de Louis XIV. de 21. pieds de hauteur , est le plus grand Ouvrage , qui ait été fondu en bronze d'un seul jet ; ce qu'on n'avoit pas encore osé hasarder. Celles de Marc - Aurèle , à Rome ; de Côme de Médicis à Florence , d'Henri IV. sur le Pont-Neuf , à Paris , & de Louis XIII. dans la Place Royale , ont été fonduës séparément , auxquelles on peut ajoûter la Statuë

tuë Equestre du Connétable de Montmorenci , élevée à Chantilli , qui est encore moins parfaite , comme étant composée de plusieurs morceaux de Cuivre de *platinerie*.

M. le Moine le fils , habile Sculpteur , sur l'exemple , jusqu'à présent unique , de la Statuë Equestre de Louis X I V. avoit disposé son Ouvrage , pour fondre d'un seul jet celle de Louis X V. pour la Place Royale de la Ville de Bordeaux. Elle a quatorze pieds sept pouces de hauteur , & quoique par un accident fatal , plutôt que par sa faute , *la bronze* n'ait rempli que la moitié de l'Ouvrage , il a heureusement réparé cet accident , par la hardiesse & l'habileté de fondre après coup la partie supérieure , en sorte que l'une & l'autre se joignant parfaitement , ne font qu'un même tout , comme si elles avoient été fonduës d'un sel jet , ainsi que le grand Ouvrage , qu'il a pris pour modèle.

Surquoi , il est bon de sçavoir , que lorsque le Sieur le Moine a entrepris la Figure Equestre de Louis X V. pour la Ville de Bordeaux , il y avoit 50. ans , que celle de Louis XIV. pour la Ville de Paris étoit fonduë : les Mouleurs , les Forgerons & les Fondeurs , qui y avoient été employés , n'étoient plus vivans , & la pratique en auroit été entièrement perduë , sans les Mé-

D moires,

moires , & les desseins communiqués avec autant de zèle que de satisfaction , par l'Auteur du Livre , dont nous rendons compte.

La sculpture de cette Statuë Equestre de Louis XIV. a été faite par *François Girardon* , natif de Troyes , célèbre Sculpteur ; & tout ce qui a été pratiqué pour parvenir à la fonte , a été fait & conduit par *Jean-Baltazar Keller* , Suisse de Nation , homme fort expérimenté dans tous les Ouvrages de fonte.

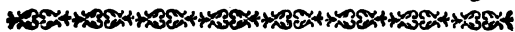
M. *Boffrand* a expliqué dans ce Livre toutes les opérations nécessaires à cet Ouvrage , le plus simplement & le plus clairement qu'il lui a été possible , & dans les termes de l'Art , en suivant l'ordre de l'exécution de l'Ouvrage , qui est le plus naturel.

Nous n'entrerons point dans le détail de ces explications , qui sont contenuës en 12. differens Chapitres ; chaque Chapitre est accompagné des Figures nécessaires à l'intelligence du sujet, avec leurs explications, &c. On trouve partout beaucoup d'ordre , de netteté , & de quoi s'instruire agréablement sur une matière curieuse d'elle-même ; que l'habileté de l'Auteur a trouvé le moyen de rendre familière à un très-grand nombre de Lecteurs.

Le Sr. Cavelier , à qui le Public est redevable de cette belle Edition , a entrepris  
une

une nouvelle Edition du *TRAITE' des Maladies Vénériennes*, de M. Astruc, traduit en françois, corrigé & augmenté par l'Auteur, 4. Vol. in-12.

Il a aussi réimprimé l'*Histoire des Aventuriers Filibustiers*, en 4. Vol. in-12. avec Fig.



## L'AMOUR INGRAT,

*Ode Anacréontique.*

**J'**Ai vû la Reine de Cithère ,  
Le cœur déchiré de douleur ,  
Pleurer sa qualité de Mere ;  
Mon Iris caufoit son malheur.



Cupidon la voyant si belle ,  
De Vénus crut voir tous les traits ;  
Il court se ranger auprès d'elle ,  
Et de-là fait voler ses traits.



D'elle il apprend l'art de contraindre  
Les cœurs rebelles à ses feux ;  
Et quand son flambeau va s'éteindre ,  
Il le rallume dans ses yeux.



Vénus arrive. Ah ! téméraire ,  
Dit-elle , d'un ton menaçant ;  
Ingrat tu méconnois ta Mere ;  
Rougis-tu d'être mon Enfant ?



Moi , votre Enfant ? Erreur extrême !

D ij

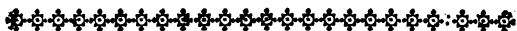
Rép.

Répond Cupidon à Cipris :

Je suis fils de la beauté même ,

Et cette beauté , c'est Iris.

*Par M. \*\* de Marseille , à Mlle. Janeton \*\*\* , de la même Ville.*



## DISCOURS ACADEMIQUE ,

*Sur la nécessité & l'utilité de l'expérience , dans l'Art de la guerre. PRONONCE' le 12. Janvier 1743. par M. le Chevalier DE LUSAN , Ingénieur, Directeur de l'Ecole Militaire, établie à Paris par la permission du Roi, sous la Protection de Monseigneur LE DAUPHIN , à l'Ouverture de ses Conférences publiques sur LA TACTIQUE.*

**C**E Discours , qui a été fort applaudi par une nombreuse & illustre Assemblée , se fait lire avec beaucoup de plaisir dans l'impression qui en a été faite. Tout y est fondé sur la saine raison , sur l'Histoire & sur l'expérience Militaire.

On y fait voir que *la Tactique* seule peut instruire la Jeunesse à camper une Armée , à la défendre , à l'étendre & à la faire manœuvrer dans un ordre , qui la rend toujours également formidable , à attaquer une Place , à en soutenir le siège , à profiter des fautes de l'ennemi , à faire ces évolutions &  
ces



ces mouvemens , qui décident souvent du succès d'une bataille & d'une retraite.

La *Tactique* , dit M. de Luffan , a cet avantage sur la théorie , qu'elle rend ses Leçons vivantes , qu'elle familiarise l'ame & le cœur de ses Elèves avec les dangers , qu'elle en échauffe le courage & l'ardeur , par l'émulation qui la suit toujours , qu'elle les accoutume à triompher des préjugés , & de cette terreur naturelle , qu'inspirent l'appareil & le bruit des Armes , qu'elle forme leurs mains & leurs pieds aux travaux & aux combats , & qu'enfin elle les rends surs d'eux-mêmes , à tous égards , &c.

César , le Grand Prince de Condé , le Vicomte de Turenne & le Prince Eugène , ajoute M. D. L. ont été les plus sçavans Hommes de leur siècle. Croira-t'on que l'étude du Cabinet en eut fait des Héros , sans cette expérience , qu'ils avoient acquise au milieu des Armées & des Batailles ? & confiérent-ils jamais l'exécution de leurs projets , ou de leurs ordres à des Officiers , soit Généraux ou Subalternes , qu'ils ne connoissoient pas pour expérimentés ?

Il faudroit transcrire ici ce Discours entier , pour en faire voir toute la solidité , & pour exprimer , en particulier , les sentimens généreux , & les loüables motifs de l'Auteur , dans le noble exercice de sa Profession.

Diiij JESUS-

~~~~~

## JESUS - CHRIST

TRIOMPHANT DE LA MORT.

CANTATILLE en Dialogue pour les D<sup>l</sup>les de l'Enfant JESUS. Par M. l'Abbé Bonvallet des Brosses. Mise en Musique , par M. l'Abbé Marlet , Bénéficiaire de S. Germain l'Auxerrois , & exécutée en déclamaion & en chant , le 29. Mai 1743.

LE THE'ATRE , décoré par les soins de M. le Chevalier SERVANDONI, représentoit une Caverne taillée dans le Roc, au milieu de laquelle paroissoient le Sépulcre ouvert , & la Pierre qui le fermoit, renversée à côté,

STE. MAGDELEINE, arrivant au Sépulcre avec les Stes. Femmes , & le trouvant ouvert , s'écrie :

STE. MAGDELEINE.

O surprise ! . . . . O douleur ! . . . . O mortelles allarmes ! . . .

Le Sépulcre est ouvert ! . . . Mes soins sont superflus.

On m'a ravi mon Dieu. . . Je ne le verrai plus ! . . .  
Mes jours sont destinés à d'éternelles larmes.

*Trois*

*Trois des Stes. Femmes.*

Cieux ! Quelle main jalouse a pu nous l'enlever !...

Courons : il en est tems encore ;

N'attendons point le retour de l'Aurore.

Non loin d'ici nous devons le trouver.

*Chœur des Stes. Femmes.*

N'attendons point le retour de l'Aurore.

Courons , volons : il en est tems encore ,

Non loin d'ici nous devons le trouver.

*Elles descendent dans le Sépulcre.*

STE. MAGDELEINE.

Vous , qui me ravissez le seul bien qui me reste,

De cet Objet chéri ne privez pas mes yeux.

Auteurs d'un complot si funeste ,

Ah Cruels ! Rendez-moi ce dépôt précieux :

*Chœur des Stes. Femmes.*

De cet Objet chéri ne privez pas nos yeux.

Rendez-nous , rendez-nous ce dépôt précieux.

U N A N G E.

Pourquoi ces plaintes redoublées ?

Pourquoi ces cris douloureux ?

Qui cherchez-vous , Amantes désolées ;

Dans les tristes réduits de ce lieu ténébreux ?

D i i i j

STE:

STE. MAGDELEINE.

Soyez sensible à ma douleur extrême.

On m'a ravi celui que j'aime :

Seigneur , l'avez-vous vû ?

*Deux des Stes. Femmes.*

Ah ! dites-nous , Seigneur , ce qu'il est devenu.

*Chœur des Stes. Femmes.*

Dites-nous , dites-nous , ce qu'il est devenu.

UN AUTRE ANGE.

Consolez-vous , & chantez sa victoire :

Il étoit mort ; il vit ; il règne plein de gloire.

CHOEUR D'ANGES.

La mort même subit ses Loix.

Publiez sa victoire :

Elevez vos voix :

Chantez sa gloire.

CHOEUR DES ANGES , & des Stes.

*Femmes.*

Il étoit mort ; il vit ; il règne plein de gloire.

Triomphe ! Victoire !

La mort même subit ses Loix.

Célébrons sa gloire :

Elevons nos voix.

Triom-

SEPTEMBRE. 1743. - 1979

Triomphe ! Victoire !  
Chantons , publions sa victoire.

UN ANGE.

O mort ! barbare mort ! sous ses piés expirante ,  
Tu perds ton aigüillon cruel.

TROIS ANGES.

Formidable autrefois , désormais impuissante ,  
Ta Faux étincelante ,  
Vainement menaçante ,  
Deviendra le jouët du plus foible mortel.

CHOEUR DES ANGES & des Stes.  
*Femmes.*

Il détruit ton Empire , & ta Faux menaçante ,  
Désormais impuissante ,  
Deviendra le jouët du plus foible mortel.

DEUX ANGES.

JESUS prend en ce jour une vie immortelle :  
Il ne rentrera plus dans la nuit du Tombeau.

*Trois des Stes. Femmes.*

Chantons à son honneur un Cantique nouveau.  
Célébrons à jamais une Fête si belle.

CHOEUR DES ANGES & des Stes.  
*Femmes.*

Chantons à son honneur un Cantique nouveau.  
Célébrons à jamais une Fête si belle.

D V

UN

## UN ANGE.

Que Satan de rage frémissé.  
 Que ses Anges impurs, de fureur écumans,  
 Jettent de longs hurlemens :  
 Et que tout l'Enfer retentisse  
 De leurs affreux rugissemens.

## DEUX DES STES. FEMMES.

Qu'à la Terre le Cie! s'unisse,  
 Pour bénir des Humains l'ineestimable sort.  
 Qu'il célèbre avec nous le Vainqueur de la mort.  
 Que l'Univers entier à sa gloire applaudisse.

## CHOEUR D'ANGES.

Bénissons des Humains l'ineestimable sort.  
 Célébrons avec eux le Vainqueur de la mort.  
 Que l'Univers entier à sa gloire applaudisse.

CHOEUR DES ANGES & des Stes.  
Femmes.

Célébrons, célébrons le Vainqueur de la mort.  
 Que l'Univers entier à sa gloire applaudisse.

## CHOEUR D'ANGES.

Bénissons des Humains l'ineestimable sort.

*Chœur des Stes. Femmes.*

Célébrez avec nous le Vainqueur de la mort.

CHOEUR

SEPTEMBRE. 1743. 1931

CHOEUR D'ANGES.

Célébrons avec eux le Vainqueur de la mort.

*Chœur des Anges & des Stes. Femmes.*

Célébrons , célébrons le Vainqueur de la mort.

Que l'Univers entier à sa gloire applaudisse.

*Invitation aux Dlls. de L'ENFANT JESUS.*

UN ANGE.

Et vous , dans cet heureux jour ,

Noble & pieuse jeunesse ,

Signalez-vous , tour-à-tour ,

Par des transports d'allégresse ,

Et par des transports d'amour.

*Chœur des Dlls. de L'ENFANT JESUS.*

Signalons-nous , tour-à-tour ,

Par des transports d'allégresse ,

Et par des transports d'amour.



Dvj LET-



*LETTRE d'un Officier du Régiment de  
 . . . . à M. de la R. pour servir de Réponse  
 à celle de M. L. au sujet des Elémens d'Eu-  
 clide.*

**D**Ans la route que je fais avec le Régiment, j'ai vû, Monsieur, le second Mercure du mois de Juin, où j'ai trouvé, page 1414. une Lettre, dans laquelle on traite sans ménagement, le plus fidèle Compagnon de mes voyages, que l'on accuse d'imprudence & d'erreur; c'est Euclide, dont les Elemens de Géométrie forment le tiers de ma Bibliothéque ambulante; je n'ai point hésité de prendre sur le champ son parti, qui me paroît celui de la vérité, quoique les armes que je dois employer pour sa défense, ne soient pas fort à mon usage; l'empressement que j'ai à le servir, ne m'a pas permis de réfléchir plus sérieusement sur mon peu d'expérience.

Je m'étois toujours persuadé, qu'il se trouvoit des grandeurs, qui rapportées l'une à l'autre, n'avoient point de mesure commune, quelque petite que l'on voulut la choisir, de manière qu'il restoit toujours quelque partie, dont l'une des grandeurs, surpassoit l'autre; en effet, je faisois atten-  
 tion,



tion , qu'une certaine longueur , peut être telle , que l'on ne puisse jamais la mesurer , par exemple , avec la toise & les parties qui la divisent , puisque la longueur qui seroit donnée , pourroit avoir une extension au-delà d'une toise, d'un pied, d'un pouce, d'une ligne & des portions aliquotes , par lesquelles on peut sousdiviser la ligne ; en ce cas , il me paroïsoit évident , qu'une pareille grandeur ne sçauroit être exactement mesurée par la toise & ses parties.

Jusqu'à présent je n'avois point trouvé que cette proposition eut été sérieusement contestée par aucun Géomètre ; & quoiqu'elle ne se présente point sans nuages au premier aspect , en l'examinant de plus près , elle paroît démontrée par les opérations & par les calculs.

Le côté d'un quarré avec sa diagonale , avoient été toujours mis au rang des grandeurs incommensurables entr'elles ; mais un nouvel Auteur prétend réformer ces idées , qu'il trouve absurdes ; il se flatte d'avoir démontré , que cette incommensurabilité prétendue , est une chimere , imprudemment adoptée , non-seulement par Descartes , Malefieux , Malbranche & Lamy , mais encore par les Euclides & les Archimédes.

Quelque expérience que puisse avoir M. Liger , à qui l'on doit ce nouveau système , son

son autorité ne sçauroit m'engager de souscrire aveuglément à sa décision , en condamnant sur sa parole , des Auteurs si respectables ; il permet lui-même que l'on voye , qu'on examine pour se convaincre ; & je profite de la permission , de la liberté qu'il accorde.

Pour se dissuader que la diagonale soit incommensurable au côté du quarré , voici l'opération que l'Auteur prescrit. Je l'expliquerai , comme je l'ai conçûë , sans m'attacher précisément , à m'énoncer dans les mêmes termes. Faites un quarré de douze au côté , que vous diviserez par 144. quarrés bien tracés , coupez le diagonalement par moitié , vous aurez deux triangles , contenant chacun 72. quarrés ; sçavoir , 66. effectifs , & 12. triangles sur la base , égaux à six quarrés.

Tracez séparément & de la même manière , un quarré de dix-sept au côté , contenant 289. quarrés , pareils à ceux qui divisent le précédent , en partageant ensuite ce grand quarré en quatre parties égales , par deux lignes diagonales , d'un angle à l'autre opposé , si vous ajoutez l'un des triangles du quarré 144. sur l'une des quatre parties de celui 289. de manière que la base de ce triangle soit placée sur la ligne , qui fait le côté du grand quarré ; vous verrez par cette  
su-

superposition , que ce triangle égalera précisément , le quart du quarré de 289. & comme la base de ce triangle est la diagonale du quarré 144. & qu'elle se trouve égale au côté du quarré de 17. il s'ensuit évidemment , que la diagonale d'un quarré divisé par douze , est égale à dix-sept de ces mêmes parties , & qu'en ajoutant cinq douzièmes au côté d'un quarré , on aura la longueur de sa diagonale ; enfin , si on prend l'autre triangle du quarré 144. pour le placer de même sur l'une des quatre parties du grand quarré , on trouvera pour lors , que les deux triangles égalent ensemble la moitié de ce grand quarré.

Il ne reste qu'une petite difficulté , qui n'embarasse pas l'Auteur ; c'est qu'en supputant de part & d'autre le nombre des petits quarrés, l'égalation ne paroît pas juste ; il se trouve un demi quarré de plus , vers le milieu du grand quarré de 289. Que devient cette moitié ? Elle s'éclipse , elle s'évanoïit en deux triangles , dit M. Liger , ainsi l'un & l'autre triangle du quarré 144. contiennent 72. quarrés en un sens , quand ils sont assemblés pour former leur quarré , mais posés de façon , que l'angle droit soit au centre du quarré de 289. alors chacun de ces triangles doit contenir de plus , le quart d'un autre quarré ; ce qui vient particulièrement ,  
dit

dit encore M. Liger , de ce que douze diagonales sont égales à dix - sept côtés des mêmes quarrés ; c'est ainsi , que pour rendre raison d'une supposition inconcevable , on donne , comme un principe certain, la question qu'il falloit établir auparavant par des preuves convaincantes.

Tout l'argument de M. Liger , que je ne crois pas avoir rendu plus foible , ou moins sensible par cette explication , consiste à dire , que chacun des deux triangles contient 72. quarrés en un sens, mais que posés d'une autre manière , ils renferment un quart de quarré de plus; il est assés singulier de prétendre qu'une superficie, à laquelle on ne change rien , contienne réellement plus ou moins d'étendue, suivant le sens dont on veut l'envisager ; le peu de vrai-semblance de cette prétention se montre assés d'elle-même , sans qu'il soit besoin de l'établir , par des preuves ; mais si l'on en demande , il n'est pas nécessaire d'en chercher de bien éloignées ; les figures même que M. Liger fait tracer , peuvent suffire.

Les deux triangles divisés du quarré 144. contiennent l'un & l'autre exactement 72. quarrés ; chacun des quatre triangles du quarré 289. renferme 64. quarrés effectifs , 16. triangles égaux à huit quarrés ; & de plus , au sommet de l'angle droit , un autre  
petit

petit triangle , qui n'est que le quart de l'un  
 de ces quarrés , il est donc évident par la  
 seule inspection des figures , que l'aire du  
 triangle faisant la moitié du quarré 144.  
 n'est pas égale à celle du triangle , qui com-  
 pose le quart du quarré 289. puisque le pre-  
 mier triangle ne renferme précisément que  
 72. quarrés , & que le second en contient  
 soixante & douze & un quart ; l'un & l'autre  
 de ces triangles étant rectangles & isocelles,  
 il est absolument impossible que leurs con-  
 tours soient réciproquement égaux , &  
 leurs lignes ne sçauroient être de pareille  
 longueur , puisque l'un renferme plus  
 d'étendue que l'autre , & peut même le  
 contenir.

J'avouë que l'excès de leur aire , n'étant  
 sur le tout , que d'un deux cens quatre-  
 vingt-neuvième , il est comme impercepti-  
 ble dans des figures tracées sur le papier ,  
 auxquelles on ne peut donner beaucoup  
 d'espace ; mais si l'on formoit sur le terrain  
 des quarrés d'un étendue considérable , cette  
 difference seroit alors bien sensible ; elle ne  
 pourroit point , si facilement, s'évanouïr aux  
 yeux de l'Auteur , qui n'a pas d'ailleurs fait  
 attention, dans la superposition qu'il faisoit,  
 que les petits quarrés de chaque figure ne  
 s'ajustoiént pas les uns sur les autres , mais  
 qu'ils s'entrecoupoient tous , en un sens ; &  
 fai-

faisoient des arrangemens differens, dont la combinaison formoit une autre contenuë, & ménageoit dans la plus grande de ces figures, une place au sommet de l'angle droit, pour le quart du petit quarré; je conviendrai cependant, que l'on pourroit en quelques opérations mécaniques, se servir des observations de M. Liger; mais il est nécessaire que les commençans n'ignorent pas, que l'exactitude géométrique ne se trouve point dans sa preuve, & par conséquent, qu'il n'a pas fait voir la juste proportion entre la diagonale & le côté d'un quarré, qui passeront encore pour être actuellement incommensurables.

Je suis, &c.

*A Villefranche, en Beaujolois, le 16. Août  
1743.*



A P O T H E O S E

*D'un sifflet , par M. P.... D. M.*

L'Auteur, étant un soir avec des Dames dans le Jardin du Palais Royal , s'amusoit à tirer des sons d'un sifflet de verre ; un Suisse vint le lui arracher , & le brisa , en lui disant , *apprenez qu'on se promène ici , & qu'on n'y siffle pas.*

**O** vous ! sçavantes sœurs , dont la douce harmonie ,  
 Pour attendrir les cœurs a des charmes puissans ,  
 Je veux tracer du mien la douleur infinie ;  
 Inspirez-moi vos plus tristes accens.  
 Venge ta gloire qu'on outrage ,  
 Dieu brillant du sacré Vallon.  
 De tes dards , autrefois funestes à Python ,  
 Fais encore un sanglant usage.  
 Ce divin instrument , dont tu fis mon partage ;  
 Jadis si cher à ce docte Thébain ;  
 Hélas ! une profane main  
 Vient de m'ôter l'espoir d'en jouir davantage.  
 Pour exciter ton bras à servir mon dépit ,  
 De son fort pitoyable écoute le récit.  
 Assis sous les rameaux d'un aimable Bocage ,  
 Au Palais d'un Héros , issu du sang des Dieux ;  
 Eclairé

# 1990 MERCURE DE FRANCE.

Eclairé du flambeau , qui brille dans les Cieux ,  
Lorsqu'au travers des Flots tu te fais un passage ,  
Par mes charmans accords je troublois le repos  
Qu'une tranquille nuit redonnoit aux échos.

Déjà de mon sifflet l'harmonieux murmure ,  
Dans cet heureux séjour enchantoit la Nature ;  
L'Air devenoit plus pur , & le Dieu des Bergers ,  
Pour le mieux écouter , sortoit de ses Vergers ,

Lorsque d'un inconnu la figure ennemie ,  
Vint par ces mots affreux en troubler l'harmonie ,  
Ses yeux en même tems horriblement ouverts ,

Lançant sur moi des regards de travers.

Oh ! vous , mortel trop téméraire ,  
Apprenez de la part d'un des Dieux de la terre ,  
« Qu'on se promène ici , mais qu'on n'y siffle pas. »  
Il dit , & d'une main qu'eût dû punir la foudre ,  
Il me prend mon sifflet & le réduit en poudre.

Ciel ! que devins-je alors ? Respect fatal , hélas !  
Il me fallut céder à ta rigueur ext.ême.

J'en accusai les Dieux ; je m'accusai moi-même ;  
Par mes profonds soupirs j'exhalai mes douleurs.

Hélas ! ce seul récit m'arrache encor des pleurs ;  
Et puisque dans mes maux le seul bien qui me reste,  
Est de mon cher sifflet le souvenir funeste ,

Ah ! Muses , par vos plus beaux Vers

De mes regrets instruisez l'Univers.

Mais , est-ce vous , qui vous faites entendre ,

Dieu puissant , qui regnez dans le docte séjour ?

C'est lui même ; il daigne en ce jour

M'an-



M'annoncer un bonheur qui ne se peut comprendre.  
Voici ce qu'en deux mots le Dieu vient de m'ap-  
prendre.

Ne laisse plus couler de larmes de tes yeux ;  
Par l'effet d'un pouvoir , qui n'appartient qu'aux  
Dieux ,

De ton divin Sifflet le sort est magnifique.

Tout entier dans les mains du Vainqueur des  
Titans ,

Il pénètre le Ciel de ses sons éclatans ,

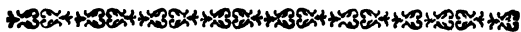
Quand ce Dieu veut siffler son domestique.

De son Agent la figure ironique

Te séduit & te le rayit.

Fais succéder l'allégresse au dépit ;

De ton divin Sifflet le sort est magnifique.



LETTRE de M. B\* \*, à M... au  
sujet du Livre intitulé ; *La Chronologie  
& la Topographie du nouveau Bréviaire de  
Paris,*

**P**ermettez , s'il vous plaît , Monsieur ,  
que je réponde ici à quelques nouvelles  
*Remarques* qui vous ont été adressées au sujet  
du Livre que j'ai intitulé , *la Chronologie & la  
Topographie du nouveau Bréviaire de Paris,*  
lesquelles *Remarques* j'ai vû insérées dans le  
Mercure , au second Volume du mois de  
Juin

Juin dernier. Mon dessein n'étant pas d'entrer dans des Dissertations presque toujours ennuyeuses & souvent inutiles, je me bornerai à une explication courte & générale, sans qu'il soit besoin de m'étendre en particulier sur chacun des articles attaqués par l'Auteur des Remarques en question.

Je viens donc d'abord au reproche qu'on me fait de m'être trompé en quelques endroits de mon Ouvrage, pour m'être trop facilement appuyé sur la foi des Bréviaires sur lesquels je travaillois, & d'avoir adopté avec eux certains faits, que l'on prétend être faux, ou du moins fort incertains. Pour me justifier sur ce chef, l'un de ceux qu'on m'oppose le plus fréquemment, je déclare que je n'ai point eû intention de réformer les Bréviaires. Abandonnant ce soin à d'autres, ou plus habiles, ou peut-être plus hardis que moi, & laissant ces Bréviaires tels qu'on les a reçû de la main des illustres Prélatz par l'autorité desquels ils ont été publiés, je n'ai fait que les suivre pié à pié, sans y rien changer de ce qui appartenoit au fond. Dans ce point de vûë, auquel j'ai crû me devoir arrêter, je ne me suis nullement engagé dans une discussion de faits, que j'avois lieu de regarder comme étrangere au sujet, & que je reconnoissois excéder les bornes de ma compétence. En un mot, mon

Livre

Livre n'est point la Critique du Bréviaire , & je ne le donne que comme renfermant un détail abrégé des faits & des Lieux exprimés dans les Légendes & dans les Canons.

Tout ceci supposé , c'est sans fondement qu'on voudroit me rendre responsable des erreurs , réelles ou prétendues , qui se trouveroient dans l'exposé de quelques faits sur lesquels les sentimens sont partagés , lorsque ces faits sont clairement énoncés dans les Bréviaires. J'en parle de la même manière qu'ils en ont parlé eux-mêmes. Quand ils se seroient trompés , ce n'est plus mon affaire ; je n'en suis que l'interprète & l'organe , & non le réformateur. Qu'on ne demande donc plus pourquoi j'ai mis , sans néanmoins l'assurer , la sépulture de saint Agnan , Evêque d'Orleans , dans l'Eglise de S. Laurent de la même Ville ( page 42. ) pourquoi ( page 86. ) j'ai fixé vers l'an 1200. la Translation du Corps de S. Marcel , Evêque de Paris , de son Eglise du Fauxbourg dans la Cathédrale de Notre-Dame ; pourquoi ( page 437. ) j'ai fait mention des Reliques de S. Ursin , Evêque de Bourges , comme étant conservées dans la Cathédrale de Lisieux ; pourquoi enfin ( page 415. ) j'ai donné l'Eglise des Dominicains , ou Jacobins d'Evreux , pour la première du

Royaume

Royaume qui ait porté le nom de S. Louis. A toutes ces questions , & autres semblables qu'on pourroit former , je n'ai autre chose à répondre sinon , que tel est le contenu des Bréviaires. En m'en tenant à ces termes , j'ai , sur le point dont il s'agit , entièrement rempli de mon objet , & je ne vois pas qu'on puisse raisonnablement rien mettre au-delà sur mon compte.

A l'égard d'un très petit nombre d'autres faits contestés, qui ne seroient pas si nettement exprimés dans nos Bréviaires , je puis assurer que je ne les ai point inventés moi-même. Quand j'ai fait S. Maur Disciple de S. Benoît ( page 51. ) je me suis conformé , sinon à la lettre , du moins à ce qui m'a paru être l'esprit du Bréviaire de Paris , & l'opinion à laquelle je me suis arrêté , est celle qu'il insinuë avoir été en vigueur durant plusieurs siècles. S'il n'eût pas incliné de ce côté-là , qu'étoit-il besoin qu'il rappellât ce qui auroit été crû faussement ? S'il eût été d'un sentiment opposé à cette croyance , il n'auroit pas manqué , sans doute , de la qualifier de fausse ; s'il l'eût seulement regardée comme incertaine , il auroit été plus court & plus à propos de n'en faire aucune mention. Ce raisonnement me paroît convaincant.

Le Corps de S. Urain apporté du Dio-  
cèse

cèse de Nevers à Jergeau ( page 92. ) est un autre fait emprunté de M. Baillet. Je conviens de mon Auteur. Au reste , si le sçavant Ecrivain a parû mal informé à notre Observateur touchant le Lieu de Nivernois où les Reliques du Saint furent en dépôt , ce dernier devoit bien , ce semble , en produire quelque preuve. C'est dommage que M. Baillet ne soit plus en état d'exposer les siennes ; on en jugeroit peut-être alors tout autrement.

Le Concile de *Vernon* sur Seine , n'est point non plus un Concile que j'aye supposé ( page 154. ) En mettant à Vernon le *Concilium Vernense* de l'an 755. j'ai suivi le P. Labbe , Auteur de la fameuse Collection des Conciles ; j'ai suivi M. Fleury , dans son Histoire Ecclésiastique : j'ai suivi, en un mot , une opinion très-autorisée entre celles qui passent pour communément reçues. En tout ce que ci-dessus , je ne sçache point avoir rien avancé de mon chef , & je m'en suis rapporté aux Auteurs que je viens de citer , ne me croyant pas plus habile qu'eux.

Si quelquefois j'appelle Ville , Bourg , Village , ce que d'autres nomment autrement , c'est que , n'étant pas facile d'établir au juste la difference entre une petite Ville & un gros Bourg , entre un chetif Bourg & un Village considérable , il est en quel-

E            que

que sorte permis à chacun d'en parler selon l'idée qu'il s'en forme. Ainsi *Brinon*, qui ne m'a paru qu'un gros Bourg, ( page 201. ) pourra être appelé Ville par qui le voudra, sans que j'y trouve à redire, pourvû qu'on n'en fasse pas une des grandes Villes du Royaume. A l'égard d'*Epaone*, qui ne subsiste plus depuis long-tems, je ne l'ai décoré du nom de Ville qu'après le Dictionnaire de Trévoux & quelques autres. Pour ce qui est du Lieu appelé *Yenne*, qu'on suppose avoir été substitué à l'ancienne *Epaone*, je conviens que ce n'est qu'un Village, & on ne trouvera point que je lui applique le nom de Ville. Voyez ces deux derniers endroits, page 227. Passons à d'autres chefs.

De trois ou quatre Endroits sur la situation desquels on m'accuse de méprise, on peut, sans aucun scrupule, en rabattre près de la moitié. Quoiqu'en dise notre Observateur, je ne vois point que le Village de *Bouy*, dont je parle, page 370. soit du Nivernois, comme il le prétend. Pour moi, je ne l'ai jamais vû ailleurs que dans la Bourgogne, au Diocèse d'Auxerre. M. Chastelain dans son Martyrologe, le met positivement dans l'Auxerrois, & il y attache le Martyre de S. Peregrin, Evêque d'Auxerre. M. Baillet, dans la Vie du saint Prélat, paroît fort approcher de ce sentiment, & je  
n'appерçois

n'apperçois nulle part rien de contraire. Je ne sçais donc sur quoi est fondée la plaisante bévûë qu'on m'impute en me faisant placer le Nivernois dans la Bourgogne ; le mécompte ne seroit-il point plutôt du côté de l'Observateur , qui place dans le Nivernois un Village que les autres mettent dans l'Auxerrois , & par conséquent dans la Bourgogne ? Et ne seroit-ce point plutôt lui , qui renfermant la Bourgogne dans le Nivernois, auroit une Carte fort différente des Cartes ordinaires ?

Si le Lieu appelé *Vouillé* ou *Voulon*, dont, pour le dire en passant, je ne fais qu'un même Lieu , n'est pas tout-à-fait sur le Clain , où je l'ai posé , page 466. il faut convenir qu'il en est au moins bien proche ; on peut consulter la Carte du Poitou. Je n'insiste pas sur le doute léger de l'Observateur touchant l'existence du Lieu dit en Latin *Vocladum* ; je craindrois de perdre inutilement le tems.

Il ne reste donc proprement que deux Endroits à réformer par rapport à leur situation. Le premier est *Sancy*, Village près de Soissons , qui doit être mis au Nord-Est de cette Ville, & non au Sud-Oüest, page 306. Le second, est la Riviere de *Charentone* , que j'avouë être mieux nommée *Carentone*. Quoique l'Observateur convienne qu'autrefois cette Riviere prenoit sa source dans le Dio-

çese de Sèes, on lui accorde volontiers qu'elle n'y coule plus maintenant. Il faut la marquer (page 378,) vers le Diocèse de Lisieux, qu'elle sépare de celui d'Evreux. Tout ceci est peu de chose, eût égard à la quantité de Lieux renfermés dans notre Topographie.

Que le *Mont-Faune* & le *Mont-Phene* de la page 428. ne soient qu'une seule & même Montagne ou Colline, à la bonne heure, j'y souscris de bon gré; après tout, l'inconvénient n'est pas grand d'en avoir parlé en deux articles séparés, tous les faits qui ont rapport à cet unique Lieu, se retrouvant indiqués sous l'un ou sous l'autre des deux noms.

Voici encore un nouveau grief. On auroit voulu qu'en parlant du Village de *Sceaux*, (page 306.) j'eusse averti que son nom Latin n'est point *Salix*, mais *Cella* & que c'est une faute dans le Bréviaire de Paris, lorsqu'on lui donne le premier nom. Mais encore une fois je n'ai point entrepris de corriger le Bréviaire. D'ailleurs, la nouvelle découverte ne m'a point paru d'abord suffisamment autorisée. Je penserois même encore que le nom de *Sceaux* seroit mieux formé du mot *Sigilla*, qui signifie véritablement des *Sceaux*, que du mot *Cella*, qui ne désigne rien d'approchant,

On



On fera enfin étonné de ne point trouver dans mon Recueil certains noms de Lieux répandus çà & là dans quelques Légendes, mais n'ayant pû découvrir de ces Lieux aucune notion assurée, quelque soin que j'aye pris de m'en instruire, j'ai mieux aimé les omettre entierement, que d'en parler sur des conjectures trop hazardées, & peut-être absolument fausses. Au reste, ces sortes de Lieux ne regardent point le Bréviaire de Paris, & pour chacun des autres ils se réduisent à un très petit nombre.

Voilà, M. les éclaircissemens que j'ai crû devoir donner, tant par rapport à mon intérêt particulier, que par rapport au respect dû au Public, dont je n'ai eû en vûe dans mon travail que la seule utilité. Il étoit juste, ce me semble, de satisfaire tout à la fois à deux points, qui paroissent avoir entre eux une liaison naturelle, l'un & l'autre étant également fondés sur les principes de la raison.

Je ne releverai point ici certaines expressions peu ménagées, dont l'Auteur des Remarques s'est servi à mon égard. Je n'ai pû m'empêcher, je l'avoüe, d'y entrevoir un peu trop de passion. Je ne trouve point mauvais qu'il ait pris la peine d'examiner mon Livre, & d'en dire son avis; mais quand il s'y seroit pris d'un ton plus modé-

te & moins rude, la raison n'auroit rien perdu pour cela de ses droits ; il n'auroit point non plus lui-même péché contre les règles du style , & il eût mieux gardé celles de la charité & de la bienfiance.

Au reste , je n'entends pas trop ce qu'il veut dire , lorsque, selon lui, *je ne paroissais pas suffisamment excité à mieux faire par la Lettre qui a paru dans le Mercure , on l'on relève* , dit, il , *certaines fautes* , &c. Pour moi , je ne sçache point qu'on ait encore vû dans le Mercure aucune Lettre , ni de moi , ni à mon sujet , qui ait occasionné quelque jugement défavantageux à ma docilité ; car pour la Lettre insérée dans le Volume du mois de Mai dernier, qui est la seule que le subtil Observateur puisse avoir eû en vûe, on n'y apperçoit nulle trace de ce qu'il avance. Quand je n'aurois lû, comme il le veut faire croire , que le Bréviaire dont j'avois à parler , les Vies des Saints de M. Baillet , & le Martyrologe de M. Chastelain, n'en aurois-je pas eû presque assés pour l'exécution de mon dessein, tel que je l'ai exposé plus haut ? Qu'il en pense ce qu'il lui plaira ; je me dispenserai de faire ici la trop longue & inutile énumération des autres sources où j'ai puisé. Quand il a fallu suppléer au Bréviaire, je n'ai point mis sur son compte ce que j'ajoutois de plus ; je ne lui fais donc point dire, com-

me

me on me le reproche , plus qu'il ne dit en effet. Qui ne voit enfin que la Critique que l'Observateur fait de mon Ouvrage ne peut se soutenir, sans retomber directement sur des Bréviaires autorisés dans cinq grands Diocèses du Royaume , & en particulier dans celui de la Capitale ? Je m'appерçois qu'en voilà déjà trop sur un sujet sur lequel je n'avois pas dessein de m'étendre.

Je réitere , en finissant , la promesse que j'ai faite ailleurs , de garder un profond silence sur toutes les Critiques mal appuyées , qui pourroient paroître à l'avenir sur un Ouvrage , auquel je ne me suis prêté que dans un esprit de paix.

J'ai l'honneur d'être , &c.

*A Paris , le 20. Août 1743.*





*A MADAME la Marquise d'A... en lui  
envoyant un Cadran Solaire , qu'elle devoit  
emporter dans une de ses Terres. Par M. G.  
d'Ancour.*

*Q*ue ton sort est digne d'envie ,

*Heureux Cadran qui va suivre Silvie !*

Que tes heures pour nous vont couler lentement !

Mais hâte-les pour elle , & que toujours contente

Au milieu des plaisirs d'une vie innocente ,

Une heure lui semble un moment !

Tu jouïras de sa chere présence ;

Dans cet agréable séjour ,

Ses beaux yeux , avec complaisance ,

Iront te chercher chaque jour ;

*Que ton sort est digne d'envie ,*

*Heureux Cadran qui va suivre Silvie !*

Quoi ! ne pourrois-tu pas causer quelque retard ,

Et reculer un peu l'heure de son départ ?

Puisse ce jour être si sombre ,

Qu'il rende inutile ton ombre !

Mais s'il te suffisoit de l'éclat de ses yeux ,

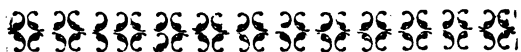
S'ils n'avoient que trop de lumière ,

S'ils n'étoient que trop radieux ,

Pour t'éclairer dans ta carrière ,

S'il

S'il faut enfin la voir partir ;  
 Songe aux rigueurs d'une cruelle absence ,  
 Et , s'il se peut , fais que ton ombre avance  
 Le jour heureux qu'elle doit revenir !



# *REFLEXIONS sur l'idée de l'Infini.*

**I**L est bien difficile de vaincre un préjugé ; c'est une préoccupation de l'esprit , qui se fait ou par l'erreur des sens , ou par les idées que l'on se forme d'une chose , ou enfin par l'exemple & la persécution de ceux que l'on fréquente. J'attaque aujourd'hui une de ces préoccupations ; je prétends démontrer que l'idée de l'Infini précède toute autre perception , & que l'on n'a d'idée d'un Fini que par rapport à celle de l'Infini.

Quand je pense à l'Infini , je considère l'Etre par lui-même , dans lequel j'apperçois toujours une ultérieure réalité ; que l'on ajoute nombre sur nombre , quantité sur quantité , parties sur parties ; je conçois qu'il est possible d'en accumuler de nouvelles ; voilà l'Infini. Le Fini , au contraire , ne me représente qu'une Etre déterminé , qui a des bornes , qu'une absence de la réalité ultérieure , en un mot , qu'une négation de l'Infini.

E v      Nous

Nous pouvons avoir une idée de la lumière, & ignorer ce que c'est que les ténèbres; cependant on ne peut connoître les ténèbres sans avoir une idée de la lumière, parce que les ténèbres sont l'absence du jour, & qu'on peut connoître le positif, sans avoir aucune connoissance du négatif; de même, l'esprit ne peut sçavoir ce que c'est qu'un Etre borné, qu'il ne soit auparavant instruit de la nature d'un Etre sans bornes; mais au contraire il peut connoître la réalité ultérieure, & ignorer en même-tems quelle est l'essence d'un Etre limité; cet Etre Fini n'étant que l'absence & la négation de la réalité.

D'où il suit, 1°. que l'idée de l'Infini est la plus réelle de toutes nos idées, puisqu'elle ne représente que la réalité. Le Fini, au contraire, est une espece de diminution de l'Etre en général.

2°. Qu'elle précède toutes les autres; en effet, nos idées se réduisent ou à celle des Etres Finis, ou à celle de l'Infini; la perception des Etres bornés dérive de la connoissance de l'Etre sans bornes, qui, par conséquent est la premiere de toutes.

3°. On peut considérer l'idée del'Infini, ou par rapport à son objet, ou par rapport à l'ame qu'elle modifie. Par rapport à l'objet, elle est Infinie, puisque son objet est

un

un Etre sans bornes. Si je regarde au contraire l'idée de l'Infini comme une modification de l'ame, elle est limitée de même que la substance qu'elle modifie. La perception du souverain Etre n'est donc Infinie que par rapport à l'objet qu'elle représente, l'effet ne pouvant être plus noble que la cause qui le produit.

4°. L'idée que nous avons de l'Infini est claire & distincte, car nous sçavons, 1°. que la nature de l'Infini consiste dans la réalité continuelle. 2°. Que l'Etre sans bornes renferme plus de perfections que tout Etre limité. 3°. Qu'il est de l'essence de cet Etre de ne devoir qu'à lui son existence. Enfin nous distinguons l'Infini de tout Etre qui ne l'est pas.

5°. L'idée de la réalité est la même que celle d'un Etre qui possède toutes les perfections, & c'est de lui seul que nous vient l'idée de l'Infini, puisqu'elle ne peut venir ni de nous, ni de nos Maîtres, ni des choses qui frappent nos sens, ces Etres étant privés de la souveraine perfection. Car il est sûr qu'ils ne peuvent nous donner une idée d'une souveraine perfection qu'ils n'ont pas, selon ce grand principe répandu dans la Philosophie : *Quidquid est perfectionis in re aliqua, id in primâ, totâque illius causâ, vel formaliter, vel eminenter contineri debet.* Ils ne

E vj l'ont

l'ont ni formellement, ni dans un degré éminent; en effet les Créatures n'auroient pas l'idée d'un seul Etre souverainement parfait, si elles avoient elles-mêmes toutes les perfections.

6°. Non-seulement la connoissance du négatif, dérive de celle du positif; mais dans un idiome pur, le négatif ne représente aucune idée : *Nibili nulla proprietas*. Ce seroit une qualité dans le néant, s'il pouvoit être conçu par lui-même. Si cela est, le Fini ne représente aucune idée, ce n'est que dans l'ulterieure réalité que l'on voit l'absence de l'Infini. Ainsi dans une étendue de deux pieds, j'apperçois la négation d'une étendue de trois pieds, parce qu'en comparant ces deux quantités, je sens que l'une surpasse l'autre d'un pied. J'avoüe cependant que l'esprit ne fait pas attention au positif, dont la connoissance est présupposée, mais cela provient ou de l'habitude, ou parce que les objets qui frappent nos sens, ne nous laissent pas le tems de la réflexion.

On m'objectera, sans doute, qu'il s'ensuivroit de-là que l'homme n'auroit aucune idée des Etres limités, puisque ces Etres sont le négatif de l'Etre sans bornes.

Pour que cela suivit du principe, il faudroit que le *Fini* & le *Néant*, fussent synonymes; ils ne le sont pas. Le Fini est, à la vérité,  
la



la négation de l'ultérieure étendue, & c'est en cela que l'on n'a aucune idée d'un Etre Fini que par rapport à la réalité continuelle. Les Etres bornés ont quelque réalité, & par conséquent ne sont négatifs que du terme *ultérieure*, & non de l'Infini.

Peut-être me dira-t-on que les idées des choses sensibles semblent précéder celles de l'Infini, puisque l'on pense aux choses sensibles avant que l'ame réfléchisse sur l'Etre sans bornes.

Il suit seulement de cette difficulté, que l'ame fait plus d'attention aux choses sensibles, qu'à l'idée de l'Infini. Elle pensera plus volontiers à ce qui tombe sous les sens. L'ame, émue par l'impression que font les objets extérieurs sur nos organes, suit son penchant naturel. Alors presque incapable de réflexion, elle ne pense pas à l'Infini, qui n'ayant point de corps, n'agit pas avec tant de vivacité sur notre imagination.

De-là, les choses sensibles qui peuvent tomber sous deux sens differens, nous frappent davantage. Si on entend un Musicien chanter proprement, on est saisi d'admiration; on goûte un plaisir secret, qui augmente, lorsqu'on connoît celui dont les cadences nous charmoient. La quantité qui se fait distinguer par le toucher & par la vûe, nous frappe plus, que l'éloignement de deux corps

corps que l'on ne peut déterminer que par la vûë. Cette distance cependant est une es-  
pece de quantité.

Quoique l'on connoisse l'Infini , on ne le connoît pas totalement , *totaliter*. Un Paysan qui a vû plusieurs fois un grand Seigneur , le distinguera dans la Cour la plus brillante , cependant il ne le connoît pas totalement , c'est-à-dire qu'il peut ignorer ses bonnes ou mauvaises qualités , les sentimens de son cœur , sa puissance , sa dignité , les honneurs qu'on lui rend , le nombre de ses amis , en un mot , tout ce qui a rapport à sa personne. De-même , nous avons une idée de l'Infini ; nous le distinguons de tout Etre borné , mais connoît-on ses differens attributs , l'immensité de sa grandeur , sa puissance absoluë , l'étenduë de sa justice , toutes ses perfections ? *O altitudo !* La Philosophe orgueilleux sort en vain de sa Sphère , pour tâcher de découvrir les secrets que la divine Providence a jugé à propos de lui cacher ; un voile épais lui en dérobe la connoissance.

**LACOSTE, le cadet.**

*A Dijon , le 12. Juin 1743.*

**EX.**

*EXPLICATION de l'Enigme Latine  
du premier Volume du Mercure  
de Juin 1743.*

**L**ECTEUR, je ne crois, ni ne pense,  
Qu'aucune femme en ait trouvé le mot,  
Car ce seroit demander trop,  
Que d'en exiger la Silence.

*Picardet.*

Les mots de l'Enigme & du Logogryphe  
du Mercure d'Août, sont *les Cheveux &  
Argument*. On trouve dans le Logogryphe  
*Argent, Mur, Rue, Nuë, Ane, Gare,  
Vent, Maur, Rave, Mure, Mante, Guet,  
Mare, Namur, Mer, Game, Targe, Rame,  
Auge, Marge, Augment, Eau, Mage,  
Marte, Amen, Gant, Ut, Rage, Arme,  
& Gâte.*

*E N I G M E.*

**J**E nais l'an mille trois cent,  
Et mon pere tout seul me donna la naissance;  
A l'exemple du Tout-Puissant,  
D'une terre choisie il forma ma substance.  
Femelle;

Femelle , il me falloit de l'éclat , du brillant ;  
 Mon pere, homme de goût, me fit autre que blonde;  
 Enchanté de son fruit, jaloux de tout le monde ,  
 Dès qu'il me vit formée , il me tint au Couvent ,  
 Y vécut avec moi fans craindre la censure ,

Mais bien-tôt lasse de mon sort ,  
 Qui n'offroit à mes yeux qu'un pere & sa tonsure ,  
 A ce Geolier je sçus donner la mort.

Du même coup , je crois , j'abattis quelques têtes ;  
 Quoiqu'il en soit , du Cloître je sortis.  
 Par mille traits mortels j'étendis mes conquêtes ;  
 La Pourpre, le Croissant, l'Aigle, les Fleurs-de-Lys,  
 Sous ma protection je mis toute la Terre.

Veux-tu , Lecteur , juger de mon pouvoir ?  
 Des effets surprenans peuvent te faire voir  
 Que j'égalé celui du Maître du Tonnerre.

*N.\* à V.\*\*.*



## LOGOGYPHE.

**J**E suis un Instrument ,  
 Dont le son est perçant ,  
 Fait à peu près comme une flûte.  
 Mon chef est au rebut en butte ,  
 Et ma queue est un dur métal ,  
 Aux Galériens fatal.

Essayons

Essayons une autre pratique.

Mes pieds font Note de Musique ;  
Tranchez un pied du tout , je suis , ami Lecteur ,  
Le Domaine que tient tout Vassal d'un Seigneur.

*Par M. Duchemin.*

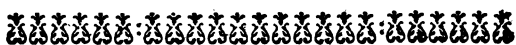
**A U T R E.**

**Q**uatre lettres ; un mot ; un animal connu ,  
D'un certain Peuple peu couru.  
Il est gras , il est maigre , & fort utile en France ,  
Surtout aux Financiers qui font toujours bombance.  
Voici ce que dans moi l'on trouve contenu ;  
Un Fleuve renommé , qui coule en Italie ;  
Un Métal que l'Avare aime plus que sa vie ;  
Un Instrument propre au Chasseur ,  
Et l'Effroi du Navigateur.  
Lecteur , ici je garde le silence ,  
Et n'exige de toi nulle reconnoissance.

*Drahciffal , de Xialrom.*



NOU-



## NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &amp;c.

**T**HE'ATRE CRITIQUE ESPAGNOL,  
&c. Discours sur les Guerres Philoso-  
phiques, Broch. in-12. *A Paris*, chés *Prault*  
pere, au Paradis, & *Clément*, à la Caille,  
Quai de Gêvres 1743.

Comme il y a eu quelque interruption dans la publication de ces Discours, dont on a également goûté le fond & la traduction, on en a attendu la suite avec impatience; M. d'Hermilly apprend là-dessus, dans un court Avertissement, que des engagements antérieurs à son entreprise, contractés avec le Public, & la nécessité de les remplir, l'ont forcé de l'interrompre pour quelque tems, mais qu'aujourd'hui, en état de satisfaire à tout, il reprend avec plaisir ce travail, qu'il continuera dans le même ordre, qui est marqué dans sa première Préface. Il se flatte au reste, & ce n'est point proprement se flatter, que les Discours qui composent le second Volume de l'Auteur Espagnol, plairont autant que ceux du premier. Que dis-je, s'écrie M. d'H. je ne doute point qu'ils n'aient un succès plus heureux, parce

parce que tout l'Ouvrage de ce célèbre Bénédictin , est semblable à un bel Edifice , dont les dehors préviennent en sa faveur ; mais dont les dedans sont travaillés , pratiqués & ornés avec tant d'art , de goût & de discernement , qu'on ne peut y entrer, sans être dans une admiration , qui augmente à chaque pas qu'on fait ; on jugera par les seize Discours précédens, & par ceux dont on va ajouter ici les Titres , si la comparaison est outrée.

*TITRES des Discours du second Tome du R. P. Feijoo.*

I. Guerres Philosophiques. II. Histoire Naturelle. III. Arts Devinatoires. IV. Prophéties supposées. V. Usage de la Magie. VI. Les Modes. VII. Vieillesse Morale du genre Humain. VIII. Science apparente & superficielle. IX. Antipathie entre les François & les Espagnols. X. Jours critiques. XI. Poids de l'Air. XII. La sphère du Feu. XIII. L'Antipéristase. XIV. Paradoxes Physiques. XV. Mappemonde intellectuelle , ou Parallèle des Nations.

*LETTRE APOLOGE'TIQUE de D. Martin Martinez, Docteur en Médecine.*

*R E' P O N S E à cette Lettre.*

*LA V E R I T E' Vengée.*

**E T A T des Archevêchés , Evêchés , Ab-  
beyes**

bayes & Prieurés de France , tant d'Hommes que de Filles , de nomination & collation Royale , dans lequel on trouve l'Histoire , la Chronologie , & la Topographie de chaque Bénéfice, & dix-huit Cartes Géographiques. Avec une Table générale , qui comprend aussi la Taxe en Cour de Rome , le revenu , le nom des Titulaires , & la date de leur Nomination. Troisième Edition , augmentée des Bénéfices dépendans des Abbayes de Marmouâtiens, de S. Claude , de l'Isle Barbe , de S. Victor de Marseille , de S. Julien de Tours & du Duché de Châteauroux. La Table générale de cet Etat se vend séparément. *A Paris* , chés Antoine Boudet , rue S. Jacques , vis-à-vis la rue des Mathurins , à la Fontaine d'Or , 1743.

MEMOIRES de l'Académie Royale de Chirurgie, 1. Vol. in-4°. de 778. pp. *A Paris* , chés Charles Osmont , Imprimeur de cette Académie, rue S. Jacques, à l'Olivier, 1743.

Cet Ouvrage , le plus important , le plus sçavant , le plus utile qui ait été composé en ce genre , est dédié au Roi , par une Epître de M. de la Peyronie , Premier Chirurgien & Médecin Consultant de Sa Majesté. Elle est suivie d'une Préface , qui , quoique d'une certaine étendue , n'ennuyera aucun Lecteur de bon goût , & curieux d'être



d'être pleinement instruit sur un sujet , qui intéresse tout le genre humain.

Ce Livre contient 28. Mémoires & observations extrêmement curieuses , sur différentes sortes de Maladies , traitées par des Chirurgiens de réputation. On trouve dans ces Mémoires , l'histoire de chaque maladie , le traitement de la maladie , & le succès de la cure , avec le nom du Chirurgien , & tout ce qu'on peut souhaiter d'autorités , pour constater la certitude des faits.

Environ vingt grandes Planches , gravées en taille douce par les meilleurs burins , représentent , ou les parties malades , ou les instrumens employés pour opérer leur guérison , souvent l'opération même , ou les divers corps , qui ont été extraits par le moyen de ces instrumens. Toutes ces figures , en enrichissant l'Ouvrage , jettent une grande clarté sur toutes les différentes matières qui y sont traitées , & elles seront en particulier d'une grande utilité à tous ceux qui voudront s'instruire à fond , & se perfectionner dans cette profession.

Ce premier Volume *in-4°*. qui sera sans doute suivi de plusieurs autres , a reçu du Public tout l'accueil qu'il méritoit , en sorte , que pour la commodité du même Public , on a été obligé d'en donner aussi , presque en même tems , une autre Edition en 3. Vol. *in-12*. U

Il est encore bon d'avertir ici , que l'Académie Royale de Chirurgie , étant informée que l'on se propose de contrefaire en Pays Etrangers, les M E' M O I R E S qu'elle vient de faire imprimer par Charles *Osmont*, son Imprimeur , a jugé à propos de désavouer toute Edition contrefaite , & de n'adopter que celle qui a été imprimée sous ses yeux , par le Sr. *Osmont* , qui n'a rien épargné pour la perfectionner , & qui sera tenu de signer tous les Exemplaires qu'il vendra. Ainsi *délibéré* dans la Séance de l'ACADE'MIE tenuë à Paris, le 23. Juillet 1743. *Signé*, MALAVAL Directeur , & HEVIN Secrétaire, pour M. QUESNAY , absent.

INTRODUCTION à la Géographie de *Mrs. Sanfon* , Géographes du Roi. Quatrième Edition ; revûë , corrigée & augmentée par M. ROBERT , Géographe ordinaire du Roi , 1. Vol. in-8°. de 476. pag. sans compter les Préfaces de l'Editeur & de l'Auteur , & la Table générale des Chapitres. *A Paris* , chés *Durand* , Libraire rue S. Jacques , à S. Landry & au Griffon , 1743.

C'est pour la quatrième fois qu'on imprime l'Introduction à la Géographie de MM. Sanfon , Géographes du Roi , & Géographes fameux , comme tout le monde sçait. Cette nouvelle Edition a un avantage considé-

fidérable sur les précédentes. Elle a été revûë & considérablement augmentée par M. ROBERT, Géographe du Roi, & d'une capacité reconnuë dans cette science. Il est le digne successeur de MM. Sanfon, possesseur de leurs fonds de Géographie & de tous leurs Manuscrits, ce qui n'est pas un petit trésor en ce genre.

Il enseigne dans cet Ouvrage, la méthode de représenter le Globe en Plan, selon les différentes projections. Il a considérablement augmenté le Traité de la Sphère, ajouté les principaux usages du Globe, & rendu facile la démonstration de la formation des Climats. Il a aussi donné une méthode courte & facile de calculer les Eclipses du Soleil & de la Lune, ce qui est d'une grande utilité, pour vérifier & fixer des points d'Histoire. Il est enfin certain, que par le moyen de ce Livre, on peut apprendre aisément la vraie science de la Géographie, laquelle ne consiste pas à se charger la mémoire d'un nombre infini de noms de Villes, &c. mais à sçavoir bien les principes. C'est sur ce fondement, que le sçavant Editeur a mis au Frontispice de son Livre un Passage de Platon, qui a beaucoup de rapport à son sujet. *Il faut, dit ce grand Philosophe, avoir la connoissance des noms, avant que de connoître les choses.*

A

A la fin du Livre, on trouve environ vingt Planches, contenant toutes les Figures, qui sont nécessaires pour une parfaite intelligence de la Géographie; ces Figures sont parfaitement bien gravées en taille douce.

TRAITE' DU SCORBUT, par M. *Brescou du Mouret*, Chirurgien - Juré de S. Côme, Membre de l'Académie Royale de Chirurgie, &c. unique Possesseur du secret spécifique de M. *du Mouret* son oncle, 1. Vol. in-12. de 82. pag. *A Paris*, chés Ch. J. B. *Delepine*, rue S. Jacques, à la Victoire & au Palmier.

Le fond de cet Ouvrage doit piquer la curiosité publique, & tout le monde doit prendre intérêt à un Remède spécifique, qui est capable de guérir l'une des plus formidables maladies, dont on puisse être attaqué. Ce spécifique, est l'*Anti-Scorbutique* de feu M. *du Mouret*. Il faut surtout lire la Préface, qui précède ce Traité, à la fin de laquelle sont imprimés deux Certificats, l'un de plusieurs Docteurs en Médecine de la Faculté de Paris, & l'autre, de plusieurs personnes distinguées, qui ont été guéries, ou leurs enfans, du Scorbout, par le Remède dont il est ici question.

LES FABLES d'Esopé gravées par *Sadeler*,  
avec

avec un Discours préliminaire & les sens moraux en distiques. Edition toute différente de la première, par M. *Aubouin*. A Paris, chés *Thiboust*, Imprimeur du Roi, Place de Cambrai, 1743.

OEUVRES MELE'ES, tant en Prose qu'en Vers, par M. de MONCRIF, de l'Académie Française, 1. Vol. in-12. de 380. pages. A Paris, chés Bernard Brunet, fils, Grand'Sale du Balais, à l'Envie, 1743.

A la tête de ce Recueil, est une de ces Préfaces dont on ne doit jamais omettre la lecture. Celle-ci est doublement instructive; l'Auteur y parle particulièrement de l'objet qu'on doit se proposer en écrivant, & il le fait avec autant de capacité pour le profit du Lecteur, que de modestie, par rapport à lui-même.

Le Livre commence par des REFLEXIONS sur quelques Ouvrages faussement appelés OUVRAGES D'IMAGINATION, tels que sont les Romans, qui ne sont fondés que sur le merveilleux & le surnaturel: des Voyages imaginaires, & enfin des Contes des Fées & des Enchanteurs. On conçoit de-là, que l'Auteur entend par imagination, ce qu'on appelle invention, génie, idées neuves, ou du moins rendues d'une manière originale. Nous ne le suivrons pas

F      dans

dans cette ſçavante Diſſertation ; nos bornes ne nous le permettant pas. Elle fut lûe & applaudie dans l'Assemblée publique de l'Académie Françoisé , le jour de S. Loüis 1741.

Par la raiſon que nous venons de dire , nous n'en ferons qu'indiquer les autres Pièces , qui compoſent ce Volume.

*Les Abderites* , Comédie en Vers , dédiée par une Epître à S. A. S. Mad. la Duchefſe Doüairière.

*Qu'on ne peut ni ne doit fixer une Langue* , Diſſertation.

*Les Ames Rivales* , Histoire fabuleuſe. *Lettre à Mde. de . . . ſur les Ames Rivales.*

*De l'Esprit critique* , Diſſertation.

LETTRE à M. *Aſtruc* , ſur quelques prétendus Secrets , qualiſiés de Spécifiques , &c.

*Poëſies diverſes* , parmi leſquelles il y a d'excellentes Pièces.

DISCOURS de l'Auteur , prononcé à l'Académie Françoisé , le jour de ſa réception , 29. Décembre 1733.

*Réponſe* du même , au Diſcours prononcé par M. l'Evêque de Bayeux , le jour de ſa réception , 16. Mai 1743.

*Sa Réponſe* aux Diſcours prononcés par MM. Bignon & de Maupertuis , le jour de leur réception , 27. Juin 1743.

*L'Em-*

*L'Empire de l'Amour* ; Ballet héroïque , lequel a été représenté avec beaucoup de succès, sur le Théâtre de l'Académie Royale de Musique.

## ACADEMIE DE DIJON.

L'Académie des Sciences de Dijon , distribua le jour de Saint Louis à *M. Fromageot* , Professeur en l'Université de la même Ville , le Prix de Morale, proposé pour l'année 1743. Il étoit question de décider : *Si la Loi naturelle pourroit porter la Société à sa perfection , sans le secours des Loix Politiques.*

Voici l'Extrait de sa Dissertation , imprimée ches l'Imprimeur de l'Académie , tel qu'il a été envoyé de cette Ville.

L'HOMME est fait pour la Société ; le vœu de la nature n'a pour objet que d'en conserver le lien. La société est donc de tous les Arts , le premier que l'homme ait à cultiver. Pour remplir un devoir si important , il faut connoître les Loix qui doivent lui servir de règles ; mais , où est - elle écrite cette règle universelle pour tous les tems , pour tous les Pays & pour toutes les conditions , applicable aux Sociétés particulières , comme à la Société générale , & qui puisse la porter à sa perfection ? Pour parvenir à une recherche aussi intéressante , il est nécessaire de refuter les conjectures hasardées d'une Philosophie libre & nouvelle, ennemie des principes d'une Société qui la gêne.

C'est , disent ces nouveaux Philosophes , l'intérêt qui est le grand principe de toute Société ; pourquoi donc ce Moteur , fait pour les unir , les divise - t'il

si subitement ? C'est que l'intérêt est un faux guide, sans règle, & sans durée, que pour l'instant qu'il est utile. Il ne peut donc être, ce lien constant & durable, qui unisse les hommes, quoiqu'en aient dit Epicure & Horace. D'autres Philosophes plus hardis, ont cru trouver dans les passions humaines ces principes féconds de la Société. L'ambition, disant-ils, a souvent tracé le chemin à la vertu ; d'un brigandage utile, se sont formés de grands Empires ; le luxe & la volupté ouvrent tous les jours de nouvelles routes à l'industrie. De tels principes pourroient porter à dire, que la licence la plus décriée, sera un bien pour la Société, si elle tourne à son profit.

C'est déshonorer la Société, que de lui présenter la règle qui la perfectionne, sous de si fausses couleurs. Les passions sont de quelque usage, il est vrai ; mais pour obéir, non pour dominer. Il faut donc convenir avec Homère, qu'il est une Minerve, présent du Ciel fait à l'homme, pour réprimer ces ennemis domestiques, & les réduire à ce commerce innocent qui embellit la Société, loin de la détruire.

A de si nobles effets, qui peut méconnoître le mérite de la Loi naturelle, pour rendre la société parfaite, supérieure à l'homme & faite pour lui ? elle est seule en état de lui commander & de l'instruire.

Quelle est donc la Loi, qui a un caractère & des fonctions si augustes ? Est-ce la Loi naturelle, cette Loi primitive, que Dieu lui-même a écrite au fond nos cœurs, pour mettre d'abord toute Société en commerce avec lui ? mais cette Loi est-elle assez parfaite pour embrasser tous les tems & tous les différens Etats de la Société ? car si elle a besoin du secours étranger des Loix politiques, pour venir à l'appui de ses Leçons, il s'ensuivroit que cette Loi,

l'Ou-



L'Ouvrage de Dieu , seroit imparfaite ; & dans ce cas , où trouver des Législateurs plus sages , pour donner à l'homme des réglemens plus surs & plus invariables ? Qui des deux Loix politique , ou naturelle , aura donc le privilège de perfectionner la Société ? sera-ce l'une sans l'autre , ou le concours des deux ?

Comme un Tout , dit l'Auteur , est parfait dans la nature , où brillent les proportions & l'unité ; une Société est parfaite dans le monde moral , où régner l'ordre & la justice ; sans ce double lien , toute Société n'est qu'une association passagère. Sur ce principe , de quelle autre source que de la Loi naturelle , peuvent découler ces deux biens ? C'est le sentiment de Saint Augustin , de Lactance , de S. Thomas ; tout s'accordent à nous indiquer cette Loi souveraine , comme la règle infaillible des mœurs.

Ces témoins seroient peut-être suspects à des gens , pour qui cette Loi de nature n'est qu'une chimère philosophique. Consultons Cicéron ; nourri comme eux dans les doutes & les problèmes Académiques , il tient le même langage , que les Peres ont tenu depuis. La Loi naturelle , dit-il , est la Loi par excellence , qui porte au bien , & détourne du mal ; dès lors il demeure pour constant , que si la Loi naturelle n'est que le double lien de la Société , elle doit suffire pour porter la Société à cette perfection demandée , parce que , dit Cicéron , le désordre ne peut venir qu'en blessant cette justice , le lien de toute Société ; car , quoiqu'il soit vrai , dit-il , encore que les Loix écrites ne tendent qu'à conserver la Société & l'union des Citoyens entr'eux , c'est à cette Loi divine , qu'appartient plus qu'à aucune autre , le privilège éminent de perfectionner cette Société , puisque c'est par elle que le Citoyen rem-

plira toujours ses devoirs , dans la seule vûe du bien public. On ne peut douter , que la Loi naturelle ne soit ce fond divin , dont est sorti le Droit universel , ou Droit des gens. C'est dans ce fond , que le pere de famille prend ces vertus œconomiques pour le gouvernement de sa famille ; c'est de cette source que sortent l'obéissance & la fidélité de ceux qui la composent , puisqu'aucune Loi écrite ou politique , n'en a donné les premières Leçons.

C'est cette même Loi , qui a formé les Républiques & les Etats , sans le concours d'aucunes Loix subsidiaires , dont le nom même a été ignoré long-tems chés des Peuples entiers ; car avant cette variété accablante de Loix sans nombre , dont le poids nous fatigue aujourd'hui , dit Tacite , les premiers mortels , plus sages que nous , vivoient sans Loix menaçantes , parce que la vertu de leur tems couloit de source. N'est-ce pas cette Loi naturelle , qui a fait subsister si long-tems le premier Gouvernement de Rome ? Il n'y avoit point encore de Loi portée contre l'adultère. Qui avoit donc appris à *Lucrece* le prix de la vertu conjugale ?

Qui a dit à Cicéron & à Pericles , qu'un coup d'œil est souvent redoutable à la pudeur , & qu'il faut porter l'abstinence jusques-là ? De qui les *Zoroastres* , les *Numa* , les *Confucius* , avoient-ils emprunté cette sagesse si vantée pour le Gouvernement des Peuples ? Nulle Loi humaine , écrite & connue avant *Minos* & *Thésée* , en supposant même pour réels ces Législateurs & leurs Loix. Mais il est certain , comme nous l'apprend S. Paul , qu'il y a eu des Peuples , qui vivant sur ce riche fond de la nature & sans Loix , n'ont pas laissé de faire le bien , parce qu'ils avoient l'idée d'une Justice souveraine. Il est donc vrai que la Loi naturelle seule , a le privilège de régler les mœurs en tous Pays , & de porter à leur

leur perfection les Sociétés de toute espèce , parce que le cœur en est le siège , dit S. Augustin ; cette Loi , fille de la sagesse & du vrai , ne dépend ni de la coutume , ni des préjugés , ni des mœurs , tandis que la Loi purement politique , fruit de l'opinion & du tems , les ménage & les consulte. Loi impuissante & stérile , qui ne peut tout au plus donner qu'un Magistrat , un Citoyen , un Soldat à la République ; mais non pas par elle-même un homme de bien ; & c'est peu de chose , dit Sénèque , qu'un homme qui n'a que cette probité extérieure , qui est tout ce que la Loi politique exige de lui. Les règles de la Société vont bien au-delà de celles du Droit civil ; la pitié , la bonne-foi , l'humanité , la justice demandent bien des choses , que les Loix politiques n'exigent point ; & quoique ce Marchand , dont parle Cicéron , qui aborda à Rhodes dans un tems de famine , avec un Vaisseau chargé de bled , pût , sans blesser les Loix politiques , dissimuler qu'il étoit suivi de plusieurs autres , afin de mieux débiter ses grains , la Loi naturelle lui défendoit cette récence.

Mais en donnant à cette Loi une si grande prérogative , n'est-il point à craindre qu'on ne fasse éclipser le ministère des Loix politiques ? Pour prévenir ce reproche , l'Auteur répond , qu'il ne faut pas juger de la Loi naturelle & de ses moyens , par le succès & par les obstacles.

A considérer son étendue & sa force ; suffit-elle par elle-même sans secours & sans leçons étrangères , pour rendre la Société parfaite ? C'est une vérité démontrée par les faits & par le mérite invariable de cette Loi ; mais remplit-elle toujours efficacement son objet & sa fin ? le tems , les dispositions du genre humain en décident encore , & non la perpétuité du succès , dont les Loix politiques

F iiii peu-

Peuvent encore moins se flatter. La corruption des mœurs ayant affoibli l'empire de la Loi originelle , il fallut en retracer les principes dans le cœur de l'injuste , & le contenir par le frein des Loix pénales. Dieu, le Législateur par excellence , qui donna la première Loi écrite, la dicta à Moïse dans l'appareil menaçant du tonnerre & des éclairs , pour retracer aux hommes des obligations qu'ils avoient oubliées ; mais les Loix humaines , qui sont venues au secours de la Loi naturelle , lui sont étrangères ; elles sont moins un supplément , qu'un ministre qui lui a été donné pour l'exercice d'un pouvoir , que l'ignorance rend souvent inutile ; mais cette Loi ne perd rien de ses droits.

Les Loix politiques n'ont pas le même avantage , & ne portent que trop souvent avec elles le principe qui les affoiblit , & tous les changemens qu'on est obligé d'y faire , sont des preuves de leur foiblesse. Tout , dit Cicéron , n'est pas toujours dans les Loix , & si cela arrive , ce n'est plus à l'homme précisément qu'elles appartiennent ; c'est alors la Loi naturelle rendue à elle-même , à titre d'explication. Qui peut , en effet , avoir mis à la tête des Loix Romaines : *Divos adjuvando caste* ? Qui a suggéré les Loix somptuaires ? Si ce n'est la Loi naturelle expliquée , cependant ce volume de Loix , composé sur les principes de la Loi naturelle , se sent encore , dit Cicéron , de la foiblesse du Législateur. Ces Loix ne sont que des ombres & des figures de la Loi primitive. Quel doit donc être le prix d'un original , dont l'ébauche , quoique imparfaite , finit tant de controverses ? Il faut donc conclure avec Cicéron , que c'est à cette Loi seule , à ce droit primitif & souverain , qu'est dû le privilège de perfectionner la Société.

L'Acad

L'Académie des Sciences de Dijon , annonce à tous les Sçavans, que le Dimanche 22. Août 1744. elle distribuëra le *Prix de Médecine*, consistant en une *Médaille d'or*, de la valeur de trente pistoles , à celui qui aura traité de la manière la plus solide , la Question suivante :

*Déterminer la cause de la fièvre.*

Il sera libre d'écrire en Latin ou en François , observant que la lecture de chaque Dissertation , n'excede pas trois quarts d'heure ; on n'en recevra aucune , passé le premier Avril prochain , & le port sera affranchi , sans quoi on ne les retirera pas du Bureau : il faut les adresser à *M. Petit, Secrétaire de l'Académie*, rue du Vieux Marché , à Dijon. Ceux qui se seront fait connoître avant la distribution du Prix , en seront exclus. Il faudra mettre une devise à la fin de chaque Ouvrage , & sur une feuille séparée , & cachetée , la même devise , & sous le cachet son nom , ses qualités & sa demeure. Ceux qui voudront un Récepissé du Secrétaire , le feront expédier sous un autre nom que le leur ; & dans le cas , où l'un de ceux , qui auroient usé de cette précaution , viendroit à mériter le Prix , il chargera du Récepissé , & d'une procuration simple une personne domicilié à Dijon.

L'Académie a vû avec chagrin plusieurs Dissertations mises au rebut , parce que les Auteurs ne se sont pas conformés à ce qu'elle exige d'eux , & qui est d'usage dans toutes les Académies.



## SÉANCE de l'Académie de la Rochelle.

Extrait d'une Lettre écrite à M. D. L. R.

le 29. Juin 1743.

Serez-vous content de nous, M. voici un Séance mêlée de Physique, de Belles-Lettres & de Poësie; nous vous donnons au moins le plaisir de la diversité Cette Séance, tenuë le 15. Mai dernier, commença par la lecture, que fit M. Gastumeau, d'un Mémoire sur les Eaux de la Rochelle, composé par M. Richard, Directeur, alors absent. Le Mémoire a deux parties; la première contient *les raisons qui peuvent faire regarder l'Eau comme la plus utile boisson, & quelquefois comme le plus excellent Remède*; la seconde est employée à *détruire le préjugé trop répandu contre les Eaux de cette Ville.*

Quoique les principes établis dans la première partie soient recherchés avec beaucoup de soin, & mis dans un grand jour, je ne vous parlerai cependant ici que de la seconde, qui regarde plus particulièrement l'utilité de nos Concitoyens; je ne craindrai pas même d'être un peu long sur ce sujet, parce que je trouverai rarement une occasion plus favorable de prouver l'estime qui est due aux travaux de nos Physiciens.

Après avoir montré par des raisons décisives, que l'Eau de pluye doit servir de pièce de comparaison pour juger de la bonté des Eaux de Fontaines, M. Richard continuë en ces termes. » Cette bonté, dit-il, » consiste principalement dans la transparence, la » fluidité & l'insipidité; les yeux sont juges de la » première de ces qualités; le pèse-liqueurs de la se- » conde, & le goût de la troisième, moyens qui sont » à portée de tout le monde, mais dont la certitude » n'est cependant pas telle qu'on ne s'y trompe » quelquefois; d'où vient la nécessité d'analyser l'Eau » pour

» pour la bien connoître & de la travailler par des  
» Opérations Chimiques. C'est de ces Opérations &  
» des Expériences que j'ai faites sur les Eaux de  
» nos Fontaines, dont j'ai à vous rendre compte.

» Il n'y a point d'Eau, quelque pure qu'elle soit,  
» qui ne se trouve plus ou moins chargée de corps  
» étrangers; l'Eau de pluie, elle-même, m'a don-  
» né, après l'évaporation, un sel insipide & nitreux  
» dont elle s'est chargée en passant par l'air.

» L'insipidité ou la qualité nitreuse de ce sel, est  
» reconnuë par le mélange que j'en ai fait séparé-  
» ment avec l'esprit & l'huile de Vitriol, qui n'a don-  
» né ni ébullition ni effervescence.

» Après m'être assuré de la nature des sels que  
» l'Eau de pluie contient, il convenoit de connoi-  
» tre sa fluidité, qui constituë essentiellement la  
» bonne qualité de l'Eau, & qui n'est autre chose  
» que la ténuité ou la divisibilité de ses parties in-  
» trinsèques. Je me suis servi pour cela de l'Hydro-  
» metre; c'est à l'aide de cet Instrument qu'on juge,  
» non pas de la pesanteur intrinsèque de l'Eau, com-  
» me bien des gens se l'imaginent, mais de sa divisi-  
» bilité. Les Expériences suivantes ne laissent aucun  
» doute sur ce fait.

» Un volume quelconque d'Eau pluviale, dans son  
» état naturel, donne 20. degrés d'immersion à  
» mon Hydrometre; chauffée à y souffrir le doigt,  
» 25. degrés; bouillante, elle en a donné 40. reve-  
» nue à son état naturel, 20. degrés; exposée au  
» froid violent du mois de Janvier 1742. la mê-  
» me Eau s'est gelée, & l'Hydrometre, qui s'est  
» trouvé pris dans la glace, n'a plus donné que 10.  
» degrés d'immersion, d'où il résulte que la lége-  
» reté de l'Eau dépend de l'agitation & du mouve-  
» ment de ses parties intrinsèques. De-là vient l'ex-  
» trême facilité que nous trouvons à digérer l'Eau

» tiède ou chaude ; le feu a commencé l'opération  
 » que doit faire l'estomac ; le feu a rendu l'Eau fluide,  
 » de, divisible ; avec quelle abondance n'en boit-on  
 » pas ? pareille quantité d'Eau froide seroit un supplice.

» A ces Expériences sur la légèreté , ou pour  
 » mieux dire , sur la divisibilité de l'Eau , j'ai joint  
 » celles qu'on pouvoit faire pour s'assurer de sa pureté.  
 » La teinture de Tournesol a donné un bleu pur dans l'Eau de pluie , un violet pourpré dans  
 » une Eau de puits , qui m'avoit paru mauvaise au  
 » goût ; enfin je me suis servi de l'Expérience si  
 » commune du Savon , qui se dissout , se mêle , s'incorpore  
 » si facilement avec l'Eau de pluie , au lieu qu'il se refuse  
 » aux mêmes effets dans l'Eau saumache ou chargée de sels d'une nature acide.

» C'est donc par comparaison avec ces effets , qu'il m'a paru  
 » que je devois juger des Eaux dont nous faisons usage en  
 » cette Ville ; mais avant que d'en venir à l'analyse même de  
 » ces Eaux , j'ai cru devoir examiner la nature & la disposition  
 » des terres , où elles sont ramassées , pour former les sources  
 » qui les distribuent.

La description que va faire M. Richard , est si intéressante  
 » pour la Rochelle , que je ferois scrupule de la passer sous  
 » silence.

» Je vois , dit-il , au Nord de la Ville , s'élever un double  
 » Côteau en portion de cercle , dont le centre est l'extrémité  
 » du Bourg de la Fond ; c'est dans ce demi cul-de-lampe  
 » que se trouvent des sources abondantes , renfermées dans  
 » plusieurs Bassins revêtus. L'Eau en est claire & transparente  
 » comme le cristal ; si on la pèse pour en connoître la  
 » divisibilité , l'Hydrometre donnera précisément la même  
 » immersion de 20. degrés , qui se trouve à l'Eau de pluie ;  
 » si on distille ou si on évapore l'Eau



20 L'Eau de ces Bassins , elle donnera pour résidu un  
 20 sel que je connois pour être *alkali* à l'ébullition &  
 20 à l'effervescence qui résulte du mélange de ce Sel  
 20 avec l'huile de Vitriol.

20 On doit être encore moins étonné de la bonté  
 20 & de la pureté de ces Eaux , lorsqu'on examine la  
 20 disposition & la nature des terres qui nous les fil-  
 20 trent jusques aux sources. Je vois le terrain s'éle-  
 20 ver en amphitéâtre & par une pente douce depuis  
 20 la partie du N.N.O. jusques dans l'Est N.E. je sçais  
 20 que ces terres sont sans aucuns Minéraux, qu'elles  
 20 sont franches, distribuées en plusieurs lits alterna-  
 20 tifs de terre & de pierre , & conséquemment pro-  
 20 pres à servir de couloirs aux Eaux pluviales. Une  
 20 Expérience suivie m'apprend d'ailleurs que les en-  
 20 droits bas , circonvoisins de nos Bassins , & qui en  
 20 sont les premiers réservoirs, comme la Maison  
 20 *Duré* , *Fief Potart* , & le *Lignon* , ont des Eaux  
 20 admirables & à portée de la main.

20 Assurés comme nous le sommes de la pureté &  
 20 de la légèreté de nos Eaux Sourciales, ce n'est  
 20 donc plus qu'à des causes accidentelles & étran-  
 20 gères , qu'il faut attribuer le mauvais goût où la  
 20 pesanteur que nous leur trouvons quelquefois.  
 20 Telle a été la découverte que l'on fit l'année der-  
 20 nière du mauvais état d'un des Bassins de regard à  
 20 *la Fond* , dans lequel les Eaux étrangères & cir-  
 20 convoisines admises, corrompoient les Eaux Sour-  
 20 ciales , &c.

20 A ces accidens imprévus & inopinés , se joint  
 20 l'effet qu'a produit & que produira toujours une  
 20 longue sécheresse , telle que nous l'avons éprou-  
 20 vée cette même année. Les pores de la terre & les  
 20 canaux de filtration étant ouverts & desséchés ,  
 20 les premières Eaux pluviales tombent avec abon-  
 20 dance , & passant avec rapidité , elles entraînent  
 20 avec

» avec elles beaucoup de parties terreuses & de li-  
 » mon, & parvenant ainsi jusques aux Bassins, elles  
 » donnent à l'Eau le goût désagréable & la péfan-  
 » teur que nous lui trouvons, &c.

» Et ne pensez pas, M. que ce que j'ai avancé sur la  
 » cause de l'altération des Eaux, soit de pur raison-  
 » nement ou de vaine spéculation; je me suis assuré  
 » du fait par l'évaporation, dans le tems où les Eaux  
 » ont paru généralement mauvaises, & j'en ai tiré  
 » alors une quantité considérable de parties terreuses.  
 » Les mêmes Expériences ont servi à me désabuser  
 » d'un préjugé qui paroît assés généralement répan-  
 » du dans cette Ville; bien des gens croient que  
 » l'Eau de nos Fontaines est saumache; celle des  
 » *Petits-bancs*, dit-on, croît & décroît avec le flux  
 » & le reflux de la Mer. J'ai apporté toute mon atten-  
 » tion à vérifier le fait; j'ai pris le tems du gros  
 » d'Eau, j'ai fait exactement marquer le niveau de  
 » l'Eau de la Fontaine à basse Mer, & il a toujours  
 » été le même. Le préjugé se trouve par-là évidem-  
 » ment détruit.

» L'Eau de la Fontaine des *Petits-bancs* est-elle  
 » donc pure & aussi bonne que celles des premiers  
 » Bassins? non, sans doute, je l'ai moi-même  
 » trouvée mauvaise aux mois d'Octobre & de No-  
 » vembre derniers. Lorsque j'étois occupé à en cher-  
 » cher la cause, j'appris que dans le Bassin de *Re-*  
 » *gard*, qui étoit ci-devant dans la maison de M. de  
 » Varaise, Conseiller au Présidial, & qui se trouve  
 » aujourd'hui dans les fondemens de la nouvelle  
 » Cathédrale, il y avoit une source étrangere.

» Pour m'en assurer, je fis aussi-tôt boucher le  
 » canal qui amène l'Eau du Bassin supérieur du côté  
 » de la Place Royale. On épuisa le Bassin exacte-  
 » ment, & bien-tôt on eut de l'Eau nouvelle, bien  
 » constatée étrangere, puisque, comme je l'ai dit,  
 » le

» le canal supérieur étoit exactement bouché.

» Cette Eau s'est trouvée désagréable à boire &  
 » d'un mauvais goût ; on n'a pas manqué de dire  
 » qu'elle étoit salée , parce que la Mer avoit extra-  
 » ordinairement monté vers ce même-tems. L'ana-  
 » lyse que j'ai faite de cette Eau , en me désabusant  
 » de l'opinion vulgaire , m'a fait connoître la véri-  
 » table qualité.

Ici M. Richard détaille les Expériences qu'il a fai-  
 tes sur les Eaux étrangères introduites dans ce Bas-  
 sin, & recherche les causes qui peuvent les y amener.  
 Comme on a depuis apporté les remèdes nécessaires,  
 il seroit inutile de le suivre dans le détail de ses  
 Opérations , quelque curieuses qu'elles soient.

» Mais n'est-il donc point de Fontaines , pour-  
 » suit M. Richard, dont la Mer n'ait altéré les Eaux ?  
 » j'en connois deux où cet effet est sensiblement ar-  
 » rivé ; la première est particulière & située à la  
 » Ville-Neuve , dans un Jardin ; la seconde est celle  
 » de *Navane*, vis-à-vis le Convent des P. Récollets.

» Le Journal du Siège de la Rochelle , par Mer-  
 » vaul , en 1628. fait mention de la première Fon-  
 » taine ; les assiégeans , dit cet Auteur , firent tous  
 » leurs efforts pour en intercepter les Eaux , mais  
 » s'étant aperçus que les assiégés n'en recevoient au-  
 » cune incommodité , à cause des puits qu'ils avoient  
 » en quantité , ils cessèrent leurs travaux. L'intro-  
 » duction de la Mer dans les fossés de la Ville , ont  
 » depuis rendu l'Eau de cette Fontaine aussi salée  
 » que la Mer même.

» Quant à la Fontaine de *Navane* , il est certain  
 » qu'avant les travaux faits au Canal de *Maubec* ,  
 » la Mer refluoit aux grosses marées dans cette  
 » Fontaine , par le même souterrain qui servoit de  
 » dégorgeoir. Aujourd'hui que l'issue de ce souter-  
 » rain est bouchée par le mur de revêtement du Ca-  
 » nal ,

„ nal, on pourroit craindre encore que les Eaux  
 „ pluviales qui transpirent par les terres dans toute  
 „ la longueur du Canal, se ramassant dans ce cul-  
 „ de-sac, ne s'y corrompissent & ne gagnassent le ni-  
 „ veau de l'Eau de cette Fontaine, si le zèle des  
 „ Magistrats Municipaux n'y avoit pourvû par la  
 „ précaution & par les travaux convenables.

Il résulte du Mémoire de M. Richard, que dans  
 l'état où sont actuellement les choses, état au-  
 quel il a lui-même si fort contribué, il n'y a au-  
 cune saline dans les Eaux des Fontaines publiques  
 de la Rochelle.

A la suite de cette Dissertation, M. Arcere, de  
 l'Oratoire, lut une Ode de sa composition, sur les  
 consolations du Chrétien dans l'adversité. Vous la  
 trouverez, sans doute, digne de la Couronne que  
 lui a décerné cette année l'Académie Royale de  
 Pau.

Le R. P. Senamaud, Jésuite, nouvellement Asso-  
 cié à l'Académie, lut pour tribut de son association,  
 un Discours sur le naturel dans les Ouvrages d'es-  
 prit. Les efforts sur une matière aussi délicate, sont  
 toujours louables, aussi le P. Senamaud ne se pro-  
 pose-t'il qu'un essai, & se contente-t'il d'indiquer  
 ce qui pourroit remplir un Ouvrage si important &  
 si difficile. Ce Discours est divisé en deux parties.  
 Dans la première il fait voir les avantages du natu-  
 rel; dans la seconde, il recherche les causes qui le  
 rendent si rare dans les Ecrits.

Je vous avertis que ce sera toujours le P. Sena-  
 maud qui parlera ici, & que je ne me permettrai que  
 quelques légères réflexions; voici comment il com-  
 mence sa première partie.

• Le propre du naturel est de donner des graces  
 „ & de l'amenité au sujet que l'on traite; il n'en est  
 „ point de si aride qu'il ne rende gracieux, de si com-  
 „ mun

» mun qu'il ne rende intéressant, de si grand dont il  
 » ne relève le prix.

» L'amour propre qui ne veut pas devoir à autrui  
 » les lumières qui l'éclairent, y trouve de quoi se sa-  
 » tisfaire, on est flatté de retrouver dans son propre  
 » fond ces mêmes pensées, mais ornées, arrangées,  
 » développées. . . . Il semble que l'Auteur que nous  
 » lisons n'a fait que nous prévenir; il nous donne  
 » du sentiment, de l'imagination, de l'amour même  
 » & de l'émulation pour les Lettres, car l'espéran-  
 » ce de trouver dans son propre génie ces graces  
 » naïves, anime le plus indolent à s'effayer sur un  
 » modèle dont la beauté flatte, & dont l'art, capa-  
 » ble de rebuter, se cache si bien, qu'on n'y apper-  
 » çoit que la Nature même. Ce sont des beautés  
 » modestes & par-là plus touchantes; elles ne doi-  
 » vent pas leur éclat à un brillant emprunté, ou à  
 » la bizarrerie d'un goût sujet aux variations de la  
 » mode. C'est la Nature, dont le goût est fixe, qui en  
 » a réglé les traits; elles ne craignent pas d'être  
 » vûes de près, &c.

» Un Ouvrage tracé sur ce modèle, a un droit  
 » acquis à l'immortalité; en effet l'instinct, la raison,  
 » la perfection, tout nous rappelle au naturel.... Si  
 » l'Italie aime les pointes & les faillies, l'Espagne  
 » le majestueux & peut-être le bouffi & l'enflé;  
 » l'Angleterre, le profond & si on pouvoit le dire,  
 » quelquefois le *forcé*; la France se déclare pour le  
 » naturel. . . . Dans l'utile commerce des Belles-  
 » Lettres, chaque Nation a droit de profiter des  
 » richesses de ses voisins. Si l'on vient puiser chés  
 » nous ce goût avoué de la Nature, qui retranche  
 » les excès, & donne aux pensées de l'ordre & de  
 » la clarté, on nous rend en échange de vraies  
 » beautés, que nous employons avec cette sagesse &  
 » ce discernement, qui fait le caractère des Auteurs  
 » François.

Ne

Ne pourroit-on point rabattre ici quelque chose des louanges que donne le Pere Senamaud aux Ecrivains François ? Bien des gens sensés prétendent que principalement dans le nombre de nos Auteurs modernes, il y en a plus qui fardent la Nature, qu'il n'y en a qui l'imitent exactement.

» Le naturel, poursuit le P. Senamaud, loin d'ex-  
 » clure les beautés, y ajoute un coloris qui en re-  
 » lève toutes les graces ; c'est lui qui donne au  
 » sublime le caractère de la vraye grandeur . . . . Il  
 » n'est borné d'ailleurs à aucun genre d'écrire ;  
 » il les embrasse tous, & le grand & le médiocre lui  
 » sont également subordonnés. C'est lui qui fait  
 » parler Achilles & Mitridate avec dignité, qui pré-  
 » te à Dave le ton & le langage du Peuple, & qui  
 » donne à Titire le secret de peindre les charmes de  
 » la campagne & le doux repos de la vie champê-  
 » tre . . . . On l'admire dans les beaux endroits  
 » d'Homere, de Virgile, de Corneille, de Racine ;  
 » on l'aime dans les traits naïfs de Marot, &c.

Le P. Senamaud place ici une définition du naturel. » C'est, dit-il, une expression animée de la  
 » Nature ; c'est la fleur de la raison ; c'est le bon  
 » sens orné ; en un mot, c'est le langage que par-  
 » lent les beaux Esprits, les Esprits vrais.

Pour rendre plus sensible l'idée du naturel, l'Orateur l'expose sous l'image d'un Parterre, disposé & cultivé avec goût. » L'Art y entre, dit-il, mais  
 » il s'y cache, pour en donner tout l'honneur à la  
 » Nature. Ce sont des Eaux qu'elle y conduit & que  
 » l'Art fait serpenter dans des sillons ménagés, ou  
 » s'élever en cascades . . . Les Fleurs les plus com-  
 » munes y produisent un Spectacle nouveau ; leurs  
 » différentes couleurs assorties & mêlées, en-  
 » trent en symétrie, & forment des nuances qui  
 » charment les yeux. La Nature semble s'admirer  
 » de

» de se voir si belle de ses propres beautés; tout y est  
» naturel, mais tout y annonce les attentions &  
» l'habileté du Maître . . . Par ses soins assidus le  
» terrain inculte s'embellit; les inégalités se changent  
» en Terrasses; le sol pierreux devient une grotte  
» échappée, où la mousse & la rocaille imitent  
» dans un désordre étudié, les jeux de la Nature.

Après avoir parcouru les divers genres d'Ouvrages, où le sentiment doit dominer, le P. Senamaud conclut sa première Partie par cette réflexion. » Ce-  
» lui, dit-il, qui excelle dans un genre, peut ne pas  
» primer dans un autre; la Nature ne donne pas  
» tous les talens à la fois, mais dans quelque genre  
» qu'un Ecrivain s'exerce, s'il ne cesse jamais d'être  
» naturel, rien ne sortira de sa plume, qui ne soit  
» digne d'être lû; il n'aura pas peut-être les gran-  
» des beautés, mais on ne lui reprochera aucun de  
» ces défauts, capables de rebuter un Lecteur, né  
» avec du goût & du sentiment, &c.

Dans la seconde Partie, destinée à l'examen des causes qui rendent le naturel si rare, le P. Senamaud paroît d'abord surpris, avec raison, que plusieurs siècles aient semblé l'ignorer, & qu'après l'avoir trouvé avec tant de peines, on l'ait abandonné si rapidement. » Est-ce, poursuit-il, qu'on a  
» pu cesser de l'estimer, ou la nature enfin auroit-  
» elle cessé de parler? Non, mais tous ne l'écoutent  
» pas, & la plupart des Ecrivains ont cherché hors  
» d'elle des beautés fardées, qui ont fasciné leurs  
» yeux. Que l'Auteur qui veut briller, ou plutôt  
» qui cherche à éblouir, connoît peu ses intérêts! il  
» s'écarte au loin pour trouver des fleurs étrangé-  
» res, que la Nature désavoue, tandis qu'il néglige  
» d'employer celles qu'il a sous sa main . . . Pour-  
» quoi tant de travail pour faire mal? avec moins  
» de peine on auroit fait beaucoup mieux, &c.

» 

» Ce défaut de naturel a d'autres sources ; ce n'est  
 » pas toujours affectation , quelquefois c'est incapa-  
 » cité de se mettre au ton de la Nature. Il y a des  
 » voix naturellement discordantes , il y a de même  
 » des génies qui naissent guindés & obscurs ; ne les  
 » blâmez pas ; ils ne peuvent mieux faire ; exhortez-  
 » les seulement à ne plus écrire , &c.

» On peut donner le même conseil à ceux dont  
 » l'éducation a perverti les dons de la Nature ; né-  
 » souvent avec un génie heureux pour les Belles-  
 » Lettres, ils se gâtent par la lecture d'Ouvrages sans  
 » goût ; ils ambitionnent follement la gloire de les  
 » égaler , & Copistes trop fidèles d'aussi mauvais  
 » modèles , ils se croient d'autant plus proches  
 » de la perfection , qu'ils s'éloignent d'avantage  
 » de la Nature , &c.

» D'autres , formés sur de meilleurs modèles ,  
 » pourroient relever avec goût tout ce qui s'écarte  
 » du naturel ; leur Critique est sûre , & ils jugent  
 » bien des Ouvrages d'autrui , mais ils ont pour eux-  
 » mêmes une indulgence pernicieuse ; la paresse ,  
 » ce vice lent & tranquille , qui ruine insensiblement  
 » toutes les vertus , les empêche de mettre le soin  
 » nécessaire aux Ouvrages qu'ils donnent au Public.  
 » Ces naïves beautés qu'ils savent sentir , se trou-  
 » vent rarement sous la plume ; il faut les attendre ;  
 » il faut les chercher , enfin il faut du tems & du tra-  
 » vail pour donner aux pensées & aux expressions ,  
 » ce tour noble , hardi & naturel , qui caractérise les  
 » Ecrits des Maîtres de l'Art.

Avant que de finir son Discours, le Pere Senamaud  
 donne quelques préceptes pour arriver à ce na-  
 turel dont il vient de faire l'éloge. » Que la pen-  
 » sée, dit-il , soit toujours si claire , qu'on ne soit  
 » jamais occupé à en chercher le sens ; qu'elle entre  
 » dans l'esprit sans effort , comme la lumière dans  
 » les



les yeux ; qu'elle soit essentiellement vraie , &  
 qu'en la considérant dans toutes ses faces & dans  
 tous les points de vûë , elle ne perde rien de son  
 caractère de vérité , &c. Que l'Ecrivain fasse  
 choix des termes les plus expressifs ; qu'il employe  
 les images les plus propres à faire impression , &  
 qu'il les place de maniere , qu'elles se prêtent mu-  
 tuellement plus d'éclat & de force , &c.

Telles sont les loix qu'il faut suivre pour écrire  
 naturelle ment , mais il n'appartient qu'au génie de  
 produire le naturel , l'Art ne peut que le perfection-  
 ner , &c.

La Séance fut terminée par une Ode , que M. Fé-  
 de Boisragon , Gentilhomme d'Angoulême , avoit  
 envoyée pour le Prix de son Association ; elle est  
 tirée du fameux Cantique de Moyse sur le Passage  
 de la Mer Rouge. C'est le premier coup d'essai du  
 jeune Poëte. Vous jugerez par-là , Monsieur , ce  
 que l'Académie de la Rochelle , & même tout le Pu-  
 blic ont droit d'attendre de lui dans la suite.

## O D E

*Tirée du Cantique de Moyse sur le Passage  
 de la Mer Rouge.*

**B**enissions le Seigneur dans nos chants de victoire ;  
 De son Trône sur nous il a jetté les yeux ;  
 Benissions mille fois un Dieu , qui met sa gloire  
 A nous sauver du fer d'un Peuple furieux.  
 Déjà l'Egyptien , animé par l'envie ,  
     Se flattoit qu'à sa haine impie  
     Il alloit nous sacrifier ;  
 Mais Dieu parle : à sa voix soumise , obéissante ;  
 La Mer ensevelit sous l'Onde frémissante  
     Le Combattant & le Courfier.

## 2040 MERCURE DE FRANCE.

Il est le Tout-Puissant, le Dieu fort, l'invincible ;  
Nous avons vû par lui l'ennemi confondu ;  
Il s'est armé pour nous de son glaive invisible ;  
Son poids s'est fait sentir au Soldat éperdu.  
Tel qu'un Rocher brisé, dans sa chute rapide ,  
Soudain de l'Element liquide  
Perce l'horrible immensité ;  
Tel Pharaon , grand Dieu, devenu ta victime ,  
Dans l'éternelle nuit de l'effrayant abyme  
Est pour jamais précipité.



A ce coup éclatant ta gloire intéressée  
A plongé dans le deuil la superbe Memphis  
Tu devois ; pour venger ta grandeur offensée ,  
Ce juste châtiment à ses coupables fils.  
Ainsi que dans la Plaine , allumé par la foudre ,  
Le feu , vengeur réduit en poudre  
L'espoir du triste Laboureur ;  
Ainsi de sa puissance & d'orgueil enivrée ,  
L'aveugle Nation vient d'être dévorée  
Par le souffle de sa fureur.



A nous ouvrir leur sein les Ondes empressées  
Sembloient nous découvrir le centre des Enfers ;  
De flots accumulés deux montagnes glacées  
Elevoient leur sommet jusqu'au plus haut des airs ;  
Enfin , dit l'ennemi , j'assouvirai ma haine ;  
Avec eux pour briser leur chaîne ,

Envain

En vain leur Dieu veut-il s'unir ;  
Où , leur sang malgré lui va rougir mon épée ,  
Et son mortel tranchant de leur race extirpée  
Détruira jusqu'au souvenir.



Il nous suit à travers ces Montagnes humides ;  
L'abîme retentit de ses cris furieux ,  
Mais les flots indignés , redevenus liquides ,  
Engloutissent le Chef, les Soldats & leurs Dieux.  
Un seul mot de ta bouche a tout fait disparaître ,  
O toi , qui peux parler en maître  
Aux Elémens épouventés !  
Grand Dieu, qu'elle est ta gloire & ta magnificence !  
Qu'Israël , en tremblant , s'abaisse en ta présence  
Au souvenir de tes bontés !



Les Géants sont tombés sous ta main vengeresse ,  
Au moment que pour nous elle a séché les Mers ;  
Abandonnerois-tu ton Peuple à sa foiblesse ,  
Après avoir brisé ses Tyrans & ses fers ?  
Non non, Seigneur; les feux, les éclairs, les tempêtes  
A nous défendre toujours prêts ,  
Vont dissiper nos ennemis ,  
Et ta force , rendant leur effort inutile ,  
Nous conduira bien-tôt dans la terre fertile  
Que ton amour nous a promis.



Quels

## 2042 MERCURE DE FRANCE.

Quels objets je découvre aux traits de ta lumière ?  
Où suis-je ? dans son sang le Philistin noyé ,  
Pour prix de sa fureur a mordu la poussière ,  
Sous tes carreaux brulants justement foudroyé,  
Pour ses cruels enfans à son tour allarmée ,

J'apperçois la fière Idumée ,  
Pâlis au seul nom des Hébreux.

Moab & Chanaan sont frappés par la crainte ,  
Et dans leurs cœurs impurs ils ressentent l'atteinte  
Du désespoir le plus affreux.



Que tardes-tu ? sur eux fais tomber l'épouvante ;  
Imprime sur leur front la pâleur de la mort ;  
Lassé des attentats d'une race insolente ,  
Egale à ses forfaits les horreurs de son sort.  
Dans ces jours, où conduits sur tes sacrés vestiges ;

Nous verrons par mille prodiges  
Ton bras se signaler pour nous ,  
Puisse de notre sang tous ces Peuples avides  
Se déchirant le sein de leurs mains parricides ,  
Prévenir ton juste courroux !



Que font-ils devant toi , qu'une vaine fumée ?  
Quels succès ont suivi leurs complots criminels ?  
Oui , tu sçauras , grand Dieu, malgré la Terre ar-  
mée ,  
Accomplir dans le tems tes décrets éternels.

Tu

Tu nous établiras dans ta demeure sainte,  
 Tu donneras à son enceinte  
 Une immuable fermeté.

Là, Jacob, s'unissant aux Cantiques des Anges,  
 De son Libérateur chantera les louanges,  
 Au-delà de l'Eternité.

L'Académie des Jeux Floraux propose pour le  
 Sujet du Prix d'Eloquence, qu'elle doit distribuer  
 dans son Assemblée publique du 3. Mai 1744. *La*  
*Subordination est le plus ferme appui des Etats.*

---

**CATALOGUE** *abregé des Ouvrages de*  
*Mrs. les Peintres, Sculpteurs & Graveurs*  
*de l'Académie Royale de Peinture, anjour-*  
*d'hui vivans, exposés dans le Salon du Lou-*  
*vre, le 5. du mois d'Août dernier, jusques*  
*& compris le Dimanche premier Septembre.*

ON ne prétend donner ici ni rang, ni préfe-  
 rence entre les Auteurs, dans l'arrangement  
 des articles des Tableaux dont on va parler, &  
 comme on a fait distribuer à la Porte du Louvre un  
 petit Livre, imprimé chés Collombat, contenant  
 la description & les dimensions de chaque Tableau,  
 auquel on peut avoir recours, on a crû pouvoir se  
 dispenser de les mettre tous.

## PEINTRES.

DE M. COYPEL, ancien Professeur, Ecuyer,  
 Premier Peintre de M. le Duc d'Orléans. I. Un  
 G Ta-

Tableau à l'huile, d'environ 4. pieds de haut sur 3. de large, représentant J. C. naissant, adoré par les Anges. L'idée de ce morceau, qui a plu à tout le monde, a été conçue sur l'expression noble & majestueuse du Motet du Sieur de Mondonville, *Venite adoremus* : c'est ainsi que tous les Arts se prêtent la main. 2. Autre, presque carré, de 4. pieds, représentant J. C. au berceau. 3. Un Tableau au Pastel, représentant une Fuie en Egypte ; la tête de la Vierge est de la plus grande beauté. 4. Autre au Pastel, représentant la Folie, qui s'amuse à parer la décrépitude, avec les ajustemens de la plus brillante jeunesse. 5. Tableau représentant l'Amour indigné, qui s'envole & abandonne Psiché. Ce Morceau est d'une force de coloris étonnante pour du Pastel. 6. Un petit Paisage aussi au Pastel. Le Public éclairé rend toujours justice aux Ouvrages de M. Coypel, qui voit couronner par de nouveaux succès la réputation qu'il s'est acquise par ses talens pour le dessein & pour la finesse des expressions.

DE M. DE TOURNIERE, Ancien Professeur. 1. Un grand Portrait en pied, représentant le Duc de Brissac, Chevalier des Ordres du Roi. 2. Autre, qui représente en buste Madame du Metz. 3. Autre, représentant une Dame dans le Bain. 4. Un petit Portrait en pied, qui représente M. de Montluçon, Fermier Général, en habit de Capitoul. Ce Professeur, accoutumé depuis long-tems aux Eloges du Public, ne néglige rien pour en mériter la continuation.

DE M. GALLOCHE, Professeur, 1. Tableau de 4. pieds & demi, sur 3. & demi ; c'est le Triomphe d'Amphitrite. 2. Deux Esquisses, dont l'une est celle du même Tableau, & l'autre d'un morceau commencé, qui doit faire pendant à celui-ci. Il représente le récit que Télémaque fait de ses Avantures

res à Calipso. Ces Tableaux ont le mérite , que M. Galloche sçait donner à ses Ouvrages.

DE M. RESTOUT , Professeur. Un grand Tableau de 25. pied de large , sur 13. & demi de haut , qui représente la Dédicace du Temple de Salomon , dans le moment que le Seigneur y marqua sa présence , par une nuée dont il le remplit. On lit dans le petit Livret , dont on a déjà parlé , *que cet événement miraculeux frappa les Prêtres, au point de les empêcher d'achever les fonctions de leur Ministère ; la reconnoissance , la crainte , l'étonnement & l'admiration , se font sentir dans les Hébreux , à la vûe du feu du Ciel , qui descend sur l'Autel des Holocaustes , & qui en consume les Victimes. Pour Salomon , il ne paroît occupé que de la grandeur & des miséricordes du Dieu d'Israël.* Ce fameux Tableau , qui a fait un des principaux Objets du Salon , est bien digne des grands talens de l'habile Professeur , qui l'a composé , & du digne Elève & neveu de l'illustre JEAN JOUVENET.

DE M. DUMONT , le Romain , Professeur. 1. Tableau représentant un Repos de Diane de 3. pieds & demi de haut sur 4. de large. 2. Autre , suite du même sujet de forme ovale , tous deux pour le Cabinet du Roi , à Choisy. \* 3. Autre , qui représente un Païsage , avec des figures , du Cabinet de M. l'Empereur.

DE M. BOUCHER , Professeur. 1. Un Tableau ovale , représentant la Naissance de Vénus. 2. Son pendant de même forme. Vénus à sa Toilette , sortant du Bain. 3. Un Tableau chantourné de 6. pieds de large sur pareille hauteur , représentant la Muse Ctio , qui préside à l'Histoire & à l'éloge des grands

\* La destination de ces Tableaux nous dispense d'en faire l'éloge.

Gij hom-

hommes : elle est assise , écrivant sur un grand Livre , supporté par les aîles du Temps , regardant les Bustes & Médaillons des Héros placés au Temple de Mémoire. 4. Autre de même forme , faisant pendant , représentant Melpomène tenant d'une main un Poignard , & de l'autre , des Sceptres & des Couronnes , qui sont les attributs de la Muse , qui préside à la Tragédie. 5. Tableau , représentant un Paysage où paroît un Moulin à eau , & une femme qui donne à manger à des Poules. 6. Son pendant représentant une Vieille Tour , & sur le devant des Blanchisseuses. 7. Autre petit Paysage de forme chantournée , représentant un vieux colombier & un espèce de Pont ruiné , sur lequel est une femme & un enfant , qui regarde un Pêcheur. Ce Peintre aimable dans son dessein , dans son coloris & dans ses compositions naturelles & naïves , est toujours sûr des applaudissemens du Public , dans tous les Ouvrages qu'il lui présente.

DE M. NATOIRE , Adjoint à Professeur. 1. Tableau en largeur , représentant un Repos de Diane. 2. Autre de même grandeur , qui représente Bacchus & Ariane. 3. Autre qui représente Apollon & les Muses sur le Parnasse. 4. Vénus qui se promène sur les Ondes , & Neptune qui vient la recevoir. 5. Autre petit Tableau au Pastel , représentant une tête de fantaisie.

Les quatre premiers Tableaux ont été faits pour le Roi , & doivent être placés au Château de Marly : c'est le plus grand éloge qu'on en puisse faire.

DE M. JEAURAT , Professeur. Un Tableau en hauteur ceintre , qui représente une Annonciation. Ce Tableau a été honoré des suffrages de beaucoup de Connoisseurs.

DE M. OUDRY , Adjoint à Professeur. Sept Tableaux du Cabinet de M. le Premier. 1. Un de 2. pieds



pieds, presque quarré, représentant des Matelots qui débarquent leur pêche, peint à Dieppe 2. Un de même grandeur, représentant une espèce de Tour, des Vaches sur le devant, une Femme vüe par le dos, qui tient un chien qui abboyé après un Ane. 3. Autre de même grandeur, qui représente un homme tenant un cheval; un Chien qui paroît abboyer; deux Vaches & une Femme, conduisant un Cheval chargé d'un Veau. 4. Le fond de ce Tableau est une ruine de Bâtiment, & sur le devant, des Vaches, des Moutons, un Cheval paissant, & un Berger qui caresse son Chien. 5. Paysage, dont le fond est une Forêt, dans laquelle on voit un Cerf; sur le devant paroît un relais de deux Chevaux. 6. Autre, représentant une jeune Fille, qui conduit une Vache, une Chèvre & des Moutons; à côté des Chiens à l'attache sous une Baraque dans une basse-cour. 7. Autre, qui représente un petit Garçon sur un Ane, conduisant des Vaches, des Moutons & des Chevres; un vieux Château dans le fond. 8. Autre Tableau de 3. pieds, représentant un Faisan attaché par la patte, un Lapereau & une Perdrix, appartenant à M. Dupuis, Jardinier du Roi. 9. Un grand Tableau de 10. pieds en quarré, placé sur le buffet de la Salle à manger du Château de Choisy, lequel représente une Fontaine vüe par l'angle, des pampres qui s'étendent dessus, & dans le milieu du bas, un sanglier & un chevreuil: d'un côté, un Barbet qui surprend un Héron dans des roseaux: à l'autre bout deux Chiens couchans, un Faisan & un Lièvre attaché, & dans le coin, des Paniers de chasse avec quelque Gibier. 10. Autre grand Tableau, représentant des Paniers de chasse renversés, une Terrine d'argent sur un tapis de Turquie & un fond d'Architecture: ce Tableau est du Cabinet de l'Auteur. 11. Un bas relief de bronze

sur un fond de lapis , représentant Silène , barboüillé de Mures par la Nimphe Eglé , imité d'après celui qui appartient au Roi , du Cabinet de l'Auteur.

12. Un portrait de Chien couchant, fait pour le Roi, & posé dans la Salle à manger du Château de Choisy. 13. Autre portrait de Chien couchant , aussi fait pour le Roi, & posé dans la même Salle. 14. Tableau représentant un Tigre de la Ménagerie du Roi , peint pour S. M. Outre les grands talens , que tout le monde connoît à M. Oudry , il a encore celui d'attirer les suffrages les plus brillans en sa faveur.

DE M. CHARDIN. 1. Tableau représentant le Portrait de Mad. le Noir, tenant une Brochure. 2. Petit Tableau, qui représente des Enfans qui s'amusaient au Jeu de l'Oye. 3. Autre, faisant pendant , où sont aussi des Enfans faisant des tours de carte. Les Tableaux de M. Chardin sont toujours fort recherchés. Ils plaisent généralement à tous ceux qui ont des yeux & quelques sentimens , par cette imitation naïve & vraie de la nature ; il a l'art d'animer la toile.

M. LE CHEVALIER SERVANDONE. Neuf Tableaux, dessus de Porte désignés sous le même N<sup>o</sup>. représentant plusieurs sujets d'Architecture & Bâtimens Antiques , Paisages & diverses vûes , lesquels ont été faits en huit jours , à l'occasion de la Fête que M. le Cardinal d'Auvergne donna dans son Hôtel , lors du Mariage de la Princesse de Bouillon, aujourd'hui Duchesse de Montbazou. Le Chevalier Servandoni met toujours heureusement en pratique les sçavantes leçons qu'il a puisées dans l'école de son Maître, J. P. Panini , Illustre Peintre Romain.

DE M. TOCQUE. 1. Portrait en grand , représentant M. Mirey, Secrétaire du Roi, peint en Chasseur , tenant son fusil. 2. Portrait de M. Poüan , appuyé sur le dos d'un fauteuil. 3. Autre en Buste , représentant

présentant Mad. de \*\*\*. 4. Autre Portrait représentant M. de \*\*\* , en robe de chambre. 5. Une tête qui représente le Portrait de M. le Moine le pere , Sculpteur ordinaire du Roi & Professeur à l'Académie de Peinture & Sculpture. On voit toujours dans les Portraits de M. Tocqué , qui sont en grand nombre , beaucoup d'intelligence & de variété.

DE M. AVED. 1. Tableau en hauteur de 7. pieds & demi sur 5. & demi de large, représentant Mad. la Marquise de Sainte Maure , en Sultane ; le Spectateur éclairé , a remarqué avec beaucoup de satisfaction , l'ordonnance , le dessein & l'effet de ce premier Tableau. 2. Le Portrait de M. le Marquis de Mirabau dans son Cabinet , appuyé sur le Polibe de M. Follard. Ce second Portrait ne cède en rien au premier. 3. Celui de Mad. la Traversé, appuyée sur une table. Ce Portrait a flatté le Public par la fraîcheur du coloris & les graces de la figure. 4. Celui de M. l'Abbé Gedouin, Abbé de Beaugenci, de l'Académie Française. Ce quatrième Portrait ne dément point les autres. Le Public continué de rendre aux talens supérieurs de M. Aved , toute la justice qui leur est dûe , & paroît de jour en jour plus embarrassé sur la préférence entre ses concurrens & lui.

DE M. LUNDBERG. Deux Portraits au Pastel de M. & Mad. Boucher , que le Public a honoré de beaucoup d'éloges.

DE M. PIERRE. 1. Tableau de 5. pieds de haut sur 4. de large , représentant S. Jean - Baptiste , qui baptise les Juifs dans le Desert. 2. Autre plus petit , représentant l'Innocence. 3. Autre de même grandeur , représentant *Ganimède*. 4. Autre de 4. pieds sur 5. de large , représentant une Bergere avec des Moutons , & une Vache dans un fond de Paisage. 5. Autre, représentant l'Esquisse d'une Nativité. 6. Autre , Bambochade , représentant un Voyage. 7. Au-

tre plus petite Bambochade , qui représente des Païsans. 8. Une Tête au Pastel , d'après nature. Le Public paroît fort content des talens de ce jeune Peintre, Parisien, & de ses Ouvrages. Il est nouvellement arrivé d'Italie , & reçu depuis peu à l'Académie Royale de Peinture & Sculpture : état qu'il a préféré à tous les établissemens les plus honorables , que ses parens étoient en état de lui procurer ; ainsi on peut dire , que c'est uniquement l'amour des Beaux Arts qui lui a mis le pinceau à la main.

DE M. DE LA TOUR. 1. Un Portrait au Pastel , représentant le Duc de Villars , Gouverneur de Provence , Chevalier de la Toison d'or. 2. Autre Portrait de Mlle. de \* \* \*. 3. Autre , représentant M. Parosiel , Peintre de l'Académie , d'une vérité frappante. M. de la Tour devient si fort au-dessus de tous les Eloges qu'on lui donne , que nous craindrions de les affoiblir & de ne pas donner une juste idée du mérite de ses Ouvrages , si nous entreprenions de le louer ici.

DE M. FRONTIER. 1. Un Tableau de 9. pieds de haut sur 6. & demi de large, représentant Moïse qui élève le Serpent d'airain, destiné pour l'Eglise de Ste. Croix de Lyon. 2. Une Académie peinte d'après nature , représentant un homme en méditation. 3. Autre de même grandeur , aussi d'après nature , représentant un homme endormi. 4. Autre petit Tableau d'après nature , représentant trois Colonnes d'un Temple de Rome , situées dans le Lieu appelé *Campo Vaccino*. Ces Tableaux font honneur à la réputation naissante de M. Frontier.

## SCULPTEURS.

DE M. ADAM l'aîné , Adjoint à Professeur. 1. Un Groupe en modèle de terre cuite , représentant Pigmalion , célèbre Statuaire de l'Antiquité , qui achève la statue d'une jeune Fille , à laquelle il donna,

donna , par son art , tant de graces , animé , par la  
 présence de l'Amour , qu'il en devint passionément  
 amoureux. Il la pars de fleurs , de joyaux & de dra-  
 perie. Vénus donne la vie à cette Figure , & Pigma-  
 lion l'épousa. Ce Groupe est sur un pied d'estal oc-  
 togone , orné d'un cartel & de panneaux. 2. Une  
 figure de Femme assise , représentant la Vérité qui  
 se découvre elle-même ; elle est sur un pied d'estal  
 taillé dans le roc , sur lequel elle est assise , ayant un  
 pied sur le Globe de la Terre : le pied d'estal paroît  
 encore informe à quelques égards. L'Architecture  
 est taillée à divers endroits du rocher. 3. Une figure  
 de femme debout , qui représente la Verve Poétique ,  
 s'empressant à mettre par écrit le fruit de son enthousiasme.  
 Elle est couronnée de laurier , ayant des aîles  
 à la tête , pour montrer la vivacité de son imagination.  
 Elle est entourée de feuilles de vignes , ce qui  
 désigne l'ivresse dont elle est transportée. Elle est  
 placée sur le sommet du Parnasse , d'où coule l'Hyp-  
 pocrène , environnée de laurier & de lierre. On voit  
 à ses pieds un Livre de Musique , quelques Instru-  
 mens & une Trompette. 4. Autre figure en pied ,  
 qui représente la Vertu , couronnée de laurier. Elle  
 a un pied sur le Globe de la Terre. Elle paroît s'oc-  
 cuper à combattre quelque vice , lequel est désigné  
 par un Serpent , auquel elle perce la tête avec une  
 épée qu'elle tient d'une main , & de l'autre elle  
 montre une branche de chêne , qui fait voir que la  
 Vertu surmonte le vice , comme le chêne surmon-  
 te les rigueurs de l'hiver. Deux de ces modèles  
 doivent être exécutés en marbre , & les deux autres  
 en pierre de Tonnerre , le tout de grandeur natu-  
 relle. On pourroit hardiment donner les plus grands  
 éloges aux Ouvrages de M. Adam , sans crainte d'être  
 démenti par le Public , ni par les Connoisseurs  
 les plus difficiles & les plus délicats.

G v M.

DE M. LE MOINE, le fils, Adjoint à Professeur. Sujet du Tombeau, qui doit être exécuté à la mémoire de S. E. M. le Cardinal de Fleury. Le tems qui a détruit son Eminence, le fait revivre par les soins du Roi; le Cardinal est représenté à genoux. Le tems lève le voile qui cachoit l'Inscription, & y montre les attentions de S. M. pour ce Ministre. La Fidélité personnifiée & admirablement caractérisée sous la figure d'une belle Femme, s'attendrit sur le sort du Cardinal. Des Génies soutiennent ses Armes. Les figures doivent être en marbre blanc, excepté celle du Tems, dont la couleur du bronze convient mieux au caractère de la vieillesse. Nous avons déjà eu occasion de parler avec éloge de ce jeune & illustre Artiste, qui est déjà célèbre par de très-grands Ouvrages heureusement terminés. Il est actuellement à Bordeaux, pour y faire poser la Statue Equestre du Roi en bronze de 14. pieds de hauteur, à mesurer depuis le pied du cheval, jusqu'au sommet de la tête du Roi. Monument célèbre, qui a fait l'admiration de tout le monde à Paris, & qui a attiré un très-grand concours à l'Atelier de M. le Moine, au Fauxbourg S. Honoré.

DE M. COUSTOU, le fils, Adjoint à Professeur. 1. Deux Têtes d'après nature. 2. Un Projet d'Autel, représentant l'Apothéose de S. Ignace. Ce jeune Artiste porte un nom célèbre dans les beaux Arts, & le Public reconnoit dans ses Ouvrages, qu'il est digne de le porter. Il est fils & Elève de M. Coustou, actuellement Directeur de l'Académie.

DE M. DE LA DATTE. Description du Mausolée, projeté pour la mémoire de M. le Cardinal de Fleury.

Ce Prélat est le premier objet qui s'offre à la vûe : on l'a représenté à genoux, dans l'attitude & portant tous les traits d'un homme pénétré de la miséricorde.

ricorde de Dieu. Il paroît invoquer cet Etre suprême , dans un Livre de Prières , qu'un Ange tient ouvert devant lui , tandis qu'un autre Ange témoigne , par la vive douleur de son attitude , la perte que l'on vient de faire dans ce Ministre.

A la droite du Tombeau , est une Figure qui réunit , en elle seule , plusieurs attributs , tous relatifs à l'attachement inviolable du Ministre pour le Roi , & à la confiance intime , dont le Monarque l'a honoré jusqu'au dernier instant.

L'activité , le zèle & la fidélité du Ministre , sont représentés par le Chien , qui accompagne la Figure dont on vient de parler , symbole de toutes les Vertus que l'on a voulu dépeindre , & que par cette raison , l'on a crû devoir préférer à tout autre , dans un Monument qui pourroit passer à des siècles , moins éclairés que le nôtre. Le Cachet que la même Figure tient à la main , est l'emblème du secret impenétrable , qui a fait tant d'honneur au Ministère de M. le Cardinal de Fleury ; par la Clef que l'on y a joint , on croit avoir assez bien exprimé la confiance du Monarque , & le bon usage que le Ministre en a toujours fait. La Figure à laquelle on a joint ces emblèmes , par les regards vifs & touchants qu'elle jette sur le Ministre , paroît vouloir le suivre des yeux , jusques dans la nuit du Tombeau.

La Figure que l'on a placée à la gauche du Tombeau , est d'un caractère différent : le Miroir qu'elle tient à sa main , & le faisceau de flèches sur lequel elle est appuyée , désignent d'une manière frappante la Prudence unie à la Force. La dignité que l'on a tâché de répandre sur toute cette Figure , annonce assez le caractère de sagesse & de fermeté que l'on a voulu représenter dans ce Prélat. Cette Figure paroît pénétrée jusqu'à la tristesse , mais non jusqu'au découragement.

La Foi, représentée par un Calice , appliqué sur un bouclier , & au-dessus duquel s'élève la Sainte Hostie , objet de notre amour & de notre foi , se trouve placée de manière qu'elle sert de couronnement à toutes les vertus purement humaines , que le Prélat eut dédaignées , si les chrétiennes ne les eussent point accompagnées; un Ange tient suspendue sur la tête de son Eminence une Couronne , qui est le symbole de la récompense , que le Seigneur accorde à ses vertus. Enfin les Armes du Prélat sont appliquées au corps du Tombeau; mais d'une manière qui répond à la modestie de celui , qui n'a voulu d'autre gloire en faisant bien, que celle même d'avoir bien fait. Au pied du Tombeau est un bas relief, qui représente la réunion de la Lorraine à la Couronne de France.

DE M. BOUCHARDON. *Projet de Mausolée pour feu M. le Cardinal de Fleury, fait par ordre de M. le Contrôleur Général.* On y voit d'abord , comme l'objet principal , S. E. à genoux sur un Prie-Dieu. Au-dessus de son Tombeau , derrière lui & sur le même plan , est le Génie de la France qui , sous la figure d'un enfant éploré , tient trois Couronnes , que S. E. semble lui avoir remises , pour ne plus s'occuper que des grandeurs éternelles. La première de ces Couronnes , qui est le laurier , exprime son zèle pour la gloire du Roi & de l'Etat. La seconde , qui est de chêne , & que les Anciens nommoient *Couronne Civique* , est le symbole de son amour pour la Patrie , & de son attention à ménager les peuples. La troisième enfin d'Olivier , attribut ordinaire de la paix , annonce quel étoit le terme heureux où tendoient toutes ses vûes.

Au pied du Tombeau sont deux Lions , dont l'un écrase l'Hydre vaincue , tandis que l'autre tient le masque qu'il a arraché à l'Erreur , & le flambeau de



de la Discorde prêt à s'éteindre. Deux Consoles qui supportent le Tombeau, laissent entr'elles un champ où l'on a placé l'emblème de l'Eternité, exprimée à l'antique, par un serpent qui se mordant la queue, forme un ce cle ou rond parfait, au milieu duquel un sable ailé, inarque par opposition, le nombre & la rapidité des jours que nous passons sur la terre.

Plus bas, & sur une plate-forme, formée par une double plinthe qui décrit un avant-corps, sont deux Figures de Vertus affligées, qui s'appuyent sur le Globe de la Terre, où l'on distingue, surtout, l'Europe, comme la Partie du monde, où la réputation de S. E. s'est le plus répandue, parce qu'elle a été plus particulièrement l'objet de ses travaux. Une de ces vertus, caractérisée par le Gouvernail qu'elle tient à la main, par le Miroir & le Serpent qui sont à ses pieds, marque l'équité, la prévoyance & la sagesse, qui accompagnoient son administration. L'autre, qui représente la Religion, est reconnoissable à son voile & à sa Croix, de même qu'au rouleau, où volume antique sur lequel son bras droit est posé, & à la flamme ardente qu'elle élève & dirige vers le Ciel.

On a mis au haut de la contretable, qui sert de fond à ce Mausolée, le cartouche des Armes de S. E. orné d'une simple guirlande de cypres, pour répondre par cette simplicité à son extrême modestie dans tout ce qui le regardoit personnellement. On lit en note dans le petit Livre imprimé, auquel nous nous conformons uniquement pour ce qui regarde ces Modèles, la Note qu'on va lire.

*Le Globe de la Terre est un symbole particulièrement affecté au Gouvernement. Les Modernes d'accord en cela avec les Anciens, l'ont employé dans toutes les occasions où il a fallu représenter cette vertu. On en pourroit citer une infinité d'exemples.*

DE

DE M. ADAM, le cadet. Description du Mausolée de S. E. M. le Cardinal de Eleury , fait par ordre de M. le Contrôleur Général.

Son Eminence est représentée à genoux sur son Tombeau ; derrière lui s'élève une Pyramide , symbole de sa gloire , accompagnée de deux Casloiettes fumantes , qui répandent de tous côtés la bonne odeur de ses vertus ; vers le haut de la Pyramide , le Génie de la France s'efforce de retenir le Temps qui s'abaisse , dont le Sable rompu & embrasé , annonce la fin des jours de S. E.

L'équité & le secret, désignés par une seule Figure debout , à côté du Tombeau , s'étrayent de le voir s'approcher ; le chien , qui est au bas de cette Figure , représente l'attachement inviolable de S. E. à la personne de S. M. & l'Urne renversée sous ses pieds , d'où se répand quantité de monnoye , fait connoître son parfait désintéressement. La Paix assise vis-à-vis, tenant une branche d'olivier , est consternée de la perte qu'elle fait. Les rares talens & les soins continuels que le Cardinal a apportés à l'éducation de S. M. sont marqués par le Livre & le Caducée , & son Ecuillon de l'autre côté soutient cette Figure. Auprès d'elle est un Enfant , qui mettant une de ses mains sur sa poitrine , & étendant l'autre dans celle de la Paix , exprime la bonne-foi , qui étoit l'âme de toutes les actions de cet Illustre Ministre. L'Architecture extérieure , est couronnée par une Urne funébre , ornée de guirlandes de cyprès.

Le même M. Adam a aussi exposé un bas relief en bronze , pour être placé sur un des Autels de la Chapelle de Versailles , représentant le Martyre de Sainte Victoire , sous l'Empereur Déce , l'an 253. Cette Vierge Chrétienne n'ayant refusé d'encenser les Idoles , reçoit un coup d'épée dont elle tombe , en repous-

repoussant constamment le Grand Pontife Julien , qui la presse avec fureur d'adorer Jupiter ; & l'Exécuteur qui l'a traînée à l'Autel , la délie pour l'abandonner sur la place. Personne n'accusera ce Cadet de dégénérer & de ne pas soutenir la réputation , que ceux qui portent son nom , se sont si justement acquise dans l'art de la sculpture ; ce bas-relief a été extrêmement goûté par les Connoisseurs.

DE M. ERANCIN. 1. Une Statuë en pied , de terre cuite , représentant la Vierge. 2. Un dessus de Porte aussi en terre cuite , représentant un Groupe d'Enfants. 3. Autre dessus de Porte , aussi en terre cuite , composé de deux Figures , & d'un Trophée d'Armes.

## GRAVEURS.

DE M. DU CHANGE , Conseiller de l'Académie. Un sujet gravé d'après M. Jouvenet , représentant la Résurrection du Fils de la veuve de Naïm , dédié à l'Académie Royale de Peinture & Sculpture. Cette Estampe fait un très-grand plaisir , & ne se ressent nullement du grand âge de son Auteur.

DE M. TARDIEU , le pere , Académicien. Trois morceaux gravés , qui font la continuation de l'Histoire de Constantin , d'après Rubens , du Cabinet de M. le Duc d'Orléans. 1. Le double Mariage de Constantius Chlorus , pere de Constantin & de Maximien Galere César. 2. La Ville de Rome , qui reçoit la Couronne de l'Empire des mains de la Victoire , à l'entrée de Constantin. 3. Entrevûë de Constantin & de Crispe , son fils , à Bizance. Nous avons déjà eu occasion de dire que Rubens , entre les plus célèbres Peintres de son tems , avoit été un des plus heureux , en ce qu'il avoit trouvé des Graveurs habiles , qui ont rendu fidèlement ses caractères & ses expressions. Ces Estampes de M. Tardieu , dont le  
Public

Public fait grand cas , confirment ce qu'on vient de dire.

DE M. DE LARMESSIN. Le Fleuve Scamandre , gravé d'après M. *Boucher*, Professeur de l'Académie. M. de Larmessin est toujours sûr d'augmenter sa réputation dans toutes les nouvelles productions de son burin.

DE M. COCHIN, le pere. Dix-huit petit morceaux gravés , d'après son fils , dont les sujets sont tirés de l'*Æneïde* & des *Géorgiques* de Virgile. Ces Estampes ont été reçues du Public , d'autant plus favorablement , que pour l'intelligence , soit du dessin , soit de la gravure , elles paroissent réunir l'éloge du pere & du fils.

DE M. SURUGUE, le pere. Un sujet gravé d'après M. *Boucher* , représentant la mort d'Adonis. Cette Estampe a fait beaucoup de plaisir à tous les Connoisseurs.

DE M. MOYREAU. Trois sujets gravés d'après *Wouvermens*. 1. Les Gardes de Cavalerie. 2. Le Marchand de Mithridate. 3. Le petit Pont de bois. Ces Morceaux sont très heureusement gravés , dans le goût des Tableaux originaux.

DE M. DAULLE'. Trois Portraits gravés d'après differens Maîtres. 1. Celui de Marguerite de Valois, Comtesse de Caylus, d'après M. *Rigaud*. 2. Celui de Pierre-Louis-Moreau de Maupertuis, d'après M. *de Tourniere*. 3. Celui de Pierre-Augustin le Mercier, Imprimeur, d'après M. *Van-Loo* ; ces Portraits ont été fort applaudis par les gens de bon goût.

DE M. LE BAS. Quatre sujets gravés d'après differens Maîtres. 1. Moisson , ou troisième vûe de Flandre , d'après D. Teniers. 2. Jeu de Boule , ou quatrième vûe de Flandre , aussi d'après D. Teniers. 3. Conversation galante , d'après M. *Lancrer*. 4. Courier de Flandre , d'après *Both* d'Italie. Le burin de

de M. le Bas mérite toujours de plus en plus les applaudissemens du Public & des Connoisseurs.

DE M. COCHIN, le fils. Quatre Vignettes & huit Culs de Lampe, destinés pour une nouvelle Edition des Oeuvres de feu M. Rousseau. Plusieurs petits Dessains, dont trois concernent l'Art Militaire. Cet Article seroit fort étendu, si nous voulions y faire entrer tous les Eloges, que le Public éclairé donne au génie & aux heureux talens de ce jeune Artiste.

DE M. SURUGUB, le fils. Trois sujets gravés d'après M. Chardin. 1. L'inclination de l'âge. 2. Le Singe de la Peinture. 3. Le Singe Antiquaire. Ces trois morceaux ont été fort applaudis du Public.

DE M. SCHMIDT. 1. Le Portrait de M. Silva, Médecin Consultant du Roi, d'après M. Rigaud. 2. Celui de M. l'Abbé Desfontaines, gravé d'après M. Tocqué, pour être mis à la tête de la Traduction de Virgile. 3. Le Portrait de M. de la Tour, gravé d'après le Tableau au Pastel, peint par lui-même. Voici des Vers qui nous sont tombés entre les mains, destinés à mettre sous ce Portrait, où l'habile Peintre est représenté en négligé d'une manière pittoresque, & tel qu'il est ordinairement dans son Cabinet

Pour bien exprimer l'art que cette tête loge,

Faut-il implorer Apollon ?

Mon cher *la Tour*, je crois que non :

Au bas de ton Portrait, pour faire ton Eloge,

Il suffit de mettre ton nom.

DE M. TARDIEU, le fils. Trois sujets gravés. 1. Le Paralytique guéri près la Piscine, d'après le Tableau placé dans le Chœur de l'Abbaye de S. Martin, peint

peint par M. Restout. 2. Une sainte Famille, d'après M. Christopho. 3. Un morceau de l'Histoire de Constantin, qui se fait apporter l'Etendart où est représenté le signe qu'il avoit vû dans le Ciel. Ce jeune Artiste marche heureusement dans la carrière, que lui ont ouverte ceux dont il porte le nom, & les Ouvrages qu'on voit de lui aujourd'hui, sont un présage certain des progrès qu'il y fera.

## ESTAMPES NOUVELLES.

On a annoncé dans le Mercure d'Octobre 1742. p. 2272. Trois Estampes de l'Histoire de Constantin, très-excellemment gravées par M. Tardieu, d'après les Tableaux originaux du célèbre P. P. Rubens, qui sont dans le Cabinet du Duc d'Orléans. Le même Graveur vient de mettre au jour deux nouvelles Estampes, qui sont la suite de la même Histoire de Constantin; l'une est en largeur, & représente un *Triomphe allégorique de Constantin*; on lit au bas: *Après la mort de Maxence, Rome recourut à l'Empire, & en reçoit la Couronne des mains de la Victoire à l'entrée de Constantin.* L'autre, qui est en hauteur & uniforme à toute cette suite, représente *l'Entrevue de Constantin & de Crispe son fils, à Bizance.*

Ces Estampes se vendent rue S. Jacques, après la rue des Noyers, chés M. Tardieu, Graveur du Roi, où elles ont le grand débit qu'elles méritent.

L'OPERATEUR BARRE, Estampe en hauteur, de trois Figures, gravée par le Sr. Balechon, d'après le Tableau Original peint par M. Jaurat: on trouve cette Estampe chés M. Lepicie, Graveur du Roi, au coin de l'Abreuvoir du Quai des Orfèvres, & chés L. Surugue, aussi Graveur du Roi, rue des Noyers.

Noyers, vis-à-vis le mur de Saint Yves.

On lit au bas, la dixième Epigramme de feu M. **ROUSSEAU**, qui exprime très-heureusement le sujet.

Le même M. **Lépicié** vient de graver & mettre en vente le **CHATEAU DE CARTES** : c'est un jeune adolescent, qui s'amuse à faire un château de cartes, d'après le Tableau original de **J. B. Siméon Chardin** ; cette Estampe se vend aussi chés le **Sieur Surugue** ; on lit ces Vers au bas :

Aimable Enfant, que le plaisir décide,  
Nous badinons de vos frêles travaux :  
Mais entre nous, quel est le plus solide  
De nos projets ou bien de vos Châteaux ?

**LE BUVBUR FLAMAND**, Estampe en hauteur, gravée par **P. Chenu**, d'après le Tableau original de même grandeur que l'Estampe, de **D. Teniers**. Elle se vend chés le **Sieur le Bas**, Graveur du Roi, rue de la Harpe : on lit ces Vers au bas :

Jamais notre cœur ne fut plein  
Du désir chimérique & vain  
D'acquérir de la gloire & de la renommée ;  
Et quand nous avons du chagrin,  
Nous sçavons le noyer au fond d'un broc de vin,  
Ou le dissiper en fumée.

Le **Sr. Petit**, Graveur, rue Saint Jacques, à la Couronne d'Epines, près les Mathurins, qui continué de graver la suite des Portraits des hommes illustres du feu **Sieur Desrochers**, Graveur du Roi, vient

vient de mettre au jour les Portraits suivans.

ELIZABETH PETROWNA , fille de Pierre I. Impératrice de Russie , âgée de 33 ans ; on lit ces Vers au bas :

Tu vois ici les traits de l'Auguste Czarine ,  
 Qui de plus d'un Empire assûra le repos.  
 Du Nord reconnois l'Héroïne ,  
 Comme PIERRE en fût le Héros.

HORACE , Poète célèbre ; il mourut sous le Règne d'Auguste ; l'an du monde 3964. âgé de 50. ans ; on lit ces Vers au bas :

Toi , qui sçus si bien l'art d'écrire ,  
 Et pour l'Ode & sur la Satyre ,  
 Philosophe charmant , Poète ingénieux ,  
 Célèbre favori de Mécène & d'Auguste ,  
 Afin de te donner une louange juste ,  
 Horace , il me faudroit tes talens précieux.  
*Morane.*

Le Sr. Michel de Serre , Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Latran , fils & Elève du feu Sr. de Serre , Peintre du Roi pour les Galeries de France , de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture , a fait depuis peu un Dessin à la plume , qui représente JESUS - CHRIST mourant sur la Croix , lequel a été applaudi par plusieurs Connoisseurs , & honoré de l'approbation de M. le Duc d'Orléans. Ce morceau de douze pouces de haut , sur sept pouces de large , est d'un goût singulier. La douleur y est exprimée presque avec autant de force , que s'il étoit colorié. On voit dans le fond quelques Monumens de la Ville de Jérusalem. Le Ciel paroît obscurci par divers



vers nuages , & troublé pour plusieurs éclairs. Dans ce désordre de la nature , un rayon de lumière vient éclairer tout le côté gauche du CHRIST , ce qui fait un grand effet. L'Auteur a exprimé dans ce sujet tout le caractère de la Divinité.

Il eût l'honneur , il y a environ 20. ans , de présenter à S. A. R. M. le Duc d'Orléans, Régent , un Dessin aussi à la plume , d'après un Tableau du fameux *Rubens* , que ce grand Prince honora de son estime. Il a également réussi dans un autre Dessin, qui représente Bacchus & Ariane , dédié à S. A. S. M. le Prince de Dombes en 1739. Il travaille actuellement pour ce Prince à une vûe de la Ville de Trévoux , aussi à la plume.

Le Sieur le Maire , Maître de Musique à Paris, donnera dans le courant du mois d'Octobre prochain cinq nouvelles Cantatilles , dont quatre sont tirées des *Albanes* en quatre Tableaux , sous les titres de la *Toilette de Vénus* , les *Forges de l'Amour* , *Vénus & Adonis* , *Diane vengée & punie*. *Climène & Tircis*. Les quatre premières Cantatilles, sont pour un Dessus de Violon , & la cinquième pour la Musette , Vielle , Flute , Violon & Hautbois.

Ces nouvelles Cantatilles seront du même prix, que quarante quatre autres gravées , tant pour les Dessus que pour les Basses - tailles , ce qui fera en tout quarante-neuf , au prix de 24. sol. pièce.

Il a donné de nouvelles fanfares ou concerts de chambre , en trio , pour les Violons , Flutes , Hautbois , Musettes , Vielles , Bassons , Violoncelles , Timballes & Trompettes, en trois parties séparées , 2. liv. 8. s. Six Livres de differens motets à 30. sol. pièce.

Les paroles de ces cinq nouvelles Cantatilles sont de l'Auteur des *Fables d'Esopes* , dont on a parlé en son lieu.

Tous

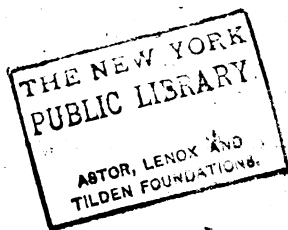
Tous ces Ouvrages se vendent toujours aux mêmes adresses , au bas du Pont Saint Michel , chés M. Chauvin , Chirurgien ; à la Règle d'or , rue Saint Honoré , & à la Croix d'or rue du Roule.

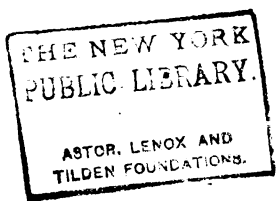
M. *Chycoineau* , Conseiller d'Erat , Premier Médecin du Roi , ayant vû la guérison d'un grand Prélat , des Rougeurs , Dartres & Boutons qu'il avoit sur le visage depuis plus de huit ans , lequel a fait à la Dame de Lestrade une pension sa vie durant , & ayant appris d'ailleurs la guérison de plusieurs autres Personnes considérables ; & qu'elle traitoit ces Maladies depuis plus de 40. ans avec succès & applaudissement , a bien voulu donner son Approbation pour débiter ses Remèdes , pour l'utilité & le soulagement du Public ; sçavoir , une Eau qui guérit les Dartres vives & farineuses , Boutons , Rougeurs , Taches de rousseur & autres Maladies de la Peau ; & un Baume blanc , en consistance de Pommade , qui ôte les cavités & les rougeurs après la petite vérole ; les taches jaunes & le hâle , unit & blanchit le teint. Ces Remèdes se gardent tant que l'on veut & peuvent se transporter partout.

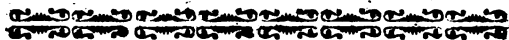
Les Bouteilles de cette Eau sont de 2. 3. 4. & 6. livres & au-dessus , selon la grandeur. Les Pots de Baume blanc sont de 3. livres 10. sols , & les demi Pots d'une livre 15. sols.

Mad. de *Lestrade* , demeure à Paris , rue de la Comédie Française , chés un Grénétier , au premier Etage. Il y a une Affiche au-dessus de la porte.

CHAN-







# CHANSON.

**L**E Berger Daphnis, sur l'herbette,  
 Un jour montrait la note à la tendre Nanette;  
 Retenez bien, disoit-il, ma leçon;  
 Que toujours vos beaux yeux expriment la Chanson,  
 Dans coulez, dans regnez, dans gloire,  
 Que votre doux gozier enchante tous les cœurs;  
 Par-là, vous sçauvez joindre à vos attraits vainqueurs  
 Et le triomphe & la victoire.

*L'affichard.*

# ARIETTE.

**L**E Berger Tircis, dans la Plaine,  
 Assis au bord d'un Ruisseau,  
 Songeoit tristement à Climène,  
 En regardant couler l'eau:  
 Mais moi, je fais tout le contraire,  
 Car sans jamais avoir aucun chagrin,  
 J'admire couler le vin  
 Qu'un ami verse dans mon verre.



SPEC.



## S P E C T A C L E S.

*EXTRAIT d'un Ballet nouveau, composé de trois Entrées, précédé d'un Prologue, qui a pour titre : les Caractères de la Folie, représenté par l'Académie Royale de Musique le 20. du mois dernier, annoncé dans le Mercure du même mois.*

**N**Ous ne pouvons donner une plus claire intelligence du Sujet, que par ce que l'Auteur même en dit ; le voici.

*On a crû pouvoir rapporter les Caractères de la Folie à trois especes principales; les Manies, les Passions & les Caprices : on a choisi l'ASTROLOGIE parmi les Manies, parce qu'elle se lie plus facilement à une action bornée à un Acte.*

*On suppose qu'une jeune Bergere superstitieuse combat le penchant de son cœur. C'est en profitant de son erreur, qu'on parvient à l'en détourner.*

*On a choisi l'Ambition parmi les Passions pour le sujet de la seconde Entrée.*

*Les Caprices de l'Amour font le sujet de la troisième Entrée ; après en avoir exposé les bizarreries, on s'est permis, par une licence, de faire triompher la Raison.*

Au

Au Prologue le Théâtre représente les  
Jardins de Cythère. Vénus se plaint de l'a-  
veuglement de son fils , causé par la *Folie*.  
Elle expose le sujet par ces Vers.

O crime affreux ! ô malheureuse Mere !

Mon Fils a perdu la lumière ;  
La Folie a commis ce forfait odieux ,  
Et l'Amour est privé de la clarté des Cieux.

Venez signaler sa puissance ,  
Vous , qu'il combla de ses biens les plus chers.  
Vengez le Dieu de l'Univers ;  
Armez-vous ; accourez ; volez à la vengeance.

Le Chœur des Suivans de l'Amour répète  
ces deux derniers Vers.

La Folie appelle ses Sujets à son secours ,  
par ces Vers.

Vous , à qui j'ai fait part de mes biens les plus chers ,  
Heureux Sujets , signalez ma puissance ;  
Venez de la Folie embrasser la défense ;  
C'est la Reine de l'Univers.

Le Chœur des Sujets de la Folie répète  
ces deux derniers Vers.

Vénus & l'Amour implorent le secours  
de Jupiter ; ce Maître des Dieux descend  
dans une gloire , & fait entendre cet Arrêt  
du Destin.

Sur l'Amour & sur la Folie ,

H Les

Les Dieux sont partagés , ainsi que les Mortels :

Mais par des decrets éternels

Le Destin les réconcilie ;

Entr'eux il rétablit la paix.

Par un Arrêt irrévocable ,

La Folie à jamais

Doit être de l'Amour la guide inséparable ;

Allez , volez , regnez sur tout ce qui respire ;

Rien ne peut résister à vos charmes divers.

Soumettez tout à votre Empire ;

Rendez le Monde heureux ; regnez sur l'Univers.

Les deux Chœurs réconciliés chantent ces quatre derniers Vers , & célèbrent par differens Couplets , la gloire de l'Amour & de la Folie ;

A la premiere Entrée , qui a pour titre *l'Astrologie* , le Théâtre représente une Forêt ; on voit d'un côté , la retraite d'un Mage , & de l'autre un Hameau ; Florise , Bergere , expose le sujet dans ce Monologue.

Amour, cruel Amour, je languis dans tes chaînes ;

Mon cœur forme de vains soupirs.

Hélas ! faut-il que j'éprouve tes peines ,

Quand je renonce à tes plaisirs ?

Lilas a triomphé de mon indifférence ;

Je voudrais lui cacher le trouble de mon cœur ;

Contre un charme fatal ce cœur est sans défense ;

Mes yeux trahissent mon silence ,

Et



Et je vois que le Ciel condamne mon ardeur.

Licas, Berger & Amant de Florise, commence la seconde Scène, & se plaint à sa Bergere de sa fuite avec beaucoup de soumission, ce qui oblige la tendre Florise à lui dire :

L'Amant, dont l'orgueil nous brave,  
Allarme peu notre cœur ;  
Celui qui paroît esclave,  
Est souvent notre vainqueur.

Je sens trop que pour vous l'Estime s'intéresse ;  
Un injuste soupçon cherche à vous allarmer,  
Et s'il m'étoit permis d'aimer . . . .

Licas demande à Florise pourquoi il lui est défendu d'aimer. Elle lui répond, qu'elle est alarmée par des présages sinistres, dont voici les plus effrayans pour elle.

J'ai vû de nos Ruisseaux tarir la source pure ;  
Nos Prés ont perdu leur verdure ;  
Mon troupeau, languissant, dispersé dans les bois,  
Ne connoît plus ma voix ;  
Tout est changé pour moi dans la Nature.

Licas condamne cette Manie & la combat si vivement, qu'elle se détermine à consulter *Hermès* ; c'est un Astrologue beaucoup plus fourbe que maniaque, comme on le verra bien-tôt. *Hermès* vient après la

H ij     sortie

sortie de Licas & de Florise ; il est suivi  
d'une troupe de Mages , de Bergers & de  
Bergeres. Il s'exprime ainsi devant sa Suite :

O nous , pour qui le Ciel est toujours sans nuage ,  
Unissez vos accents à nos transports sacrés ;

Bergers, venez lui rendre hommage ;  
Apprenez les destins qui vous sont préparés.

*Le Chœur répond :*

Chantons , offrons au Ciel nos vœux & notre hom-  
mage ;

Apprenons les destins qui nous sont préparés.

*Hermès continuë :*

Flambeaux sacrés , Astres divins ,  
Dans votre brillante carrière ,  
Vous répandez sur les Humains  
Et vos faveurs , & la lumière ;  
C'est vous qui faites les destins.

Ces cinq Vers , répétés par les Mages ,  
les Bergers & les Bergeres , donnent lieu à  
un grand Chœur excellemment travaillé ,  
qu'on peut comparer à ce qu'il y a de plus  
beau & de plus saillant dans tous nos Opera  
anciens & modernes,

Après ce Chœur , généralement applaudi,  
Licas vient prier Hermès de lui prêter le se-  
cours de son Art contre la foiblesse de sa  
Bergere ; voici comment il s'exprime.

Quel-

Quelquefois à mes maux sa pitié s'intéresse ;  
Elle plaint mon amour ; elle estime mon cœur ;  
Mais l'estime n'est pas le prix de la tendresse.

*Hermès le console par cette maxime :*

Amans, pour prix de votre ardeur ,  
Si l'on vous offre de l'estime ,  
Que votre constance s'anime ,  
Vous touchez à votre bonheur.

Licas se retire , après avoir suffisamment  
instruit le faux Astrologue.

Florise succède à Licas , & expose à Her-  
mès le sujet qui l'amène. Hermès lui en im-  
pose , en lui disant qu'elle aime & qu'elle  
est aimée. Elle lui dit , étonnée de sa subli-  
me science :

Ah ! puisque vous sçavez que j'aime ,  
Je n'ai plus rien à vous cacher.

Hermès la guérit de sa Manie par cette  
réponse :

Cédez au penchant qui vous presse ;  
Tous les Dieux sont soumis au Dieu de la tendresse .  
C'est l'Amour qui dicte au Destin  
Les jours heureux qu'il doit écrire ;  
Lorsque ce Dieu conduit sa main ,  
De son bonheur un Amant est certain ;  
Dans les décrets du sort il lit ce qu'il désire.

H iiij Florise

Florise croit aveuglément cet Oracle prétendu. Licas, qui revient, ne trouve plus de résistance dans son cœur; elle lui dit tendrement :

Non, non; je ne crains plus les signes menaçans;  
 Berger, je consens à me rendre;  
 L'Amour m'affranchit des tourmens  
 Que j'éprouvois à me défendre.

Un très-beau *Duo* entre elle & son Amant, suit ce tendre aveu. Hermès invite sa suite à célébrer le pouvoir de l'Amour. Voici les paroles du Chœur qui termine cette première Entrée.

Allons, allons, que tout s'empresse,  
 Que tout applaudisse à l'Amour.  
 Ce n'est qu'au Dieu de la tendresse  
 Que nous devons les biens de cet heureux séjour.

A la deuxième Entrée, intitulée, l'*Ambition*, le Théâtre représente un Palais.

Palmire, Reine de Lesbos, ouvre la Scène avec Cleone, sa Confidente. Cleone fait l'exposition du Sujet par ces Vers.

Reine, vous voyez vos Sujets  
 De ce grand jour consacrer la mémoire.  
 Vous allez assurer, en comblant leurs souhaits,  
 Et leur bonheur, & votre gloire, &c.  
 Deux illustres Rivaux, nés du sang de nos Rois,

De

De l'Amour près de vous font entendre la voix.

Arfame & Iphis, Princes Lesbien, sont  
ceux qui prétendent à l'Hymen de Palmire,  
Arfame par ambition, & Iphis par amour.  
La Reine est quelque tems à faire connoître  
pour qui des deux elle panche, mais enfin  
elle s'explique plus clairement par ces Vers.

Mon cœur ne doit-il donc écouter que la gloire ?

Il est tems que l'amour partage la victoire ;

Dieu puissant, exauce les vœux

Que ta flâme m'inspire ;

Régle le sort de cet Empire ;

C'est toi seul qui fais les heureux.

Les deux Princes concurrens arrivent ;  
tous deux établissent leurs droits à l'Empire ;  
Arfame parle en ambitieux, & Iphis en  
Amant ; cependant ils jurent tous deux d'o-  
béir au choix de Palmire ; voici leur serment  
qu'ils adressent à Palmire :

Que les Dieux immortels ,

Protecteurs de votre puissance ,

Reçoivent nos vœux solennels ;

Qu'ils soient garants de notre obéissance.

Entendez-nous, Dieux tout-puissans ;

Si quelque téméraire

Ose violer ses sermens ,

Qu'il soit étranger sur la Terre ;

H iij En

En proie aux remords dévorans ;  
Qu'il tombe , frappé du Tonnerre.

Ce serment est prononcé devant les Peuples , c'est-à-dire , à la troisième Scène. La Reine prononce à son tour , & dit en montrant Iphis aux Lesbians :

Peuples , vous voyez votre Roi.  
Iphis , avec ma main , recevez la Couronne ;  
Votre vertu m'en fait la loi ,  
Et c'est l'Amour qui vous la donne.

Arfame sort , en se plaignant de l'ingratitude de la Cour. Palmire & Iphis font éclatter leur joye par ce *Duo* :

C'est à l'Amour que je dois mon bonheur.

Votre cœur fait mon bien suprême ;

Je ne connois le prix de la grandeur ,

|                 |   |                     |   |                |
|-----------------|---|---------------------|---|----------------|
| <i>Palmire.</i> | { | Qu'en la cédant à   | } | ce que j'aime. |
| <i>Iphis.</i>   |   | Qu'en l'obtenant de |   |                |

Palmire invite les Peuples à célébrer l'heureux jour où l'Amour triomphe de l'Ambition , & dit :

Que tout retentisse en ce jour  
De Concerts amoureux & de chants de victoire ;  
Célébrez un Héros couronné par la gloire ,  
Et choisi par l'Amour.

Le

Le Chœur répète ces quatre Vers : les Divertissemens terminent cette seconde Entrée.

A la troisième Entrée, intitulée *les Caprices de l'Amour*, le Théâtre représente un Lieu préparé pour la Fête de Vénus dans l'Isle de Chypre. On voit d'un côté le Péristile d'un Temple.

Cette Entrée est, sans contredit, la plus belle de ce Ballet ; bien des choses ont contribué à lui faire donner la préférence sur les deux précédentes. Le premier avantage, c'est que le Poëte & le Musicien ont placé la Dlle le Maure, mieux qu'elle ne l'a été de long-tems, le pathétique étant ce qui convient le mieux à sa voix & à son jeu. D'ailleurs les beautés de détail se succèdent les unes aux autres.

Agenor ouvre la Scène & expose le Sujet par ce Monologue.

Aveugle Dieu, Tyran des ames,  
Cesse de déchirer mon cœur.

Amour, tu ne répands tes flâmes  
Que pour signaler ta fureur.

Le crime & le délire  
Brûlent l'encens sur ton Autel.

N'est-on jamais sous ton Empire,  
Que malheureux ou criminel ?

Aux charmes d'Eucharis mon cœur est insensible,  
H v Et

Et Céphise à mes maux est toujours inflexible.

Céphise vient ; elle fuit la présence d'Agenor. Agenor l'arrête & lui reproche son insensibilité. Elle témoigne sa colere par ce reste d'exposition..

Rien ne sauroit calmer le trouble qui m'agite.

C'est ici de Vénus le séjour respecté ;

On doit par un antique usage ,

Couronner la Beauté

Qui peut en retracer l'image ;

Je pouvois me flatter d'en obtenir le prix ,

Et je vois qu'à mes yeux on couronne Eucharis.

Agenor se plaint de l'injustice & de l'ingratitude de Céphise par ces Vers.

Les vrais Amans font de leur âme

Leur suprême félicité ;

Mon cœur seroit pour vous le prix de la Beauté ,

Si l'Amour eût touché votre ame.

Céphise persiste dans sa colere ; voici la vengeance qu'elle exige d'Agenor :

Si de mon sort votre cœur est touché ,

Prouvez-moi votre amour en servant ma colere ;

Que des mains d'Eucharis le prix soit arraché ;

Alors soyez sûr de me plaire.

Céphise sort, voyant approcher Eucharis, suivie de la jeunesse de l'Isle de Chypre, qui vient



vient célébrer le triomphe de sa Rivale.  
Agenor la suit, pour tâcher de calmer sa  
colere.

On chante la gloire d'Eucharis; elle est  
insensible aux honneurs qu'on lui rend;  
elle demande qu'on la laisse respirer en  
paix, & fait connoître la triste situation de  
son cœur par ce beau Monologue :

Déesse des Amours, Vénus, daigne m'entendre;  
Sois sensible aux soupirs de mon cœur amoureux.

Sous ton Empire en est-il un plus tendre?

En est-il un plus malheureux?

L'objet qui remplit seul mon ame,

Méprise mes douleurs;

Agenor est toujours insensible à ma flamme,

Et tous ces vains honneurs

Me font mieux sentir mes malheurs.

Agenor vient. Eucharis lui reproche son  
ingratitude, & se plaint de ce qu'il ne dai-  
gne pas même honorer son triomphe de sa  
présence. Agenor s'excuse modestement en  
disant à Eucharis qu'il ne croyoit pas que  
son absence pût rien ôter à la gloire de son  
triomphe; la tendre Eucharis lui répond :

Connoissez mieux mes sentimens;

De ces honneurs je ne sens point l'ivresse;

Les éloges de la Beauté

H. vj. Ne

Ne charment que la vanité,  
 Et ne flattent point la tendresse ;  
 Que le triomphe est charmant ,  
 Quand un cœur nous rend les armes !  
 Ce sont les transports d'un Amant  
 Qui font l'éloge de nos charmes.

Agenor commence à sentir son injustice ;  
 il se plaint de son sort , qui le condamne à  
 aimer ce qu'il devoit haïr ; il fait entendre  
 à Eucharis ce que l'inflexible exige de lui.

Eucharis , apprenant que Céphise n'en  
 veut qu'au prix qu'elle a remporté, & qu'elle  
 tient entre ses mains , dit à Agenor , en  
 lui présentant la Couronne qu'on lui a dé-  
 cernée.

Allez , présentez-lui ce gage ;  
 Qu'elle en jouisse désormais.

Puisque de votre cœur elle reçoit l'hommage ,  
 Ce prix n'est dû qu'à ses attraits.

Le cœur d'Agenor ne peut plus tenir  
 contre les bontés d'Eucharis , se jette à ses  
 pieds & lui dit tendrement :

Généreuse Eucharis , votre vertu sublime

Disipe mon aveuglement ;

Et mes remords en ce moment

Me font voir vos attraits, vos vertus & mon crime.

Nous ne pouvons mieux faire l'éloge de  
 cette

Scène , qu'en disant qu'elle a paru trop courte , quoiqu'elle soit une des plus longues du Théâtre Lyrique ; elle finit par ce beau *Duo* :

Soupirons à jamais ;

Brûlons d'une éternelle flamme.

Que l'Amour qui regne en notre ame ,

Soit jaloux de ses bienfaits.

Cette dernière Entrée finit par une Fête en l'honneur de Vénus ; Eucharis chante une Cantatille , alternativement avec le Chœur , qui est généralement applaudie.

La même Académie Royale de Musique continuë toujours avec le même succès les représentations de ce Ballet.

Le 16. Septembre , les Comédiens François remirent au Théâtre la Comédie du *Magnifique* en deux Actes , de feu M. de la Mothe , de l'Académie Française. Cette Pièce avoit été donnée pour la première fois , au mois de Mai 1731. Elle eut le succès le plus éclatant. La même Pièce fut reprise au mois de Juin 1740. & représentée à la Cour ; les Intermèdes composés de différentes Nations , furent exécutés par les Danseurs de l'Académie Royale de Musique , & les

les Airs à chanter , par la Dlle Antier en Mauresse , & par le Sieur Jeliot en Américain.

A cette dernière reprise , le rôle d'*Aldobrandin* , qui étoit joué autrefois par le Sieur du Chemin , est rempli par le Sieur de la Thorillière ; celui de *Zima* , que jouoit le Sr. Dufrêne , est rendu par le Sr. Grandval ; & celui de la *Gouvernante* , que la Dlle Quinaut jouoit , est très-bien rempli par la Dlle d'Angeville.

Le 19. de ce mois , les mêmes Comédiens remirent au Théâtre la Tragédie de *Phédre & Hypolite* de M. Racine , dans laquelle la Dlle Clairon, nouvelle Actrice, débuta pour la première fois , & y joua le principal rôle avec un applaudissement général. C'est une jeune personne, qui a beaucoup d'intelligence , & qui exprime avec une très-belle voix, les sentimens dont elle a l'art de se pénétrer : on peut dire que la nature lui a prodigué les plus heureux talens , pour remplir tous les caractères convenables à sa jeunesse , aux agrémens de sa personne & de sa voix.

Le 22. la même Actrice joua dans la Comédie du *Tartufe* le rôle de *Dorine* , & dans la petite Pièce de la *Nouveauté* , celui de la *Nouveauté* ; dans lesquels elle fut aussi généralement applaudie.

Cette jeune Actrice avoit déjà paru sur le  
Théâtre

Théâtre Italien au mois de Janvier 1736. dans un rôle de Suivante , dans la Comédie de *l'Isle des Esclaves* de M. de Marivaux , qu'elle avoit jouié fort au gré du Public.

La même Actrice avoit paru en dernier lieu , sur le Théâtre de l'Académie Royale de Musique , où elle avoit chanté au mois de Mars dernier le rôle de *Vénus* , dans l'Opéra d'*Hésione*. C'est au sujet de ce rôle , qu'une Poète ingénieux lui a adressé des Vers très - bien tournés , qu'on peut voir dans le Mercure du mois de Mai dernier , pag. 1009.

Le Théâtre François vient de faire une perte des plus considérables qu'il pouvoit faire , en la personne du Sr. de Montmeny , Acteur Comique , mort le 8. de ce mois , généralement regretté.

Le 12. les Comédiens Italiens donneront la première représentation d'une Pièce nouvelle Italienne en cinq Actes , qui a pour titre *le Combat Magique* , ornée de différentes Décorations convenables au sujet de la Pièce ; cette Comédie , qui est parfaitement bien représentée , est remplie d'un Jeu de Théâtre , très-ingénieux & très-agréable ; on en parlera plus au long le mois prochain. Cette Pièce est terminée par un fort joli divertissement parfaitement bien exécuté , lequel

quel est suivi d'un quatrième Feu d'Artifice nouveau , qui a été reçu avec beaucoup d'applaudissement ; les différens morceaux de ce nouveau Feu , ont été trouvés ingénieusement composés , en plus grand nombre , & beaucoup plus variés que les précédens , que les Sieurs *Ruggieri* , qui en sont les Auteurs , avoient déjà donnés.

Le 25. les mêmes Comédiens firent la clôture de leur Théâtre par les mêmes Divertissemens , & se rendirent le lendemain à Fontainebleau , à la suite de la Cour.

Le 2. de ce mois , l'Opéra Comique donna une Pièce nouvelle d'un Acte en Vaudevilles , intitulée l'*Ambigue de la Folie*, ou le Ballet des Dindons , Parodie de la troisième Entrée du Ballet héroïque des *Indes galandes*. Les Dlls Lany & Pulvignée , & le Sieur Noverre , exécutèrent le Ballet des Fleurs , qui est le dernier Divertissement de la Pièce , avec un applaudissement général.

Le 12. on remit au Théâtre *la Chercheuse d'Esprit* & *la Fête de S. Cloud*. Pièces jouées au mois de Février & Mars en 1741. sur le Théâtre de l'Opéra Comique de la Foire S. Germain , & reprises plusieurs fois avec le même succès , ainsi que l'Acte du *Cog de Village* , qu'on joue avec les mêmes divertissemens , dont on vient de parler.

N O U-

# NOUVELLES ETRANGERES,

## S U E D E.

**O**N mande de Stockolm du 6. du mois dernier, que l'exécution du Comte de Leuvenhaupt, laquelle devoit se faire le 5. a été différée de 8. jours par ordre du Roi & des Etats.

On a appris depuis, que ce Général s'étoit sauvé de sa prison avec son Valet de Chambre, mais qu'on l'avoit rattrapé, & qu'il avoit été décapité le 15. du mois dernier, au même endroit où le Baron de Buddenbroeck avoit étoit exécuté.

La Noblesse & le Clergé étoient disposés à lui accorder la vie, mais la plupart des Députés des Villes s'y sont opposés, & tous les Payfans ont été inflexibles.

Le Valet-de-Chambre, qui avoit aidé le Comte de Leuvenhaupt à se sauver, & qui l'avoit accompagné dans sa fuite, a été mis en prison, aussi bien que le Capitaine & l'équipage du Yacht, sur lequel ce Général a été pris, & l'on a établi une Commission pour les interroger, & pour découvrir par quels moyens le Comte de Leuvenhaupt avoit pu échapper à la vigilance de ses Gardes.

Les Commissaires chargés d'instruire le Procès du Colonel Froberg, qui commandoit le Régiment de Nylandt, lui prononcèrent le 7. du mois dernier, sa Sentence par laquelle il a été dégradé, & déclaré incapable de posséder aucun emploi Militaire.

Le Major Général Didron, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, fut aussi jugé le 15. & il a été con-

condamné à perdre une année de ses appointemens.

Le Comte de Lowen & le Baron de Wrangel, Sénateurs, ont été nommés pour aller chercher l'Evêque de Lubeck, en qualité de Députés des Etats, & ils ont dû partir vers la fin du mois dernier, pour aller s'embarquer à Stralsund, sur le Vaisseau Amiral de l'Escadre, qui doit amener ce Prince à Stockholm.

Les Ministres Plénipotentiaires, qui assistent de la part du Roi au Congrès d'Abo, ont mandé à S. M. qu'il avoit été publié dans la partie de la Finlande, qui reste sous la domination de la Czarine, un Edit, par lequel S. M. Cz. déclare que tous les Finlandois, qui se sont retirés en Suède, auront la liberté de vendre les Terres & les autres biens, qu'ils possèdent dans les Districts de la dépendance de la Russie, & que la même permission sera accordée aux Officiers des Régimens de Finlande, qui ont été faits prisonniers à Helsingfors.

On a appris de Stockholm du 23. du mois dernier, que le 17. le Capitaine Ohnan y arriva d'Abo, d'où il a été dépêché au Roi par les Barons de Cedernseutz & de Noleken, pour donner part à S. M. de la conclusion du Traité Définitif de paix entre la Suède & la Russie, & que M. Modée a apporté le 21. au Roi ce Traité, signé par les Ministres Plénipotentiaires de S. M. & par ceux de la Czarine.

Le 27. il fut décidé, qu'on accorderoit à l'Evêque de Lubeck 220000. écus par an, pour l'entretien de sa Maison; qu'il pourroit assister à toutes les Délibérations du Sénat; qu'il y présideroit en l'absence du Roi, & qu'alors il y auroit deux voix, ainsi que S. M.

RUSSE.



R U S S I E.

**O**N a appris de Petersbourg, du 19. du mois dernier, que les Généraux Romanzoff & Lubras, Ministres Plénipotentiaires de la Czarine au Congrès d'Abo, ont fait sçavoir à S. M. Cz. qu'ils étoient convenus avec les Ministres Plénipotentiaires du Roi de Suède, de tous les Articles du Traité Définitif de paix, entre la Russie & la Suède.

La Czarine a envoyé ordre à ces deux Généraux, d'affurer les Ministres Plénipotentiaires de S. M. Suédoise, que la Russie, conformément à ce qui a été stipulé dans l'un des Articles préliminaires de l'accommodement, assisteroit la Suède, non-seulement d'une nombreuse Escadre, mais encore d'un Corps considérable de troupes, si cette Puissance étoit attaquée à l'occasion de l'Élection de l'Evêque de Lubeca.

S. M. Cz. a chargé aussi les Ministres Plénipotentiaires, de conclure avec ceux du Roi de Suède, un Traité particulier de Commerce & de Navigation, entre la Russie & la Suède.

Plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, entre autres, deux Dames connues par diverses intrigues, & un Gentilhomme Livonien, qui étoit ci-devant dans la Maison de la Princesse de Brunswick Bevern, s'étant rendues suspectes par plusieurs discours contre la Czarine & contre le Gouvernement, elles ont été arrêtées & conduites à la Forteresse, & l'on fait des perquisitions, pour découvrir si elles n'avoient point formé quelque complot pernicieux.

On a appris depuis de Pétersbourg, que les Ministres Plénipotentiaires de la Czarine & ceux du Roi de Suède, sont convenus par le Traité Définitif de paix, qu'ils ont signé au nom des deux Puissances,

sances, qu'on accorderoit de part & d'autre une Amnistie générale aux Déserteurs : que les Habitans des Provinces cédées au Czar Pierre I. par la Suède, continueroient de jouir de tous les privilèges qui leur ont été accordés par ce Prince ; que la Czarine rendroit à la Suède les Magazins, dont les Russiens se sont emparés dans différentes Places ; que la liberté du Commerce seroit rétablie par terre & par mer, entre les Sujets des deux Puissances ; qu'il seroit permis aux Suédois, ainsi que par le passé, de tirer tous les ans une certaine quantité de grains de Livonie, & que leurs Majestés Czarienne & Suédoise nommeroient respectivement des Commissaires, pour connoître des différends qui surviendroient entre leurs sujets, & pour prévenir tout ce qui pourroit altérer la bonne intelligence entre la Russie & la Suède.

On a inséré dans le nouveau Traité plusieurs articles de celui de Nyftadt, lequel a servi de base aux dernières négociations, & on a renouvelé l'alliance conclue en 1724. entre les deux Puissances.

La publication de la Paix s'est faite à Peterbourg avec un très-grand appareil.

Le Knées Trubetzkoy, le Général Uschakow & M. Lestoc, Conseiller privé, ont été nommés Commissaires par la Czarine, pour examiner les personnes qui ont été arrêtées depuis peu, & du nombre desquelles sont le Knées Gagarin & son épouse ; M. Lapouchin ; le Baron de Lilienfeldt, Chambellan de la Czarine ; deux autres Chambellans de cette Princesse ; quatre Officiers des Gardes du Corps ; plusieurs Officiers des Régimens des Gardes à pied ; un Secrétaire de la Chancellerie, & huit ou dix Dames. Une d'entr'elles subit le 15. du mois dernier un long interrogatoire au sujet d'une Lettre qu'on a trouvée chez elle.

ALLE-

ON apprend de Vienne , que la Reine de Hongrie avoit chargé le Comte de Goës de l'administration générale des revenus de l'Electorat de Bavière, & le Baron de Brandaw, de la Direction de la nouvelle Chancelerie, qu'elle se proposoit d'établir à Munich.

On mande du Vieux Brisack, du 17. du mois dernier, que l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine, laquelle étoit demeurée jusqu'au quatre, dans le camp qu'elle occupoit près de Rastadt, se remit en marche le cinq, & qu'elle s'avança, la première colonne à Stotoffen & la seconde à Acheren.

Le 6. ces deux Colonnes campèrent, l'une à Lichtenaw & l'autre à Oppenweiler, où elles se reposèrent le jour suivant. Elles continuèrent le 8. & le 9. de défilér le long du Rhin, & elles se rendirent à Wildstatt & à Kuppenheim. Le lendemain, la première Colonne marcha à Kurtzel, & la seconde à Kitzing. Ces deux Colonnes se rapprochèrent le 11. l'une de l'autre dans les environs d'Eichstatten, & le 13. l'armée se rassembla près de cette Ville. Elle est campée sur trois lignes, & le Prince Charles de Lorraine a placé l'Infanterie au centre, & la Cavalerie sur les aîles.

On a appris de Vienne du 18. du mois dernier que la Princesse, dont la Reine de Hongrie est accouché le 12. fut baptisée le même jour par le Nonce du Pape, & a été nommée *Marie-Elisabeth-Josephine-Jeanne-Antoinette*.

La jeune Princesse a eû pour Maraine l'Impératrice Douairière, & pour Parain le Roi de Portugal, qui a envoyé une procuration à son Ambassadeur, pour la tenir en son nom sur les Fonts de Baptême.

Le

Le 14. on fit chés le Comte de Donha , Ministre de S. M. Pr. lequel ne put se rendre au Palais , parce qu'il étoit malade, l'échange de l'Acte par lequel la Reine , du consentement des Etats de Bohême , cède au Roi de Prusse la Silésie & le Comté de Glatz avec leurs dépendances , & de l'Acte de renonciation de ce Prince , tant pour lui que pour ses Descendants à toutes prétentions , de quelque nature qu'elles puissent être , sur les Etats & Domaines de la succession du feu Empereur.

Ou mande de Vienne , du 24. du mois dernier , qu'un courier arrivé de l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine , a rapporté que ce Prince se dispoisoit à décamper de Munzingen , pour remonter le long du Rhin vers Mullern , qui est à quelques lieux au-dessus de Brisack ; que le Colonel Trenck ayant passé le Rhin , avoit attaqué un détachement des troupes Françoises , & qu'il s'étoit emparé de quelques mortiers , que ce détachement conduisoit à Motterren.

Le même courier a ajoûté , qu'un détachement de Pandoures étoit tombé dans une embuscade , & qu'il avoit été presqu'entièrement taillé en pièces.

On a appris que toutes les troupes de l'armée des Alliés étoient de l'autre côté du Rhin.

On mande de Hambourg du 31. du mois dernier , que le 27. le Baron de Kurtzrock , partit de cette Ville pour aller assister en qualité de Commissaire de l'Empereur à l'Election d'un Coadjuteur de l'Evêque de Lubeck , & que le frere de ce Prince avoit été élu le 30. par les suffrages unanimes du Chapitre.

Selon les avis reçus de Ratisbonne , les troupes Autrichiennes , qui ont formé le siège d'Ingolstadt , ouvrirent le 27. la tranchée devant cette Place , & commencèrent le même jour à faire tirer les batteries qu'elles ont établies. On

On assure que le 16. on avoit publié à Munich un Edit , par lequel la Reine de Hongrie ordonne aux habitans de la Bavière , de la reconnoître pour leur Souveraine , sous peine d'être privés de leurs biens.

L'Empereur a envoyé en Bavière une protestation contre tous les Actes de Souveraineté , qui pourroient être exeroés par S. M. H.

On a appris de Manheim , du premier de ce mois , que l'armée des Alliés , après s'être reposée pendant quelques jours dans les environs de Mayence , se remit en marche le 27. du mois dernier , & qu'elle alla camper à Oppenheim , où le Roi de la Grande Bretagne a établi son quartier général.

Le 29. elle quitta le camp d'Oppenheim , pour s'approcher de Worms , & elle devoit s'avancer du côté de Spire.

L'Electeur de Mayence , a envoyé le Baron de Hack , son Grand Veneur , pour complimenter de sa part S. M. Br. & il a donné ordre que ses sujets fournissent aux troupes des Alliés , en payant , le bois & le fourage dont elles auront besoin.

La première Division des troupes Hollandoises , destinées à renforcer cette armée , n'a dû arriver que le 7. de ce mois sur le Mein , & elle ne devoit joindre les Alliés que le 15.

Une Compagnie Franche des troupes Françoises , qui occupoit le poste de Donderberg , ayant été surprise par un Corps de Hussards , que le Comte de Baroniay a détaché sous les ordres du Colonel Bellesnay , la plupart des Officiers & des Soldats , dont elle étoit composée , ont été faits prisonniers , & le Commandant a été tué.

On mande du Neuf Brisack du 5. de ce mois , que l'armée commandée par le Prince Charles de Lotraine , a tenté le passage du Rhin en deux endroits ,  
la

la nuit du 3. au 4. que l'attaque de la droite s'est faite sous le feu du Vieux Brisack à l'Isle de Reignac , où les troupes de la Reine de Hongrie se sont établies , pour être à portée de jeter un Pont , sur lequel elles pussent passer le bras du Rhin , qui est entre cette Isle & l'Alsace.

Le Maréchal de Coigny , lequel avoit pris le 29. du mois dernier , le commandement des troupes du Roi , qui sont dans la Haute Alsace , ayant appris que les Autrichiens s'étoient emparés de l'Isle de Reignac , & qu'ils y étoient en très - grand nombre , il fit avancer sur le bord du Rhin les troupes qui en étoient les plus proches , & il y marcha l'après midi avec l'armée du Roi. Il fit établir vis-à-vis de cette Isle plusieurs batteries , pour en opposer le feu à celui des Autrichiens , & il prit toutes les mesures nécessaires , pour empêcher le Prince Charles de Lorraine d'exécuter le projet qu'il avoit formé de passer de l'Isle de Reignac de l'autre côté du Rhin.

L'attaque de la gauche se fit vis-à-vis de Niffern , dans la partie des bords du Rhin , dans laquelle le Marquis de Balincourt , Lieutenant Général , commandoit.

A quatre heures du matin , les Autrichiens firent passer le Rhin à un détachement de 3000. hommes , composé de leurs Grenadiers & de leurs meilleurs troupes , dans 140 Bâteaux , lesquels étoient suivis de tous les Bâteaux & agrez nécessaires pour l'établissement d'un Pont , & ce détachement étant débarqué , marcha avec de grands cris à la redoute de Rhinviller.

Le Comte de Béranger , à la tête du Régiment de Dragons Colonel Général , & de celui de l'Hôpital , attaqua les ennemis par la droite , pendant que le Marquis de Balincourt , avec le Marquis de Caraman , à la tête des Brigades de Champagne & de

de la Sarre , les tournoit par la gauche. Les François chargèrent les Autrichiens la bayonnette au bout du fusil, & avec tant de courage, qu'à six heures & demie, le détachement des ennemis se trouva entièrement détruit.

Les ennemis ont perdu en cette action 3000. hommes , tous ceux qui étoient débarqués ayant été tués , noyés , blessés , ou faits prisonniers. On a coulé à fond une grande quantité de leurs Bâteaux ; il y a eu 214 soldats & 15. Officiers de pris , sans compter les blessés , qui sont restés dans les Villages ; & la perte que les François ont faite , est très-peu considérable.

On a appris de Vienne du 31. du mois dernier , qu'on y a reçu un courier de Bavière , dont les dépêches marquent que la garnison d'Ingolstadt avoit fait une sortie, dans laquelle elle avoit tué 150. hommes des troupes des assiégeans, & comblé quelques-uns de leurs travaux.

On mande de Manheim , du 8. de ce mois , que la première Division des troupes que la République de Hollande fournit à la Reine de Hongrie , arriva le 5. dans les environs de Francfort , & qu'elle passa le 7. le Mein , pour aller joindre l'armée des Alliés ; que la seconde Division devoit passer le 9. cette rivière , & que le 11. elle seroit suivie par la troisième.

L'armée des Alliés a dû se remettre en marche , pour aller camper entre Owersheim & Reebach , où se doit faire sa jonction avec les troupes Hollandoises.

Les lettres reçues de l'armée commandée par le Maréchal de Noailles portent, que ce Général avoit fait passer la Queich à quelques-unes des troupes qui sont sous ses ordres , & qu'il étoit toujours campé entre Germersheim & Landaw.

I On

On a appris de Munich , qu'on y a publié le Règlement pour la nouvelle forme de Gouvernement , que la Reine de Hongrie a établie en Bavière , & que plusieurs des principaux Sujets de l'Empereur sont sortis de l'Electorat , pour ne pas prêter serment de fidélité à cette Princesse.

## E S P A G N E.

ON apprend de Madrid , du 13. du mois dernier , que l'Intendant de Marine du Ferol , a mandé au Roi , que l'Armateur Laurent Hervin avoit conduit au Port de la Guardia le Pacquetbot Anglois *les Hollandois de Kork* , dont il s'est emparé sur les Côtes de Portugal.

S. M. a appris par des lettres de l'Intendant de Marine de Malaga , que le 29. Juillet dernier , le Vaisseau *le Halig* , de la même Nation , avoit été pris à cinq lieues de l'Île d'Alboran , par l'Armateur Don François Ferrer.

On mande de l'Île de Gomera , du 4. Juin dernier , que le 30. du mois précédent , les Sentinelles , qui étoient en faction à la côte Méridionale de cette Île , ayant découvert deux Vaisseaux de guerre & une Frégate ; en donnerent avis à Don Diegue Bueno , Commandant des Milices ; que quelques heures après , ces Bâtimens s'approchèrent du Port , vis-à-vis duquel ils croiserent pendant le reste de la journée ; qu'ils s'avancèrent le lendemain à la portée du canon du Fort de Buenpasseo , & que leurs différentes manœuvres ayant donné lieu de soupçonner qu'ils n'étoient point François , quoiqu'ils portaient Pavillon de France , le Commandant du Fort fit tirer un coup de canon , pour les obliger d'envoyer une Chaloupe à terre.

Alors ils arborerent le Pavillon Anglois ; ils en-  
grerent



trèrent dans le Port , & ils canonnerent avec beaucoup de vivacité la Ville , le Fort principal, & celui de Buenpaffo , qui répondirent de leur côté par un feu continuel à celui des ennemis.

Le Commandant du Fort principal , qui s'apperçut que l'Artillerie de ce Fort n'étoit pas d'un calibre à faire beaucoup d'effet sur le corps des Vaisseaux de guerre , la fit pointer plus haut , & par ce moyen , il leur causa beaucoup de dommage dans leurs vergues & dans leurs cordages. L'Artillerie de la Ville fracassa une Chaloupe des Anglois , & un boulet de canon fit une voye d'eau à leur Fregate. Les ennemis continuerent les deux jours suivans leur feu contre la Ville & contre les deux Forts ; & le 2. Juin dernier au soir , leur Commandant envoya dans une Chaloupe avec Pavillon blanc, Don Nicolas Guaderrama Spinosa, habitant de l'Isle de Fer, que les Anglois avoient fait prisonnier quelques jours auparavant dans une Barque , qui passoit de l'Isle de Fer à celle de Tenerif. Cet Espagnol remit à Don Digue Bueno une lettre , par laquelle le Commandant Anglois le menaçoit de ruiner les Forts & la Ville ; si on ne le mettoit en possession des deux Forts ; si la Ville ne lui fournissoit , en forme de contribution, cinquante pipes du meilleur vin de l'Isle , & si Don Diegue Bueno ne permettoit aux habitans de porter à l'Escadre Angloise les provisions dont elle avoit besoin. Don Diegue Bueno ayant répondu qu'il étoit déterminé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité , le Commandant Anglois fit descendre le 3. à terre les troupes de débarquement , qui étoient à bord de ses Vaisseaux ; mais les Milices , avec lesquelles Don Diegue Bueno s'étoit enfermé dans la Ville , en étant sorties , elles attaquèrent les ennemis ; elles les mirent en fuite , & les ayant poursuivis jusques sur le

I ij      bord

bord de la mer , elles les obligerent de rentrer dans leurs Chaloupes , & de regagner leurs Vaisseaux. L'avantage remporté par ces Milices , découragea tellement les Anglois , qu'ils remirent à la voile , après avoir fait deux décharges de toute leur Artillerie chargée à cartouche.

Ils ont eu un grand nombre de soldats & de Matelots de tués & de blessés , & leur Commandant a couru risque d'être emporté par un boulet de canon. Tous les habitans de cette Isle ont donné à l'envi des marques de leur zèle pour le service du Roi & pour l'honneur de la Nation , & les Milices ont soutenu avec la plus grande intrépidité tous les efforts des ennemis.

Don Diegue Bueno leur a donné l'exemple , en se portant dans les endroits les plus périlleux , & quoiqu'il n'ait jamais rempli d'autre emploi militaire , que celui de Commandant des Milices de cette Isle , il a montré dans toutes ses dispositions , pour défendre la Ville & pour repousser les Anglois , une habileté qu'on n'acquiert ordinairement , que par une longue expérience.

On ne peut aussi trop louer Don Antoine de Herrera , Marquis d'Adage , Seigneur de cette Isle , lequel non-content d'avoir distribué de l'argent & des vivres aux Milices pendant l'attaque , & d'avoir payé de ses propres deniers les Ouvriers employés à réparer les brèches faites aux Forts par l'Artillerie des ennemis , se propose de faire venir de l'Isle de Fer , pour soulager les habitans de celle-ci , une grande quantité de grains qui lui appartiennent , & d'acheter des munitions de guerre à ses dépens , pour remplacer celles qui ont été consommées pour la défense de la Ville & des Forts.

On mande de Madrid , du 22. du mois dernier , que le Vaisseau Anglois *la Galère le Saint Jean de Londres*,

*Londres*, équipé en guerre & en marchandises, a été conduit au Port de Malaga par l'Armateur Raphaël Gonzalez, qui s'en est rendu maître sur la Côte de Barbarie, après un combat de six heures, & que l'Armateur Melchior de Los Reyes est entré dans la Baye d'Esteponne avec un autre Vaisseau de la même Nation, dont il s'est emparé dans le Détroit de Gibraltar.

L'Intendant de Marine de Malaga a mandé au Roi, que l'Armateur Barthelemi Noguerra a pris à la hauteur du Château de la Fongiola le Pacquet-bot Anglois *la Marie*, commandé par le Capitaine Jean Maris.

# DANNE M A R C K.

ON mande de Coppenhague du 31. du mois dernier, que le 27. le Roi déclara que le mariage du Prince Royal avec la Princesse Louise d'Angleterre étoit conclu.

# I T A L I E.

ON apprend de Venise du 10. du mois dernier, que l'équipage d'un Vaisseau venu depuis peu de Constantinople, a rapporté qu'on y avoit reçu avis que Thamas Kouli-Kan avoit pris d'assaut la Ville de Kars; que cette Ville ayant été abandonnée au pillage, les troupes Persannes y avoient fait un butin considérable, & que les Soldats de la garnison, qui étoient échappés au carnage, devoient être envoyés en esclavage dans les Provinces les plus reculées de la Perse; que Thamas Kouli-Kan, après s'être emparé de Kars, a marché du côté de Bagdad, dont on croit qu'il a dessein d'entreprendre le Siège, & que le Peuple de Constantinople, irrité de ces fâcheuses nouvelles, s'est assemblé tumultueu-

multueusement; mais que les Janissaires, qui avoient reçu quelques jours auparavant une gratification de Sa Hauteſſe, s'étant ſaiſis des plus mutins, la ſédition a été apaiſée.

On apprend de Rome du 14. du mois dernier, que le Gouverneur de Civita Vecchia a dépêché un courier au Pape, pour l'informer qu'il étoit entré dans ce Port onze Bâtimens, chargés de munitions de guerre pour l'armée Eſpagnoise, qui eſt dans la Romagne ſous les ordres du Duc de Modène.

On mande de Toſcane, qu'on avoit ſenti pluſieurs ſecouſſes de tremblement de terre à Piſe & dans les environs, & que quelques maiſons de Pontadera en avoient été conſidérablement endommagées.

## GENES ET ISLE DE CORSE.

ON a appris de Genes du 14. du mois dernier, que ſur l'avis qu'on a reçu que la plûpart des habitans de Moneglià, excités par les parens & les amis de deux Bandits qui y avoient été arrêtés, avoient enlevé ces Bandits d'entre les mains des Sbirres, dont pluſieurs avoient été tués, on y a envoyé 200. Soldats, pour ſe ſaiſir des auteurs de cette violence, & pour obliger les autres de rentrer dans leur devoir.

Les lettres de Lombardie marquent que le Roi de Sardaigne en avoit retiré toutes ſes troupes.

On mande de Genes du 28. du mois dernier, que l'on a enfin reçu de la Baſtie des lettres du 31. Juillet & du 8. Août, par leſquelles on a été inſtruit des nouvelles prétentions des Rebelles.

Le Gouvernement a été occupé pendant huit ou dix jours à délibérer ſur leurs demandes, & il y a lieu de craindre que l'Isle de Corse ne puiſſe jouir fi-tôt d'une parfaite tranquillité. Le

Le bruit court que les Rebelles n'ont montré quelque disposition à se soumettre, que pour avoir le tems de faire leur récolte, & de la mettre en sûreté.

Les avis reçus de Lombardie, portent que le Comte de Traun, qui a toujours son quartier général à Carpi, avoit déjà été joint par quelques-unes des troupes que la Reine de Hongrie lui envoie.

## S A V O Y E.

**O**N a appris de Chamberry du 15. du mois dernier, que les troupes Espagnoles, qui sont sous les ordres de l'Infant Don Philippe, ont formé quatre camps, dont les deux principaux, composés, l'un de 20000 hommes, & l'autre de 5000. sont, le premier dans le Comté de Maurienne, & le second dans la Tarantaise.

Selon les lettres reçues de Piedmont, les troupes que le Roi de Sardaigne y a fait assembler, ont été divisées en quatre Corps, dont ce Prince a donné le commandement au Marquis d'Aix, au Marquis de Suze, au Comte de Schulenburg & au Baron de Lornay.

Les avis reçus de Chamberry du 18. du mois dernier, portent que l'Infant Don Philippe s'est rendu à Montmelian, & que ce Prince y a fait la revûe des troupes Espagnoles qui sont campées dans ces environs.

On a publié une Déclaration, qui porte que tous ceux, qui conduiront des vivres à l'armée Espagnole, ne payeront aucuns droits dans les Lieux par lesquels ils passeront.

Le Roi de Sardaigne a fait fortifier plusieurs gorges des montagnes, & il a fait occuper tous les défilés, par lesquels on peut pénétrer en Piedmont, par des troupes réglées, qui forment une chaîne &

I iiij      qui

qui sont postées de manière, qu'elles peuvent se joindre, & se mettre en état de s'opposer aux entreprises que les Espagnols pourroient former.

## GRANDE BRETAGNE.

**O**N mande de Londres du 29. du mois dernier, que le Vaisseau de guerre *le Diamant*, s'est emparé d'un Armateur Espagnol de 36. canons, à la hauteur d'Oporto.

Le 25. le feu prit à Crediton, près d'Excester, & il y a eu plus de 400. maisons de brûlées.

Une Tartane Espagnole, chargée de vin & de cacao, a été prise à la hauteur des Isles Canaries, & conduite à Gibraltar par un Vaisseau de guerre Anglois.



## MORTS DES PAYS ETRANGERS.

**L**E 25. Juillet, Caroline-Christine de Saxe Eise-  
nach, femme de Charles Landgrave de Hesse-  
Philypps-Thal, qu'elle avoit épousé le 24. Novembre  
1725. mourut à Philypps-Thal, âgée de 44. ans, trois  
mois & dix jours. Elle étoit fille de Jean-Guillaume  
Duc de Saxe Eisenach, & d'Amelie Princesse de  
Nassau Dietz, sa dernière femme. Voyez pour les  
Généalogies des Maisons de Saxe & de Hesse, les  
Tables d'Hubners, & les Souverains du Monde,  
Vol. 2. folio 37. & 160.

Le 20. Août, Damien-Hugues-Philippes-Antoi-  
ne de Schoenborn, Cardinal de la Création du Pape  
Clément XI. de l'an 1715 Evêque de Spire, Prince de  
l'Empire, mourut, âgé de 67. ans. Il étoit fils de Mel-  
chior-Frédéric de Schoenborn, Conseiller d'Etat &  
Cham-

Chambellan de l'Empereur, Premier Ministre d'Etat de l'Electeur Archevêque de Mayence, & Chevalier du S. Empire, mort le 19. Mai 1717. & de D. Anne-Sophie de Boyneburg, morte le 11. Avril 1725. Voyez pour la Généalogie de Schoenborn, les Tables Généalogiques d'Hubners, & les Souverains du Monde, Vol. 3. folio 472.



## FRANCE.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 2. de ce mois, le Roi a quitté le deuil, que Sa Majesté avoit pris le 22. du mois dernier, pour la mort de Mlle du Maine.

Le même jour, on célébra avec les cérémonies accoutumées, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denis, le Service solennel qui s'y fait tous les ans, pour le repos de l'ame du feu Roi Louis XIV. & l'Evêque du Puy y officia pontificalement.

Le 7. de ce mois, le Corps de Ville se rendit à Versailles, & le Duc de Gèvres, Gouverneur de Paris, étant à la tête, il eut audience du Roi, avec les cérémonies accoutumées. Il fut présenté à S. M. par le Comte de Maurepas, Ministre & Secrétaire d'Etat, & conduit par le Marquis de Dreux, Grand Maître des Cérémonies.

I ▼ M.

M. de Bernage , qui a été élu Prévôt des Marchands le 26. du mois de Juillet dernier , & les nouveaux Echevins , prêterent entre les mains du Roi le Serment de fidélité , dont le Comte de Maurepas fit la lecture , ainsi que des Scrutins , qui furent présentés par M. de Lamoignon de Malesherbes , Substitut du Procureur Général , lequel fit un Discours très-éloquent.

Le même jour , le Corps de Ville eut l'honneur de rendre ses respects à la Reine , à Monseigneur le Dauphin & à Mesdames de France.

Le 8. Fête de la Nativité de la Sainte Vierge , le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château de Versailles , la Messe chantée par la Musique , & l'après-midi , leurs Majestés assistèrent aux Vêpres.

Le même jour , la Reine communia par les mains de l'Archevêque de Roüen , son Grand Aumônier.

Le même jour , M. Cornaro , Ambassadeur Ordinaire de la République de Venise , fit son entrée publique à Paris. Le Maréchal de Montmorenci & le Chevalier de Sainctot , Introduceur des Ambassadeurs , allèrent le prendre dans les Carosses de leurs Majestés au Convent de Picpus , d'où la marche se fit en cet ordre :

Le



Le carosse de l'Introduiteur; celui du Maréchal de Montmorency, précédé de son Ecuyer & de deux Pages à cheval; un Suisse de l'Ambassadeur, à cheval; sa livrée à pied; huit de ses Officiers, à cheval; son Ecuyer & six Pages, à cheval; le carosse du Roi, à côté duquel marchaient la Livrée du Maréchal de Montmorency & celle du Chevalier de Saintot; le carosse de la Reine; celui de Mad. la Duchesse d'Orléans; ceux du Duc d'Orléans, de la Princesse de Conty, de la Duchesse du Maine & de la Comtesse de Toulouse, & celui de M. Amelot, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires Etrangères. Les quatre carosses de l'Ambassadeur marchaient ensuite à une distance de trente à quarante pas. Lorsque l'Ambassadeur fut arrivé à son Hôtel, il y fut complimenté de la part du Roi, par le Duc de Gèvres, Premier Gentilhomme de la Chambre de S. M. de la part de la Reine, par le Comte de Tessé, son Premier Ecuyer, & de la part de Mad. la Duchesse d'Orléans, par le Marquis de Crevecœur, Premier Ecuyer de S. A. Royale.

Le 10. le Prince Charles de Lorraine, & le Chevalier de Saintot, Introduiteur des Ambassadeurs, allèrent prendre l'Ambassadeur en son Hôtel, & ils le conduisirent à Versailles, où il eût sa première audience

publique du Roi. L'Ambassadeur trouva à son passage dans l'avant - cour du Château , les Gardes Françoises & Suisses sous les armes , les Tambours appellans ; dans la cour , les Gardes de la Porte & de la Prévôté , sous les armes à leurs postes ordinaires ; & sur l'escalier , les Cent Suisses en habits de cérémonie , la hallebarde à la main ; & il fut reçu en dedans de la Sale des Gardes , par le Duc de Villeroi , Capitaine des Gardes du Corps , qui étoient en haye & sous les armes. Après l'audience du Roi , l'Ambassadeur fut conduit à l'audience de la Reine & à celle de Monseigneur le Dauphin , par le Prince Charles de Lorraine , & par le Chevalier de Saintot , Introduceur des Ambassadeurs. Il eut ensuite audience de Mesdames de France , & après avoir été traité par les Officiers du Roi , il fut reconduit à Paris à son Hôtel , dans les carosses de leurs Majestés , avec les cérémonies accoutumées.

Le Maréchal de Noailles , ayant appris que l'armée des Alliés , après avoir passé le Rhin , au - dessous de Mayence , avoit remonté ce Fleuve , & étoit allée camper le 27. du mois dernier à Oppenheim , ce Général a donné ordre , que toutes les troupes qu'il commande , se rassemblassent sur la Queich , entre Landaw & Germersheim.

Le

Le Roi arriva à Fontainebleau le 13. de ce mois. La Reine s'y rendit le lendemain. Monseigneur le Dauphin y arriva le 12. & Mesdames le 16.

Le 8. Septembre , Fête de la Nativité de la Vierge, on chanta au Concert spirituel du Château des Thuilleries , un Motet à grand chœur de M. de la Lande , *Quare fremuerunt*, &c. lequel fut suivi d'un autre à voix seule du Sr. le Maire , & d'un *Concerto*, exécuté sur le violon , par le Sieur de Mondonville. La Dlle Romainville chanta ensuite un autre petit Motet à voix seule , avec accompagnement , qui fit beaucoup de plaisir. Le Concert fut terminé par un Motet nouveau à grand chœur , de la composition du Sr. de Mondonville, dans lequel le Sr. Poirier de la Musique du Roi , chanta differens récits avec applaudissement.

Dès le 22. Août , M. l'Archevêque de Paris ordonna des Prières publiques , qui continuent encore dans toutes les Eglises de son Diocèse ; l'Ordonnance étoit en ces termes :

M. l'Archevêque ordonne , que , jusqu'à nouvel ordre , les Prêtres Séculars & Réguliers qui célèbrent dans son Diocèse , réciteront à la Messe la Collecte, la Secrète & la Post-Communion, intitulées dans le Missel, *Pro Pace* ; & que dans toutes les Eglises de

de la Ville & de la Campagne , exemptes & non exemptes , on chantera à l'issuë des Vêpres , ou au Salut du S. Sacrement , le Trait, *Domine , non secundum peccata nostra , &c.* avec le Verset , *Ostende nobis , Domine , &c.* & l'Oraison , *Deus qui culpâ offenderis , &c.* l'Antienne *Sub tuum præsidium , &c.* le *ψ.* *Ora pro nobis , &c.* & l'Oraison , *Concede nos famulos tuos , &c.* & l'Antienne , *Da Pacem , Domine , &c.* le *ψ.* *Fiat pax , &c.* & l'Oraison , *Deus , à quo sancta desideria , &c.* Pour demander à Dieu , qu'il établisse une Paix solide & durable entre toutes les Puissances de l'Europe , & qu'il éloigne tout ce qui pourroit faire naître , ou entretenir parmi elles , le trouble & la discorde. A Paris , le 22. Août 1743.

Le 17. Sept. les Comédiens François représentèrent à la Cour la Comédie du *Philosophe marié* , laquelle fut suivie de la petite Pièce de *la Nouveauté*.

Le 19. la Tragédie du *Comte d'Essex* , & la petite Comédie du *Médecin malgré lui*.

Le 24. l'*Enfant Prodigue* & le *Rendez-vous*.

Le 26. la Tragédie de *la Mort de César* , laquelle fut suivie de la Comédie du *Magnifique* , dont on vient de parler.

Le 28. les Comédiens Italiens représentèrent aussi à Fontainebleau la Comédie de *l'Amant*.

*l'Amant Prothée*, avec tous les agrémens ,  
 suivie de la petite Pièce de *l'Amant*, Au-  
 teur & Valet.



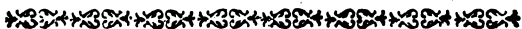
MORTS ET MARIAGE.

**L**E 5. Août , Jean - Jacques Regnauld , Comte  
 de Barres , Gouverneur & Grand Bailly des  
 Ville , Château & Duché d'Etampes , Chevalier des  
 Ordres Royaux , Militaires & Hospitaliers de N. D.  
 de Montcarmel & de S. Lazare de Jérusalem , mou-  
 rut âgé de 84. ans. Il étoit fils de Jean Regnauld ,  
 Ecuyer , Sieur de Barres , & de Marguerite Millet ,  
 sœur de Guillaume Millet , sous - Gouverneur de  
 Monseigneur le Dauphin , Ayeul du Roi. Il avoit  
 épousé, le 22. Avril 1716. Dlle Isabelle Jouvenel de  
 Harville des Ursins de Traynel , fille d'Esprit Jou-  
 venel de Harville des Ursins , Marquis de Traynel  
 & Lieutenant Général des Armées du Roi , mort le  
 9. Septembre 1730. & de Marie-Anne de Gomont,  
 morte le 22. Novembre 1714. & il la laisse veuve  
 & mere de Adrien-Constance-Esprit Regnauld , dit  
 le Marquis de Barres , - fils unique né le 11. Mars  
 1717. Gouverneur & Grand Bailly des Ville ,  
 Château & Duché d'Etampes , ci-devant Mousque-  
 raire de la premiere Compagnie.

Le 11. De. Olimpe Félicité de Bérighen , Abbess  
 se de l'Abbaye Royale de Faremoutier , au Diocèse  
 de Meaux , mourut à Paris âgée de 54. ans. Elle  
 avoit succédé en cette Abbaye, le 4. Décembre 1726.  
 à Louise-Charlotte-Eugénie de Bérighen , sa sœur,  
 morte le 28. Octobre précédent ; elle étoit sœur de  
 Henri Camille , Marquis de Bérighen , Chevalier  
 des

des Ordres du Roi , premier Ecuyer de S. M. & de feu François-Charles de Beringhen , Evêque du Puy, mort le 17. Octobre 1742. & dont la mort est rapportée dans le premier Volume , du Mercure de Décembre de cette année , fol. 2759. Voyez pour la Généalogie de Beringhen , le Dictionnaire Historique de Morery & son Supplément , & le Volume ix. de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne , au Catalogue des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit.

Le 12. Août, en l'Eglise Paroissiale de Saint Gervais à Paris , a été fait le Mariage d'Ambroise-Julien *Clément de Feillet* , Conseiller au Parlement de Paris , fils d'Alexandre-Julien Clément Seigneur de Feillet , de Barville , &c. Conseiller au Parlement, & de feuë D. Henriette-Catherine Gaudin, morte le 20. Octobre 1721. avec Dlle Marie Auvray , fille de feu André-Pierre Auvray , Ecuyer , Seigneur de Grandville, de Gourde, &c. Conseiller-Secrétaire du Roi , Maison Couronne de France & de ses Finances, & Secrétaire & Greffier du Conseil d'Etat privé, mort le 18. Janvier 1732. & de D. Louise-Marie Touchet.



## ARRESTS NOTABLES.

**E**DIT DU ROI, concernant le Dixième de l'Amiral de France , sur les Prises & Conquêtes faites en Mer. Donné à Versailles au mois d'Août 1743. Registré au Parlement de Paris le 26. du même mois , par lequel il est dit ce qui suit.

ART. I. Nous maintenons , gardons , & , en tant que de besoin , confirmons notre très-cher & très-amié

amé cousin le Duc de Penthièvre & ses successeurs en la Charge d'Amiral de France, dans la possession & jouissance du droit attribué à ladite Charge, du dixième sur les prises & conquêtes faites à la Mer.

I I. Ordonnons néanmoins, en agréant, acceptant & approuvant l'offre de notredit cousin, que ledit droit ne pourra être pris à l'avenir, ni par lui ni par ses successeurs en ladite Charge, que sur le bénéfice net revenant aux Armateurs.

I I I. Voulons à cet effet qu'avant le partage des prises il soit prélevé la somme à laquelle se trouveront monter non-seulement les frais du déchargement & de la garde des Vaisseaux & marchandises, mais encore les frais de Justice, & généralement toutes les dépenses de l'armement; & qu'après la distraction ci-dessus, le dixième des prises soit délivré à l'Amiral sur le restant, lequel sera ensuite partagé aux équipages & aux intéressés, conformément aux conditions de leur Société.

I V. N'entendons que sous prétexte que l'Amiral ne pourra prendre son dixième que déduction faite de toutes les dépenses concernant lesdits armemens, & sur le bénéfice net des prises, il puisse être tenu de contribuer ausdites dépenses, lorsque le produit des prises ne se trouvera pas suffisant pour y satisfaire, ni dans aucun autre cas.

V. N'entendons pareillement que dans la liquidation des prises qui seront faites par nos Vaisseaux & Galères, armés pour notre compte, toutes les dépenses soient prélevées avant le dixième de l'Amiral, & voulons que ledit dixième lui soit délivré sur ce qui restera du profit desdites prises, déduction faite seulement des frais de déchargement, de garde & de justice, y compris ceux de la vente & le dixième des équipages, lequel sera également prélevé avant celui de l'Amiral. Si donnons en mandement à nos amés

amis & féaux les gens tenans notre Cour de Parlement à Paris, que notre présent Edit ils ayent à faire lire, publier & registrer, & le contenu en icelui garder & observer selon sa forme & teneur, nonobstant tous Edits, Déclarations, Arrêts, Reglemens & autres choses à ce contraires, auxquels nous avons dérogé & dérogeons par le présent Edit, &c.

*LETTR E d'un Négociant du Port de . . .  
à un de ses amis de Paris, au sujet de l'arrangement fait par rapport au dixième de M. l'Amiral sur les Prises.*

Il est vrai, M. que la premiere nouvelle qui nous étoit venue ici de l'arrangement que le Roi a fait par rapport au dixième attribué à M. l'Amiral sur les Prises faites en mer, nous ayant annoncé la suppression totale de ce droit, nous avons été un peu surpris d'apprendre ensuite que l'on s'est contenté de les réduire au dixième du Bénéfice net des Prises à partager entre les Armateurs. Mais il ne nous a pas fallu beaucoup de réflexion pour reconnoître les motifs qui ont dû déterminer le Gouvernement à regler l'arrangement sur le pied de cette réduction seulement; & vous sentirez aisément vous-même combien ils sont fondés, après que je vous aurai rappelé ce qui se pratiquoit autrefois sur cette matière, car je m'imaginais que vous n'en êtes pas trop bien informé; du moins n'avez-vous jamais été aussi-bien à portée de l'être, que moi, qui ai eu part à plusieurs Armemens pendant la dernière guerre que la France a soutenue contre les Puissance maritimes.

Lorsqu'un Corsaire avoit fait une Prise, on ne prélevoit avant le dixième de M. l'Amiral, que les frais de déchargement & de garde, & l'on prenoit ensuite ce dixième sur le total de la Prise. Par-là nous



nous nous trouvions, nous autres Armateurs, chargés de tous les frais de Justice, des récompenses à donner aux Matelots estropiés, & généralement de toutes les autres dépenses. Des Prises considérables se trouvoient ainsi absorbées par les seules procédures; j'en ai même vû une infinité dont le produit n'y a pas suffi, en sorte que les dépenses des Armemens tomboient souvent en pure perte pour nous, & que les Equipages restoient sans rétribution. Je n'oublierai jamais, par exemple, l'aventure d'une petite Frégate à laquelle j'avois le principal intérêt. Peu de jours après qu'elle fut en mer, elle fit deux Prises, dont le dixième produisit à M. l'Amiral près de 8000. liv. qui furent réellement comptées à son Receveur, ici. Mais on fit naître tant de difficultés, la procédure devint si multipliée & si compliquée, que par la liquidation, qui ne fut faite qu'après des retardemens infinis, les deux Prises ne nous donnerent point à beaucoup près l'intérêt à deux pour cent des fonds que nous avions faits pour la mise dehors, dans le tems qu'elles auroient dû nous produire un bénéfice assez considérable. Si vous étiez curieux de voir les états de cette liquidation, je pourrois vous les envoyer, les ayant gardés pour plus d'une raison. Il faut tout vous dire, M. les frais des procédures n'étoient pas le seul inconvénient qui ralentissoit les Armemens particuliers dans la dernière guerre. Quoiqu'il y eût alors dans la plupart de nos Ports plus d'argent, par proportion qu'il n'y en a actuellement, nous prenions ailleurs des intéressés, comme nous le ferions encore; mais il arrivoit quelquefois que ces intéressés qui n'étoient pas à portée de suivre eux-mêmes les Armemens, se trouvoient frustrés des espérances qu'ils avoient dû concevoir des Prises qui avoient été faites; soit que le produit en fût consommé en dépenses réelles, soit confusion,

ou

ou autrement , il y avoit assés communément des plaintes de leur part , & il faut convenir que les comptes qui leur étoient rendus , souvent après beaucoup de retardemens , n'étoient pas toujours bien satisfaisans.

Ce sont là sans doute les considérations , qui ont fait préférer la réduction qu'on a faite , à la suppression totale du dixième de M. l'Amiral ; & il est constant , en effet , que c'est ce qu'on pouvoit faire de plus avantageux.

1°. Par le nouvel arrangement , M. l'Amiral n'aura de dixième , qu'autant qu'il y aura du bénéfice à partager entre les Armateurs. Il sera par conséquent intéressé à abréger les procédures , & à en faire diminuer les frais. Il est certain , à la vérité , que cette considération ne seroit pas nécessaire pour exciter son zèle sur cela , mais elle ne sera pas inutile pour contenir les Officiers des Amirautés , & pour les engager à se conformer aux Réglemens.

2°. Les Equipages seront assurés de profiter promptement de la part qui leur reviendra dans les Prises , ce qui doit beaucoup les encourager.

Enfin , les liquidations se feront avec plus de diligence , de soin & d'exactitude que jamais , & le dixième de l'Amiral constaté , chaque intéressé saura précisément ce qui devra lui revenir , sans qu'il ait à craindre ni retardement , ni difficulté : objet extrêmement intéressant , car enfin , quiconque voudra prendre part aux Armemens , pourra le faire avec confiance , puisqu'à quelque distance qu'il se trouve du Port , où ils se feront , il sera assuré que le dixième de l'Amiral ne pourra être liquidé , que son intérêt ne le soit en même tems.

Il est vrai que ce dixième , tel qu'il sera perçû , sera encore une charge pour les Armateurs , qui en auroient été exemptés par la suppression totale ;  
mais

mais cette charge sera bien balancée par les avantages , que l'arrangement actuel doit procurer. Vous même , M. ne vous livrerez-vous pas bien plus volontiers aux vûes dont vous m'avez fait part ?

Le seul inconvénient qu'il y auroit à craindre , ce seroit que les comptes que nous aurons à rendre des frais de nos Armemens pour la liquidation du dixième de M. l'Amiral , ne donnassent occasion à quelques nouvelles difficultés dans les procédures. Mais il est à croire qu'on y pourvoyera efficacement , par les Réglemens que l'Edit du Roi nous annonce. D'ailleurs , que n'avons-nous pas à espérer des dispositions favorables, dont cette même Loi nous assure de la part de S. M. de la générosité du Prince , qui remplit la Charge d'Amiral , & de la protection du Ministre de la Marine , qui dans tous les tems & toutes les occasions , nous donne des marques de celle qu'il accorde au Commerce? Nous ne serons sans doute plus exposés aux lenteurs & aux frais immenses des procédures des Amirautés , qui absorboient si souvent , comme je vous l'ai déjà observé , le profit des Prises , & qui dégoûtoient si fort les Armateurs.

Ce qui est de bien vrai , c'est que dans toutes les représentations & les plaintes , que nous n'avons , pour ainsi dire , cessé de faire pendant la dernière guerre , au sujet du dixième de l'Amiral , nous n'avions d'autre objet que la réduction qu'on vient de faire. Nous avons toujours bien senti la difficulté qu'il pouvoit y avoir à dépouiller totalement d'un pareil droit une des premières Charges de la Couronne , & nous ne regretterons jamais de le payer , lorsque nous trouverons dans nos entreprises , les facilités que nous devons nous promettre. D'ailleurs , dans les Prises qui ne seront pas considérables , ce dixième sera réduit à peu de chose , & il ne sera  
jamais

jamais d'un objet bien sensible dans celles qui donneront beaucoup de profit.

## T A B L E.

|                                                        |      |
|--------------------------------------------------------|------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES. Imitation du premier         |      |
| Livre d'Horace : <i>Vides ut altâ</i> , &c.            | 1901 |
| <i>Questio Diattetica</i> , &c.                        | 1903 |
| Le Sauvageon , Fable allégorique ,                     | 1906 |
| Lettre sur la Question proposée dans le Mercure de     |      |
| Juin dernier ,                                         | 1908 |
| Les deux Pierres & le Bâtiment , <i>Fable</i> ,        | 1915 |
| Extrait de la nouvelle Bible , annoncée dans le        |      |
| Mercure d'Août ,                                       | 1917 |
| Remercement en Vers à Mad. Y * * .                     | 1930 |
| Extrait d'un Mémoire sur les Eaux Minérales de         |      |
| S. Amand ,                                             | 1931 |
| Ode sur l'Education ,                                  | 1942 |
| Réponse à la Question proposée dans le Mercure         |      |
| de Juin dernier ,                                      | 1944 |
| Vers à Mad. de la S. * * * . pour le jour de sa Fête , |      |
| ::                                                     | 1946 |
| Cause plaidée par les Ecoliers de Seconde du Col-      |      |
| lége Royal Dauphin , &c.                               | 1948 |
| Vers à M. Destouches ,                                 | 1953 |
| Observations sur le secret de rendre l'Eau de la       |      |
| Mer potable ,                                          | 1955 |
| Epître en Vers à M. de Vastan , & Remercement à        |      |
| M. C. * * * .                                          | 1965 |
| Description de la Figure Equestre de Louis XIV.        |      |
|                                                        | 1970 |
| L'Amour ingrat , Ode Anacréontique ,                   | 1973 |
| Discours sur l'Art de la Guerre ,                      | 1974 |
| J. C. triomphant de la Mort , Cantatille en Dia-       |      |
| logue ,                                                | 1976 |
| Lettre                                                 |      |

|                                                                                                   |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Lettre sur les Elémens d'Euclide ,                                                                | 1982         |
| Apothéose d'un Sifflet ,                                                                          | 1989         |
| Lettre au sujet de la Chronologie & la Topographie du nouveau Bréviaire de Paris ,                | 1991         |
| Vers à Mad. la Marquise d'A . . . en lui envoyant un Cadran Solaire ,                             | 2002         |
| Reflexions sur l'idée de l'Infini ,                                                               | 2003         |
| Explication de l'Enigme Latine du Mercure de Juin ,                                               | 2009         |
| Enigmes & Logogryphes ,                                                                           | <i>ibid.</i> |
| NOUVELLES LITTERAIRES , DES BEAUX-ARTS , &c.                                                      |              |
| Théâtre Critique Espagnol , &c.                                                                   | 2012         |
| Etat des Archevêchés , Evêchés , Abbayes & Prieurés ,                                             | 2013         |
| Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie ,                                                      | 2014         |
| Introduction à la Géographie de Mrs Sanson ,                                                      | 2016         |
| Traité du Scorbut ,                                                                               | 2018         |
| Les Fables d'Esopé ,                                                                              | <i>ibid.</i> |
| Œuvres mêlées de M. de Moncrif ,                                                                  | 2019         |
| Séance de l'Académie de Dijon ,                                                                   | 2021         |
| Séance de celle de la Rochelle ,                                                                  | 2023         |
| Ode tirée du Cantique de Moÿse , sur le passage de la Mer Rouge ,                                 | 2039         |
| Catalogue abrégé des Ouvrages des Peintres , Sculpteurs & Graveurs , exposés au Salon du Louvre , | 2043         |
| Estampes nouvelles ,                                                                              | 2060         |
| Dessin à la Plume par M. de Serre ,                                                               | 2062         |
| Nouvelles Cantatilles du Sr le Maire ,                                                            | 2063         |
| Remède pour les Dartres ,                                                                         | 2064         |
| Chanson & Ariette , notées ,                                                                      | 2065         |
| Spectacles , Extrait des <i>Caractères de la Folie</i> ,                                          | 2066         |
| Reprise de la Comédie du <i>Magnifique</i> , au Théâtre François ,                                | 2079         |
| Nouvelle Actrice ,                                                                                | 2080         |
| Mort de M. de Montmeny ,                                                                          | 2081         |
|                                                                                                   | Le           |

|                                                                               |              |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <del>Le Combat Magique</del> , Pièce nouvelle , jouée au<br>Théâtre Italien , | <i>ibid.</i> |
| L'Ambigu de la Folie , nouvelle Pièce , représentée<br>à l'Opera Comique ,    | 2082         |
| Nouvelles Etrangères , Suede , Russie , &c.                                   | 2083         |
| Morts des Pays Etrangers ,                                                    | 2098         |
| France , nouvelles de la Cour , de Paris , &c.                                | 2079         |
| Concert Spirituel ,                                                           | 2103         |
| Pièces représentées à la Cour ,                                               | 2104         |
| Morts & Mariage ,                                                             | 2106         |
| Arrêt notable ,                                                               | 2106         |

---

### *Errata du second Volume de Juin.*

**P** Age 1423, ligne 23. de premiere Classe, lisez ,  
de la premiere Classe.

---

### *Errata de Juillet.*

**P** Age 1652. lignes 24. & 25. Salle , lisez Sale.  
superbe , l. grand.

---

### *Fautes à corriger dans ce Livre.*

**P** Age 1907. ligne 3. cens , lisez , cents. P. 1919.  
l. 15. comparer , l. les comparer. P. 1927. l. 20.  
*Episcopi* , nomine , l. *Episcopi* nomine. P. 1935. l. 15.  
sables , l. sable. P. 1942. l. 3. tes , l. ses. P. 1972.  
l. 28. familliere , l. familiere. P. 1975. l. 6. famillia-  
rise , l. familiarise. P. 1994. l. 8. de , ôtez ce mot. P. 1997.  
l. 21. *Voeladum* , l. *Voeladum*. P. 2008. l. 20. La , l.  
Le. P. 2012. l. 2. du bas , Que dis je , l. Que dis-je ?  
P. 2023. l. 6. du bas , dit-il , encore , l. dit-il encore.  
P. 2038. l. 7. exhorteze , l. exhortez. P. 2040. l. 13.  
Memphis l. Memphis. *Ibid.* l. 14. Tu devois ; l. Tu  
devois , *Ibid.* l. 17. Le feu , vengeur , l. Le feu ven-  
geur. P. 2051. l. 4. pars , l. pare. fleure , l. fleurs. *Ibid.*  
l. 5. donne , l. donna. P. 2063. l. 2. du bas , d'*Esopes* ,  
l. d'*Esope*.

*La Chanson notée doit regarder la page* 2065

# MERCURE DE FRANCE.

<sup>1</sup>*DÉDIÉ AU ROI.*

OCTOBRE. 1743.



A PARIS,

*Chés* { GUILLAUME CAVELIER,  
ruë S. Jacques.  
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,  
à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.

---

M. DCC. XLIII.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

# MERCURE

A V I S.

**L'**ADRESSE générale est à Monsieur **MOREAU**, Commis au *Mercur*, vis-à-vis la *Comédie Française* à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs *Paquets* cachetés aux *Libraires* qui vendent le *Mercur*, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des *Lettres* ou *Paquets* par la *Poste*, d'avoir soin d'en affranchir le *Port*, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs *Ouvrages*, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les *Libraires* des *Provinces* & des *Pays Etrangers*, ou les *Particuliers* qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à *M. Moreau*, qui aura soin de faire leurs *Paquets* sans perte de tems, & de les faire porter sur l'heure à la *Poste*, en aux *Messageries* qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. Sols.

Avec un *Tableau* & un *Tableau* de la *France* & de la *France*.





**M E R C U R E**

**DE FRANCE.**

**D É D I É A U R O I.**

**OCTOBRE 1743.**

**PIECES FUGITIVES,**  
*en Vers & en Prose.*

**LE CHRÉTIEN DANS LA DOULEUR,**  
**O D E ,**

*Lue dans l'Assemblée publique de l'Académie  
Royale des Sciences, Belles-Lettres & Beaux-  
Arts de Villefranche, le jour de S. Louis 1743.*

**M** Use, qui des plaisirs, enfans de la mollesse,  
Nous peins les trompeuses douceurs,  
Dédaignant ta fatale yvresse,

**Ma main brise en ce jour tes crayons impoissens.**  
A ij Inspire-

## 2116 MERCURE DE FRANCE.

Inspire-moi , Vérité pure ,  
Combats les lâches goûts de la foible Nature ;  
Viens apprendre au Monde étonné ,  
Qu'assuré du néant de sa faveur fragile ,  
Un Disciple de l'Evangile  
Trouve dans ses maux même un repos fortuné..



Loin cet Eleve vain , que forma le Portique ;  
Il veut maîtriser la douleur ;  
Mais dans son orgueil frénétique  
J'apperçois , malgré lui , les tourmens de son cœur,  
Esclave de mille erreurs folles ,  
Dans ses yeux égarés , son maintien , ses paroles ,  
Je vois l'image de ses maux ,  
Lorsque d'un œil serein , sans murmure & sans  
plainte ,  
Tes Enfans , Religion sainte ,  
Dans le sein des revers se montrent des Héros.



Qu'à leurs besoins pressans devenuë insensible ;  
La Terre ferme ses trésors ;  
Qu'à leurs vœux le Ciel inflexible ,  
D'un espoir décevant couronne leurs efforts.  
Que déjà la foudre brulante  
Dissipe en un instant leur fortune brillante ;  
Dieu frappe ; ils adorent ses coups ;  
Sur ses malheurs divers remportant la victoire ,

Job.

Job de son Dieu chante la gloire ,  
 Dans le même moment qu'il ressent son courroux.



D'un fils miraculeux à peine Abram fidelle  
 Voit payer ses chastes amours ;  
 Conduit par la voix éternelle ,  
 Son glaive , tendre Isaac , est levé sur tes jours.  
 Au-dessus de tous les obstacles ,  
 Il laisse à Dieu le soin d'accorder ses Oracles ;  
 Il part fidèle & généreux ;  
 D'un obscur avenir sa foi perçant les voiles ,  
 Plus nombreuse que les Etoiles ,  
 Une Postérité se présente à ses vœux.



Guidé dans ses fureurs par des sujets perfides ;  
 Qu'un fils , dont la rage est la loi ,  
 Ose armer ses mains parricides  
 Contre les jours sacrés de son Pere & son Roi ;  
 C'est toi qui me mis sur le Trône ,  
 Va.s'écrier David ; Grand Dieu , de ma Couronne ,  
 De mes jours sois le défenseur ;  
 D'Absalon sur le champ périssent les cohortes ;  
 Jérusalem ouvre ses portes ;  
 Le Rebelle est soumis ; David entre vainqueur.



Que d'aveugles ressorts Victime déplorable ,

A iij

Le

Le Matérialiste en pleurs, *Quoi qu'il do*  
 D'un enchaînement inévitable  
 Subisse, en maudissant, les fatales rigueurs ;  
 Pour nous, Dieu juste ; ta colère  
 Montre dans ses effets la tendresse d'un Père ;  
 Nos cœurs au pfe de tes Autels  
 Répondent à tes coups par d'offrandes sincères :  
 Et par des peines passagères,  
 Ton amour nous dérobe aux tourmens éternels.  
*Par M. Boule, Professeur de Rhétorique, au Collège  
 de Villefranche, en Beaujolais.*

RÉPONSE de M. NERICAULT DESTOU-  
 CHES, à la réplique de l'Anonyme Marot-  
 que.

Servir me vaud du style Marotique,  
 Et m'appercçois qu'il est moult plus aisé  
 Que ne cuidois. Tout vieux mot est comique,  
 Et j'ai trop tard je m'en suis avisé :  
 Et ne me chaut, jadis, ainsi au contraire,  
 Piteux, jadis ! (Maison Dictionnaire.)  
 Bientôt sçaurai mettre en pièces Marot.  
 Naïveté fut ce style baroque,  
 Qui réchauffant la plus froide équivoque,  
 En bel-esprit vous travestit un sot.

Voilà, M. l'Anonyme, une de ces Epi-  
 grammes que je veux donner au Public, &  
 dont

dont le Mercure, que vous méprisez tant, vous a présenté l'échantillon; dût-elle vous paroître aussi froide & aussi maigre, que celles qui l'ont précédée, vous trouverez bon qu'elle soit le reste de ma réponse; c'est-à-dire, qu'elle vous fasse comprendre d'abord, que si je cesse d'user de ce style en vous écrivant, c'est que j'ai dessein de vous parler en bon François, sans autre ornement, que celui du bon sens & de la raison.

Parlons François, reprenons le bon style, Et plantons-là les phrases de Marot. Nous occupant d'un travail plus utile, Que de celui d'enchasser un vieux mot. Pure vetille, & très-digne ballot D'un plat Rimoon. Notre Langue est fertile, Pleine de tours fins, maïs, & délicats, Elle dit tout, n'eut jamais tant d'appas Que dans ce siècle, & ne paroît stérile Qu'à des sçavans, qui ne la savent pas.

Comme il me paroît, M. que vous pouvez être un de ces sçavans-là, (ce que je vais vous prouver dans le moment) je ne suis plus surpris que vous employiez si libéralement le style Marotique, à lancer sur moi tous vos petits sarcasmes, qui sans cette couche de vieux fard, seroient en danger de paroître bien insipides. Pour moi, qui suis

persuadé que ma cause est si bonne, qu'elle n'a pas besoin de se farder pour se soutenir, je vais vous répondre en prose toute unie ; & je n'imagine point de plus sûr moyen de vous guérir des petites fumées de vanité qui vous offusquent, que de publier moi-même dans le Mercure de France, les jolis complimens que vous me faites.

Il faut que le Public juge de votre style, de votre goût & de vos sentimens, afin qu'il ne s'imagine pas que le dépit & la colere m'y font trouver des irrégularités. Voici votre début, qui ne lui donnera pas une grande idée de la clarté & de l'exactitude de votre syntaxe.

Depuis, Seigneur, qu'acharné contre Bayle  
 Vous avez dit, de la Religion,  
 Oh ça, Messieurs, je suis le champion,  
 Soit politique, amour propre, ou faux zèle,  
 Possible vrai, l'avez cru tout de bon.

Telle est votre première phrase. Bien loin d'y faire le moindre petit changement, j'observe même votre ponctuation. Je veux mourir, si d'abord j'y ai rien compris, & ce n'est qu'après l'avoir lûë & reluë, que je suis enfin parvenu à deviner ce qu'elle vouloit dire. Voilà, si je ne me trompe, ce qu'elle signifie :

*Depuis*

*Depuis qu'acharné contre Bayle , vous avez dit , soit par politique , soit par amour propre , soit par un faux ou peut-être par un vrai zèle , je suis le champion de la Religion , vous avez cru tout de bon que vous l'étiez.*

N'est-il pas vrai , mon cher Anonyme , que c'est-là ce qui vous passoit dans la tête , & ce que vous tâchiez d'exprimer , quand vous avez commencé votre Épître ? Mais , bon Dieu , quel tortillage , quelle obscurité , quelle dureté ! Chappellain n'auroit pas mieux réussi.

Depuis Seigneur , qu'acharné contre Bayle  
 Vous avez dit , de la Religion ,  
 Oh ça , Messieurs , je suis le champion ,  
 Soit politique , amour propre , ou faux zèle ;  
 Possible vrai , l'avez cru tout de bon.

Est-ce là écrire en françois ? Est-ce là écrire , pour se faire entendre , ou pour se faire deviner ? Je m'en rapporte aux Lecteurs judicieux : & cependant ce sont ces MM. qui veulent nous reprendre , nous corriger , être nos Oracles , & qui trouvent que nos productions sont maigres & plattes , parce que nous voulons être clairs & intelligibles , & que nous évitons ce style précieux & affecté , qui veut s'élever au sublime & tombe dans le galimatias.

A v Je

Je vous passe la rime de *champion* & de *Religion*, avec bon. Comme vous me paroissez un assez foible Verificateur, malgré vos petites affectées *Marotiques*, il faut vous traiter avec indulgence. Venons présentement à ce que vos Vers veulent me faire entendre.

Je me suis cru, selon vous, le *champion de la Religion*, depuis que je me suis acharné contre Bayle.

Vous m'attribuez une forte présomption, absolument incompatible avec les sentimens dont je fais gloire, car je suis très-intimement persuadé, grace au Ciel, que la Religion n'a besoin ni de moi, ni de qui que ce puisse être, pour la défendre. Elle se défendra toujours elle-même. C'est l'ouvrage de Dieu. Dieu se soutient & le soutiendra. Il

l'a promis, & ses promesses auront leur effet à toute éternité. *Fidelis Dominus in omnibus verbis suis, & Sanctus in omnibus operibus suis.* C'est ce qu'il nous dit par la bouche du Prophète Royal. Il me puniroit, si j'osois présumer que mon secours fût nécessaire au maintien de sa cause, & il saura bien se venger de tous ces petits maîtres Philosophes, de tous ces Dissertateurs impertinens, de tous ces mauvais plaisans de la bonne compagnie, qui ont l'audace de s'égayer sur ce qu'il y a de plus respectable, de plus



plus sacré, de plus terrible, en étalant les  
exécrables sophismes, que Bayle leur a sug-  
gérés. Bayle, leur seul Oracle, Bayle, le seul  
Philosophe qu'ils connoissent & qu'ils ad-  
mirent. Bayle enfin, leur Apôtre & leur Di-  
recteur.

Quelle, dis-je, donc étoit mon intention ? La  
voici. Rien de plus simple ; rien de plus in-  
nocent ; & si j'ose le dire, rien de plus juste  
& de plus raisonnable.

Il y a long-temps que je vois ce qu'on ap-  
pelle le beau monde, que je l'observe,  
que je l'étudie, que je m'attache à le pein-  
dre, & à le représenter tel qu'il est. On dit  
qu'après avoir fait les portraits des *Ingrats*,  
des *Médisants*, des *Glorieux*, des *Ambitieux*,  
& d'une foule de caractères odieux ou ridi-  
cules qu'il me présentait, je me crus obligé  
de sévir contre les *Libertins* & les *Intédui-  
lés*, qui en font une des plus considérables  
& des plus brillantes parties. En un mot, je  
conçus une si vive aversion contre *MM. les*  
*Esprits forts* & contre leurs aimables admi-  
nistrateurs, (si canule beau sexe, aujourd'hui so-  
met de la parodie. Belle école de philosophie)  
que je ne pus résister au désir de les exposer  
sur la scène. J'écrivis donc une Comédie intitulée  
*l'Esprit fort*. Mon Héros étoit un jeune  
Seigneur fort ignorant, mais qui savoit  
son Bayle par cœur, qui ne juroit que par

A vj lui,

lui, & qui le regardoit comme un homme supérieur, que la Nature avoit formé, précisément pour rappeler les hommes à la Loi naturelle, en les forçant de la reconnoître pour l'unique Loi que nous devons suivre, parce que nous la portons tous en nous-mêmes, & qu'elle est le seul fait dont on ne puisse douter. L'idée de ce petit-maître Philosophem'avoit été inspirée, par je ne sçais combien d'Originaux, qui bleissoient mes yeux tous les jours, & qui m'étourdissoient, en débitant par fragmens l'Ouvrage de Bayle sur les Comètes, & les argumens les plus libertins de son Dictionnaire.

J'opposois à ce Fanatique incrédule, un homme sensé, judicieux, éclairé, solide, ennemi de la présomption & de la témérité, sçavant, autant qu'on doit l'être pour raisonner juste, & pour se tenir fermement attaché aux vrais principes; grand ennemi de Bayle & de ses Sectateurs. On juge aisément que cet homme étoit en butte aux ironies & aux plaisanteries des petits-Maitres, qui le regardoient comme un petit esprit, comme un sot: ils lui inspiroient, à la vérité, plus de pitié que de colere; mais enfin, poussé à bout par leurs invectives & par leurs impertinences, il les engageoit à une dispute sérieuse; souvent interrompue & souvent reprise, & par deux ou trois ar-  
gumens

gumens invincibles , il les réduisoit à ne pouvoir répondre , les couvroit de honte & de confusion , & ramenoit à son sentiment , les personnes de qui dépendoient son bonheur & sa fortune.

Mais après que j'eus achevé cette Pièce , je m'apperçus que plusieurs Scènes de cet Ouvrage , ne convenoient nullement au Théâtre , & je la réservai pour mes amis.

Cet Ouvrage m'avoit engagé à relire Bayle , que j'entendois citer à tous propos , par nos prétendus Philosophes. J'avouë qu'il me séduisit d'abord : c'est-à-dire , qu'il me parut n'avoir pas formellement de mauvaises intentions. Je me bornai donc à le blâmer secrètement , de ce qu'il avoit voulu signaler son esprit & sa sagacité , en prouvant qu'on pourroit douter de tout , si on n'avoit pas le secours de la révélation.

Ensuite , je me défiai d'un pareil dessein ; je crus y voir le serpent caché sous les fleurs , après m'être fortement convaincu , qu'un homme vraiment Chrétien n'affecteroit pas si souvent de traiter cette matière , & d'établir en mille endroits de ses Ouvrages , les argumens les plus spécieux contre la Religion Chrétienne.

Armé de ce préjugé légitime , je lus & relus les pensées sur les Comètes , le Dictionnaire , & tous les autres Ouvrages de ce perni-

# LES MÉMOIRES DE FRANCE.

pernicieux bel-esprit. Le profond loisir dont  
je jouissois sans interruption, me permit de  
vaquer profondément & opiniâtrément à  
cece étude. J'y passai, pour ainsi dire, les  
jours & les nuits, & plus j'étudiai mon Phi-  
losophe, plus je me convainquis que son  
unique objet, couvert sous l'apparence de  
la candeur & de la probité, étoit de mettre  
tout en question, de faire douter des chô-  
ses les plus sûres & les plus sacrées, & de  
sapper, s'il étoit possible, les fondemens  
inébranlables de la Foi Chrétienne. De-là,  
cette aversion que j'ai conçue pour lui, &  
cette guerre que je lui ai déclarée, & que  
j'ose soutenir contre ses plus zélés Partis-  
sans.

no J'étois dans ces indolentes dispositions,  
lorsque je reçus une lettre d'un de nos pré-  
tendus Esprits forts, par laquelle en suppo-  
sant que j'étois assez fat & assez ignorant,  
pour vouloir figurer avec ces MM. les agréa-  
bles, il m'invitoit à débiter adroitement &  
finement ma prétendue Doctrine, dans  
quelqu'un de ces petits Ouvrages anonymes  
et clandestins, qu'on lâche de tems en tems au  
Public pour le pervertir.

J'avoué que cette invitation me blessa  
vivement, & ce fut pour défabuser celui  
qui me l'avoit faite, que j'écrivis la première  
Lettre que j'ai publiée dans le *Mercure*.

Peut-

Peut-être ma réponse fut-elle trop vive ; & elle ne pouvoit manquer de l'être , car l'indignation me l'avoit dictée. Cette Lettre en fit naître plusieurs autres sur le même sujet ; je ne me bornai pas à les écrire. Je crus , & on me persuada qu'il étoit de toute nécessité , que je défabusasse non seulement mes amis , mais même le Public sur les principes qu'on m'imputoit. Je pus ajouter que cette tâche me fut imposée par une autorité respectable , qu'il ne me fut pas permis de balancer. Pas le moindre mouvement de vanité ni de présomption n'entra dans ce dessein. L'obéissance & l'Intérêt seul de la Religion me l'inspirèrent , sans me laisser croire un seul instant qu'elle eût besoin de mon secours pour se soutenir. à Dieu ne plaise qu'une idée si chimérique & si ridicule puisse jamais s'emparer de mon esprit. Je la regarderois moi-même comme un chef-d'œuvre de présomption & d'impertinence.

Voilà tout naturellement M. l'Anonyme la cause toute simple & toute innocente , de l'effor que j'ai pris sur les matières qui concernent la Religion. Si cet effor me donne un ridicule , je l'accepte volontiers , & je n'en rougis pas. Je souffrirais des tourmens bien plus sensibles pour une si bonne cause.

Il me seroit cependant bien facile , mon cher M. de vous prouver , que des gens dont

le rang , le caractère & les lumières vous im-  
poseroient , n'ont pas regardé mes efforts  
comme ridicules , & je pourrois vous pro-  
duire des Attestations si respectables , qu'el-  
les vous feroient rougir & peut-être trem-  
bler. Mais il m'est plus glorieux de souffrir  
vos outrages , que de les repousser. Reve-  
nons à votre admirable Epître.

Je passe quelques louanges que vous me  
donnez , ironiquement sans doute , & je  
vais étaler vos invectives , ou si vous vou-  
lez , vos fines plaisanteries , qui du moins  
vous ont paru telles , & qui sans doute ont  
bien fait rire vos amis & vous-même aussi ;  
car le moyen de faire de si jolies choses , sans  
s'en applaudir & sans s'écrier , *peste, où prend  
mon esprit toutes ces gentilleffes !*

A ces clameurs qui promettoient merveilles ,  
M'éveillai donc en grattant mes oreilles !

Oh, la bonne plaisanterie ! *se gratter les oreil-  
les !* Cela est joli au moins. Est-ce là le ton de  
la bonne compagnie ?

Et me disois prévenu par le nom ,  
Puis alléché par aucuns de vos Drames ,  
Cetui du moins va nous parler raison.  
Tout aussi-tôt voici mille Epigrammes. . . .  
Mille ! Parbleu disons un million ,  
Car autant yaut en fait de ces denrées ,

Dont

Dont au *Mercur*e offrez l'échantillon.  
Or nous avez les moins fades montrées  
Apparemment. Les Supôts d'Hélicon ,  
Liseurs de Vers , n'y manquent d'ordinaire.  
Trop jugea-t'on le cas qu'il falloit faire  
Du fond du sac. L'arrêt est positif.  
Parquoi , Docteur , brûlez vos Homélies ,  
Si m'en croyez , & qu'au *Vindictif* ,  
Enfans morts nés , ces bribes soient unies.

Voilà , sans contredire , le plus joli morceau de votre Epître , & je me fais un plaisir de vous en faire honneur , quoiqu'il dût beaucoup m'humilier , si vos Arrêts étoient sans appel. Mais comme je les crois sans conséquence , je ne balance pas à publier moi-même celui que vous prononcez contre mes Epigrammes & contre mes prétendues Homélies. Je ne m'amuse point à vous faire une chicane sur les mauvaises rimes que vous hazardez ; comme celle de *million* avec *échantillon* , & d'Hélicon avec *million*. Les Poètes tels que vous , n'y regardent pas de si près. Toujours va qui danse , n'est-il pas vrai ? Laissons pour un moment la forme de votre Epître , & jugeons - la sur le fond. Plût à Dieu qu'on jugeât toujours de même ! Le démon de la chicane auroit les ongles bien courts.

Vous appelez les Epigrammes des *deurées*.

Eh

Eh bien *deurdes* soit. Mais vous conviendrez qu'il y ena de bonnes & de mauvaises. A vous en croire, les miennes sont de la dernière espèce, & le Public en juge comme vous, sur l'échantillon que je lui ai présenté dans le Mercure. Ce jugement du Public ne m'est point encore revenu, & vous êtes le seul qui me l'avez annoncé jusqu'à présent. Tout ce que je sçais, c'est que mes Epigrammes ont infiniment déplû à MM. les *esprits forts*, ce qui me prouve qu'elles ne sont pas si mauvaises que vous voulez me le persuader, & ce qui me persuade en même temps, mon cher Anonyme, que vous pourriez bien être un de ces intrépides, qui traitent d'impétoiles tous les hommes pénétrés des saintes & terribles vérités, que la Librique Pyrrhoniennne ose révoquer en doute, sur la foi de ce Philosophe hypocrite & capiteux, pour qui vous avez une si profonde vénération. Ne vous êtes vous point accidim dans quelque morceau de mes *derres*? Je n'en doute presque pas, puisqu'elles nous ont inspiré tant de mépris. Il est de notre intérêt & de celui de vos amis, de détacher mal marchandise. En tout cas, je vous avertis que si par hazard, mon cher Anonyme, vos traits ont échappé jusqu'à présent à mon pinceau, il ne vous manque pas dans la suite, vous sçavez qu'il est mes

fidèle ;



fidèle ; beaucoup de gens l'ont senti , sans  
que j'aye mis leur nom au bas de mes por-  
traits , & vous pouvez dès à présent vous  
tenir assuré , que si jamais je parviens à  
vous connoître malgré vous , vous éprou-  
verez bientôt , qui que vous puissiez être ,  
que je sçais faire quand je le veux , des Epi-  
grammes , dont la pointe n'est pas émoussée.  
Naturellement je n'ai point d'éguillon , ou  
du moins je me fais une loi de le tenir ren-  
fermé ; mais je sçais le déployer & l'enfon-  
cer profondément sur ceux qui , comme  
vous , osent me provoquer , sans que je leur  
en aye donné le moindre sujet. Car après  
tout , si vous avez crû vous reconnoître  
dans quelque une des Epigrammes que j'ai  
publiées , c'est assurément votre faute & non  
pas la mienne. J'en veux en général aux Es-  
prits forts , c'est-à-dire , aux impios , aux  
libertins , aux Disciples de Bayle , en un mot ,  
Malheur à vous , si vous êtes du nombre de  
ces objets de ma satire & de mon indigna-  
tion. Rentrez en vous-même , comme je  
vous y invite ; rougissez de vos erreurs &  
devenez Chrétien ; & vous ne trouverez  
plus mes Epigrammes si mauvaises. Preuve  
de cela , c'est que tous les gens de bien les  
ont approuvées , & vous pouvez compter ,  
malgré la haute idée que vous avez de vos  
lumières & de votre esprit , qu'il se trouve  
parmi

parmi ces honnêtes gens des hommes , qui ont sans comparaison plus de goût , de science & d'esprit que vous n'en avez , du moins si je juge de vous par ce qui m'est revenu de vos productions.

De bonne-foi, croyez - vous que j'ignore pourquoi mes Epigrammes vous paroissent si maigres & si insipides, aussi bien qu'à tous vos Confreres? En voici la raison , que j'avois bien prévûë , mais qui ne m'a point fait changer de système ; c'est qu'elles n'ont pas le sel de l'impiété , de l'obscénité & de l'atteinte personnelle. Si elles étoient aussi ordurieres , aussi scandaleuses , aussi impies , aussi mordantes que quelques-unes de *Marot* , & que plusieurs de *Roussseau* , vous crieriez tous au miracle , & selon vous , j'effacerois *Catulle* , *Martial* , & les Epigrammatistes modernes, que vous savourez si délicieusement. Mais je débite une saine morale ; j'attaque les impies , & je me permets , tout au plus un innocent badinage. Tout respire dans ces petits Ouvrages la candeur , la vertu , la Religion : est-ce là le moyen de plaire à des goûts dépravés & corrompus ? A des gens , dont le palais blazé , ne peut plus trouver d'agrément que dans l'eau-forte & le piterpitre ? Et êtes vous si simple , que de vous imaginer , que si je voulois être assés méchant & assés perdu pour vous  
plaire ,

plaire , je n'en pûsse pas venir à bout ? Rien de plus facile , que de travailler au goût des libertins : rien de moins aisé , que d'amuser & de plaire , en se renfermant dans les bornes prescrites par la vertu. Lisez , si vous daignez en prendre la peine, cette Epigramme que le Mercure vous a déjà présentée : quelque insipide qu'elle puisse vous paroître , elle réunit en peu de Vers ce que je viens de vous dire,

Me bornant à l'essor d'un innocent Comique ;  
 Philosophe moral & rarement caustique ,  
 J'ai résisté toujours à l'odieux penchant  
 De répandre sur tout une bile Cynique ;  
 Mais qu'on peut aisément devenir Satyrique ;  
 Et qu'il faut peu d'esprit pour être bien méchant !

Rien n'est plus vrai que la fin de cette Epigramme ; j'aurois pû ajouter, *pour plaire aux impies & aux libertins*. Qu'un homme soit assés fou & assés imprudent , pour attaquer dans de petites Pièces semblables ce qu'il y a de plus respectable & de plus sacré , tout aussi-tôt c'est un homme admirable ; c'est le coryphée des beaux esprits : on le craint , on le hait , on le déteste ; mais on l'admire , on le prône , on le met des plus fines parties , on se familiarise avec lui , on souffre patiemment ses écarts , ses incartades , ses impertinences ; c'est l'homme à la mode : il  
 est

est du bon air de vivre avec lui ; de le fêter , de le protéger , de le tirer de mille mauvaises affaires , que son imprudence lui attire & mais qu'un homme , avec des talens simplement estimables , paroisse prudent , circonspect , modeste , vertueux dans ses discours & dans ses Ouvrages , il peut compter sur la plus parfaite indifférence de la part des gens du bel air : à peine sçauront-ils son nom : à coup sûr , ils ne le verront point , ils ne le prôneront point , ils ne le protégeront point , ils le laisseront croupir dans son obscurité , & le mépriseront comme un petit génie , ou comme un génie ennuyeux , lourd & pesant , incapable de produire ces *jolis rien* , ces fadaïses spirituelles , ces parodies lubriques , ces saillies bouffonnes contre la Religion , & contre les bonnes gens qui la suivent.

Mettez la main sur la conscience, M. l'Anonyme ; vos mépris & ceux de vos pareils pour mes petits Ouvrages , ne partent-ils pas de cette source ? N'est-il pas vrai que si mes Lettres , que vous traitez si plaisamment d'*Homélies* , étoient des Lettres bien libres & bien impies , qu'il me coûteroient beaucoup moins que celles que vous tournez en ridicule , vous en feriez tous vos plus chers délices , & que vous vous les arracheriez ? Que d'éloges on me donneroit sous main ! Quel crédit j'acquerois dans la Société !

Que d'esprit, que de science j'aurois ! Qui pourroit m'être comparé, ni chés les Anciens, ni chés les Modernes ? Les agrémens, les protections, les graces, tout feroit sur moi, & les plus grands Seigneurs se feroient gloire d'être de mes amis. Mais j'ai fait des *Homélies*, du moins appelez-vous ainsi mes Lettres : non-seulement elles sont pitoyables ; MM. du bel air les condamnent au feu sans remission, & c'est vous qui m'annoncez leur Arrêt. Malheureusement pour vous & pour eux, ces *Homélies* que vous appelez des Ouvrages morts nés, se sont bientôt ressuscités par une nouvelle Edition que je vous annonce, & j'ajoute pour mettre votre belle humeur en train de s'épanouir, que même on vient de me prévenir en Hollande, où on les a toutes extraites du *Mercur*e pour les réimprimer. Cependant vous m'avouerez, M. le Philosophe, qu'en ce Pays-là on n'est pas superstitieux, & que le jugement, le bon esprit, l'érudition, la fine critique même, n'y manquent pas. Il est vrai qu'on n'y trouve pas fréquemment des esprits aussi légers & aussi raffinés que vous ; mais en vérité, on n'y fait aucun cas de votre espèce, & je pense qu'on n'a pas tort.

Pour ce qui est du *Vindicateur*, que vous croyez mort né, comme mes *deuils*, & que

vous

## 1136 MERCURE DE FRANCE.

vous voulez que je brûle avec elles , vous me permettez , s'il vous plaît , de n'en rien faire. C'est une bagatelle que je n'avois risquée , que par complaisance , & que je n'avois composée , que pour me délasser de quelques travaux plus sérieux : mais je vous avertis que le Parterre ne m'impose pas plus que vous , & que je crois cet Ouvrage très-injustement condamné. Tous les gens de bon goût , qui l'ont lû depuis sa catastrophe , ont été surpris & même indignés de son triste sort , & conviennent unanimement , qu'on ne doit l'attribuer qu'aux efforts d'une caballe envieuse & jalouse , qui a scû se prévaloir d'un titre donné mal-à-propos à la Pièce , qui ne devoit paroître que sous celui de *l'Amour usé* , & à laquelle on crut ajouter bien plus de relief , en l'intitulant *le Vindictif* , titre qui ne convient nullement à cet Ouvrage , mais seulement à un personnage qui n'y est qu'épistodique , mes ennemis profiterent d'une faute commise en mon absence , ce qui leur fut d'autant plus facile , que cette faute avoit induit le Public en erreur , en lui faisant croire que ma Comédie étoit une Pièce de caractère , sur le ton du Glorieux ou du Philosophe marié , au lieu qu'il ne trouva qu'une espèce de farce en Prose , & qu'un sujet très-éloigné du grand Comique , auquel je l'avois accoutumé jusqu'alors,

qu'alors , en sorte qu'il crut voir la Montagne accoucher d'une souris ; permettez-moi cette comparaison , quoiqu'il s'en faille beaucoup que je ne sois une montagne : vous sçavez que toute comparaison cloche, celle-ci plus qu'une autre : mais elle s'est présentée tout-à-propos , pour donner une idée juste & précise de l'unique cause du malheur dont vous plaisantez & dont je n'ai nullement à rougir , puisqu'il n'est que l'effet d'un mal-entendu. Cependant il est facile de juger , que mes ennemis eurent beau jeu dans cette occasion , & que le Public qui se croyoit trompé , se rangea précipitamment de leur côté , & devint de si mauvaise humeur dès le premier Acte , qu'il se mit hors d'état d'écouter la Pièce & d'en juger sainement ; mais j'ose dire , que la lecture l'a désabusé , & qu'elle vous désabuseroit peut-être vous-même , si vous vouliez vous défaire de vos préjugés, pour examiner de sang froid cette Comédie , qui d'ailleurs ne mérite point un examen sévère , puisque je ne l'ai donnée que comme une pure bagatelle , uniquement destinée à faire rire les Spectateurs , & non à flatter leur goût , jusqu'au point de la critiquer , car c'est le sort des bons Ouvrages d'essuyer la critique ; mais celui-ci , je l'avouë , en est très-indigne. Croyez-vous de bonne-foi , que ni du tems

B de

## 2138 MERCURE DE FRANCE.

de Moliere , ni de notre tems , on se soit avisé de critiquer Pourceaugnac , le Mariage forcé & l'Amour Médecin ? Jamais on n'a dit un mot sur ces Ouvrages : mais quelles censures n'ont point essuyées le Misantrope & les Femmes sçavantes , ces chef-d'œuvres de l'esprit humain ? Pardon , si je me suis un peu trop étendu sur cette matière. Regardez-moi comme un pere , qui tâche de sauver un de ses enfans , & revenons présentement au vôtre , que je crois en plus grand danger.

Je ne puis me résoudre à transcrire le reste de votre Epître , sans faire quelques remarques Grammaticales sur le dernier morceau que je viens d'exposer. Examinons un peu ces Vers :

Tout aussi-tôt voici mille Epigrammes.

Mille ! Parbleu disons un million ,

Car autant vaut en fait de ces denrées ,

Dont au Mercure offrez l'échantillon.

Que veut dire , je vous prie , *est autant vaut en fait de ces denrées* ? Construisez-moi cette phrase. Quelle Langue parlez - vous ? Est-ce du François ou du haut-Allemand ? Pour du style Marotique , ce n'en est point je vous assure , & malgré tous vos cil & tous vos cetui , vous en êtes éloigné de cent piques , car le caractère distinctif du style de



de Marot , est d'être également simple , naïf , exact & intelligible : c'est surquoi Despréaux l'a loué principalement : mais la plûpart de vos phrases, ont je ne sçais quoi de si louche & de si boursoufflé , qu'à chaque mot il faudroit un Commentaire pour les entendre ; vous mē paroissez un esprit obscur & embrouillé , qui accouche de ses expressions dans un travail pénible , & qui ne produit que des avortons. Au reste , on voit facilement que vous voudriez être plaisant , mais par malheur , vos traits sentent le bouffon , & vous m'avez tout l'air d'un Héros de *parades*. Pour suivons :

Pour votre foi , car y revien , beau Sire ,  
Quand vos Vers secs vont troubler le repos  
D'un qui n'est plus , & n'a rien à vous dire ,  
Qu'attendez-vous de vos maigres travaux ?

Rien du tout. Afsûrément je ne prêche pas pour attraper des bénéfices ou des pensions, D'ailleurs , puisque mes travaux sont si maigres , il y a bien de l'apparence qu'ils ne m'engraïsseront pas. Pour les vôtres , qui ont tant d'embonpoint , ils ne peuvent manquer de vous procurer bien de la gloire & du profit , dont au fond vous m'aurez toute l'obligation , puisque c'est moi qui les publie. Vous devrez me remercier , ou vous serez bien ingrat , de tous les applaudisse-

B ij mens

mens que je vais vous procurer , & quelles récompenses ne devez-vous pas attendre , pour avoir défendu Bayle avec tant de finesse & de sagacité ? Pour moi qui ai la témérité de l'attaquer , je ne dois espérer d'autre prix de *mes maigres travaux* , que des injures & des ironies.

Mais vous, qui parlez en maître de l'Art, faites-moi sentir , je vous prie , la sécheresse de mes Vers. Qu'appellez - vous des Vers secs ? Sont - ce des Vers naïfs & si intelligibles, qu'un enfant les entendroit ? Des Vers où l'on évite les transpositions , l'obscurité , l'affectation , la dureté , le ton précieux , l'ambiguïté , l'amphibologie , les fautes de Grammaire ? Des Vers , où l'on veut avoir plus de raison que d'esprit ? J'avoüe que les miens sont de cette espèce , & qu'à tous ces égards , ils sont tout differens des vôtres. Par exemple.

\* Vous me tancez avec fine énergie ,  
Livrant assaut à ma Théologie ,  
Et sans façon la traitez de bibus ,  
Me renvoyant à l'œuvre Dramatique ,  
Comme à l'objet de mon talent unique ,  
Par ce qu'ai vû les périlleux abus ,  
Trop résultans de la fausse Doctrine ,

\* *Rép. de M. Destouches à l'Anonyme Marotique ,  
Merc. de Juin 1743.*

De

De ce Prothée aimable & captieux ,  
De qui l'esprit , pour vous si radieux ,  
Vous semble extrait de l'essence divine.

Voilà mon style. Appelez - vous cela des Vers secs ? Oh bien , M. notre Maître , je vous avertis que malgré vos doctes leçons , je tâcherai toujours d'en faire de pareils , & je crois être en droit de vous dire tout bonnement , que vous ne feriez pas mal de vous désenfler un peu , pour tâcher d'être aussi sec que moi. Je vais continuer de vous copier & de vous répondre.

Si prétendez dans ce genre d'escrime ,  
D'un vernis neuf relevant votre rime ,  
De votre esprit faire briller les traits ,  
Mal conseillé vous fûtes , ou jamais.

Ce dernier Vers n'est-il pas bien harmonieux ? Et cet *ou jamais* , n'est-il pas là bien enchassé ? *Mal conseillé vous fûtes ou jamais !* que vous dire ici *ou jamais* ? Voilà les gens qui prétendent critiquer nos Vers , & nous apprendre à en faire de bons. Appelez-vous cela de l'embonpoint ?

Il vous falloir , autrement que ne fîtes ,  
Mon cher Docteur , digérer vos essais ,  
Si désiriez faire des Prosélites.

*Fûtes & Prosélites* , ces deux rimes marquent

B iij                    une

une oreille bien délicate sur la quantité ! C'est faire courir une tortuë avec un lièvre. Mais venons au fond du procès. J'avouë que mes essais sur la Religion n'ont pas été long - tems digérés. De simples Lettres, ont-elles besoin d'une si longue digestion ? Leur caractère essentiel n'est-il pas, d'être simples & même en apparence négligées ? N'y doit-on pas imiter le style de la conversation ? N'est-ce pas là ce qui fait leur principal agrément ? Aussi les ai - je écrites tout d'un trait, &, grace au Ciel, je n'ai pas le goût assés pervers, pour prendre le ton didactique, en écrivant à mes amis. Autre chose est d'écrire une Lettre, autre chose est de faire un Traité. L'une demande un air simple, naïf & facile ; l'autre exige l'ordre, la force & la profondeur.

Confidemment vous le dis à mon tour,  
 Dans ce métier que prêtes un beau jour,  
 Sans nulle étude & sans expérience,  
 Croyez que zèle est bien loin de science.

Et où prenez - vous, mon grand ou mon petit M. car j'ignore absolument à qui je parle, que je n'ai ni étude ni expérience ? Ou vous me connoissez particulièrement, ou vous ne me connoissez que de vûë & de réputation.

Si nous avons vécu ensemble, ce qui  
 pourroit

pourroit bien être , dites - moi en quelle occasion , combien de fois je vous ai fait voir mon ignorance ? Me feroit-il arrivé de défendre contre vous la Religion ? ( car c'est à quoi je me suis efforcé souvent avec quelques amis. ) En ce cas , je ne ferois point surpris que vous me crussiez ignorant, puisque MM. les Esprits forts ne reconnoissent pour sçavans , que ceux qui font profession & qui se donnent les airs de la mépriser.

Mais si vous ne me connoissez que par mes Ouvrages , dites - moi quels sont ceux qui vous ont fait sentir que je ne sçais rien. Sont-ce mes Comédies ? Ce n'est pas là qu'il faut étaler de l'érudition : elle y seroit bien mal placée. On dit cependant qu'elles se ressentent un peu de la lecture de Plaute & de Térence , & que quelquefois je ne les ai pas mal imités. Or il me semble que ce n'est pas là de l'ignorance.

Sont-ce mes Epigrammes ? J'y traduis assez souvent Catulle & Martial. Est-ce là de l'ignorance ?

Sont-ce mes Lettres sur le goût ou mes Lettres sur la Religion ? Dans les unes , je cite & j'apporte en exemple de très - beaux endroits des meilleurs Poëtes Latins. J'y cite même Sophocle & Euripide. Dans les secondes , j'entre dans les plus profondes réflexions métaphysiques , & je fonde les

Preuves invincibles de la vérité de la Religion Chrétienne, sur differens passages des Prophètes. Est-ce encore-là de l'ignorance ? Lisez seulement mes deux Réponses à M. Tanevot, & elles vous prouveront que j'y traite des matières sur lesquelles on ne peut écrire, sans avoir long-tems & profondément médité. Croyez-vous qu'on ne puisse être Poète sans être ignorant ? M. de Fontenelles, M. de Voltaire, M. Roi, tout grands Poètes qu'ils sont, & bien d'autres encore que je pourrois nommer, vous ont prouvé & vous prouveront le contraire, & si vous avez lû quelquefois les Anciens, vous devez être convaincu, que les Poètes Grecs & Romains étoient pleins d'érudition, & que quelquefois même ils fatiguent les Lecteurs, en affectant trop de la faire briller. Toute réflexion faite cependant, je vous avouë ingénûment que je ne suis pas sçavant, mais, grace à Dieu, je le suis assés pour vous instruire, & pour être persuadé que les vrais Sçavans, sont ceux qui méprisent Bayle & ses Sectateurs, & qui ont assés étudié la Religion Chrétienne, pour être persuadés qu'elle est toute divine, & que les vaines & audacieuses attaques des libertins ne lui porteront jamais la moindre atteinte.

D'ailleurs voyons, où s'adressent vos coups ?

Qu'atta-

Qu'attaquez-vous ? Parlez , je vous écoute.

Ce que j'attaque ? a - t'on jamais fait une question plus ridicule ? J'attaque la Doctrine de Bayle , comme fausse & pernicieuse. Mes *Essais* , mes *Homélies* , mes *Vers secs* , vous l'ont assez prouvé. Puisque vous doutez encore de leur objet , il faut que vous entendiez aussi mal le François que vous l'écrivez.

Le spinosisme ? Encor pis dites-vous.

Oh dans le droit , avez raison sans doute ;

Ne suis d'humeur à vous contrarier.

J'aime bien ce petit sens hypocrite. Assurément vous l'avez pris dans *Bayle* , qui se sauve toujours par de semblables parenthèses.

Mais quand par vous ce Sceptique , ce Bayle ,

Ou ce Spinoze est mis en parallele ,

Avez-vous lu l'article du dernier ?

Avec votre permission , M. l'Anonyme , depuis que l'enfer a vomì Spinoza & ses exécrables Ouvrages , personne ne s'est jamais avisé de l'appeller Spinoze , comme vous faites par licence poétique. Cette licence ne s'étend point jusques sur les noms propres. C'est une petite leçon que je suis bien aise de vous donner en passant. Au sur-

B v plus

plus, je ne compare point Bayle avec Spinoza : je dis qu'il est plus dangereux que lui, & je le soutiens. Pourquoi ? Premièrement parce que Spinoza est si obscur, qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'entendre précisément le fond de son système, & qu'il y a de l'apparence qu'il ne s'entendoit pas lui-même : au lieu que Bayle dans ses argumens les plus subtils, a toujours l'art de se rendre très-intelligible ; & en second lieu, parce que tout homme qui ose parcourir les abominables Livres de Spinoza, se convainc aisément que cet insigne scélérat entreprend de prouver qu'il n'y a point de Dieu, ou si vous voulez, que toute la Nature est Dieu, dessein que l'Enfer avoit inspiré à ce Monstre d'impiété, & que l'on apperçoit à l'ouverture du Livre : au lieu que Bayle conservant tous les dehors d'un homme de bien, entreprend, en cachant son but, de saper tous les fondemens de la Religion Chrétienne, contre laquelle il lance adroitement les argumens les plus spécieux, & se retire ensuite derrière le retranchement de la Révélation, pour se mettre à l'abri des traits que les Jurieu, les Leclerc, les Jacqueslot lui décochoient, & des sévères châtimens dont il se sentoit digne : hypocrite agréable, adroit & pernicieux, contre lequel on n'est point en garde, comme on s'y tient  
contre



contre l'affreux Spinoza , & dont les ménagemens subtils & compassés , séduisent les petits esprits , les demi-sçavans , les libertins , & les entraînent insensiblement dans le précipice.

Vous me demandez si j'ai lû l'article de Spinoza dans le Dictionnaire de Bayle. Oûi je l'ai lû & relû , je vous assûre ; mais que prouve-t'il en faveur de votre Héros ? qu'il entreprend de détruire tous les systêmes : celui de Spinoza comme les autres. Fidèle imitateur & admirateur de Montagne , il ne veut pas qu'il y ait rien de certain sous le Soleil , & il n'y a point de Doctrine & d'opinion qu'il n'attaque : tout entre dans son plan , qui est de rétablir le Pyrrhonisme , son dogme favori , & de jeter les hommes dans une affreuse incertitude sur les matières les plus incontestables. Voilà quel est votre homme , & je vous le soutiens. Prouvez-moi le contraire, si vous pouvez ; & au lieu de vous égayer à me dire des injures , entreprenez de le défendre : démontrez-nous ses bonnes intentions. Attaquez-moi dans la forme & à découvert. Nommez-vous , comme je me nomme , à la tête de quelque sçavante Differtation , & faites-moi voir évidemment que je me trompe. Vous pouvez prendre cette généreuse résolution sans rien craindre , car quel est l'état de la ques-

B.vj. tion ?

tion ? De sçavoir si Bayle a de mauvaises intentions , ou s'il n'en a point. Si ses Ouvrages sont pleins d'un venin subtil & caché, ou s'il ne le sont pas : je soutiens l'affirmative. Soutenez contre moi la négative. Il n'y a nul danger pour vous dans la carrière que je vous ouvre. Ni l'Eglise, ni l'Etat ne peuvent vous blâmer de prouver que Bayle est innocent des pernicieux desseins qu'on lui attribue : au contraire , on vous sçaura gré d'avoir sauvé la réputation d'un si bel-esprit , & graces à vos lumières incomparables , ses Ouvrages seront imprimés désormais avec les approbations les plus authentiques. Ne vous cachez donc plus derrière votre rideau, pour tirer sur moi. Vos injures & ces ironies ne prouvent rien ; faites-moi connoître à qui j'ai affaire , car il est triste pour moi d'avoir une dispute si vive avec un homme que je ne connois point. Peut-être vous dois-je du respect ; peut-être m'en devez - vous ; peut-être ne nous en devons-nous ni l'un ni l'autre. Mais jusqu'ici tout l'avantage est de votre côté ; vous sçavez où portent vos coups ; j'ignore où les miens vont. J'avoue que j'ai pris le change sur votre compte , & c'est ce qui a causé l'obscurité que vous trouvez dans ma réponse. Je soupçonnois que mon agresseur étoit un homme d'une mérite distingué.

Pardon

Pardon si je me suis mépris. C'est votre faute. Pourquoi , m'induisez-vous en erreur ? En tout cas , je vous signifie publiquement & en termes très-clairs , que si désormais je ne trouve pas votre nom & votre adresse au bas de vos Epîtres , je les brûlerai sur le champ sans les lire ; dût-je en recevoir tous les jours. Ainsi ce sera bien de l'esprit & de la gentillesse en pure perte pour vous. Car encore une fois , je ne vous lirai plus , & par conséquent plus de réponse , si vous ne vous déclarez pas. Je ne demande pas mieux que de combattre en champ clos , mais je veux voir mon homme.

Paroissez Esprits forts , vigoureux assaillans ,  
 Et tout ce que l'Enfer a produit de vaillans.  
 Je défie à la fois votre noire Cohorte.  
 Faites partir vos traits de la main la plus forte ,  
 Du bras le plus terrible , ou pour mieux m'accabler  
 Unifiez-vous ensemble , & bien loin de trembler ,  
 Armé du bouclier de la foi qui me guide ,  
 Je vous ferai tomber devant la Sainte Aegide ,  
 Muets , pétrifiés. Tytans audacieux ,  
 Dont la vaine fureur ose attaquer les Cieux ,  
 L'Athlète le plus foible en vous faisant la guerre ,  
 Sçait au premier effort vous briser comme un verre.  
 Le perfide ennemi de Dieu , du genre humain ,  
 Vous met contre la Foi les armes à la main ;  
 Mais

Mais elle domptera votre rage impuissante ,  
 La Vérité divine est toujours triomphante.  
 Bien loin qu'elle redoute un odieux combat ,  
 Les affauts des méchans redoublent son éclat :  
 L'Enfer ni ses suppôts ne peuvent rien contre elle ,  
 Et prenant chaque jour une force nouvelle ,  
 Elle atterre l'impie aux pieds de ses Autels ,  
 Ou réserve son ame à des feux éternels.

Pardonnez-moi cet enthousiasme , auquel je n'ai pu résister ; & permettez M. que je finisse , en répondant aux cinq derniers Vers de votre Epître , car les précédens ne valent pas la peine d'être transcrits.

Après m'avoir dit que je me rends ridicule par mon zèle pour la Religion , comme le Glorieux se rend ridicule par son orgueil impertinent , comparaison très - bien amenée , très - fine & très - ingénieuse : vous ajoutez une menace des plus singulières , & voici de quelle façon vous la tournez :

Mais par hazard si cet autre Lycandre  
 Un beau matin en lieu clos vous tenoit ,  
 Qu'à cœur ouvert il pût se faire entendre ,  
 Peut-être alors à l'abri des frayeurs ,  
 De votre bord n'auriez tous les riens.

A qui de vous ou de moi , M. se rapporte ce Vers ?

Peut-être alors à l'abri des frayeurs ,

Selon

Selon la bonne syntaxe , il se rapporte à moi. Le dernier Vers le prouve :

Pcut-être alors à l'abri des frayeurs,  
De votre bord n'auriez tous les rieurs.

Mais en vérité ma conscience ne me reproche rien , lorsque j'emploie mon loisir à défendre la Religion contre les libertins , les incrédules & les impies ; ainsi je ne sens pas la moindre petite *frayeur*.

Si au contraire , comme il est facile de le deviner , ces frayeurs ne se rapportent qu'à vous , il faut que vous confessiez que votre phrase est misérable , & que vous ne sçavez pas le François : étudiez-le je vous prie , & lisez Vaugelas, Thomas Corneille, Ménage & le P. Bouhours , avant que d'entreprendre d'écrire contre moi. Car je vous apprend à vous , qui me donnez un ridicule , que rien n'est si ridicule qu'un homme , qui écrit en une Langue sans la sçavoir , sur tout quand il attaque un Auteur , qui doit en posséder toutes les règles & en connoître toutes les finesses. Apprenez encore de moi , mon cher M. qu'un galant homme n'en attaque jamais un autre clandestinement , & que la bonne conscience ne craint point le grand jour. Rien n'est plus bas que de venir m'insulter jusques chés moi , & m'y porter des coups secrets , en vous dérochant à ceux  
que

que je pourrois vous rendre. Profitez de cet avis & faites-moi la guerre plus honnêtement. Je ne crains aucune sorte de combats ; je vous le déclare , mais comme j'ai l'ame fière & généreuse , je dédaigne de me commettre avec un ennemi caché , & je veux qu'il se présente en brave homme. Je suis, Monsieur ; avec respect , & avec considération , votre , &c.

NERICAULT DESTOUCHES.

*A Fortoiseau , ce 3. Septembre 1743.*

\*\*\*\*\*

L'ARBRISSEAU ET L'APPUI,

*Allégorie à Damon.*

UN Arbrisseau , foible , débile ,  
 Au milieu d'un fameux Verger ,  
 Jouïssoit d'un bonheur tranquile ,  
 Sans redouter aucun danger ;  
 Un Appui généreux daignoit le soulager.  
 Bien-tôt la sombre jalousie ,  
 Que guide la rage & l'envie ,  
 Jette les yeux sur son heureux destin ,  
 Et se promet d'y mettre fin.  
 Eh ! que fait donc dans cette place ,  
 Dit elle en écumant , ce fragile Arbrisseau ?

On

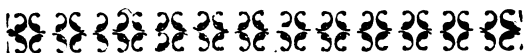
On ne l'y souffre que par grace ;  
 Doit il jouir d'un sort si beau ?  
 Incessamment que l'on l'arrache ,  
 Et qu'un bel Arbre , que je cache ,  
 Brille ici d'un éclat nouveau.  
 L'Arbrisseau ne peut rien répondre ;  
 Il voit qu'on s'arme contre lui ;  
 Bien-tôt il se verra confondre ,  
 S'il n'obtient tout de son Appui.

Damon , je suis cet Arbrisseau débile ,  
 Qu'une force secrète a juré de périr ;  
 Sans ton secours , sans ta faveur utile ,  
 Je me verrai contraint à déguerpir ;  
 Daigne me protéger , dans ce moment terrible ;  
 Sans ta voix la mienne n'est rien ;  
 Mais si ta bouche s'ouvre à ma peine sensible ,  
 Même mes ennemis de moi diront du bien.

*Draheiffal de Xialrom.*



**LETTRE**



*LETTRE écrite de Lunéville , par M\*\*\* ,  
à Mad. la Marquise du \* \* \* , sur l'usage  
qu'on peut faire de la Musique pour la santé.*

**L**A Musique , Madame , fait toujours ici notre principal amusement , & elle y est fort bonne par le goût de Sa Majesté Polonoise , qui attire à Lunéville de grands Musiciens. Toute la Cour est Musicienne : le Médecin même du Roi ( M. Ronet ) compose en Musique , & touche le Clavecin en perfection. Ce Médecin me donna à lire , il y a quelque tems , une Thèse , soutenue dans les Écoles de Médecine de Paris , au mois de Mars dernier , qui traite de l'utilité dont peut être la Musique pour la conservation de la santé ; ce fut un peu par complaisance pour ce Docteur , que je me déterminai à la lire , parce qu'elle est en Latin , mais lorsque j'en eus commencé la lecture , j'y pris beaucoup de plaisir. Cette Thèse est écrite avec toute l'élégance possible ; le style en est léger , & a même quelque chose d'harmonieux ; elle est pleine de pensées vives & justes. Je n'aurois jamais crû que cette matière , traitée physiquement & même médicalement , fût susceptible des agrémens que l'Auteur a su y faire entrer.

M.



M. Maloüin , de l'Académie Royale des Sciences , qui est l'Auteur de cet Ouvrage , y explique l'action des corps sonores , mis en mouvement , sur l'air ; & l'action de l'air mû par les corps sonores , sur l'organe de l'ouïe ; ensuite il prouve l'action de l'organe de l'ouïe , ainsi frappé par l'air , sur les autres parties du corps , ce qui y produit des changemens qui ne sont point indifferens à la santé ; enfin , il explique comment le cerveau ébranlé par l'organe de l'ouïe , excite des mouvemens dans l'esprit , & comment l'esprit, ainsi ému , réagit sur les parties du corps.

L'Auteur a divisé tout son Ouvrage en cinq Chapitres. Il a employé le premier à faire l'éloge de la Musique ; cet éloge est joyliment traité ; on y dit de la Musique tout ce qu'on en peut dire. C'est , sur tout , en rapportant les merveilleux effets de la Musique , que l'éloge est fondé. Le principal effet de la Musique & sur lequel on insiste , est celui de dissiper les chagrins & d'inspirer à l'esprit de la gayeté. Notre Médecin soutient aussi que la Musique est un bon remède contre les langueurs , & que c'est pour cette raison qu'Apollon étoit chés les Anciens le Dieu de la Musique , comme il l'étoit de la Médecine.

Dans le second Chapitre , il prouve la puissance

puissance de l'organe de l'ouïe sur le corps, pour exciter & pour modérer les mouvemens de l'esprit. Il prétend que de tous les sens , l'ouïe est le plus fort & le plus présent à l'esprit. Pour le prouver , l'Auteur décrit la structure de l'oreille , & il explique ce qui constituë le son. Il fait observer que le doux murmure d'un ruisseau a quelque chose d'amusant & qu'il endort ; qu'au contraire , certains sons rudes , comme celui d'une lime ou d'un couteau , avec lequel on racle , sont insupportables , comme le sont aussi les hurlemens des chiens , & les cris des chats pendant la nuit.

M. Malouin , pour expliquer comment le son se communique à l'oreille , dit que l'air est composé de parties différentes par leur longueur , leur souplesse & leur élasticité ; & il conclut de-là , que ces parties d'air sont susceptibles de différens tons. Il ajoute que lorsqu'un corps sonore est mis en mouvement , celles d'entre les parties de l'air voisin , qui sont à l'unisson avec les parties de l'instrument d'où sort le son , reçoivent ce son , & le transmettent aux fibres de l'oreille qui sont à l'unisson avec ces parties d'air.

Notre Docteur prétend aussi qu'il y a de l'analogie entre le son & la lumière ; que comme la lumière se divise en sept couleurs primitives ,

primitives , le son peut aussi se distinguer en sept tons principaux, Il fait remarquer là-dessus ; que ceux qui ont été piqués de la Tarentule , sont soulagés ou sont incommodés par différentes couleurs , comme ils sont soulagés ou sont incommodés par différens tons.

Il soutient qu'il y a aussi de l'analogie entre l'organe de l'ouïe & celui de la vue ; il dit que la conque de l'oreille se resserre ou se relâche selon les différens sons qu'elle reçoit , comme la prunelle de l'œil se resserre ou se relâche , selon la différente lumière qui y entre, Il remarque que la peau qui couvre le labyrinthe de l'oreille , est une prolongation du nerf auditif , comme la rétine de l'œil est une prolongation du nerf ophthalmique,

Cet habile Médecin représente l'oreille comme un instrument de Musique très-parfait , dont les fibres sont comme des cordes de différentes longueurs, différemment tendues, & plus ou moins élastiques ; il dit que par le moyen de ces fibres , les parties d'air dont les vibrations répondent aux vibrations du corps sonore , communiquent ces vibrations dans l'intérieur de l'oreille, comme il arrive, lorsqu'après avoir pincé la corde d'un Instrument , s'il y a un pareil Instrument dans le voisinage & qui ait une  
corde

corde à l'unisson , c'est-à-dire qui soit de la même longueur , également tendue , & aussi élastique , cette corde , quoiqu'on n'y touche point , tremousse & donne un son pareil à celui que donne la corde qu'on a pincée.

Pour prouver cette force de l'unisson , il rapporte qu'il est souvent arrivé que le Rossignol excédé est tombé mort par le son de la Guitarre ou d'une voix qui étoit à l'unisson avec la sienne. Il dit qu'un verre suspendu par un fil , cassera par la voix qui sera à l'unisson ; que de deux tambours , également grands & tendus à côté l'un de l'autre , l'un étant frappé , l'autre raisonne sans qu'on le frappe. Il assure que ce n'est point l'effet du hasard , si le nerf auditif communique avec presque toutes les parties du corps ; que quand quelques fibres du nerf auditif sont émuës par quelques sons , elles communiquent leur ébranlement à des fibres du nerf intercostal , ou à quelques nerfs de la *paire vague* , avec lesquels communique le nerf auditif ; & il ajoute que par cette mécanique , selon les viscères auxquels répondent ces fibres , il se produit des effets réels & sensibles. Il fait voir encore que c'est par la raison des contraires qu'il arrive ce qu'on a observé dans la pratique de la Médecine ; sçavoir , que les vices des viscères

visceres se communiquent à l'organe de l'ouïe, comme on le voit souvent arriver dans les fièvres malignes, pendant lesquelles, lorsque le malade devient sourd, il se porte mieux. Les dévoyemens bilieux s'arrêtent lorsqu'il survient une surdité, & au contraire la surdité se guérit quelquefois par le dévoyement. Il fait aussi remarquer qu'il y a des personnes qui ne peuvent se nettoyer les oreilles sans être obligés de tousser, & que souvent dans la pulmonie on sent de la douleur dans l'intérieur des oreilles, &c.

M. Malouïin rapporte plusieurs raisons, tirées de la Physique & de l'Anatomie, pour prouver que les nerfs répandus dans les parties du corps, y produisent de grands effets, lorsque par certains sons ils sont ou tendus ou relâchés, & ébranlés en mille façons différentes, ce qui détermine le cours des humeurs, & en augmente ou diminue la dépuration; & il attribue ainsi ces effets de la Musique aux rapports involontaires qu'à l'organe de l'ouïe avec les consonances excitées dans l'air par les corps sonores; il soutient que c'est par cette mécanique que se sont faites des guérisons merveilleuses, surtout des maladies convulsives avec délire; il rapporte là-dessus la guérison de ceux, qui étant malades à la mort d'une espèce de létargie,

létargie, causée par la morsure de la Tarentule , recouvrent leur santé par le moyen des airs de Musique qu'on leur jouë , & il fait observer qu'on est obligé de faire jouër differens airs , selon les différentes especes de Tarentules dont on a été mordu ; & il n'oublie pas que David calmoit par le son de sa Harpe les fureurs mélancholiques de Saül , ce qui est expressément marqué dans l'Ecriture.

M. Maloüin fait voir à cette occasion, que les nerfs du corps étant de différentes longueurs , plus ou moins tendus , & d'un tissu plus serré les uns que les autres , ils sont différemment ébranlés par differens tons , & qu'ainsi le corps peut être émû par la Musique de bien des façons différentes , ce qui peut faire mouvoir & exciter toutes les affections de l'esprit.

On a peine à comprendre , & il est assés difficile d'expliquer comment l'esprit reçoit l'impression du corps émû par la Musique ; c'est à quoi sont employés le troisiéme & le quatriéme Chapitre de cette Thése. L'Auteur y établit solidement la puissance de l'esprit sur le corps , & celle du corps sur l'esprit. Il dit qu'on voit manifestement , combien , en changeant l'état du corps , on change aussi celui de l'esprit , & pour prouver cette affection , il rapporte les causes de l'ivresse,

l'ivresse, de la rage, de la maladie de la Tarantule & des vapeurs, assurant que les délires sont differens, selon les différentes parties qui sont le siège de la maladie, & que c'est de-là que naissent les différences de la frénésie, de la manie, de la mélancolie, &c.

Il pose pour un principe bien certain que la gayeté de l'esprit contribuë beaucoup à la santé du corps, & que le corps sain rend l'esprit plus gai. Il observe que la tristesse peut être la cause de plusieurs maladies, comme du scorbut, de la jaunissë, &c. & que par la raison des contraires, la gayeté est un bon remède dans un grand nombre de maladies.

Pour prouver combien l'esprit a de pouvoir sur le corps, il dit qu'on a vû des gens qui, par un chagrin violent & prompt, ou par une subite & excessive joye, sont morts sur le champ; & il explique la cause physique de ce terrible effet de la joye ou du chagrin.

Là-dessus l'Auteur distingue l'ame immortelle de l'homme, de l'esprit, dont il parle ici. Cet esprit, dit-il, qui se trouve dans tous les animaux, est comme le résultat & le complément de la simétrie & de la merveilleuse organisation des corps animés, & c'est ce qui constituë l'animalité. Il prétend expliquer par-là l'*Entelequia* d'Aristote,

C dont

dont l'interprétation a exercé bien des Sçavans , & Cicéron même.

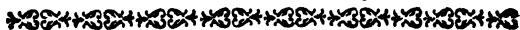
Enfin , dans le dernier Chapitre de cette Thèse, l'Auteur dit, que comme la Musique peut exciter toutes les passions dans l'homme , & que toutes les passions n'étant pas bonnes pour la santé ; il s'ensuit que toute Musique n'est pas bonne pour la santé.

Il fait voir que la Musique doit être différente selon les differens tempéramens , selon l'âge , selon l'habitude , & selon les différentes passions qu'il faut exciter. Il soutient que la Musique, qui convient aux personnes gayeres , ne convient point aux personnes sérieuses , & pour prouver que la Musique a des effets bien differens , il fait la description d'un Concert , & il observe que les Spectateurs ont tous des mouvemens differens pendant le Concert , & il remarque que ces mouvemens ne sont point volontaires , qu'ils sont purement mécaniques & produits par la force de la Musique. M. Malouin finit en expliquant ce qui fait les differences de la Musique, & en quoi une Musique est agréable ou désagréable, en général. Je ne sçaurois , M. suivre l'Auteur dans toutes ces Recherches , qui sont sçavantes & curieuses , & je passerois les bornes ordinaires d'une Lettre , si j'entreprendois de vous faire ici un plus grand détail de cette Thèse ;



Thèse ; il seroit fort à souhaiter qu'elle fût traduite en François , pour les personnes curieuses qui ne sçavent pas le Latin ; mais il faudroit que le Traducteur eût un style semblable à celui de l'Auteur du Temple de Gnide. Nous avons ici M. de Solignac , qui s'en acquitteroit bien , s'il le vouloit ; une pareille Traduction ne pourroit manquer de plaire aux Curieux , surtout aux personnes , qui , comme vous , Madame , aiment particulièrement la Musique.

J'ai l'honneur d'être , &c.



## O D E

*A M. de L. C.*

**R**éponds-moi , fastueux délire ,  
 Ennemi souple & dangereux ,  
 Par toi quelqu'un s'est-il pû dire ,  
 Je suis content , je suis heureux ?



Vanité , superbes vertiges ,  
 Ambition , frivole honneur ,  
 Dites-moi , si vos vains prestiges  
 Ont jamais fait un vrai bonheur ?



C ij      Sondons

Sondons les ames incertaines  
De ceux qu'enyvre la faveur ;  
Voyons si les grandeurs humaines  
Ont jamais pû remplir un cœur.



Non, C . . . le trouble & la crainte  
Paroissent malgré leurs efforts ;  
Nous voyons jusque dans leur feinte  
Le vuide affreux & les remords.



Un cœur simple , un esprit modeste ,  
T'éloignent de tous ces travers ,  
Et de l'écueil double & funeste ,  
Ou des succès ou des revers.



L'éclat d'une gloire importune  
Ne séduit pas ta probité ;  
Tu bornes tes soins , ta fortune  
A la seule tranquillité.



Tantôt du stoïque inflexible  
Méditant les sages excès ,  
Un égarement insensible  
T'enfonce au milieu des Forêts.



Tantôt d'une Onde fugitive  
Tu suis , en rêvant, les détours,  
Ou tu consultes sur sa rive  
Le doux Gresset & les Amours.



Loin qu'un flatteur orgueil t'abuse ;  
Du vrai bien paisible Docteur ,  
Newton , le grand Newton t'amuse ,  
Et tu t'occupes d'une fleur.



Tu connois , Philosophe aimable,  
Sans système , sans aprêté ,  
Que souvent d'un songe agréable  
Dépend notre félicité.



Voilà , cher C . . . . la sagesse ;  
Notre esprit se laisse éblouir ;  
Pour connoître , il n'est que foiblesse ,  
Et nous avons tout pour jouir.

*A. M.*



**O**N nous a envoyé une Dissertation sur  
une maladie des yeux , qui nous a pa-  
rû d'autant plus digne d'attention , que  
l'Auteur est le Malade ; qu'il expose & dé-  
crit

C ii j

crit lui-même les differens phénomènes de sa vûë , & leurs gradations depuis le commencement de sa maladie. Un Ouvrage de cette nature, donné par un homme réfléchi , qui n'écrit pas pour se donner le nom d'un homme d'esprit , mais qui explique & qui peint dans leurs gradations , tous les accidens arrivés dans sa vûë , tels qu'il les a observés & qu'il les observe encore tous les jours , nous a parû mériter l'attention des Médecins & des Chirurgiens, qui s'attachent à connoître les accidens dont les yeux peuvent être affectés. Nous sommes persuadés qu'ils seront bien aises d'apprendre par la triste expérience de l'Auteur , des phénomènes , qu'ils seroient bien fâchés d'étudier chés eux. Si la lecture de cet Ouvrage peut leur être de quelque utilité dans la Cure des maladies qui font l'objet de leurs occupations , l'Auteur espere qu'ils voudront bien se souvenir de lui , en nous adressant les Remèdes qu'ils croiront convenables à sa maladie. Nous nous y intéressons d'autant plus , que c'est un homme de mérite & que nous estimons sincèrement.



*MEMOIRE Historique & instructif du  
Sr . . . sur une Cataracte dans l'œil droit ;  
& sur des Apparences qui offusquent &  
fatiguent la vision de l'œil gauche.*

**J**E n'ai pour but, en écrivant ce Mémoire, que de consulter les Personnes sçavantes & éclairées, sur les deux accidens dont ma vûë a été attaquée, presque tout à la fois, depuis 13. ans.

Le premier de ces accidens est causé par une *Cataracte*, qui couvre mon œil droit. Le second par des *Apparences*, qui fatiguent & offusquent la vision de l'œil gauche.

Je sçais bien que l'opération est le seul & unique Remède qu'on connoisse aujourd'hui pour guérir la Cataracte. Cette Opération, qui n'est pas toujours heureuse, m'en fait craindre l'événement, plus qu'un autre, par rapport à ma fortune. Je m'y soumettrai cependant, sans répugnance, s'il le faut, mais ce ne sera néanmoins qu'après avoir bien consulté. J'avouërai même ingénûment que la lecture d'un *Traité sur les Maladies de l'œil*, écrit par un sçavant Médecin moderne, (a) m'a mis dans la persuasion que les Anciens avoient d'autres Remèdes, que l'Opération de l'Aiguille, pour abbatre, ou,

(a) *M. Hequet.*

C iij pour

pour mieux m'exprimer, fondre & guérir la Cataracte.

Quoique l'opinion moderne soit que toutes les Cataractes, en général, ne sont autre chose que le Cristalin épaissi, qu'il faut absolument abbattre, si l'on veut être guéri, & qu'on n'admette actuellement aucune espèce de Cataracte membraneuse, quoique les Anciens en aient parlé, & que le nom Grec de cette Maladie paroisse nous en convaincre, on me pardonnera cependant, si je suis encore peu persuadé de la définition simple de plusieurs illustres & modernes Anatomistes au sujet de cette Maladie, d'autant plus qu'on sçait qu'il y a eû des yeux cataractés pendant un long tems, qui enfin ont été guéris, ou par des Remèdes simples, ou qui l'ont été naturellement, sans avoir eû besoin du secours de l'Opération, ce que le sçavant Médecin, que je viens de citer, prouve par plusieurs exemples, tant anciens que nouveaux.

Il ne me reste, après cet exposé, que d'entrer en matière. C'est ce que je vais tâcher de faire le plus succinctement & du mieux qu'il me sera possible, en réunissant dans un même point de vûë, l'Historique de ma Maladie, avec les Observations particulières & générales, que j'ai faites séparément sur chaque œil, depuis 13. ans que je suis incommodé.

incommodé. Je joindrai de plus à ce discours, quelques figures principales des Apparences que j'ai vû, & que je vois même encore actuellement. Ces figures feront d'autant plus exactes, que je les ai dessinées moi-même ; ainsi je les présente à mon Lecteur avec toute la fidélité que je les ai apperçûes, & que je les apperçois encore intérieurement

Je parlerai d'abord de moi en général, afin qu'on me connoisse parfaitement. Je suis âgé de 40. ans, d'un tempéramment, jusques à présent, assés robuste ; l'humeur naturellement gaye, quoiqu'un peu mélancolique ; d'une santé si parfaite, qu'avant ces accidens, je n'ai jamais eû de maladie.

En effet, je n'ai jamais connu aucune espèce de fièvres, ni ce qu'on appelle fluxions de poitrine, pleuresies, coliques, &c. non plus qu'aucune des Maladies qui proviennent du vice du sang, ou des humeurs, comme rougeole, petite vérole, abscess, érysipeles, & en un mot, tout ce qu'on nomme Maladies de la Peau ; desorte que je n'ai jamais été, ce qu'on appelle, malade par tempéramment. J'ai la transpiration libre & aisée. Tout ce que je me suis connu de défectueux dans ma jeunesse, a été une abondance extraordinaire de pituite, à laquelle je suis même encore un peu sujet. J'ajouterais à cet-

te occasion qu'il y a apparence que plusieurs fluxions dans la tête qui m'ont incommodé fréquemment jusqu'à l'âge de 20. ans , pouvoient provenir de cette grande quantité de pituite , qui n'est pas si abondante actuellement. Ces fluxions ne me faisoient point sentir de douleur ; elles se dissipoient avec un peu de chaleur , aussi facilement qu'elles venoient. Ce que j'ai observé de singulier , c'est qu'elles ne m'ont jamais occasionné le mal de dents, dont elles sont assés ordinairement la cause , & ce dernier mal m'est aussi inconnu que la fièvre.

Le seul accident de Maladie que j'aye es-suyé dans mon Enfance , fut un grand mal que j'eus aux yeux à l'âge de 3. ou 4. ans. J'en fus si incommodé pendant cinq ou six mois, qu'on craignit que je n'en perdisse la vûë , mais un Cautére , qu'on jugea à propos de me faire sur la nuque , pour dernier Remède , produisit pour lors un si bon effet , que je fus parfaitement guéri en peu de tems. J'étois si jeune, que je ne me souviens point de cette incommodité , & je l'ignorerois encore , si on ne me l'avoit dit.

Je n'ai point ressenti, depuis ce tems, aucun mal aux yeux. Avec une vûë naturellement basse , je l'ai toujours eû très-bonne & très-forte. Je l'ai éprouvé pendant plus de 18. ans , où indépendamment de mes appli-

cations



carions journalières à l'étude du Dessin , j'ai pendant plusieurs années passé une partie des soirées , même des nuits entières , à lire ou à écrire , sans que cela m'ait incommodé pour lors ; de manière que jusqu'au moment qu'il a plu au Ciel de m'affliger de la vûë, je le remerciois tous les jours de m'avoir donné dans cet organe la santé la plus parfaite.

Je jouïssois de cet état de santé , lorsque je fus appelé à Londres au commencement de 1728. pour l'exécution d'un Ouvrage de Dessin , qui m'occupa extraordinairement près d'un an. Le plus fort de mes occupations fut pendant le rude hyver de 1729. où j'eus extrêmement à souffrir de l'odeur du Charbon de terre. La cheminée de ma Chambre fumoit beaucoup. J'étois obligé , pour y conserver du feu, de laisser la porte ou les fenêtres ouvertes. Ce fut sans-doute cette incommodité de la fumée du Charbon , plutôt que l'application , qui m'occasionna , sur la fin de cet hyver, une pituité âcre & abondante , dont mes yeux étoient mouillés tous les matins ; puisque je remarquai que cette pituite cessa , dès que je pus me passer de feu.

Enfin au mois d'Avril 1729. je me sentis tout-à-coup attaqué d'une grande douleur & d'une pésanteur extraordinaire dans les

C vj yeux.

Yeux. Il n'y paroissoit cependant point d'inflammation, ni d'altération extérieure. Je les eus même si foibles & si fatigués, l'espace de 12. ou 15. jours, qu'il me fut impossible pendant tout ce tems-là de pouvoir m'appliquer. J'eus lieu de croire que cette attaque d'Optalmie ne provenoit que d'épuisement ou d'obstruction dans ces parties, puisque le seul repos, & quelques fomentations extérieures d'Eau de vie toute simple, que j'y faisois dessus, soir & matin, me remirent bientôt en état de reprendre mes occupations, mais plus modérément que je n'avois fait.

Cette premiere attaque fut comme le prélude du malheureux accident qui m'arriva au mois de Juin suivant. Voici le fait. Je fus assés infortuné, rentrant précipitamment un soir, sans lumière, dans ma Chambre, d'aller me frapper la tête contre l'angle d'une Armoire. Le coup fut violent; j'en restai quelques minutes étourdi. Je me frappai précisément entre les deux sourcils. L'œil droit fut même un peu entamé du côté du grand Cantus. Je rendis dans le moment beaucoup de sang par le nez, & il en sortit un peu de l'œil offensé. Je n'eus pas la précaution de me faire saigner d'abord; je me contentai seulement de l'application qu'on me fit sur le front & sur l'œil blessé de l'Herbe appelée *Scean de Salomon*, avec des

des compresses trempées dans l'Eau de vie, qu'on mit dessus. Au bout de trois ou quatre jours, mon œil se trouva parfaitement guéri en apparence ; on n'y découvroit plus de rougeur en dedans, ni aucun vestige de meurtrissure au-dehors. Dans l'état où cet œil étoit pour lors, on n'eût jamais pensé, au rapport des Chirurgiens qu'il visiterena, qu'il conservât intérieurement ou extérieurement aucune incommodité.

Cependant, je m'apperçûs quelques jours après, en lisant, que je voyois passer devant cet œil une petite figure qui voltigeoit de côté & d'autre sur mon Livre ; j'y portai d'abord la main sans attention, & même plusieurs fois de suite, dans la persuasion où j'étois ( la saison me permettant de le croire ) que c'étoit réellement une mouche, mais je ne restai pas long-tems dans l'erreur ; je connus bien-tôt que ce que je prenois pour une mouche, étoit une apparence véritablement adhérente à mon œil droit.

Cette apparence étoit triangulaire, de la forme & de la grandeur qu'on la voit dessinée dans la première Figure de la Planche qui est à la fin de ce Mémoire. La position de ses parties ne changeoit pas dans ses mouvemens. Par exemple, quoique dans l'action des muscles Hausseur A. & Baisseur B. cette apparence parut se mouvoir comme  
les

les petits corps qui nâgent dans le liquide , néanmoins la base regardoit toujours le grand Cantus de l'œil C. sa pointe , le haut de l'œil ; il arrivoit seulement quelquefois que cette pointe , un peu plus inclinée , se tournoit vers le petit angle D.

Je prie mon Lecteur de ne pas se tromper , en considérant les Figures que je donne , parce que ce qui paroît l'œil gauche , est ordinairement le droit , & celui-là par conséquent devient le gauche , par la raison que je représente les apparences telles que je les ai vûës intérieurement dans mon œil droit , avant qu'il fût totalement couvert , aussi bien que celles que j'ai apperçûës , & que je vois encore de même dans mon œil gauche.

J'ajouterais à ce que j'ai dit de la structure & du mouvement de cette première apparence , que la couleur des filamens , qui la composoient , paroissoit rousâtre. Cette figure a subsisté dans le même état , depuis le commencement de Juillet 1729. jusqu'au mois de Novembre suivant.

Cette apparence m'allarma. Je consultai les plus sçavans & les plus habiles Médecins & Chirurgiens de Londres. Il n'y eut que le seul M. Hanfloane , célèbre Médecin & Président de la Société Royale , qui conclut que c'étoit le commencement d'une  
Cataracte.

Cataracte. Tous convinrent seulement de la nécessité d'une saignée au bras, & de faire usage des Cloportes dans des bouillons au veau, avec le cerfueil. M. le Chevalier Hansloane ajouta à ces Remèdes l'application des Vessicatoires sur la nuque & même sur la tête, aussi-bien que les ventouses, pour tâcher de dissiper l'humeur. J'exécutai exactement ce qui me fut ordonné, pendant un tems, mais tous ces Remèdes ne me faisant point appercevoir aucun changement favorable, & ma situation ne me permettant pas de les continuer davantage, je les abandonnai pour vaquer à mes affaires.

Comme je viens de le dire, je ne m'étois point apperçû d'aucun changement, & les Remèdes pris pendant plus de trois semaines, n'avoient rien diminué de cette apparence, qui resta depuis le mois de Juillet, jusqu'au mois de Novembre, dans le même état, c'est-à-dire quatre mois, mais vers le milieu de Novembre, je m'appercûs subitement d'un jour à l'autre, que cette apparence étoit diminuée de près de moitié dans sa toilité, sans rien perdre de sa structure ordinaire, excepté qu'un des filamens, qui alloit de la base à la pointe, s'étoit allongé dans ses extrémités, précisément, comme il est représenté dans la seconde Figure, & qui a duré ainsi depuis le 15. Novembre, jusqu'au 20. Décembre suivant. Je

Je prie le Lecteur de considérer la structure des filamens qui composent la première & la seconde Figure, leur différence, aussi bien que les petits globules qui les terminent à la base. Je les ai dessinés exactement, comme toutes les autres, & telles que je les ai apperçûes. Je dirai de plus, que j'ai pris la licence de me servir de la prunelle entière pour dessiner ces apparences & quelques autres, quoique je sçache très-bien que la vision ne se fait pas dans toute son étendue.

J'ajouterai ici par réflexion, que quoique cette apparence eût lieu de me chagriner, cependant comme l'autre œil paroïsoit se bien porter, je crus que c'étoit une suite du coup que je m'étois donné, & que cela pourroit se dissiper peu à peu par la suite. Comme cela ne m'incommodoit pas beaucoup, je m'y accoûtumai insensiblement, & cette apparence ne me parut plus si insupportable que dans les commencemens. Je ferai encore remarquer, que j'y étois d'autant moins sensible, que cet œil (l'œil droit) avoit toujours été plus foible, & que j'en distinguois, un peu moins bien que de l'autre. Ce que j'attribuë naturellement au manque d'exercice de ma part, parce que par une inclination habituelle, je me servois beaucoup plus dans mes occupations, de l'œil gauche que du droit. Je ne suis pas le seul qui ait été affecté

affecté de cette habitude; j'en ai vû des exemples. Enfin, comme je l'ai dit, je n'étois plus si effrayé de mon accident, puisqu'il ne me dérangeoit point de mes applications ordinaires. Tout ce qui me faisoit le plus de peine, c'est que cette apparence me passoit incessamment devant l'œil comme une mouche, & que, sans y faire attention, j'y portois machinalement la main, pour la chasser.

La réduction de cette apparence, dont je viens de parler, augmentoit mon espérance. J'en conçus d'autant plus, que jusqu'au 20. Decembre suivant, elle souffrit encore quelque légère diminution. Mais je ne fus pas long-tems incertain de mon malheureux sort, car le 20. Decembre, l'apparence subsistant toujours, je m'apperçûs d'une petite extrémité noire du côté du grand Cantus, que je ne puis mieux comparer qu'à une mouche, appliquée sur le haut de la joue, dont l'extrémité, en la regardant, paroîtroit toucher le bord de l'œil. C'est ce que la troisième Figure exprimera encore mieux que je ne le puis dire.

Du 20. Decembre, jusqu'au 10. Janvier 1730. cette nouvelle apparence ou tache, augmenta de plus de moitié, & cacha une partie de la première apparence.

Du 10. au 20. du même mois, cette tache s'accrut si considérablement, qu'elle couvrit  
tout

tout à fait la petite apparence triangulaire, & me déroba peu à peu la vision de cet œil, desorte que je ne distinguois plus que très-faiblement les objets par le côté de la prunelle qui regarde le petit Cantus de l'œil.

On m'ordonna dans cet état, une saignée au pied gauche, qui occasionna une si grande révulsion, que d'un jour à l'autre cette tache devint sensiblement moins ténébreuse. On m'appliqua ensuite pendant plusieurs jours des Vesicatoires sur la tête, sur le col & sur les épaules, qui attirerent beaucoup d'humeurs. On me fit reprendre, en même-tems, l'usage des Cloportes, écrasés tout vivans dans des boüillons de veau. Je commençai d'abord par en prendre vingt, & augmentant tous les jours de cinq, je pris successivement jusqu'à 80. & 100. de ces petits Insectes dans un boüillon. La saignée & les Remèdes parurent me faire du bien, mais ils ne dissipèrent pas entierement l'opacité; ils la réduisirent seulement, à en juger par les apparences, à la qualité d'un gros verre jaune, de l'épaisseur de deux lignes, à travers lequel on regarderoit la lumière. En effet, au bout de neuf ou dix jours, je pouvois distinguer, à la grande lumière, des Lettres ordinaires & même lire un gros Caractère. Je voyois même, de plus, à travers, la petite Figure triangulaire, qui se mouvoit,

comme



comme elle faisoit, avant que la première opacité me l'eût dérobée entièrement. J'observai un Phenomène singulier, pendant que mon œil fut dans cet état ; c'est qu'à travers la tache, à certaine distance, les objets droits me paroissoient plus ou moins obliques, ce qui n'étoit pas de même du côté du petit angle de l'œil, par où je les voyois encore, quoique foiblement, dans leur vraie situation. J'en donnerai pour exemple une petite Table (dans la quatrième Figure) qui, avec ce qui étoit dessus, me paroissoit avoir cette obliquité à huit ou dix pas de distance. Je voyois de même tous les autres objets, lesquels paroissoient se redresser, à mesure que j'en approchois, & qui se trouvoient effectivement dans leur vraie position, lorsque mon œil en étoit tout proche.

Je continuai les Remèdes, dont je viens de parler, jusqu'à la fin de Fevrier 1730. où je fus absolument obligé de les abandonner, pour vaquer à mes affaires & solliciter mon retour à Paris, où j'esperois trouver plus de secours qu'à Londres, qui manquoit pour lors d'habiles Médecins Oculistes. Je ne fus pas assés heureux pour y réüssir ; je me vis obligé de rester encore sept mois en Angleterre. J'observai pendant tout ce tems un régime de vie fort exact. Je m'abstins régulièrement de toute nourriture indigeste ;  
je

Je me privai totalement de vin, de biere & de toutes autres sortes de Liqueurs, & j'eus soin de me purger de tems en tems; mais toutes ces précautions n'empêcherent pas que l'opacité ne revint peu à peu dans son premier état.

Pour ne pas interrompre l'ordre Historique je me suis prescrit, je renvoye mon Lecteur aux Observations suivies que j'ai faites sur cet œil, qui font partie de ce Mémoire; je vais parler présentement de mon œil gauche, qui fut attaqué au mois d'Avril suivant.

*APPARENCES dont l'œil gauche a été attaqué au commencement d'Avril 1730. qui ont presque toutes subsisté jusqu'à présent dans le même état.*

Je n'avois point ressenti pendant toute la maladie de mon œil droit, comme je l'ai dit, aucune incommodité du gauche. Je m'en servois, comme auparavant, sans y sentir la moindre altération. Cependant un mois après que j'eus quitté les Remèdes, je m'aperçûs tout-à-coup, que la vision de cet œil étoit embarrassée par plusieurs petits filamens qui voltigeoient au-devant.

Ces apparences qui parurent subitement, étoient différentes de celle qui avoit d'abord parû sur l'œil droit, & je ne me suis point aperçû

perçû depuis 13. ans , qu'elles ayent beaucoup augmenté de ce qu'elles m'ont paru au premier instant.

Pour mettre mon Lecteur plus au fait , je vais tâcher d'expliquer par le discours , autant que par les figures , ce que j'ai senti de ces apparences. Je parlerai d'abord de leur construction, des petits filamens, & des globules qui les accompagnent en quelques endroits. Je détaillerai ensuite leurs mouvemens dans les différentes actions de l'œil. A l'égard des Phénomènes que ces apparences m'ont occasionnés depuis , à la vûe de certains objets , pour ne pas interrompre ma narration , j'en donnerai une description exacte à la fin de ce Mémoire , dans les Observations particulières que j'ai faites sur cet œil , d'autant plus que je n'ai commencé à m'appercevoir de ces mêmes Phénomènes , qu'environ onze mois après la première apparition de ces apparences.

1°. Pour examiner exactement ces apparences voltigeantes sur mon œil , je perçai une carte , & à travers du trou ( d'environ un huitième de ligne de diamètre ) j'observai distinctement une assez grande quantité de petits filamens , les uns semblables à des fils d'araignée , les autres extrêmement plus déliés , tous disposés à peu près , comme on le peut voir dans la cinquième Figure. Je prie

prie le Lecteur de la bien considérer , & de faire attention à la Description que j'en vais donner.

Les apparences de cet œil , dessinées en total dans cette Figure , telles qu'elles m'ont toujours paru , se peuvent réduire à trois espèces ; grandes , moyennes & très-petites. Les apparences de la première espèce paroissent composées de plusieurs filamens d'une finesse extrême , joints ensemble. Ceux de la seconde, forment aussi différentes figures. Toutes ces apparences ne subsistent pas toujours sous la même forme , principalement celles de la seconde espèce , dont la figure n'est pas fixe , mais sujette à changer souvent. Celles qui jusqu'à présent , ont été le moins susceptibles de quelque changement, sont uniquement les plus grandes. Ces dernières paroissent avoir plus de consistance que toutes les autres. En observant soigneusement ces filamens de la première & de la seconde espèce , j'ai remarqué qu'ils étoient généralement parsemés de petits globules très-déliés , de la même consistance des filamens. Je remarquerai qu'une partie de ces petits corps globuleux sont composés d'un cercle opaque , dont le centre paroît lumineux ; & les autres , au contraire , ont leur centre opaque & environné d'un cercle très-clair. Quant aux apparences de la troisième espèce ,

espèce, elles ne paroissent que comme des points très-déliés. En les examinant avec soin, j'ai reconnu qu'ils étoient semblables aux précédentes figures circulaires, avec cette seule différence, que quoiqu'ils paroissent distinctement séparés des autres filamens, on remarque néanmoins dans plusieurs, des attaches ou racines très-déliées, qui semblent sortir de la partie extérieure de leur cercle, de la manière qu'on les voit représentées dans les Figures 6. & 7. Tous ces filamens & ces points paroissent en général d'une couleur rousâtre, les uns plus clairs, les autres plus obscurs. Toutes les apparences de cet œil, dans ses mouvemens, paroissent à différentes distances, comme à 1. 2. 3. & même 4. lignes. Les plus grandes semblent toujours être les plus proches. Voilà exactement tout ce que j'ai pu remarquer, jusqu'à présent, de la construction & de la différence de ces apparences.

2°. Leur mouvement, dans les différentes actions de l'œil, semble commencer du côté du grand Cantus, duquel elles paroissent plus latérales que du milieu de l'œil. C'est seulement dans cette affinité de mouvement, que ces apparences semblent avoir quelque rapport avec celles dont l'œil droit fut attaqué d'abord. Mais malgré cette pente à se mouvoir plutôt vers le grand angle, que

que vers le petit, ces apparences se meuvent néanmoins de tous sens, dans les divers mouvemens de l'œil, & d'une façon, que je ne puis mieux comparer qu'aux petits corpuscules qu'on voit se mouvoir dans un liquide, un peu en mouvement. Il est pourtant toujours vrai, que ces apparences se meuvent plutôt du côté du grand angle de l'œil que du petit. Voici communément comme il me paroît que ces apparences se meuvent. (Voyez la Figure 5.) Dans l'action du Hausseur A, en regardant vers E, ou vers le petit angle D, ces apparences semblent s'élever du coin du grand angle C. vers E, ou du côté D, & retombent ensuite par le mouvement du Baisseur B, vers l'endroit marqué F. Ainsi, quoique ces petits corps passent de côté & d'autre à travers la vision, ils reviennent toujours au même lieu F. Je n'ai rien distingué de plus particulier sur leur mouvement; il m'a toujours parû le même.

Pendant tout le tems que je restai à Londres, ces apparences me parurent toujours les mêmes, & je n'ai pas observé depuis, comme je l'ai déjà dit, qu'elles aient beaucoup augmenté ni diminué. J'ajouterais seulement, qu'environ 15. jours après que cet œil fut attaqué, je me sentis des maux de tête très-violens, principalement dans la partie,

au-

au-dessus du sourcil gauche. Ces migraines étoient ordinairement accompagnées d'une pesanteur sourde & douloureuse dans mon œil gauche, où je sentoie de tems en tems des palpitations & des pointillemens fort aigus. Ces douleurs ont été presque continues pendant près de deux ans. Elles n'ont pas été si fréquentes depuis; peu à peu elles se sont calmées, & je ne m'en ressens seulement que dans certains tems, suivant les changemens de l'air, comme je l'expliquerai plus exactement dans mes Observations, pour ne pas interrompre ma narration.

Je revins à Paris, dans cet état, au mois d'Octobre 1730. mon premier soin fut de consulter ce qu'il y avoit de plus en réputation pour lors. C'étoient feus MM. de S. Yves & de Wolhouse. Ce dernier m'assûra, après avoir examiné mes yeux, que mon œil droit étoit affecté d'une cataracte, qu'il falloit laisser meurir; qu'à l'égard des apparences que je voyois sur l'autre, il ne falloit pas m'en allarmer, puisqu'il pourroit bien arriver que cela n'auroit point de suite plus fâcheuse, en y apportant les remèdes nécessaires.

L'espérance que cet habile Médecin Anglois m'avoit donnée de la guérison de mon œil gauche, qu'il ne put entreprendre, étant obligé pour lors de se retirer en An-

gleterre , me fit chercher avec empressement quelqu'un à qui je pûs me confier. J'avois entendu parler avec distinction d'un sçavant Médecin Oculiste , appelé M. Petit \*. Je cherchai à le connoître , mais mon malheur voulut que la conformité de nom me fit tomber entre les mains d'un Charlatan , qui se nommoit comme lui , lequel me promit une parfaite guérison , si je voulois suivre exactement pendant trois mois , les remèdes qu'il me prescriroit. Prévenu par la personne qui m'en avoit donné la connoissance , & encore plus par le désir de recouvrer la santé , je ne fis pas trop d'attention pour lors à l'ignorance du Sujet à qui je m'adresses. Je m'y livrai aveuglément , mais je ne fus pas long-tems sans m'en repentir. Le 8. Décembre 1730. il me fit faire une copieuse saignée à la jugulaire , avec ordre d'user pendant un certain tems d'un sirop fait avec le lierre terrestre ; d'avalier tous les matins une cuillerée d'huile de lin , de me bassiner tous les soirs la tête pendant huit jours avec du gros vin , dans lequel on feroit boüillir des fleurs de romarin & de lavande. Deux jours après la saignée , malgré toute ma répugnance , il me fit appliquer un cautère sur

\* M. Petit, de Namur , de l'Académie des Sciences, mort en 1741.



la jambe gauche. A peine , au bout de 7. à 8. jours , l'escarre commençoit-elle à tomber , que je ne pus plus me soutenir sur cette jambe. Elle devint enflâmée & si douloureuse, quand je voulois m'appuyer dessus, que je fus obligé de me mettre au lit, où je souffris pendant 15. jours & autant de nuits, les douleurs les plus violentes. Pendant tout ce tems , ma jambe suppura beaucoup de pus par le trou du cautère , & même rendit un peu de sang ; mais malgré la grande évacuation qui se faisoit journellement , les douleurs violentes ne diminuerent point , jusqu'à ce qu'on eut fait une incision considérable au-dessous du cautère , pour faire sortir tout le dépôt , qui commençoit à pénétrer dans la capacité & à former des canaux. Aussi-tôt que cette opération fut faite , je me sentis entièrement soulagé , & au bout de trois semaines , ma playe fut parfaitement guérie. Ce qui surprit beaucoup le Médecin & les Chirurgiens que j'avois appelés , c'est que malgré la violence des douleurs , la privation du sommeil , le peu d'alimens que j'avois pris pendant 15. jours , ils ne me trouverent pas , avant & après l'opération , la moindre émotion de fièvre. Mais , nonobstant la saignée & l'abondante évacuations d'humeurs , je n'apperçûs aucun changement favorable ; au contraire , je

Dij com-

commençai à m'appercevoir , pendant le cours de la guérison de ma jambe , des premiers Phénomènes que les apparences de l'œil gauche m'ont produits. C'est ce que je décrirai exactement , dans les Observations particulières que j'ai faites sur cet œil.

Quelque tems après ma guérison , j'eus occasion de connoître le célèbre M. Gendron. Il jugea que les choses étoient trop avancées , pour espérer que les remèdes pussent faire aucun effet ; qu'il ne falloit point fatiguer cet œil par aucune application ; qu'il valoit mieux laisser agir la Nature , vivre à mon ordinaire , & attendre patiemment que mon œil droit fut en état d'opérer. Je me suis soumis à tout ce qu'il m'a prescrit , à l'exception de l'application au travail , dont je n'ai pû me dispenser. Jusqu'à présent je me suis servi de mon œil gauche , sans m'appercevoir qu'il fut plus mal qu'il n'étoit dans les commencemens. Il est vrai qu'il ne m'est pas possible de m'en servir à la continuë , comme je faisois auparavant , & qu'il est plus fort ou plus foible , suivant le tems qu'il fait ; mais il est certain aussi , que j'en vois de près aussi parfaitement que je faisois , avant qu'il fut malade.

Voilà jusqu'au mois de Février 1731, l'Histoire de ma maladie. Il ne me reste plus qu'à

qu'à rapporter les Observations que j'ai faites depuis. C'est ce que je vais tâcher de faire le plus exactement & le plus succintement qu'il me sera possible.

*OBSERVATIONS particulières sur l'œil droit, faites depuis le mois de Mars 1730. jusqu'à présent.*

Depuis le mois de Mars 1730. où j'abandonnai les remèdes, jusqu'à présent, c'est-à-dire, depuis 13. ans, la cataracte qui couvre cet œil, s'est épaissie peu à peu dans toute son étendue. Voici, pendant tout ce tems, les Observations que j'ai faites.

1°. J'ai remarqué pendant plus de cinq ans, que cette cataracte ne m'a pas paru également obscure par tout. Par l'endroit qui me paroissoit le plus transparent, j'ai distingué au grand jour, l'espace d'environ deux ans, les doigts les uns d'avec les autres, & successivement pendant plus de trois années, j'ai toujours apperçû par le même endroit, quoique très-faiblement, une forte lumière, comme celle, par exemple, que produit un beau soleil, ou la flâme d'un grand feu. Pour mieux faire comprendre ce que je sentoais intérieurement de cet œil, on peut voir la figure 8. dont voici la description. Dans l'action du muscle Baïsseur A, en

regardant vers E, je ne voyois rien que de totalement opaque. Lorsque je faisois celle du Hausseur B, je m'appercevois que la tâche étoit moins obscure vers le haut de l'œil, depuis l'endroit F, jusqu'à H. De manière que pendant deux ans, en regardant du côté du petit angle C, j'entrevoyois foiblement la lumière, & même, en approchant ma main J. contre mon œil, du côté C, je distinguois assés bien les doigts les uns d'avec les autres. Ensuite je n'ai rien apperçû qu'une très-foible lueur, qui a diminué insensiblement pendant l'espace d'un peu plus de trois ans. Il y a actuellement près de huit ans, que je n'apperçois totalement plus rien de cet œil; la tache qui le couvre, me paroît intérieurement prise également d'épaisseur, ou pour mieux m'exprimer, partout également obscure.

2°. J'ai observé dans cet œil plusieurs Phénomènes intérieurs, assés singuliers. Pour les expliquer plus exactement, je me servirai encore de la même figure. Peu de tems après que mon œil fut entièrement couvert, je m'apperçûs que j'en voyois fréquemment & subitement sortir une lumière pâle, que je ne puis mieux comparer qu'à la flâme de l'eau-de-vie brûlée, qui se manifestoit précisément du côté du grand angle D, où il me paroissoit que l'opacité étoit plus confi-  
dé-

dérable. Cette lumière sortoit ordinairement du point G , d'où elle se divisoit ensuite en deux portions égales, qui formoient ensemble un demi cercle , coupé dans son milieu , dont les extrémités , terminées comme celles d'un croissant , alloient finir en F. & H , où ces deux portions lumineuses, qui prenoient leur naissance de G , venoient disparoître. La figure 9. qui représente cette lumière , ajoutée à la précédente , montrera mieux ce que je veux expliquer. Le point G. est le milieu , où la lumière paroissoit subitement , & d'où elle se partageoit ensuite. F. & H. sont les points où cette lumière disparoissoit. Il arrivoit aussi quelquefois, que quoique cette lueur sortit toujours du même endroit , néanmoins elle ne se partageoit point ; elle formoit un demi cercle parfait , dont les extrémités se terminoient également comme l'autre , dans les points F. & H , où la lumière disparoissoit. Je me suis aussi souvent apperçû , qu'elle prenoit sa naissance indifferemment en F. & venoit finir en H. ou que d'H. elle alloit se terminer en F ; mais j'ai toujours observé avec attention , que cela étoit plus fréquent dans le point G , qu'en F. ou H. J'ai remarqué ces mêmes lueurs pendant plus de cinq ans , sans y appercevoir aucun changement. Elles ont été si fréquentes pendant tout ce tems ,

D iij que

que non-seulement je m'en appercevois régulièrement tous les jours , mais souvent plusieurs fois dans la même journée. Cela a changé depuis. J'ai vû pendant plus d'un an, ces lueurs entièrement circulaires. A l'égard de ces dernières , je n'ai point remarqué qu'elles eussent de point fixe dans leur naissance ou dans leur fin , comme les autres ; elles commençoient & finissoient indifféremment de tous côtés. Ces dernières lueurs sortoient subitement comme les premières. Elles formoient ordinairement en sortant , deux portions circulaires , très-lumineuses & très-distinctes l'une de l'autre. Cette division se faisoit également dans tous ses points ; je veux dire , que si quelquefois ces deux portions me paroïssent coupées perpendiculairement , souvent aussi cette division étoit droite , oblique , & en un mot de tous sens. Quoique ces deux portions de lumière en général , prissent leur commencement & leur fin de tous côtés , j'ai cependant observé assez fréquemment , que ces lueurs disparoïssent dans les points de division A. B. de la figure 8. & quelquefois en C. D. de la même figure. Lorsqu'elles finissoient de cette dernière manière , elles sembloient s'écarter l'une de l'autre , jusqu'à ce qu'elles fussent totalement dissipées , ce que ces deux portions faisoient ordinairement

ment

ment dans le même instant. Souvent je voyois ces portions seules , tantôt l'une , tantôt l'autre. Quelquefois , il arrivoit que ces lueurs me paroissent former un cercle , qui se mouvoit circulairement & avec vitesse. Je ne puis mieux comparer ce dernier Phénomène , qu'à celui que produiroit le bout d'un bâton embrasé , qu'on tourneroit rapidement vis-à-vis de l'œil. Ce dernier Phénomène m'arrivoit bien plus rarement que les précédens. A l'égard de la durée de ces lueurs , les premières ne durent ordinairement qu'une seconde ou deux ; mais les secondes subsistoient jusqu'à trois , & même souvent jusqu'à quatre. Je ne voyois pas si fréquemment les dernières lueurs , dont je viens de parler ; j'étois plusieurs jours quelquefois , sans m'en appercevoir , mais souvent aussi je m'en appercevois plusieurs fois dans un même jour. Je ferai encore observer que ces Phénomènes m'étoient plus fréquens dans les tems couverts & humides , que lorsque l'air étoit pur , ou qu'il faisoit un tems sec. Je ne veux pas non plus omettre qu'il m'arrivoit , mais très-rarement , de voir sortir subitement ces lueurs si brillantes , particulièrement quand elles ne formoient qu'un demi cercle , que je restois intérieurement surpris de la beauté & de la pureté de cette lumière ; lorsqu'elle

D v me

me paroissoit ainsi , elle se dissipoit dans le même instant.

3°. Tous ces Phénomènes , que j'ai observés pendant plus de 6. ans , se sont enfin dissipés ; ce que je sens depuis deux ans dans cet œil , n'est plus qu'un tremoussement intérieur de lumière , qui est continuel. Mais cette lumière , que j'appellerai plutôt une idée de lueur , est si foible , que je n'ai point de terme pour l'exprimer. Ce mouvement de trépidation , est plus fort & plus sensible , quand je me suis appliqué de l'œil gauche , principalement lorsque cette application a été forte & continuë.

Je n'ai rien observé de plus particulier sur cet œil. Depuis qu'il est entièrement couvert , je n'y ai senti aucune douleur interne , ni externe. Il n'est pas même aussi susceptible que l'autre , des impressions de l'air , quoiqu'il le soit toujours un peu.

#### OBSERVATIONS *particulières sur l'œil gauche.*

Je ne répéterai point ce que j'ai déjà dit de la construction , de la couleur & du mouvement des apparences dont cet œil est incommodé ; si j'en dis quelque chose , ce sera seulement, pour faire souvenir le Lecteur, que ces apparences n'ont pas augmenté considérablement depuis le mois d'Avril 1730. où.



où j'ai commencé à m'en appercevoir, & qu'elles sont encore à peu près ce qu'elles ont toujours été. Je me bornerai donc à rapporter exactement & par ordre, tous les Phénomènes que ces apparences m'ont produit successivement à la vûe de certains objets.

Pendant l'espace de dix mois, ces apparences ne m'ont parû produire d'autre effet, en regardant les objets, que celui qu'auroient fait plusieurs petites mouches, ou cousins, qui auroient voltigé devant cet œil. Je n'ai rien observé de plus pendant tout ce tems, & le même effet a toujours subsisté.

Mais au mois de Janvier 1731. pendant la maladie de ma jambe, qui m'obligea de garder la chambre, je m'apperçus, pour la première fois, des Phénomènes dont je vais parler. En regardant attentivement mon feu, je remarquai que les charbons les plus rouges, produisoient à mon œil le même effet que je représente dans les Figures 10. & 11. Ces Phénomènes me paroissoient plus ou moins grands, suivant le volume des charbons; je veux dire, que les plus gros produisoient les plus grands de ces Phénomènes, comme les plus petits, ceux dont je donne les Figures. Ces Phénomènes circulaires étoient differens entr'eux. Celui de la Figure 10. dont A. est le charbon, & B. le

D.vj. Phé-

Phénomène qu'il produisoit , ne formoit qu'un cercle tout à la fois obscur & lumineux , dont le centre étoit extrêmement brillant. L'autre , représenté dans la 11. Figure , avoit son centre opaque , environné d'un cercle fort lumineux. Les étincelles brillantes qui sortoient du feu , me produisoient aussi en petit , les mêmes Phénomènes. J'ai encore observé pendant ce tems , qu'en regardant fixement le feu , je voyois quelquefois dans le brasier une autre apparence d'environ deux pouces de diamètre , dont le centre étoit bien moins opaque , & la lumière qui l'environnoit , moins brillante que dans la Figure 11. Ce Phénomène , qui avoit assés de ressemblance avec la Fig. 11 m'arrivoit plus rarement que les autres ; il se dissipoit dans l'instant. Quant aux premiers Phénomènes , ils subsistoient autant de tems , que les charbons étoient allumés. J'observai toujours les mêmes choses pendant plus de trois semaines , que je ne sortis point.

Quelque tems après , étant allé à l'Eglise pour la première fois , je m'apperçus d'un autre Phénomène. J'étois environ à 30. pas de l'Autel , lorsque je remarquai que je voyois à côté de la flâme de chaque cierge , un cercle lumineux , tel qu'on le voit dans la 12. Figure. Ces cercles me paroissoient d'en-

d'environ deux pouces de largeur , & éloignés de la flâme environ d'un pouce au plus. Étonné de ce que j'avois vû , je voulus m'en convaincre chés moi. J'allumai une chandelle , & j'observai pour lors ce que j'ai toujours observé depuis , qu'à un pied de distance je voyois la flâme , sans aucun changement , mais m'étant éloigné peu à peu à la distance de deux pieds , je commençai à appercevoir à côté de la flâme , deux petits filamens noirs , disjoints dans leurs extrémités , & tels que je les représente dans la Figure 13. M'étant éloigné ensuite de quelques pas , je m'apperçus enfin à 10. ou 12. pieds , que ces deux filets avoient acquis une figure semblable à celle que je venois de voir. C'étoit un cercle noir , dont le centre & le dehors étoient extrêmement lamineux , comme on le peut voir dans la Figure 12. J'observai encore qu'à 15. pas de distance , le Phénomène étoit tel que je l'avois vû à trente , dans l'Eglise. Après cette première observation, j'ai remarqué depuis , que ces cercles , qui étoient d'abord éloignés d'un pouce de la flâme , m'ont paru au bout de six mois , distans de leur lumière d'environ deux pouces. Cette position a toujours subsisté de même , à peu de chose près.

Je me suis apperçû ensuite , en considérant

rant la flâme, soit d'une chandelle, d'un flambeau, ou d'un feu, vû à une certaine distance, qu'entre la lumière & le cercle que j'avois toujours vû, j'en voyois encore au-dessous, un autre plus petit, marqué D. dans la Figure 14.

Ce second Phénomène a été suivi de plusieurs autres. 1°. J'ai remarqué depuis un centre noir au-dessous de la flâme, ou pour mieux dire, une tache, bordée de petits points lumineux, qui se joignoit presque par une de ses extrémités, au petit cercle que j'avois observé. Cette tache est désignée E. dans la Fig. 14. & elle a toujours subsisté. 2°. J'ai observé que je voyois de petites taches sombres, marquées A. A. A. dans la même Figure, dont les bords étoient lumineux; mais ces apparences, qui m'obscurcissent quelquefois la vision, sont passagères; je ne les vois pas toujours, & leur apparition dure peu. Ces taches paroissent & passent ordinairement, comme on le peut voir dans cette Figure, vers la pointe de la flâme B, ou à côté des cercles C. D. jamais je ne me suis apperçû qu'elles ayent pris leur naissance, ou paru du côté opposé. 3°. J'ai commencé à m'appercevoir qu'en regardant quelquefois le soir la chandelle, je voyois sortir de la flâme des rayons F. G. H. qui s'élançoient en haut, de la manière qu'il est

est représenté dans la Figure 14. Il arrive dans certains tems que j'en vois davantage, & alors la lumière me paroît comme un soleil, mais communément je ne vois que les rayons F. G. & souvent G. seul, qui est le plus fixe. Ces rayons réfléchissent toutes les couleurs de l'Iris, c'est-à-dire, bleu, rouge, verd & jaune. Je ne puis mieux comparer ces couleurs, qu'à celles que produisent par réfraction à l'œil les cristaux d'un lustre, ou toute autre pierre transparente, taillée à facettes. Je ne vois pas ces rayons, ni les taches passagères tous les jours; ce n'est ordinairement que lorsque mon œil a été extrêmement fatigué le jour par une forte application, ou quand le tems est pesant ou couvert. 4°. J'ai observé, de plus, un autre petit cercle lumineux, entre la pointe de la flâme & le grand cercle, mais ce dernier Phénomène n'a pas subsisté.

Voilà exactement toutes les Observations que j'ai faites pendant cinq ans. Je prie le Lecteur de faire attention à ces deux cercles lumineux. Le plus grand, marqué C. est le plus brillant & le premier dont je me sois apperçu. Je le prie aussi de considérer cette apparence opaque E. que je vois au-dessous de la flâme, toute bordée de petits points, ou cercles lumineux, comme je les ai bien observés, parce qu'il va voir que ces Phénomènes,

nomènes , en partie , ont changé considérablement. En effet , depuis près de huit ans , tout cela a été susceptible de changement. Peu à peu le petit cercle D. a disparu ; la tache E. a diminué de près de moitié. Le seul grand cercle C. a été à peu près toujours le même , quoiqu'il ait perdu de sa rondeur , & qu'il soit moins brillant que dans la Figure 12. ce qui s'expliquera beaucoup mieux dans la Fig. 15. où je représente ces Phénomènes tels que je les vois à présent , & accompagnés des petites apparences dont mon œil est affecté , lesquelles voltigent toujours devant.

Je n'ai rien observé de plus particulier jusqu'à présent sur les Phénomènes , que cet œil me produit à la vûe de la flâme. J'ajouterai seulement , que je crois qu'on concevra fort bien , sans avoir besoin de multiplier les Figures , que par l'addition de ces cercles & de ces taches , plusieurs lumières ensemble doivent produire de singuliers effets à mon œil ; ce qui est vrai en effet. Mais tous ces phénomènes n'ont jamais empêché, que je n'aye toujours très-bien distingué chaque lumière en particulier.

Voici encore quelques autres Observations que j'ai faites. En général tous les corps polis , ou d'une couleur qui réfléchit vivement la lumière , me paroissent se doubler à

une

une certaine distance. J'en donnerai quelques exemples. Des boucles polies, des boutons d'or ou d'argent, &c. produisent à mon œil les effets, que je représente dans la Figure 16. En un mot, tous les objets qui réfléchissent vivement la lumière, me produisent ces Phénomènes, qui disparoissent comme ceux de la flâme, quand j'en suis tout proche. Il est vrai que ces effets ne m'arrivent guère, que lorsque mon œil est incommodé par le mauvais tems; dans un tems sec & serein, je n'en suis point affecté.

J'ai observé aussi, dès que j'ai commencé à m'appercevoir des premiers Phénomènes, qu'en considérant la Lune croissante, je la voyois comme elle est représentée dans la Figure 17. Lorsqu'elle étoit dans son plein, cette apparence lumineuse me paroissoit plus petite, & telle qu'on la voit à la Fig. 18. Tout le changement que j'y ai remarqué depuis, c'est que ces apparences me paroissent un peu plus basses & plus éloignées du corps de l'Astre. L'Etoile de Vénus, quand elle est extrêmement brillante, produit à mon œil un effet à peu près semblable à celui de la Lune, mais l'apparence lumineuse me paroît beaucoup plus éloignée du corps de l'Astre. Je ne sçais pas si la proximité de ces deux Astres produit cet effet; tout ce que je sçais, c'est que Jupiter,

quel-

quelque brillant qu'il soit, ne me présente rien de semblable, ni aucune des autres Étoiles. Il ne me reste plus que quelques Observations à faire sur cet œil.

1°. J'ai toujours remarqué que quand je le ferme un peu plus qu'à demi, tous les Phénomènes en général, dont je viens de parler, disparoissent absolument, & j'apperçois les objets tels que je les voyois avant mon incommodité; à peine apperçois-je seulement quelques petites apparences se mouvoir.

2°. Quand je vois ces Phénomènes, les apparences voltigent & passent également par-dessus la flâme ou les corps lumineux, comme sur les objets que je regarde le jour, ou le soir à la lumière. J'en donne une idée dans la Figure 15. où les petits points qu'on remarque, sont les apparences dont cet œil est affecté.

3°. J'apperçois ces apparences voltiger devant mon œil, jusqu'à ce qu'il soit totalement nuit. Le soir même, à la clarté des lanternes, (où je vois à chaque lumière le phénomène de la Figure 15.) ces apparences, qui par leur mouvement m'offusquent de tems en tems la vision, sont cause que j'ai quelquefois de la peine à me conduire. Les plus grandes m'incommodent le plus. Il y en a une qui doit être la plus considérable,

par



par sa grandeur & sa densité , en ce que j'ai toujours remarqué , que l'œil fermé exactement pendant le jour , je n'apperçois intérieurement que cette apparence qui se meuve ; aussi-tôt que je l'ouvre , je vois toutes les autres qui se meuvent également.

4°. Je n'omettrai pas une apparence de la vision de cet œil , dont je n'ai pas parlé. C'est qu'en regardant les objets éloignés , tels que sont les Astres, je les distingue beaucoup mieux du côté du petit cantus , que de face , ou du coin du grand angle de l'œil. Par exemple , je vois très-distinctement de cette manière des Etoiles de la quatrième & de la cinquième grandeur , ce que je ne fais pas également, en les regardant en face , ou du côté du grand cantus.

5°. Je finirai par une Observation très-particulière , qui mérite qu'on y fasse attention. Le fait est , que lorsque je suis fixement appliqué de cet œil , soit à écrire , soit à dessiner , quelque beau , ou mauvais tems qu'il fasse , je n'apperçois point ces apparences voltiger , & je m'en fers pour lors , aussi parfaitement , qu'avant qu'il fut incommodé. Je distingue aussi bien les objets les plus petits ; j'écris aussi menu que je faisois ; je dessine également ; mais il est vrai qu'une application de trois heures fatigue plus cet œil actuellement , que trois jours

jours , d'une application continuë , n'auroient fait autrefois. Je ne m'apperçois donc de ces apparences , que quand je quitte l'objet qui fixoit mon œil ; si-tôt qu'il est fixé , je ne les vois plus. Ce que j'ai encore observé de singulier , c'est qu'il n'en est pas de même , quand je veux lire la tête droite , à l'ordinaire ; les apparences me fatiguent & m'offusquent la vision ; en un mot , je ne suis point dans une meilleure situation , que lorsque j'ai la tête baissée sur mon objet.

Voilà l'état actuel où mon œil gauche se trouve. Il y a lieu de présumer , par la dernière observation , que le fond de cet œil est bon. J'ai décrit très-exactement tous les Phénomènes , que les apparences dont il est affecté , ont produit successivement depuis près de 13. ans ; il ne me reste à parler présentement , que des impressions dont il est susceptible , également comme ma tête , dans les changemens de tems , aussi bien que des attaques d'optalmie , que j'ai essuyées depuis deux ans ; c'est ce que je vais tâcher d'expliquer le plus nettement que je pourrai dans les Observations générales.

### *Observations générales.*

1°. J'observai d'abord en général , qu'en quelque saison que ce soit , lorsque le tems  
est

est au sec , que le soleil luit , que l'air est pur & serein , mon corps & ma tête se portent également bien , & je puis dire avec vérité , que le beau tems me donne de la joye & de la gayeté ; au contraire , lorsqu'il fait du brouillard , ou un tems sombre & pluvieux , je me sens d'une pesanteur & d'un engourdissement extrêmes ; je suis rêveur , triste & si assoupi , que je dormirois volontiers toujours.

2°. A l'égard de ma tête , je ne me suis point apperçû , depuis plus de dix ans , que j'y aye senti des douleurs aussi violentes & aussi continuelles , que j'en sentoais auparavant.

3°. Quoique je n'aye pas ressenti les mêmes douleurs à la tête , comme je viens de le dire , néanmoins j'en ressens de tems en tems de légers accès , mais ces douleurs sont sourdes & de peu de durée.

4°. Mon œil gauche a toujours suivi régulièrement les impressions de ma tête. Quand l'air est humide & couvert , je sens qu'il m'est intérieurement un peu douloureux , & pesant dans toute sa capacité , & je ne puis alors m'appliquer de cet œil , sans en souffrir beaucoup. Dans un tems sec & lorsque le soleil luit , je n'y sens aucune douleur ni pesanteur. Je profite ordinairement des beaux jours , pour m'occuper ;  
dans

dans tout autre tems , cela m'est presque impossible , ou si je veux me forcer , comme il m'est arrivé quelquefois , je ressens après , que mon œil me fait beaucoup de mal. On voit par cet exposé , que ma tête , aussi bien que cet œil , souffrent régulièrement plus de la moitié de l'année.

5°. Ce qui prouve que la secheresse m'est favorable ; c'est que j'ai toujours observé , que quand le Ciel se couvre & que l'air devient humide , cette humidité me gonfle l'œil , & je sens qu'en l'approchant du feu , la chaleur le soulage & lui donne du ressort.

6°. Quand il m'arrive dans les mauvais tems de sentir cet œil pesant & obstrué , je l'ouvre & le ferme souvent avec vitesse , ce qui me procure du soulagement. Lorsqu'il fait beau & sec , tems où mon œil se porte mieux , je ne fais pas les mêmes mouvemens.

7°. Toutes les fois que mon œil se trouve incommodé , je sens intérieurement & tout autour de son orbite , une certaine inquiétude , qui m'est très-sensible , sans néanmoins me faire de douleur. Je ne trouve point de soulagement plus prompt dans ces momens , que de frotter doucement avec les doigts , la partie du front qui est au - dessus de cet œil , & de les passer de même sur le  
four-

sourcil , depuis le nés jusqu'au bas de la temple gauche. Chaque fois que le tems change , je ne manque jamais de sentir la même inquiétude.

8°. J'ai remarqué que cet œil , aussi bien que ma tête , me font infiniment plus de mal , dans les intervalles où le tems change du beau au laid , ou du laid au beau , que lorsqu'il est absolument déterminé à rester couvert & humide ; de sorte que je puis dire , avec certitude , que ma tête est un vrai Baromètre , qui m'annonce , sans voir le Ciel , tous les changemens qui arrivent dans l'air.

9°. Je m'appерçois non-seulement des changemens , qui arrivent dans l'Atmosphère durant le jour , mais j'observe encore tous les jours quelque chose de plus singulier dans mon lit. En m'éveillant, soit la nuit ou à la pointe du jour , je sens tout d'un coup quel tems il fait , par la légereté , ou la pesanteur de ma tête , & par le plus ou le moins d'assoupissement. Lorsque le Ciel est pur & que le soleil se lève beau , je me trouve la tête tranquille , les yeux moins chargés & beaucoup plus libres qu'à mon ordinaire. Quand le tems, au contraire, est couvert & humide , je me sens la tête lourde , les yeux si pesans & si chargés , que j'ai de la peine à les ouvrir , & avec cela un assou-

pisse-

pisement si profond, que je ne puis m'éveiller que difficilement. J'en fais tous les jours l'expérience, & jusqu'à présent je ne me suis pas trompé. J'ajouterais à l'occasion du sommeil, que j'ai éprouvé toute ma vie & particulièrement depuis mes incommodités, que moins je dors & mieux je me porte. C'est ce qui fait que je tâche de vaincre, autant que je puis, cette disposition naturelle que j'ai à dormir dans les tems sombres. Je ne dors jamais plus de 7. ou 8. heures.

10°. Je ferai encore souvenir que les apparences qui se meuvent dans l'œil gauche, me fatiguent beaucoup plus dans les tems couverts & humides, que lorsqu'il fait sec, & que le soleil paroît. J'oserois même presque assurer que quand il fait beau, ces apparences me paroissent considérablement diminuées; ou du moins, s'il n'y a pas de diminution, je m'apperçois sensiblement qu'elles n'offusquent pas tant cet œil, dont les fonctions se font beaucoup mieux, que dans les mauvais tems.

11°. Depuis que mon œil droit est entièrement couvert, je n'y sens point de douleur; il est seulement un peu plus, ou un peu moins pesant (comme l'œil gauche) suivant les différentes impressions de l'air.

12°. Ce qui m'incommode également les yeux, depuis qu'ils sont attaqués, c'est  
que

que tous les matins, je les trouve collés d'une pituite extrêmement âcre, qui me cause en les ouvrant, une cuisson très-violente, que je ne puis appaiser, qu'après que je les ai nettoyés de cette humeur avec ma salive, avec de l'eau fraîche, ou avec de l'eau & de l'eau-de-vie. Quelquefois cette humeur est si abondante, que j'en tire plusieurs fois le jour du coin de chaque œil, où elle s'amasse, gros comme un grain de che-nevis. Elle est alors blanche, gluante & d'un goût de sel assés piquant; mais quand cette humeur reste autant de tems qu'il en faut, pour se sécher & se durcir, ce qui arrive ordinairement pendant la nuit, elle devient semblable en tout à la gomme Arabique, tant pour la couleur, que pour la consistance, & d'un goût de sel âcre & mordicant. J'ai observé que cette humeur est en bien plus petite quantité & moins âcre, quand il fait beau & sec. Ce qui n'est pas de même, lorsque le tems est couvert & humide; elle est pour lors beaucoup plus abondante, & souvent d'un âcreté assés considérable.

13°. Il y a apparence que cette pituite, dont je viens de parler, devenue plus abondante, m'a occasionné les différentes attaques d'Optalmie, que j'ai essuyées depuis deux ans, & dont l'œil gauche a plus souffert

E fert

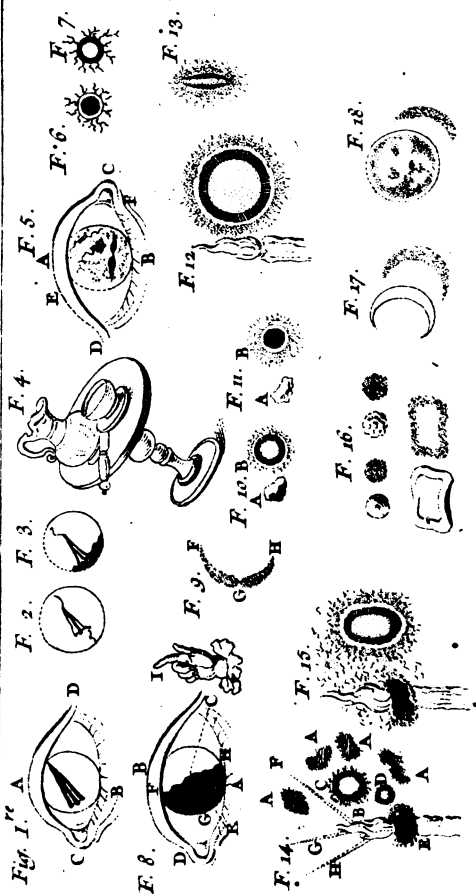
fert que le droit. La première de ces attaques me prit au mois d'Avril 1741. & elle dura 7. ou 8. jours. La seconde vers la fin d'Octobre de la même année, & la troisième au mois d'Avril 1742. Ces deux dernières ne m'ont pas incommodé plus long-tems que la première. Mais la quatrième attaque qui a commencé au mois d'Octobre 1742. m'a duré plus de deux mois. Comme il y avoit environ 12. ans que je n'avois été saigné, parce que cela m'avoit été exactement défendu, je crus qu'une saignée du bras & du pied pourroit me soulager, mais cela ne produisit aucun effet; le tems & la patience furent, à l'ordinaire, mes seuls remèdes. Il est vrai que la douleur que je souffre dans ces fluxions, est très-supportable. Tout ce que je trouve de plus incommodé dans mon état actuel, c'est l'abondance journalière de cette pituite, qui tous les matins me colle les yeux, d'une manière que j'ai de la peine à les ouvrir & à les nettoyer: ce qui m'arrive aussi plusieurs fois le jour, & principalement quand je m'applique, plus qu'à l'ordinaire. Tous les remèdes, dont je me suis servi & desquels je me fers encore, ne sont autre chose, que de me baigner les yeux avec un peu d'eau & d'eau-de-vie plusieurs fois le jour; de fumer une ou deux pipes de tabac le matin, pour me faire cracher, & de m'envelop-

pe



THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

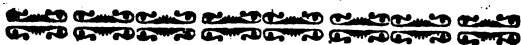


per quelquefois la tête sur du café bien chaud, dont je reçois la fumée par les yeux, ce qui me fait presque toujours beaucoup de bien, surtout lorsque j'ai l'œil gauche fatigué par trop d'application.

Voilà ce que l'expérience m'a appris. J'expose aux yeux des Sçavans tous les Phénomènes que ma vûe m'a présentés dans la gradation de ma maladie. C'est une étude, que j'ai malheureusement faite d'après la Nature. Je souhaite qu'elle soit de quelque utilité à ceux qui s'attachent à connoître les maux des yeux. Comme leur objet essentiel est de procurer la guérison de leurs malades, j'ose espérer de leur zèle, pour le bien en général de tous les hommes, qu'ils feront une attention particulière sur mon indisposition, si quelqu'un d'eux se trouve en état de me procurer du soulagement.

*A Paris, ce 1. Septembre 1743.*





## O D E,

*Sur un Voyage fait à Fortoiseau, Terre près  
Fontainebleau, qui appartient à M. Néri-  
cault Destouches, de l'Académie Française.*

**P**lus rapidement que l'Oiseau,  
Qui vole où le plaisir l'appelle,  
La tendre amitié sur son aile  
M'a fait voler à Fortoiseau.



Plus lentement que la Tortuë,  
J'ai quitté l'aimable séjour,  
Qu'à regret je perdois de vue,  
Pour m'en revenir à la Cour.



Où, je m'éloignois avec peine  
D'un azile délicieux,  
Où préside comme une Reine,  
La digne Hôtesse de ces Lieux.



Où la Vertu tient son Empire,  
Et la Raison toujours prévaut.  
Où sous les traits de Néricault,  
Réside le Dieu de la Lyre.

C'est

C'est sous ce voile fortuné ,  
Qu'enfin ce Dieu vit son mérite ,  
Plus heureux auprès de Mélise ,  
Qu'il ne fut auprès de Daphné.



Bien-tôt sur la liquide Plaine ,  
Voguant vers notre Région ,  
Là, Vénus des Mers d'Albion ,  
Fut la Minerve de la Seine.



Toutes les Vertus, sur ses Bords ,  
Près d'elle se sont rassemblées ;  
Et la Tamise , de ses Ports  
Les vit à regret exilées.



Jardins de Flore , ombrages verts ,  
Où les Jeux , les Ris ont leurs Trônes ,  
Que de vos brillantes Couronnes  
Je chéris les charmes divers !



C'est-là , qu'en une paix profonde ,  
Regne la candeur , l'équité ,  
Et de la Jeunesse du Monde  
La charmante simplicité.



C'est-là que la pure innocence

## 2214 MERCURE DE FRANCE,

Se plait à respecter les Dieux ,  
Et que le Ciel en abondance  
Répand ses bienfaits précieux.



C'est-là , que l'on donne l'exemple  
De l'étroite union des cœurs ;  
Qu'on en ranime les ardeurs ,  
Et que l'amitié trouve un Temple.



C'est-là , qu'avec ses Brodequins ,  
Et le masque qui la décore ,  
L'ingénieuse Terpsicore  
Enfante mille Jeux badins.



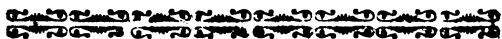
Jeux amusans , mais Jeux austères ,  
Jeux ennemis de nos erreurs ,  
Et qui des innocentes mœurs  
Sont les organes salutaires.



C'est-là , qu'enfin le Dieu Comus  
De ses dons enrichit la Table ,  
Et qu'à longs traits, divin Bacchus ,  
Tu verses ton Jus délectable.

*M. Tanevot.*

On a dû expliquer l'Enigme & les Logogryphes du Mercure de Septembre par *la Poudre à canon, Fifre & Porc*. On trouve dans le premier Logogryphe *Fi, Fer, Ro & Fief*. Dans le second *Po, Or, Car & Rac*.



**ENIGME, en style Marotique.**

O U s'enquerrit de moi ? dans les prisons ,  
 Dans Fort-l'Evêque , ou semblables maisons ,  
 Faubourgs d'Enfer & vrais clos de souffrance ?  
 Onc en Lieux tels ne fis ma demeure.

Voyez plutôt les Palais , les Hôtels ,  
 Dans les Cités ; dans les Champs , les Châteaux ,  
 C'est-là que tiens ma Cour pour l'ordinaire ,  
 Et qu'Apolon , pour la sienne me faire ,  
 Sçait gents couplets fabriquer , atourner ,  
 Et tendrement les faire fredonner ,  
 Par voix , tantôt & simple & naturelle ,  
 Par voix , tantôt feinte , artificielle ;  
 De celle-ci , certaine il est fortbat ,  
 Qui m'accompagne & me soutient partout ;  
 Si qu'à la voir on diroit un Squelette ,  
 Si qu'à l'ouïr , une Circé parfaite.

Ceci posé , je sçais mes Champions.

Moult animer , des évolutions

E iij,

Leur

Leur faisant faire avec mainte Amazône,  
A la façon des Chênes de Dodône.

Ami Lecteur, à cet unique trait,  
Pas n'est besoin d'ajouter; mon Portrait  
Déjà par trop se démasque à ta vûe;  
Si te dirai, que ceux dont la statue  
Gît dessus pieds inégaux ou massifs,  
Onc ne seront propres à mes étrifs.



## LOGOGYPHE.

**M**On tout est renfermé dans un modique espace,  
Et huit membres font mon détail;  
Je ne sers jamais mieux que dans un tems de glace.  
Auprès de moi l'on voit rarement l'Eventail;  
On peut me diviser en diverses manières,  
Sans effort, sans peine & sans bruit;  
Lecteur, ouvre bien les paupières;  
Tu peux trouver en moi tout ce qui suit:  
Un Héros connu dans l'Histoire,  
Et dont plus d'un Poète a célébré le nom,  
Qui méprisant ses jours, eut l'honneur & la gloire  
De dérober son père aux flâmes d'Ilion;  
Un piège dont le nom répand seul l'épouvente,  
Dangereux, & toujours construit dans le secret;  
Mais il est inutile, ou d'un contraire effet,  
Si par hazard quelqu'un l'évente.

Un

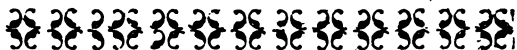


Un Animal chéri du Maître & du Valet ,  
 Utile aux Champs , aux bois , à la Cuisine ;  
 D'un aimable lien le symbole parfait ,  
 Dont souvent les talens font que l'on l'assassine.  
 Un Pays qui possède un secret merveilleux ,  
 Et qu'en vain dès long-tems on cherche en d'autres  
 Lieux ;

Chose propre à l'Artillerie ;  
 Le séjour ici-bas des Images des Saints ;  
 Un Arbre dont le fruit est connu dans l'Asie ,  
 Et dont ceux qu'il nourrit , haïs pendant leur vie ,  
 Seulement à leur mort font du bien aux Humains.

Enfin tu peux trouver un Etre  
 Qui produit les plaisirs & les fait disparaître ;  
 Devine , cher Lecteur , & je battrai des mains.

*Demotes Mainard.*



## NOUVELLES LITTERAIRES.

DES BEAUX-ARTS, &c.

**H**ISTOIRE Civile, Politique, Militaire, & Ecclésiastique des Provinces-Unies, & de tous les États voisins , par Léon d'Aitzema , Traduite du Hollandois par J. B. G. C. *Proposée par Souscription.*

E v PRO-

**PROJET DE SOUSCRIPTION.**

L'Ouvrage dont j'ai entrepris la Traduction (c'est l'Editeur qui parle) renferme des matières si intéressantes, qu'il y a tout lieu de croire que le Public en regardera l'impression, comme un des plus grands services qu'on puisse lui rendre.

La France, surtout, verra avec plaisir dans sa Langue, un Ouvrage, auquel elle a fourni tant de matière, & qui contient une suite d'affaires dont elle a intérêt de connoître jusqu'aux moindres circonstances.

Les Révolutions de l'Etat des Provinces-Unies, & les Guerres qu'il a soutenues contre l'Espagne, ont attiré, durant près d'un siècle, l'attention de l'Europe; & tous les Etats voisins ont eû tant de part à ces Révolutions, que leur Histoire se trouve nécessairement liée avec celle des Etats Généraux. Mais la plûpart des Ecrivains qui, en faisant l'Histoire de leur Nation, y ont mêlé celle de la République d'Hollande, l'ont ajustée aux préventions de leur Pais, & aux differens intérêts de leurs Souverains, en sorte qu'on ne peut prendre dans ces Ouvrages qu'une idée fausse ou imparfaite du Gouvernement de cette République; Gouvernement dont ses ennemis même ont admiré la politique & la sagesse.

C'est ce Gouvernement qui fait le principal

pal objet d'*Aitzema*. Il rapporte toutes les résolutions des Etats Généraux, & leurs Ordonnances au sujet de la Guerre, de la Marine, des Finances, & de toutes les affaires publiques. Il parle aussi de celles de la France, de l'Angleterre, de l'Empire, des Couronnes du Nord, &c. par rapport à leurs Traités avec *la Hollande*, & il n'oublie aucun événement, qui mérite d'être transmis à la postérité.

Chaque trait d'Histoire lui fournit des réflexions politiques, dont la solidité se fera sentir d'elle-même aux Lecteurs intelligens.

*Léon d'Aitzema* étoit Gentilhomme Frison, & Résident des Villes Anseatiques à la Haye. Ses Parens avoient eû part au Ministère & aux Négociations.

Les Actes publics qu'il trouva dans sa Famille, ou qu'il rassembla pendant quarante ans, forment, en ce genre, un des plus beaux Recueils qui soit en Europe, & d'autant plus intéressant, que la plupart de ces Actes ne se trouvent point ailleurs.

*Aitzema* ne communiquoit aux Ministres Etrangers les Actes dont ils avoient besoin, qu'après qu'ils lui avoient fourni ceux dont il vouloit enrichir son Ouvrage.

Ces Actes marqués au coin de l'authenticité, sont d'une extrême importance pour constater les faits de l'Histoire, les intérêts des Puissances, & les fondemens de leurs

prétentions. Ils peuvent encore servir d'instructions aux Ministres & aux Ambassadeurs, qui ont à regler des affaires relatives à tout ce qui s'est passé depuis l'année 1609. Car depuis ce tems il ne s'est fait aucun Traité considérable dont il ne rapporte le Texte, ni presqu'aucune négociation publique ou secrette, dont il ne rende un compte exact. C'est à l'étude de cet Ouvrage que les Plénipotentiaires, qui ont le plus brillé dans les Congrès, doivent une grande partie de leurs connoissances & de leur réputation.

Comme la Religion entre dans tous les Gouvernemens, & que dans tous les tems il y a eû des Puissances qui en ont fait un bon ou un mauvais usage, *Aitzema* traite cet objet avec toute l'impartialité & toute la modération qu'on peut désirer dans un Historien. Il relève cependant, avec autant de force que de solidité, les fautes commises par ceux qui ont introduit des changemens à cet égard; il combat le Fanatisme qui a regné dans les derniers Siècles, & balançant les différentes opinions, sans décider lui-même, il met son Lecteur en état de juger sainement.

*Aitzema* a donné son Histoire par forme d'Annales. Il commence à l'an 1621. & finit à l'an 1669.

Je n'ignore pas que M. de Wicquefort reproche

reproche à l'Auteur d'entrer quelquefois dans un trop grand détail des Cérémonies & des Fêtes ; qu'il n'a ni ordre , ni style , & que son langage est tout-à-fait barbare.

Je réponds, 1°. que ces détails peuvent intéresser à plusieurs égards , & qu'on doit faire attention qu'*Aitzema* écrivoit pour une République naissante , flattée des honneurs qu'on lui rendoit , scrupuleuse sur le Cérémonial , & attentive aux moindres circonstances des affaires qui la regardoient.

2°. Que s'il n'a point suivi l'ordre des matières , il a observé l'ordre chronologique , traitant les affaires , à mesure qu'elles se présentoient , mais remontant à leur origine , & ne manquant jamais d'en donner la suite en leur tems.

3°. Je conviens que le style de l'Auteur est fort éloigné de l'élégance & de l'exactitude , mais , outre que le fond des choses est précieux en lui-même , je n'ai rien oublié pour faire disparaître dans ma Traduction les défauts de l'Original , sans en altérer le sens , ou m'écarter de la fidélité.

Au reste , mon sentiment n'est point une règle : aussi je consens que sur l'Ouvrage d'*Aitzema* on s'en rapporte à M. Bayle , & à M. Bafnage \* , dont les témoignages ne sçauroient être suspects.

\* Bayle, dans son Dictionnaire, à l'Article *Aitzema*.  
Bafnage, *Annales des Provinces-Unies*, Pref. §. 3.

Mais il n'est pas inutile d'entendre *Aitze-*  
*ma* lui-même ; voici comme il s'explique à  
 la fin du Livre XI. après avoir rendu comp-  
 te d'une Négociation entre la Suède & la  
 Hollande.

» Je pourrois facilement m'étendre da-  
 » vantage sur cette réponse, & divers au-  
 » tres articles, ajuster à mon gré Discours  
 » & Traités ; je ne manquerois pas d'exem-  
 » ples, anciens & modernes, pour m'auto-  
 » riser. Mais on a beau faire, la vérité l'em-  
 » porte toujours sur l'art, & rien ne peut  
 » rendre l'Histoire intéressante, si ce n'est  
 » une représentation simple & fidèle.

» D'ailleurs, j'écris uniquement ce que je  
 » sçais. Si j'ai omis quelque nom, ou quel-  
 » que action particulière, c'est qu'on ne  
 » peut écrire ce qu'on ignore. Encore une  
 » fois, je n'écris que ce que je sçais, & laisse  
 » à d'autres le soin d'écrire aussi ce qu'ils  
 » sçavent. En cela je tâche d'imiter les célè-  
 » bres Historiens *Meteren*, *Reyd*, *Hooft*,  
 » *Bandart*, & autres Estrangers ou Natio-  
 » naux, qui ont écrit en Hollandois, ou en  
 » d'autres Langues, ce qui étoit venu à leur  
 » connoissance.

» Je ne travaille que pour animer les au-  
 » tres à mieux faire, à mieux rédiger ce que  
 » j'ai écrit, & à écrire ce que je n'ai pas sçu.  
 » Je ne suis point gagé pour écrire : je n'é-  
 » cris

» cris que par amour pour la Patrie, & pour  
 » la Postérité, & dans l'espérance qu'un  
 » jour on me rendra la justice qu'on me re-  
 » fuse peut-être aujourd'hui.

Il y a eû en Hollande deux Editions de l'Ouvrage d'*Aitzema*. La première, qui est aussi la plus rare & la plus estimée, est de 1657. en 14. vol. *in-quarto*. La seconde, plus ample & plus belle, est de 1669. en 7. vol. *in-fol.* J'ai traduit sur l'Edition *in-4°.* & pour ne laisser rien à désirer, je donnerai aussi les Additions qui se trouvent dans celle *in-folio*.

Malgré ces deux Editions, & quoique l'Ouvrage soit en une Langue qu'on ne parle que dans un coin de l'Europe, il est, depuis long-tems, d'une rareté extrême. Combien les Editions s'en feroient-elles multipliées, s'il avoit été traduit dans une Langue aussi universellement répandue que laFrançoise ?

#### CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Cet Ouvrage sera imprimé en 18. Tomes *in-4°.* & chaque Tome contiendra environ cent Feuilles. Le Papier & les Caractères seront les mêmes que ceux du *Prospectus*.

On donnera exactement deux Volumes par année, & chaque Volume en feuilles coûtera huit livres aux Souscripteurs, qui, en souscrivant

souscrivant, payeront seize livres pour les deux premiers, & pareille somme de seize livres pour les deux Tomes suivans, en retirant les premiers, dont on leur délivrera une Reconnoissance, & de même jusqu'à la fin de l'Ouvrage.

Les Souscripteurs seront tenus de retirer les Volumes, à mesure qu'ils paroîtront, & cela six mois après l'Annonce qui en aura été faite dans les Journaux, sans quoi les avances seront perduës. C'est une condition expresse de la Souscription.

Comme on ne tirera qu'un petit nombre d'Exemplaires, ceux qui n'auront pas souscrit, payeront douze livres pour chaque Volume.

Les Souscriptions seront reçûes jusqu'au premier Janvier 1744. chés les Libraires des principales Villes de l'Europe. *M. Saugrain*, pere, rue de Savoye, les recevra à Paris.

TRAITE' de la Paresse, où l'Art de bien employer le tems en toutes sortes de conditions. 1. Vol. in 12. *A Paris*, rue S. Jacques, chés *J.F. Joffe*, & chés *J.B. Delespine*, à la Victoire & au Palmier, M. DCC. XLII.

Le succès de cet Ouvrage, dont les trois premières Editions sont épuisées depuis long-tems, est déjà un préjugé favorable de son mérite, mais ce qui augmente le prix de  
cette



cette quatrième Edition, c'est qu'elle a été revûë par l'Auteur, & enrichie d'un grand nombre de Réflexions & de Preuves nouvelles, de sorte qu'on peut la regarder comme un Ouvrage nouveau.

Pour en donner d'abord une idée générale, nous rapporterons une partie de ce que dit l'Auteur dans sa Préface.

» La Paresse, dit-il, est un de ces maux  
 » difficiles à guérir, parce qu'ils sont diffi-  
 » ciles à connoître, ou, pour mieux dire,  
 » c'est le plus dangereux de tous. C'est un  
 » vice caché, qui cependant ravage toute  
 » la Terre; autant il paroît inconnu, au-  
 » tant est-il commun & ordinaire. Il n'y a  
 » guère de personnes qui ne trouvent de la  
 » Paresse en elles, les unes plus, les autres  
 » moins, si elles veulent s'examiner un peu  
 » sérieusement; & il n'y en a presque point  
 » qui ne croient en même-tems en être  
 » exemptes, tant il est vrai qu'elle est comme  
 » un Serpent caché sous des fleurs, ou un  
 » Démon sous un beau visage.

» C'est pourquoi on espère que les gens  
 » raisonnables recevront en bonne part un  
 » Traité qui arrache le masque à ce détesta-  
 » ble enchanteur, qui rompt le charme d'u-  
 » ne magie dont tout le monde est enfor-  
 » celé & aveuglé, & qui, pour ainsi-dire,  
 » porte un flambeau, à la lumière duquel  
 » les

» les bonnes ames peuvent se reconnoître  
 » & se dégager de ces ténèbres.

» On n'abhat pas d'un premier coup un  
 » Monstre puissant comme celui-ci, & il  
 » faut que la vertu s'arme de toute sa force  
 » pour cette victoire. C'est pourquoi les  
 » efforts que l'on avoit faits dans les pre-  
 » mières Editions de cet Ouvrage, où on  
 » n'avoit traité les matières qu'en abrégé,  
 » n'ayant comme servi qu'à l'irriter, on a  
 » jugé à propos cette quatrième fois, de don-  
 » ner à ces matières toute leur étendue.

» On trouvera donc ce Traité augmenté  
 » en toutes ses parties, de maximes, de  
 » préceptes, d'exemples. Et ce qui sembloit  
 » auparavant n'être qu'une règle contre des  
 » paresseux, qui se croient, pour ainsi-dire,  
 » en droit de l'être, en sera une à présent  
 » contre ceux mêmes qui s'imaginent, mal-  
 » à-propos, être les plus laborieux.

» Toutes sortes de personnes, tous les  
 » états, toutes les conditions, toutes les  
 » professions, y trouveront des avis qui les  
 » concernent. Bien plus, on y donne les  
 » moyens d'inspirer aux hommes dès le ber-  
 » ceau la vertu opposée à ce vice, & de s'y  
 » accoutumer dans tous les tems, en sorte  
 » qu'en tout le cours de la vie ils ne trouve-  
 » ront jamais le loisir d'avoir du loisir, ou  
 » plutôt d'être dans l'oïveté, & de se relâ-  
 » cher

» cher du travail , ce devoir si indispensable que Dieu leur impose.

Voilà le Plan que l'Auteur s'est proposé, & on peut dire qu'il l'a fort bien rempli. Ce Traité est en forme d'Entretiens, ce qui sert beaucoup, comme on sçait, à jetter de l'agrément dans un Ouvrage de Morale, & à ôter aux préceptes cet air sec & austère, qui rebute, & cette monotonie qui endort le Lecteur.

Pour le faire connoître plus en détail, nous allons parcourir, autant que les bornes d'un Extrait le permettront, les principales matières qui y sont traitées, & nous en rapporterons quelques morceaux par lesquels on pourra juger du reste. Mais il faut auparavant donner une idée du caractère des interlocuteurs. *Philargie*, chés qui se passent ces conversations, est une veuve de distinction, qui peut passer pour un portrait naïf de ces personnes, qui mènent une vie voluptueuse & inutile. *Theotée* vient lui rendre visite. C'est un Abbé, qui joint à une naissance distinguée, beaucoup d'érudition, de piété & de politesse. Il y trouve *Zéroandre*, jeune homme de qualité, & qui est de ces sortes de gens qui, comme dit un Auteur Comique :

*Si en tout fort sçavans, même sans rien apprendre.*

Celui-ci étoit alors en contestation avec  
la

la Demoiselle de Philargie , nommée *Angélique* ; c'est une belle personne , noble par sa naissance , mais encore plus par son mérite. Elle est bien élevée , fort vertueuse & d'une humeur bien opposée à celle de la Dame. Elle a l'esprit enjoué , agréable , bien tourné , juste & éclairé par la connoissance de quantité de belles choses , quoiqu'elles n'aient que vingt-deux ans. Comme Zéroandre est un peu broüillé avec elle , cela fait naître entre eux , dans le cours des Entretiens , de petites guerres qui , en réjouissant le Lecteur , donnent lieu à Théotée de débiter de fort bonnes choses. L'Auteur assure avoir été présent à ces conversations , mais il supprime , sans doute par modestie , ce qu'il a pu y contribuer de sa part , & se contentant d'en être l'Historien , il laisse parler seul ce digne Ecclésiastique. On juge bien que ce n'est pas un petit ouvrage pour celui-ci , que de faire goûter ce qu'il dit contre la Paresse à un tel Auditoire , c'est-à-dire , à une Voluptueuse , à un petit-Maître , & à une Jolieuse ( car dans le second Entretien , on fait paroître sur la Scène une Marquise de ce caractère , sous le nom de *Nientilde* . ) Théotée vient cependant à bout de se faire écouter volontiers , & de les persuader à la fin , en quoi Angélique lui sert assés souvent de second.

Dans le premier Entretien , on fait voir  
ce

ce que c'est que la Paresse, son origine, & ses effets intérieurs, On la définit, après saint Thomas ; *Un engourdissement, un chagrin, une tristesse, une pesanteur qui ôte le courage, & donne de la répugnance pour toute bonne action ; autant qu'elle hait le travail, autant aime-t'elle le repos.*

Quant à ses effets intérieurs : » elle nous » fait répugner à la vertu, & à tout ce qui » regarde Dieu. Elle engendre en nous une » espèce de malignité qui nous donne de l'a- » version pour toutes les choses qui regar- » dent notre salut. Elle nous inspire de l'in- » dignation contre toutes les personnes qui » nous portent à notre devoir, ou par leurs » paroles ou par leur exemple, Elle nous met » dans le découragement pour toutes les » choses louables, qui sont revêtues de la » moindre difficulté : & ce découragement » produit en nous un désespoir d'atteindre » à la vertu, ce qui nous empêche de faire » aucun effort pour y parvenir. De plus, elle » cause dans l'ame une stupidité & une froi- » deur qui va jusqu'à l'insensibilité à l'égard » de toutes les choses qui nous sont ordon- » nées, pour mener une bonne vie. De cette » stupidité procède l'oïveté, par laquelle » on ne fait rien du tout, & un certain as- » soupissement qui nous fait faire lâchement » & négligemment le peu que nous faisons.

» Cette

» Cette Paresse cause aussi la dissipation,  
 » & une certaine évaporation d'esprit, qui  
 » nous portent à mille choses vaines & illicit-  
 » tes, & à tous ces divertissemens exté-  
 » rieurs, qui entretiennent le dégoût que  
 » nous avons pour les bonnes choses. C'est  
 » la source de ces contre-temps, où tombe  
 » l'esprit, quand il s'adonne à plusieurs cho-  
 » ses tout à la fois. De-là dérive la curiosité  
 » continuelle, qui porte à tout sçavoir, à  
 » tout entendre, à tout entreprendre. De-là  
 » viennent encore ces vaines conversations  
 » sans fin, ces inquiétudes si fréquentes,  
 » qui sont cause que nous ne sommes point  
 » contents de nous-mêmes, en quelque état  
 » & en quelque posture où nous nous met-  
 » tions, ce qui marque le peu d'assiette de  
 » l'ame : & enfin cette légèreté, cette insta-  
 » bilité continuelles, qui font changer à  
 » tout moment de place, de sentiment & de  
 » dessein. »

Le II. Entretien traite des effets exté-  
 rieurs de la Paresse. On y attaque d'abord  
 ceux qui perdent la moitié de leur vie à  
 dormir : ce qui donne lieu de développer  
 d'une manière ingénieuse ce que c'est que le  
 sommeil, ses effets & le bon usage qu'on  
 doit en faire. On fait ensuite passer en re-  
 vue les différentes espèces de paresseux, qui  
 couvrent la terre, tels que sont les Joueurs  
 &

& les Nouvellistes de profession , les gens qui passent leur vie à faire des visites , à inventer de nouvelles modes , à rassembler des bijoux & à les troquer , à lire ou à faire des Livres inutiles : ceux qui se passionnent pour des Bibliothèques. ( On y donne en passant une manière fort commode de ranger une Bibliothèque. ) On n'oublie pas les gens qui employent tout leur tems à rire & à se divertir de tout , ceux qui passent leur vie à jouer le rôle d'Amans ; enfin , les gens d'Eglise, occupés à autre chose qu'à leur profession.

Le III. Entretien est employé à prouver , que le travail & l'action regardent naturellement toutes sortes de personnes , chacun selon sa condition. . . . « Si nous jettons les  
 » yeux , dit Théorée , sur toutes les choses  
 » que Dieu a créées , nous verrons qu'elles  
 » sont toutes dans l'action , selon le dessein  
 » du Créateur , & selon l'ordre qui leur a  
 » été prescrit conformément à leur nature.  
 » Le Ciel , la Terre , la Mer , les Plantes &  
 » les Animaux sont dans un travail continu.  
 » Si on considère l'agitation où sont  
 » incessamment ces corps , on jugera aisément  
 » que l'action est la perfection &  
 » l'accomplissement de tous les êtres , &  
 » que Dieu n'a établi entr'eux la correspondance  
 » qu'on y remarque , & cette dépendance

» dance qu'ils ont les uns des autres , qu'a-  
 » fin que ce besoin leur servît comme d'un  
 » aiguillon, pour les faire agir & travailler.

» Et cela étant , un paresseux ne doit-il  
 » pas mourir de honte de se voir au milieu  
 » de tous ces choses , qui sont en un mou-  
 » vement perpétuel , & d'être lui seul im-  
 » mobile , inutile & comme perclus de tous  
 » ses membres ? . . . En vérité , il n'y a rien à  
 » mon sens qui soit moins digne d'un hom-  
 » me, qui a reçu de Dieu pour Loi irrévoca-  
 » ble : *de manger son pain à la sueur de son*  
 » *corps.*

» Mais , M. interrompt Zéroandre ,  
 » encore faut-il faire justice à tout le  
 » monde ? Est-ce donc que vous voudriez ,  
 » que les personnes de qualité allassent tra-  
 » vailler à la journée ?

» Rien moins que cela , répond Théotée ,  
 » mais je voudrois bien que l'on ne se ser-  
 » vît pas de ce mot *de qualité* , pour couvrir  
 » la paresse , comme si la qualité donnoit  
 » privilège de ne rien faire ; au contraire ,  
 » elle nous oblige de travailler avec plus  
 » d'application & à plus de choses , parce  
 » que la naissance, ou l'élévation de la fortu-  
 » ne nous en fournit plus de causes & plus  
 » de moyens. La voie de la vertu est toute  
 » laborieuse , & si une personne , quelque  
 » rang qu'elle tienne dans la vie civile ,  
 » veut



« veut bien employer les talens & les occa-  
 « sions qu'elle en a , il n'y aura point de vie  
 « plus active que la sienne , quoique cela se  
 « fasse , si vous voulez , sans aucune sueur ,  
 « ni aucune fatigue corporelle. .

» Il est bien vrai , dit Angélique , que  
» souvent je suis intérieurement en colère  
» de voir des hommes mener une vie de  
» femme ; & de les voir aussi satisfaits de  
» leurs personnes, que s'ils faisoient les plus  
» grandes affaires de l'Etat. . . . Tu n'as gar-  
» de , dit Zéroandre en riant , de parler des  
» femmes.

» Eh , n'est-ce pas la même chose , reprend  
» Angélique ? Lorsque je parle de ces hom-  
» mes , qui valent moins que des femmes ,  
» eux qui sont obligés de valoir davanta-  
» ge , c'est dire en même tems tout ce que  
» l'on peut dire des femmes. Mais , avec la  
» permission de ces Dames , puisqu'il faut  
» dire quelque chose de notre sexe , je ne  
» puis m'empêcher de rire , quand je vois la  
» mollesse & l'immobilité de nos maîtresses ;  
» elles sont toute la matinée sur une chaise  
» sans aucune action , comme si elles étoient  
» des Idoles. Quand je coëffe & que j'habil-  
» le Madame , je crois quelquefois être un  
» Sculpteur , qui travaille à une statue qu'il  
» taille & tourne comme il veut ; avec cet-  
» te difference toutefois que nos statues par-

F            » lent

» lent & grondent toujours , & que celles  
 » des Sculpteurs ne disent mot. . . .

» Philargie s'émut un peu en cet endroit,  
 » & dit d'un ton dédaigneux. Ce que vous  
 » dites-là , Angélique , me semble un peu  
 » familier.

» C'est , Madame , répond Angélique ,  
 » pour montrer que nous sommes de bonne-  
 » foi , & que si nous trouvons à redire aux  
 » hommes , qui nous donnent eux - mêmes  
 » l'exemple de cette mollesse, nous ne vou-  
 » lons pas nous épargner, ni la dissimuler en  
 » nous-mêmes.

» Il est vrai , reprit Zéroandre , qu'il y a  
 » des gens qui savent peu se servir d'eux-  
 » mêmes. Il arriva il y a quelques années ,  
 » qu'un jeune Seigneur qui alloit à la pro-  
 » menade , se voyant surpris par la pluie ,  
 » se tourna vers son Gouverneur , & lui dit  
 » comme en pleurant : *il me pleut dans la*  
 » *bouche* ; l'autre lui répondit : *fermez - la*  
 » *Monsieur*.

» Hélas ! dit Angélique en soupirant , se  
 » donna - t'il bien cette peine ? On dit que  
 » oui , répondit froidement Zéroandre ;  
 » mais non sans que nature en pâtît.

» Et que diriez-vous , reprit Angélique ,  
 » d'une Dame chés qui je me rencontrai l'au-  
 » tre jour ? quand on vint lui dire qu'une  
 » Duchesse alloit venir la voir , elle appella  
 » aussi-

» aussi-tôt la Demoiselle. *Pigremont, venez  
 » me mettre mes deux boules dans la bouche,  
 » & me faire faire mes deux mentons*, s'écriant  
 » avec une abbatement de cœur extrême :  
 » *Que cette Dame est inante avec ses visites !  
 » il faudra que je me tienne droite.* »

Ce dernier trait peint au naturel le ridicule de ces Dames paresseuses, en qui l'envie de paroître *belles*, l'emporte sur l'aversion naturelle qu'elles ont pour la gêne.

Le IV. Entretien contient des préceptes généraux contre la paresse, qui se réduisent à ces trois maximes. 1°. Qu'il faut faire promptement le bien. 2°. Qu'il faut, avant toutes choses, avoir de bons sentimens de la Religion, pour se porter à la vertu. Ces sentimens y sont développés d'une manière solide & satisfaisante. 3°. Qu'on doit conformer ses actions à sa condition.

Le V. Entretien, & le VI, qui est le dernier, roulent sur les devoirs des Chefs de famille, & premièrement sur l'Education des enfans. Cette matière y est traitée avec beaucoup d'exactitude & de solidité. On y avance d'abord une chose, fort difficile à persuader à la plûpart des Meres, mais qui n'en est pas moins vraie : c'est l'obligation où elles sont d'avoir soin de leurs Enfans & de les nourrir elles-mêmes, si elles peuvent.

Le tems de l'éducation se divise en trois : celui qui regarde la mere ; celui qui regarde le pere , & enfin celui qui regarde l'enfant , c'est-à-dire , celui auquel un jeune homme commence à entrer dans le monde & dans l'état auquel il est appelé.

On traite enfin de la conduite domestique, autrement de l'œconomie , ou du ménage. Ce n'est pas la partie la moins instructive & la moins utile de l'Ouvrage. On y trouvera des règles excellentes & les maximes les plus judicieuses, qu'on puisse suivre dans le gouvernement d'une maison. Mais comme le détail , où l'on descend à ce sujet , nous meneroit trop loin , nous renvoyons au Livre même. L'Auteur finit, en nous apprenant que ces avis changèrent entièrement les personnes pour qui ils avoient été donnés. Il seroit à souhaiter qu'ils fissent le même effet dans le cœur de tous les autres paresseux. On ne verroit pas tant de gens inutiles , & on n'auroit pas lieu de dire avec un Ancien , que la plupart des hommes passent une partie de leur vie à ne rien faire , une autre à mal faire , & le reste à faire toute autre chose que ce qu'ils doivent faire.

THESES DE MATHEMATIQUES ,  
soutenuës par *M. de Thomas de la Valette* ,  
Pensionnaire de l'Académie Royale de *Juilly* ,

ly, le 17. Juillet 1743. *Broch. in-4°. de 28. pages.*

Ces Thèses sont dédiées à M. le Comte de Maurepas, Ministre & Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, par une Epître, dont voici les principaux traits.

« Héritier du respect qu'ont toujours eu  
 » pour votre nom ceux à qui je dois le jour;  
 » honoré moi de vos bontés & de vos grâ-  
 » ces; destiné surtout à commencer sous vos  
 » ordres des travaux, dont je fais ici comme  
 » l'essai, je ne pouvois que m'empresser de  
 » vous offrir ce premier hommage....

» Souffrez, M. que malgré ma jeunesse,  
 » j'ose dès ce jour me mettre sous vos yeux;  
 » permettez à mon ardeur la flatteuse idée  
 » de me voir bientôt dans ce Corps Mili-  
 » taire, que vous travaillez à rendre formi-  
 » dable sur les Mers. Si mes efforts dans les  
 » Lettres se ressentent de ma foiblesse, de  
 » plus grands dans les armes pourront si-  
 » gnaler mon courage. »

M. de la Valette, âgé seulement de 14. à 15. ans, soutint ses Thèses avec l'applaudissement d'une Assemblée nombreuse & distinguée.

Quand il remercia M. le Comte de Maurepas, ce Ministre eût la bonté de lui marquer sa satisfaction, & d'ajouter que le Roi le faisoit Garde de la Marine.

Il est petit-fils de M. de Thomas de la Valette , Chef d'Escadre des armées Navales , & petit-neveu de M. l'Evêque d'Autun & du R. P. de la Valette , Général de l'Oratoire.

M. DE BARRY , Avocat au Parlement , que le Roi a nommé son Interprète en Langue Espagnole , doit mettre au jour dans peu , un Dictionnaire Espagnol & François , où seront tous les mots , tant anciens que modernes. Il demeure rue S. Honoré , près la Place de Louïs-le-Grand , la porte cochère attenant l'Image S. François. *A Paris, 1743.*

THE'ORIE *de la figure de la Terre* , tirée des principes de l'Hidrostatique , par M. Clairaut , de l'Académie Royale des Sciences , & de la Société Royale de Londres , *in-8°.*

TRAITE' DE DYNAMIQUE , dans lequel les loix de l'équilibre & du mouvement des corps , sont réduites au plus petit nombre possible , & démontrées d'une manière nouvelle , & où l'on donne un principe général , pour trouver le mouvement de plusieurs corps , qui agissent les uns sur les autres d'une manière quelconque , par M. *Dalembert*,  
de

de l'Académie des Sciences , in-4°.

JOHANNIS BERNOULLI , *M. D. Matheseos Professoris , Regiarum Societatum Parisiensis , Londinensis , Petropolitana , Berolinensis , Socii , &c. Opera omnia tam antea sparsim Edita , quam hactenus inedita. Tomus secundus , quo continentur ea quæ ab anno 1714. ad annum 1726. prodierunt ; in-4°. Lausanna & Geneva , sumptibus Marci Michaelis Bouquet , & Sociorum.*

Ces Livres se vendent à Paris , chés David l'aîné , rue Saint Jacques , à la Plume d'or.

ABBREGÉ des Régles de l'Harmonie , pour apprendre la composition , avec un nouveau Projet sur un système de Musique , sans tempérament , ni cordes mobiles , dédié à MM. du Chapitre de l'Eglise Métropolitaine & Primatiale de Bordeaux , par M. Levens , Maître de Musique de cette Eglise. *A Bordeaux , chés Jean Chappuis , Imprimeur-Libraire , rue Désirade , 1743.*

DISSERTATION sur l'Exit d'Ovide , avec quelques Anecdotes , concernant les deux Julies , par M. R. D. R. *A Moulins , chés Jean Faure , Imprimeur-Libraire , rue de Paris , 1743. in-8°.*

*HISTORIA Monstri Gemelli coaliti & compositi in Regio hoc Emporio nati , Scholiis illustrata , quam in Studioſæ Juventutis gratiam , annuæ Diſſertationis loco , Siſtit Balib. Joh. V. Buchwald, M. D. & Profeſſor , Conſistorii Aſſeſſor , &c. Spartam defendentis ornante Bartholdo Wichmann , Philoſoph. & Med. Stud. 24. April. 1743. Hauniae , ex Typogr. Reg. Maj. & Univerſitatis Typogr. J. G. Hopffneri , 1743. in-4°. 60. pp. Fig. æn. 2.*

NOUVELLE TRADUCTION ANGLOISE des Oeuvres de M. Sydenham , faite ſur les Originaux, où l'Histoire des Maladies aiguës & chroniques, & la plus ſûre & plus courte manière de les traiter , eſt décrite avec beaucoup de fidélité , de clarté & d'exactitude , avec des notes qui éclairciſſent la théorie & la pratique , tirées des plus habiles Médecins ; on y a ajoûté la Vie de l'Auteur , avec une Table. *A Londres, 1743. in-8°.*

DISSERTATIO de Sanguinis Miſſione , Autore Hugone Gourraigne , Doctore Medico Monſpeliensî , Regiæ Scientiarum Societatis Socio , Monſpeliî, apud Auguſtinum Røchard, Regis & Univerſitatis Typographum unicum , in-8°. 1743.

TRA-



TRADUCTION ITALIENNE des Institutions de Physique de Mad. la Marquise du Chatellet, faite sur l'Edition de 1742. d'Amsterdam, comprenant les additions qu'on y a faites. *A Venise*, chés Jean-Baptiste Pasquali, Imprimeur-Libraire.

On a pareillement traduit & joint à ce Volume, le Mémoire de M. de Mairan, touchant la mesure des forces vives, & sa Lettre sur le même sujet, avec la Réponse de Mad. la Marquise du Chatellet, 1743. in-8°.

Le vingt-sixième Tome *della Raccolta di Opuscoli Scientifici e Filologici*, &c. paroît depuis peu in-12. à *Venise*.

L'Edition du Traité de Vignole *della Perspectiva*, avec Figures, paroît dans la même Ville, chés le *Banaglia*, Lib. 1743. in-fol.

*D. Alberti Halleri Enumeratio methodica Stirpium Helvetiae indigenarum*, 1742. in-fol. Deux Volumes, à *Gottingen*, chés *Vanden-Hoeck*, Libraire.

HISTOIRE abrégée & critique de la Vie Politique d'Olivier Cromwel, à *Londres*, chés *C. Davis*, Libraire. Nouvelle Edition.

NOUVELLE ME'THODE de prévenir & de guérir la rage, causée par la morsure des chiens enragés; à *Londres*, chés *G. Meyer*, Libraire dans le Strand.

F v On

On nous écrit de Rome, du 7. Avril 1743. qu'on y prépare un Ouvrage, qui a pour titre : *Parallele des Fables de M. de la Fontaine, avec celles de Pietro Targa, & de Giov. Maria Verdizoti, Poëtes Italiens.*

Dans une colonne, on voit l'Italien, & dans l'autre le François, avec des *Notes critiques*, dans lesquelles on remarque les beautés & les défauts de ces Auteurs ; on y donne la préférence à celui qui paroît la mériter. Et deux *Discours* : le premier *sur l'Apologue*, & sur le caractère des principaux Auteurs, qui ont excellé dans ce genre, parmi les Grecs, les Latins, les Italiens, les François, &c. Le second *Discours* est *sur l'Imitation.*

Targa & Verdizoti ont écrit vers le milieu du seizième siècle : ils ont donné les premières Editions de leurs Fables en 1569. & 1570. environ un siècle avant M. de la Fontaine.

Dans cet Ouvrage, on se propose de prouver, que le célèbre M. de la Fontaine a heureusement imité dans ses Fables, Targa & Verdizoti, comme Bocace, & quelques autres dans ses Contes.

Cet Ouvrage étoit presque fini, lorsqu'on a volé à l'Auteur la première Edition de Targa, Auteur si rare, qu'on n'en trouve absolument nul Exemplaire dans aucune des

cinq

cinq Bibliothèques publiques de Rome , nichés les Libraires ; & en même tems ses Discours & ses Notes. Il a repris son Ouvrage , qui paroîtra bientôt.

Bernabo & Lazzerini , Libraires à Rome , ont donné depuis peu une Nouvelle Edition , de l'important Ouvrage de M. Vailant sur les Médailles Impériales. *NUMISMATA Romanorum Imperatorum prestantiora à Julio , &c.* avec un Supplément considérable. 3. Vol. in-4°. 1743.

Philippe Argelati , Directeur de l'Imprimerie Palatine de Milan , a achevé d'imprimer la nouvelle *Collection des Historiens Milanois* , à Milan. 2. Vol. in fol.

Le IV. Tome du grand Ouvrage de M. Muratori , intitulé : *THESAURUS Novus veterum Inscriptionum* , &c. paroît ; il est accompagné de deux *Appendix* , dont l'un contient les nouvelles Inscriptions , reçues durant ou après l'impression ; & le dernier , une Table générale de tout le Recueil.

DESCRIPTION de l'Egypte depuis Alexandrie , jusqu'aux Sources du Nil ; contenant un récit historique des Antiquités , du Gouvernement , des Coûumes ,  
Fvj des.

des Mœurs , & de l'Histoire naturelle de ce Pays , avec un voyage depuis le Grand Caire jusqu'au Mont Sinai , enrichie de 75. Planches gravées en tailles donces, qui représentent les Plans & les Dessesins de la plûpart des Temples & des anciens Edifices de l'Egypte , & particulièrement de Thèbes , à Londres , par M. Richard Pokoke. Chés J. & P. Knapton , W. Innys , W. Meado's , &c. 1743. L'Ouvrage est en Anglois. L'Auteur a fait aussi graver une Carte de toute l'Egypte, en huit feüilles. ●

TRAITE' de l'origine des Maladies , & de l'usage de la Poudre purgative , par M. Jean Ailhaud , Docteur en Médecine de la Ville d'Aix. Le prix de cette poudre est de 25. sols la prise. On trouve ce Livre à Avignon, chés Fortunat la Baye , Imprimeur-Libraire , à la Place de Saint Didier 1742.

Les Freres Duplain, Libraires à Lyon, donnent avis au Public, qu'ils mettent en vente la Nouvelle Edition des Oeuvres de Me. Jean Bacquet , en 2. Vol. in-fol. augmentée considérablement par M. Deferrieres. Et un second Volume du Livre intitulé : *Essais sur l'Histoire des Sciences & des Arts* , par M. de Juvenel. Le premier Volume de cet Ouvrage parut il y a deux ans.

ABBREGE'

ABBREGÉ de la Vie du P. Ignace Azevedo, de la Compagnie de Jesus, & de ses trente-neuf Compagnons, martyrisés par les Hérétiques, en allant au Brésil; à Rome, chés Antoine de Rossi, Libraire; dédié au Roi de Portugal Jean V. par le Pere Cordara. L'Ouvrage est en Italien.

LES MŒURS & les Usages des Grecs, par M. Menard, Conseiller au Présidial de Nîmes, Académicien Honoraire de l'Académie des Sciences & des Belles-Lettres de Lyon, & Associé à celle des Belles-Lettres de Marseille; à Lyon, chés la veuve de la Roche, & fils, rue Merciere, à l'Occasion. Vol. in-12. 1743.

PROBLÈME sur la Quadrature du Cercle; pour démontrer géométriquement, que la circonférence du quarré du diamètre, est à la circonférence du cercle, comme le quarré du diamètre est à la superficie du cercle, qui doit être géométriquement égal à un quarré, dont la racine donne le côté déterminé, qui doit être moyenne proportionnelle géométrique, entre le rayon du cercle & sa demie circonférence; & que le côté de ce quarré soit commensurable, tant au diamètre du cercle, qu'à sa circonférence. Tout l'embarras de ce Problème, consiste à déterminer

ner ce côté du quarré, qui doit être égal au cercle, sans jamais tomber dans les incommensurables, ce qui est le nœud de la difficulté. De-là on conclut, que la circonférence du cercle, est à la moitié de la circonférence du quarré du diamètre, comme la superficie est au quarré inscrit.

On prie très-humblement les Sçavans de décider, si celui qui pourra résoudre ce Problème, donne la Quadrature.

*A Grenoble, ce 7. Juillet 1743.*

On apprend de Rome que l'on y a trouvé dans une vigne aux environs, en creusant la terre, des ruines souterraines, qui désignent la place où étoit situé le Cirque de l'Empereur Adrien.

**ASSEMBLEE PUBLIQUE** de  
l'Académie Royale des Belles-Lettres  
de Marseille.

L'Académie des Belles-Lettres de Marseille tint, suivant la coutume, son Assemblée publique, le 25 Août, Fête de S. LOUIS. Elle eut au-dessus de celles des années précédentes, la satisfaction d'adjudger deux Prix, l'un à l'Eloquence, l'autre à la Poésie, celui d'Eloquence de l'année dernière ayant été réservé.

Le R. P. Lombard, Jésuite de Toulouse, si connu  
par

par tant de beaux Ouvrages, & par tant de Couronnes remportées aux JEUX FLOREUX, les a remportés tous deux. On peut dire que Marseille lui devoit au moins une Couronne, en reconnoissance de la belle Elégie, que ce grand Poëte composa au sujet de la dernière Peste.

La Séance fut ouverte par un Discours que prononça M. de Robineau, Commissaire des Guerres, & alors Directeur de l'Académie. Ce Discours roula sur ce qui faisoit le sujet de l'Assemblée. L'Eloge de feu M. le Maréchal de Villars, Fondateur de l'Académie, & celui de M. le Duc, son digne fils, actuellement Protecteur, n'y furent point omis, non plus que celui du Père Lombard.

Après ce Discours, on lût le Poëme couronné, qui se trouvera dans le Recueil imprimé de l'Académie.

M. de la Visclède, Secrétaire perpétuel, continua la Séance par l'Eloge de M. l'Abbé de Croze, l'un des Académiciens, morts durant le cours de l'année.

M. Dulard lût une Epître en Vers *sur les sujets les plus propres à produire le vrai enthousiasme Poétique.* Cette Epître avoit été envoyée pour Tribut à l'Académie Française.

M. de la Visclède lût ensuite l'Eloge de feu M. de Bastide, Lieutenant Criminel de Marseille, autre Académicien, décédé dans l'année.

La Séance fut terminée par une petite Pièce de Poësie Anacréontique, que lût M. Sinety.

L'Académie a donné pour Sujet de Prose, pour le Prix de l'année prochaine ces paroles, *Qu'il est plus difficile & plus glorieux de remplir exactement son devoir, que de faire des actions brillantes, qu'il n'exige point.*

## ESTAMPES NOUVELLES.

**L'ÂGE VIRIL**, grande Estampe en large, gravée par *J. Moyreau*, d'après le Tableau original de *J. Raoux*, Peintre du Roi, de 4. pieds de large, sur 32. pouces de haut, du Cabinet du Chevalier d'Orleans, Grand-Prieur de France, & Général des Galeries. Cette Estampe est la troisième que le sieur Moyreau grave d'après le même Maître, qu'on trouve chés lui, rue S. Jacques, à la vieille Poste, vis-à-vis la rue du Plâtre. On lit ces Vers au bas.

Cet âge, où la Raison seule doit dominer,  
 Par differens objets nous appelle à la gloire,  
 Et les divers talens doivent déterminer  
 Les routes que l'on s'ouvre au Temple de Mémoire,  
 Sur les pas des Sçavans, ou sur ceux des Guerriers.  
 Il faut bien consulter ceux que le Ciel nous donne,  
 Si des travaux de Mars un cœur foible s'étonne,  
 Qu'il cherche alors des Mirthes, & non pas des  
 Lauriers.

**Portrait ovale**, Buste en hauteur, d'Anne-Charlotte Gauthier de Loiserolle, épouse de M. Aved, Peintre du Roi, & des plus habiles de l'Académie, pour le Portrait, gravé par M. *Balcon*, son ami, avec un art & une intelligence admirables.

**JOUEUR DE MUSETTE**, Estampe en hauteur, jeune homme assis, joiant de la Musette, demi figure, gravée par *A. Gaillard*, d'après le Tableau de M. le Clerc. Cette Estampe se vend chés M. le Bas, Graveur du Roi, rue de la Harpe.

Autre Estampe en hauteur, faisant pendant à la précédente,



précédente , sous le titre de *LA VIEILLEUSE* : C'est une jeune personne assise , qui joue de la Vielle , par le même Graveur , & d'après le même Peintre. Elle se vend à la même adresse.

Le sieur *Petit* , Graveur , rue Saint Jacques , à la Couronne d'Epines , près les Mathurins , qui continuë de graver avec succès la suite des Hommes Illustres du feu sieur Desrochers , Graveur du Roi , vient de mettre au jour les Portraits suivans,

D. BERNARD DE MONTFAUCON , Religieux Bénédictin , de la Congrégation de S. Maur , né au Château de Soulage , Diocèse de Narbonne , le 17. Janvier 1691. mort à Paris le 21. Décembre 1741. On lit ces Vers au bas.

De la sçavante Antiquité ,  
Par plus d'un excellent Volume ,  
Cet illustre Ecrivain perçant l'obscurité ,  
A bien mérité que sa plume  
Lui donne l'immortalité.

GILBERT BURNET , Evêque de Salisbury , & Chancelier de l'Ordre de la Jarretiere , né le 18. Septembre 1643. mort le 17. Mars 1714. On lit ces Vers au bas.

On pourroit croire , avec quelque apparence ,  
Qu'en te faisant Evêque & Chancelier ,  
Le sort t'auroit donné la juste récompense  
De ton mérite singulier ;  
Mais non , fameux Burnet , ces nobles avantages  
Sont au-dessus de tes Ouvrages.

Rien ne contribué tant à l'utilité publique , & à  
l'avan-

l'avancement des Lettres en particulier, que la perfection des Arts. On peut dire que celui de la Gravûre en général, est presque arrivé à son plus haut degré. Mais nous n'avions point encore vu d'Artiste qui eût sçu graver avec tant de correction, d'adresse & d'élégance, les Lettres des Langues sçavantes, comme celui qui donne lieu à cet Article.

Le sieur *Charpentier*, Graveur en Lettres, vient de publier en deux grandes Planches, parfaitement bien gravées en Taille-douce, un Essai de sa capacité en ce genre. Dans la première Planche on lit le Texte Grec de cette Fable d'Esopé, où *le Vieillard appelle la Mort à son secours*. Après la Fable suit la Morale, aussi en Grec. Au-dessous du Grec est l'Interprétation Latine de la même Fable, avec la Morale-, & enfin l'Explication Françoisé. Le tout traduit & gravé par le même Graveur.

Dans l'autre Planche est gravée l'Epigramme 24. du VIII. Livre de Martial : *Si quid forte petam, &c.* Au-dessous est gravée la Traduction de la même Epigramme en Vers Grecs, de la Composition de M. *Capperonnier*, Professeur en Langue Grecque au Collège Royal.

Et au-dessous du Grec, est l'Imitation de la même Epigramme, en Vers François.

*D'un œil propice & gracieux*

*Jupiter voit toujours celui qui le supplie.*

*Le Sculpteur ne fait pas les Dieux ;*

*C'est plutôt celui qui les prie.*

On est moins surpris de cette belle Exécution, quand on sçait que M. *Charpentier*, avant que d'exceller à manier le Burin des Lettres, a fait ses Humanités.

Humanités avec distinction , & que les principales Langues ſçavantes lui ſont familières.

Il demeure dans le Cloître de S. Julien le Pauvre , près la Fontaine S. Severin.

Le ſieur *Lemaire* , Maître de Muſique , vient de mettre en vente les cinq nouvelles Cantatilles pour les Deſſus , avec accompagnemens de Flutes , Violons , annoncées dans le *Mercur* dernier , dont les quatre premières ſont tirées des quatre Tableaux des *Albanes* , ſous les titres de *la Toilett*e de *Vénus* ; *Les Forges de l'Amour* ; *Vénus & Adonis* ; *Diane , vengée & punie* , quatrième & dernier Tableau. *Climene & Tirois* , cinquième Muſette. *Partition in-4<sup>o</sup>. gravée* , 24. ſols pièce.

On trouve aux adreſſes ſuivantes les nouvelles Fanfares ou Concerts de Chambre , en *Trio* , pour les Violons , Flutes , Hautbois , Muſettes , Vielles , Baſſons , Violoncelles , Timbales & Trompettes. Plus , quarante-quatre autres Cantatilles , dont les cinq dernières ſont de cette année & les ſix autres nouvelles pour 1744. Six Livres de Motets , à 30. ſols pièce , exécutés aux Concerts du Château des Tuilleries. Il donnera dans le mois de Décembre prochain la Cantatille du *Dépit amoureux* , pour une Baſſe-Taille , qui fera la cinquantième. Le tout mis en Muſique par le ſieur *Lemaire*.

On vend ces Ouvrages à *Paris* , chés *l'Auteur* , au bas du Pont S. Michel , chés un Chirurgien ; au Mont Parnaffe , chés *Battard* , fils , rue S. Jean de Beauvais ; chés *Mad. Boivin* , à la Règle d'or , rue S. Honoré , & chés *le Clerc* , à la Croix d'or , rue du Roulle , 1743.

Le ſieur *le Rouge* , Ingénieur , Géographe du Roi , à *Paris* , rue des grands Auguſtins , vis-à-vis le Pannier

nier fleuri, vient de publier une nouvelle Carte d'Italie, en une feuille, & une Carte du Duché de Lorraine, & des trois Evêchés, dressée sur les nouvelles Observations de M. de Cassini.



## A I R.

**L**E Nectar qu'Hebé verse aux Dieux,  
 Ne vaut pas la Liqueur charmante  
 Que l'Automne abondante  
 Fait couler dans ces Lieux.  
 Pour briser de l'Amour les dangereuses chaînes ;  
 Les Dieux dans le Nectar ne trouvent nul secours,  
 Et dans le Vin nous en trouvons toujours,  
 Pour triompher des inhumaines.



NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.



## SPECTACLES.

## TRAGÉDIE ET BALLET.

*représentés au Collège de LOUIS LE GRAND,  
le 7. Août dernier.*

**O**N donna pour la distribution des Prix fondés par le Roi, la Tragédie Latine de Justin I. Empereur de Constantinople.

L'Auteur est le P. *Geoffroy*, Professeur de Rhétorique au Collège de LOUIS LE GRAND, & successeur du P. *de la Sante*, dans cette carrière, également épineuse & brillante. La Pièce mérite le succès dont le Public l'a honorée. Les pensées sont grandes & sublimes, les sentimens nobles & élevés, l'expression brillante & choisie, la Versification harmonieuse. L'ordonnance & l'économie de la Pièce ne méritent pas de moindres éloges; le plan est uniforme & régulier; les Scènes bien liées; les incidens ménagés avec art, l'intrigue habilement conduite, le dénouement heureux & bien préparé. Il est glorieux au nouveau Professeur de débiter par un Ouvrage, digne des plus grands Maîtres.

L'exécution Théatrale n'a pas eû moins de succès; M M. *de Palacios, du Peyrat, le Duc*, qui soutenoient les principaux Caractères,

se

se sont distingués par les graces & la vivacité de la déclamation.

*Noms & Personnages des Acteurs.*

*Anastase*, Empereur de Constantinople, M. *de Palacios*.

*Trafille*, neveu d'Anastase, M. *Veyrier*.

*Justin*, M. *le Duc*.

*Justinien*, neveu de Justin, M. *le Chauve*.

*Adrasle*, M. *du Peyrat*.

*Vitalien*... *Crispe*, Capitaine des Gardes, M. *de Chroiseuil*.

*Megiste*, Patricien de Constantinople, M. *S. Len*.

S U J E T.

Anastase, Empereur de Constantinople, exerce un Empire tyrannique sur ses Sujets. Les cris séditieux du Peuple, le murmure des Grands, les reproches de sa conscience, les prédictions même de ses Devins, le jettent dans les accès d'une noire tristesse, que rien ne peut dissiper; il craint également pour sa vie & pour sa Couronne; pour prévenir toute surprise, & se precautionner contre son propre Peuple, il fait entrer dans la Ville des troupes étrangères, qui sont à sa solde, & sous les ordres de Vitalien; démarche imprudente, qui fut la cause de sa ruine : en effet Vitalien, qu'une se-  
crete



crette ambition dévore , & qui cherche depuis long-tems les moyens de la satisfaire , juge l'occasion favorable , se ligue avec Adraſte , pour détrôner Anaſtaſe & envahir la Couronne. Tout ſemble favoriſer l'exécution de ce Projet ; la haine du Peuple pour Anaſtaſe ; la foibleſſe & l'irréſolution du Tyran ; le dévoiement des troupes qu'il a ſçû attacher à ſes intérêts ; le ſeul Juſtin paroît vouloir traverser ſon entrepriſe. C'eſt un homme d'une ſageſſe & d'une valeur éprouvée , accrédité parmi le Peuple , attaché à ſon Prince par reconnoiſſance & par Religion. Adraſte (complice de Vitalien) qui n'oſe eſperer de le corrompre , cherche l'occasion de le perdre dans l'eſprit de ſon Maître. Une nouvelle ſédition lui en fournit bien-tôt les moyens. Le Peuple , fatigué des cruautés d'Anaſtaſe , ſe ſouleve , proclame Juſtin Empereur , & lui fait offrir la Couronne par Mégiſte. Anaſtaſe effrayé , conſulte Adraſte , ſon Miniſtre & ſon Oracle. Adraſte répond , que la mort ſeule de Juſtin peut conjurer l'orage. Anaſtaſe délibère. Adraſte le preſſe , le Prince réſiſte . . . il cède enfin. Juſtin eſt enlevé par ſon ordre , arrêté & mis aux fers. Cette première intrigue ayant réuſſi , Adraſte ſonge à perdre l'Empereur même. Il fait courir le bruit dans la Ville que Juſtin vient d'expirer par ordre du Tyran.

ran. Cet artifice a son effet. La sedition recommence : le Peuple en fureur , se saisit de la personne de Trasille , neveu d'Anastase , & l'immole aux yeux de son oncle. L'Empereur indigné , veut venger la mort de son neveu , mais à peine est-il hors de son Palais, qu'il est attaqué par une troupe de factieux, renversé & blessé à mort par Adraсте même. Au bruit de ce funeste accident, Justin oublie qu'Anastase est son ennemi , & court venger son Maître & son Empereur ; tout fuit à la vûe de ce Héros ; il poursuit Adraсте , le fait prisonnier & le présente chargé de chaînes à Anastase. Ce Prince l'accable de reproches & l'envoie au supplice ; il témoigne ensuite sa reconnoissance à Justin ; avouë son injustice à son égard , & prêt d'expirer , lui remet son Sceptre entre les mains. Le Peuple confirme son choix , rend ses hommages au nouvel Empereur , & le porte en triomphe au Trône des Césars.

On peut juger par le Tableau racourci , du mérite de cette Pièce , vraiment tragique & digne de la majesté du Cothurne. Le troisième & le cinquième Actes renferment des traits qui ne seroient pas indignes de nos plus illustres Poètes.

Le Ballet intitulé les *Caprices* , servit d'intermède à la Pièce Tragique.

*Les*

*Les Caprices*, dit ingénieusement le Professeur dans son Programme ; *sont dans la vie ce que les vents sont sur la Mer ; un secours & un obstacle à la Navigation. Il n'est point de Mer dont les flots ne soient assujettis aux caprices des vents ; il n'est point de Société dont le cours ne soit agité par le souffle des Caprices. Un coup de vent conduit au Port & brise contre un écueil les Navires les plus richement chargés ; un seul Caprice élève & renverse les fortunes les plus opulentes.*

On se propose d'examiner dans les quatre parties de ce Ballet. 1°. *Les sources des differens Caprices ; 2°. L'étendue de leur Empire ; 3°. La force de leur pouvoir ; 4°. Le danger de leurs effets.*

L'ouverture représentoit le fameux Combat de Bellerophon contre la Chimère.

#### PREMIERE PARTIE.

Le Caprice a ses sources dans le Caractère, dans le Tempérament & dans l'Imagination.

**CARACTÈRE VIOLENT.** *Source du Caprice brutal & féroce.*

Néron, sans autre motif qu'une envie capricieuse & cruelle de se représenter l'Incendie de Troyes, met le feu à une partie de Rome ; du haut d'une Tour, il contem-  
G ple

ple avec plaisir le progrès de la flâme, & lance des feux sur les malheureux qui viennent à travers les ruines de leurs maisons, implorer sa clémence.

*On ne peut rien de mieux exécuté que cette première Entrée, L'image d'une Ville embrasée, les cris lugubres d'une multitude éplorée, les fureurs de Néron, firent un Spectacle des plus frappans & des plus animés.*

TEMPÉRAMMENT CHAGRIN. *Source du Caprice sombre & mélancolique.*

Timon Misanthrope se sépare du commerce des hommes; il le regrette dès qu'il est dans la solitude; la Noblesse des environs cherche à le distraire par des parties amusantes: il affecte d'y paroître insensible; il retourne à Athènes, d'où il s'étoit exilé, trop ennemi des hommes, pour souffrir leurs défauts, & trop homme lui-même, pour se passer de leur commerce.

IMAGINATION LÉGERE, *source du Caprice badin & amusant.*

Un Lecteur de Romans est transporté par la Déesse *Manie*, dans un Pays habité par les Fées. Elles étalent à ses yeux les richesses de leur Art. Un affreux Rocher se change en Palais; une Campagne déserte devient un Bocage enchanté; les Arbres s'animent

s'animent au son des Instrumens, & s'arrangent en cadence au gré de ses desirs.

## SECONDE PARTIE.

### *Etendue de l'Empire du Caprice.*

Il regne sur les Grands, gouverne les Peuples, soumet les Sages.

### *Empire du Caprice sur les Grands.*

L'Empereur Caligula avoit entrepris, à l'exemple de Xerxès, de donner des loix ou des bornes à la Mer; de retour à Rome, ses Soldats lui font un triomphe digne de cet Exploit; une Conque Marine lui sert de Char; il a pour Sceptre un Trident; les Vents légers voltigent à ses côtés; ce Prince ébloüi par l'éclat de sa gloire, veut faire abattre les Statuës des anciens Triomphateurs. Les Ombres de ces Héros paroissent, mettent en fuite ses Hâteurs, & le renversent lui-même de son Char.

### *Empire du Caprice sur les Peuples.*

Le Prise d'une Ville de Thessalie par des Joüeurs de Gobelets & autres Charlatans de cette espece, est l'objet de cette Entrée; elle fut suivie d'une Pantomime, dont la représentation amusa long-tems & agréablement le Spectateur:

G ij En-

*Empire du Caprice sur les sages.*

Des Philosophes , escortés par des chimères , tiennent leurs regards élevés vers le Ciel, sans penser aux précipices que la Terre ouvre sous leurs pas ; d'autres veulent pénétrer des secrets que l'Auteur de la Nature a dérobés à la connoissance des hommes. Minerve exclut de son Ecole les faux sages , & trouve dans les partisans du Caprice & des fictions plus de vraie sagesse, que dans ceux qui devroient en être les interpretes & les organes : MM. de Chabanon & Vunanen, qui danserent seuls dans cette Entrée, furent généralement applaudis.

## TROISIÈME PARTIE.

*Pouvoir du Caprice.*

Il change le mérite en crime , les goûts en Loix , l'héroïsme en foiblesse.

*Pouvoir du Caprice contre le mérite.*

La mort de Dion de Syracuse , est résolue par un Peuple , à qui son mérite & sa puissance font ombrage ; on charge quatre assassins de l'exécution de cet Arrêt ; à la vûe de ce grand homme , nageant dans son sang , le Peuple se rappelle l'idée de sa gloire ; la compassion se tourne en fureur contre

tre les assassins ; ils sont immolés à la vengeance publique , & l'on fait à Dion une pompe funèbre, digne de l'admiration qu'on a pour ses vertus.

*Pouvoir du Caprice contre les Loix.*

Amurath , Empereur des Turcs , rencontre dans une Place un homme yvre , qui lui dispute le passage , & se vante d'être aussi riche que lui ; ce Prince lui propose d'acheter Constantinople ; celui-ci lui présente sa bouteille , qu'il prétend contenir plus que le prix de la Ville. L'Empereur la vuide , & étant entre deux vins , élève cet homme à la dignité de Visir : revenu à lui-même il confirme son choix. La faveur du Prince est suivie de l'hommage des Courtisans : au milieu de cette fête, Bacchus se présente, & versant sa liqueur , échauffe tellement leurs esprits , qu'ils obligent le nouveau Visir à casser la Loi qui défend parmi eux l'usage du vin.

*Pouvoir du Caprice contre l'Héroïsme.*

Annibal s'endort au milieu des plaisirs ; l'ombre de son Père Amilcar se présente pendant son sommeil , & lui fait voir en songe les Romains prêts à venger leurs défaites par sa mort ; il s'éveille & veut rappeler les Carthaginois ; il les voit désarmés , & lui même sans armes , se trouve égaré dans un laby-

G iij     rinthe ,

rinthe, que les jeux ont formé autour de lui.

## QUATRIÈME PARTIE.

### *Effets que produit le Caprice.*

*Fausſes idées ſur le point d'honneur; mauvais goût dans les modes; extravagance & fureur dans les ſuperſtitions.*

*Effets du Caprice par rapport au point d'honneur; la fureur des duels fait l'objet de cette Entrée.*

### *Effets du Caprice ſur les modes.*

L'exemple qu'on en donne ici, eſt emprunté de la Danſe; les plus grands Maîtres viennent faire preuve de leurs talens; la ri cheſſe des habits; la nobleſſe de la Danſe; la grace des mouvemens; rien ne peut plaire à un peuple de ſpectateurs légers & inſtans; des Danſeurs bouffons ſe préſentent, habillés d'une façon bizarre; le Caprice, ſeul Maître dont ils ayent pris leçon, leur attire les ſuffrages refusés au mérite. Cependant le bon goût conſole le talent de ſa diſgrace, & le génie de la Danſe promet de la réparer, en aſſociant le caprice au goût; on donne l'eſſai d'une Danſe formée par le talent, réglée par le goût, variée par le Caprice.

### *Effets du Caprice dans les ſuperſtitions.*

Des peuples de différens climats délibèrent



rent entre eux sur le choix des Dieux qu'ils doivent adorer , & sur les especes de cultes qu'ils leur rendront ; le Caprice se présente à eux , & prenant différentes formes de Divinités, marque lui-même les honneurs qu'il exige ; la vérité paroît , & pour les détacher de leur erreur , ne fait que leur en montrer le ridicule.

*Ballet général.*

La raison indignée des victoires que les Caprices remportent sur tous les âges, juge que pour détruire l'empire qu'ils ont usurpé , il suffit de les abandonner à eux-mêmes. L'esprit de vertige les emporte ; ils se détruisent les uns les autres , & la laissent rentrer dans tous ses droits ; les peuples lui rendent hommage , & la placent sur un Trône : M. de Chabanon réunit tous les suffrages , & dans sa avec une grace qui fut admirée des plus grands Maîtres.

La distribution des prix se fit à l'ordinaire, vers la fin de l'action. On vit avec joie une illustre & brillante jeunesse , presque toute composée de MM. les Pensionnaires du Collège , paroître sur le Théâtre , pour y être couronnés.

M. le Cardinal Crescenzi , Nonce du Pape , plusieurs Prélats & autres Personnes de la première distinction, honorèrent la fête de

G iij leur

leur présence, & le Spectacle de leurs éloges.

M. Malter , Compositeur des Ballets de l'Opera , se surpassa lui-même dans l'exécution de celui-ci.

*EXTRAIT de la Tragédie de la Mort de César , en trois Actes , représentée au Théâtre François , le 29. Août dernier , annoncée dans le Mercure du même mois.*

### ACTEURS.

|                            |                    |
|----------------------------|--------------------|
| César , Dictateur ,        | le Sr Sarrazin.    |
| Marc-Antoine , Consul ,    | le Sr le Grand.    |
| Dolabella , ami de César , | le Sr Deschamps.   |
| Junius Brutus ,            | le Sr Grandval.    |
| Cassius ,                  | le Sr Paulin.      |
| Casca ,                    | le Sr Dubois.      |
| Cimber ,                   | le Sr Roselly.     |
| Cinna ,                    | le Sr de Bonneval. |
| Decimus ,                  | le Sr Dubreuil.    |
| Les Romains.               |                    |
| Licteurs.                  |                    |

*La Scène est à Rome , au Capitole.*

**Q**Uoique cette Tragédie n'ait pas eu tout le succès que les Comédiens s'en étoient promis , on ne sçauroit disconvenir , sans injustice , qu'elle n'ait de grandes beautés. Plusieurs circonstances ont contribué à lui faire perdre de son prix , mais la principale ,

pale, c'est d'avoir été donnée sur le Théâtre François, qui n'est nullement susceptible d'un Sujet dénué d'amour, & par conséquent d'Actrices. M. de Voltaire est trop éclairé, pour n'avoir pas prévu cet inconvénient, mais il n'a pû résister à l'impatience des Acteurs, qui venoient de donner sa *Méropé*, d'une manière si avantageuse pour l'intérêt & pour la gloire. La Mort de César avoit été donnée autrefois par le célèbre *Shakespear*, Anglois; M. de Voltaire, à la prière de ses amis, en traduisit une Scène, mais il n'osa aller plus avant; rebuté par les défauts dont la Pièce entière fourmilloit, parmi beaucoup d'excellens endroits; il nous suffit pour justifier son dégoût, de dire que l'action de cette Tragédie commençoit par le triomphe de Jules-César au Capitole, & finissoit par la mort de *Brutus* & de *Cassius*, à la Bataille de Philippes. Celle dont nous allons rendre compte, fut représentée pour la première fois à l'Hôtel de Sassenage; elle a été jouée depuis aux Colléges d'Harcourt & Mazarin, & en dernier lieu sur le Théâtre François. Nous avons crû que le Public seroit bien aise d'en voir l'Extrait dans notre Journal.

Au premier Acte, César & Antoine ouvrent la Scène; Antoine adresse ces Vers à César.

Gr César,

César, tu vas regner. Voici le jour auguste ,  
 Où le Peuple Romain , pour toi toujours injuste ,  
 Changé par tes vertus, va reconnoître en toi  
 Son vainqueur , son appui , son vengeur & son  
 Roi, &c.

César , pressé par Antoine , de lui ouvrir  
 son cœur , lui répond :

Cher Antoine , il faut t'ouvrir mon cœur ;  
 Tu sçais que je te quitte , & le Destin m'ordonne  
 De porter nos Drapeaux aux Champs de Babylone.  
 Je pars , & vais venger sur le Parthe inhumain  
 La honte de Crassus & du Peuple Romain , &c.

Ton ami se flate.

Que le vainqueur du Rhin peut l'être de l'Euphrate ;  
 Mais cet espoir m'anime & ne m'aveugle pas ;  
 Le sort peut se lasser de marcher sur mes pas, &c.

Mais j'exige , en partant , de ta tendre amitié ,  
 Qu'Antoine à mes Enfans à jamais soit lié ;  
 Que Rome, par mes mains défendue & conquise ,  
 Que la Terre à mes Fils , comme à toi, soit soumise ,  
 Et qu'emportant d'ici le grand titre de Roi ,  
 Mon sang & mon ami le prennent après moi.

Antoine , surpris du nom d'enfans , que  
 César donne à d'autres qu'à Octave , qui  
 n'étoit même que son fils adoptif , lui de-  
 mande quels sont ses autres enfans ; César  
 lui parle ainsi :

II.

Il n'est plus tems , Ami , de cacher l'amertume  
 Dont mon cœur paternel en secret se consume.  
 Octave n'est mon sang qu'à la faveur des Loix ;  
 Je l'ai nommé César ; il est fils de mon choix ;  
 Le Destin , dois-je dire ? ou propice , ou sévère ;  
 D'un véritable fils en effet m'a fait père ;  
 D'un fils que je chéris , mais qui , pour mon malheur ,  
 A ma tendre amitié répond avec horreur.

Antoine lui ayant demandé quel est ce  
 fils ingrat , César lui apprend que c'est Bru-  
 tus , & le lui confirme par ce Billet de *Ser-  
 villie* , sœur de *Caton* :

César , je vais mourir ; la colère céleste  
 Va finir à la fois ma vie & mon amour ;  
 Souviens-toi qu'à Brutus César donna le jour.  
 Adieu ; puisse ce fils retrouver dans son père  
 L'amitié qu'en mourant te conservoit sa mère !

Antoine plaint César de ce que le sort lui  
 donne un fils , si peu semblable à lui ; César  
 excuse , autant qu'il peut , & l'ingratitude &  
 la férocité de Brutus ; il fait plus ; il avoue  
 qu'il a pensé comme lui dans ses plus jeunes  
 ans. Voici comment il s'explique.

J'ai détesté Silla ; j'ai haï les Tyrans.  
 J'eusse été Citoyen , si l'orgueilleux Pompée  
 N'eût voulu m'opprimer sous sa gloire usurpée ;  
 Né pour l'ambition , mais né pour les vertus ,

G vj

Si

Si je n'étois César , j'aurois été Brutus.

Après ces beaux Vers , César prie Antoine d'apprendre à Brutus le secret de sa naissance ; voici sur quoi il fonde le fruit qu'il en attend :

Tout homme à son état doit plier son courage ;  
Brutus tiendra bien-tôt un différent langage ,  
Quand il aura connu de quel sang il est né.  
Crois-moi ; le Diadème à son front destiné ,  
Adoucira dans lui sa rudesse importune ;  
Il changera de mœurs , en changeant de fortune  
La Nature , le sang , mes bienfaits , tes avis ,  
Le devoir , l'intérêt ; tout me rendra mon fils.

Antoine promet à César de ne rien oublier pour lui rendre ce fils , mais il n'espère rien de ses soins.

Dolabella , Sénateur , du parti de César , vient l'avertir que le Sénat attend audience. César ordonne qu'on fasse entrer les Sénateurs. Voici comment il leur parle :

Venez , dignes soutiens de la grandeur Romaine ,  
Compagnons de César , approchez ; Cassius ,  
Cimber , Cinna , Décime , & toi mon cher Brutus.  
Enfin , voici le temps , si le Ciel me seconde ,  
Ou je vais achever la conquête du monde , &c.  
Il ne reste au Sénat qu'à juger sous quel titre  
De Rome & des Humains je dois être l'arbitre.

Il n'en trouve point de plus convenable que celui de Roi, attendu que le Ciel a prédit aux Persans qu'ils ne seront jamais vaincus que par un Roi. Cimber est le premier à prendre la parole & lui dit :

César, il faut parler ; ces Sceptres , ces Couronnes ;  
Ce fruit de nos travaux, l'Univers que tu donnes ,  
Ne sont point des bienfaits dont nos cœurs soient  
épris ;

Reprends tes dons , César ; ils sont à trop haut prix.

Le bien que Cimber demande au nom du Sénat , c'est la liberté ; Cassius ajoute :

Tu nous l'avois promise , & tu juras toi-même  
D'abolir pour jamais l'autorité suprême.

Brutus s'explique encore plus hardiment par ces Vers :

Oùi ; que César soit grand , mais que Rome soit libre ;  
Dieux ! Maîtresse de l'Inde , esclave aux bords du  
Tibre ,

Qu'importe que son nom commande à l'Univers ,  
Et qu'on la traite en Reine, alors qu'elle est aux fers ?

César ayant témoigné plus de sensibilité aux fières remontrances que Brutus lui fait, qu'aux précédentes, s'empporte contre le Sénat & l'accable de reproches ; Brutus ne  
pouvant

pouvant plus se contenir , s'avance vers lui ,  
& lui dit :

César , aucun de nous n'apprendra qu'à mourir ;

Nul ne m'en désavouë , & nul en Thessalie

N'avilit son courage à demander la vie.

Tu nous laissas le jour , mais pour nous asservir ,

Et nous le détestons , s'il te faut obéir.

César , qu'à ta colère aucun de nous n'échappe ;

Commence ici par moi ; si tu veux regner , frappe.

César congédie tous les Sénateurs , hors  
Antoine & Brutus ; il fait divers reproches  
à ce dernier ; il passe des reproches aux ca-  
resses , mais tout est également inutile contre  
ce fier courage. Brutus lui dit enfin , en se re-  
tirant :

Tout mon sang est à toi , si tu tiens ta promesse ;

Si tu n'es qu'un Tyran , j'abhorre ta tendresse ,

Et ne peux demeurer avec Antoine & toi ,

Puisqu'il n'est plus Romain & qu'il demande un Roi.

Antoine excite César à la vengeance , mais  
César veut tenter les voyes de la douceur ,  
& finit ce premier Acte par ces quatre Vers.

Ne me conseille point de me faire haïr ;

Je sçais combattre , vaincre , & ne sçais point punir.

Allons , & n'écoutant ni soupçon , ni vengeance ,

Sur l'Univers soumis regnons sans violence.

Antoine.



Antoine commence le second Acte avec Brutus, à qui il reproche sa férocité & son ingratitude envers César; Brutus l'empêche de poursuivre, par les reproches outrageants qu'il lui fait à son tour. Les voici.

Ennemi des Romains, que vous avez vendus,  
Pensez vous, ou tromper, ou corrompre Brutus?  
Allez ramper sans moi sous la main qui vous brave;  
Je sçais tous vos desseins; vous brulez d'être esclave;  
Vous voulez un Monarque & vous êtes Romain?

Antoine n'en peut entendre davantage & se retire.

Brutus déplore le sort de Romé, d'où la vertu de ses anciens enfans est tout à fait disparuë: il découvre aux pieds de la Statue de Pompée & de celle de Caton, des *Billets* qui lui reprochent sa lâcheté par ces mots:

Tu dors, Brutus, & Rome est dans les fers:  
Non tu n'es pas Brutus.

La lecture de ces deux Billets l'enflâme d'un nouveau courroux, que Cassius vient encore rallumer par ces Vers:

C'en est fait, mes amis; il n'est plus de Patrie,  
Plus d'honneur, plus de Loix; Rome est anéantie, &c.  
La liberté n'est plus, &c.

Brutus lui répond qu'il va la faire renaître.  
Cimber

Cimber vient rendre compte de ce qui s'est passé sous ses yeux dans le Sénat, où Antoine a osé présenter le Sceptre & le Diadème à César ; il dit que par une fausse modestie , César a d'abord refusé ce funeste présent , mais qu'au bruit des applaudissemens, qu'un si généreux refus a excités , il a paru furieux, & lancé des regards menaçans sur ceux qui loüoient en lui des vertus qu'il n'avoit pas. Brutus rassure ses amis ; il leur communique les avis secrets qu'on lui donne ; & les reproches qu'on lui fait. Cassius lui dit qu'il a reçu les mêmes avis & les mêmes reproches. Brutus lui proteste de tout expier dans le sang du Tyran. Cassius lui répond :

Tu me rends à moi-même , & je t'en dois l'honneur , &c.

Lavons, mon cher Brutus , l'opprobre de la Terre ; Vengeons ce Capitole au défaut du Tonnerre.

Ces paroles sont suivies d'un serment que Brutus prononce, au nom de tous les Conjurés aux pieds des Statuës de Pompée & de Caton :

Nous le jurons par vous , Héros , dont les images  
A ce pressant devoir excitent nos courages.

Nous promettons , Pompée , à tes sacrés genoux ,  
De faire tout pour Rome & jamais rien pour nous ;  
D'être unis pour l'Etat, qui dans nous se rassemble ;  
De

De vivre , de combattre , & de mourir ensemble.

César arrive à la fin du serment ; tous les Conjurés se retirent à son approche ; il ne retient que Brutus , à qui il dit :

Brutus , si ma colere en vouloit à tes jours ,  
Je n'aurois qu'à parler ; j'aurois fini leur cours ;  
Tu l'as trop mérité , &c.

Il lui demande ce qu'il lui reproche. Brutus lui répond :

Le Monde ravagé ;  
Le sang des Nations ; ton Pays saccagé ;  
Ton pouvoir , tes vertus , qui font tes injustices ;  
Qui de tes attentats sont en toi les complices ;  
Ta funeste bonté , qui fait aimer tes fers ,  
Et qui n'est qu'un appas pour tromper l'Univers.

César lui dit que ces reproches étoient plus justement dûs à Pompée , qui ne vouloit point souffrir d'égal , & qui tôt ou tard , s'il avoit été plus heureux , auroit rendu Rome esclave ; il lui demande ce qu'il auroit fait alors ; Brutus lui répond qu'il auroit immolé le Tyran de sa Patrie. César ne pouvant amollir ce cœur inflexible , est enfin réduit à le prendre par les sentimens de la Nature. Il lui met entre les mains la Lettre de Servilie ; Brutus n'apprend qu'en frémissant ,

missant, qu'il est fils de l'oppresséur de la Liberté Romaine ; cette Scène nous meneroit trop loin , si nous citions tous les beaux Vers, dont elle est remplie ; c'est , sans contredit , ce que M. de Voltaire a fait de plus pathétique de la part de César , & de plus héroïque de la part de Brutus : César est si outré de son inflexibilité , qu'il ne peut plus retenir sa colère ; & lui parle ainsi ;

Ah ! barbare ennemi , Tigre que je caresse ;

Ah ! cœur, dénaturé, qu'endurcit ma tendresse ;

Va ; tu n'es plus mon fils ; va , cruel Citoyen ;

Mon cœur désespéré prend l'exemple du tien , &c.

Vous tremblerez , ingrats , au bruit de mes vengeance.

Va , cruel ; va trouver tes indignes amis ;

Ils m'ont osé déplaire ; ils seront tous punis.

On sçait ce que je puis ; on verra ce que j'ose ;

Je deviendrai barbare , & toi seul en es cause.

César se retire ; Brutus le suit , & finit ce bel Acte par ces deux Vers :

Ah ! ne le quittons point dans ses cruels desseins ;

Et sauvons , s'il se peut , César & les Romains.

Les Conjurés commencent ce dernier Acte ; ils font entendre que tout est prêt pour porter le coup mortel au Tyran & à la Tyrannie ; ils sont surpris de ne point voir

Brutus

Brutus avec eux ; c'est ainsi que Decimus marque son étonnement :

Mais d'où vient que Brutus ne paroît point encore ?

Lui , ce fier ennemi du Tyran qu'il abhorre ?

Lui , qui prit nos sermens , qui nous rassembla tous,

Lui, qui doit sur César porter les premiers coups, &c.

Brutus paroît enfin ; sa consternation peinte sur son visage , fait craindre aux Conjurés que tout ne soit découvert ; il les rassure, mais il leur fait connoître en même-tems qu'il vient d'apprendre qu'il est fils de César ; il les prie de lui dire ce qu'il doit faire ; voici comment il leur parle.

Vous, amis, qui voyez le destin qui m'accable ;

Vous, faits par mes sermens les maîtres de mon sort,

Est il quelqu'un de vous d'un esprit assez fort,

Azès stoïque , azès au-dessus du vulgaire ,

Pour oser décider ce que Brutus doit faire ?

Je m'en remets à vous , &c.

Cassius lui repond , au nom de tous les Conjurés, qu'il doit remplir son serment. Brutus les rassure tous par sa fermeté , cependant il semble qu'il ne veut tremper dans l'assassinat que par son consentement tacite, & non par son bras. Voici ses propres paroles.

Levez

Levez le bras , frappez , je détourne les yeux ;  
Je ne trahirai point mon Pays pour mon Pere.

Cassius semble n'en pas demander davantage , & le fait connoître par ces Vers :

Du salut de l'Etat ta parole est le gage ;  
Nous comptons tous sur toi , comme si dans ces  
Lieux

Nous entendions Caton, Rome même, & nos Dieux.

Brutus leur dit qu'il a fait demander un dernier entretien à César , pour tâcher de le détourner d'un projet si fatal.

Dans un court Monologue , il prie les Dieux en faveur de celui dont il vient de prononcer l'Arrêt. Voici ce qu'il leur demande :

Voici donc le moment où César va m'entendre ;  
Voici ce Capitole où la mort va l'attendre.  
Epargnez-moi ; grands Dieux , l'horreur de le haïr ;  
Dieux , arrêtez les bras levés pour le punir ;  
Rendez , s'il se peut , Rome à son grand cœur plus  
chère , •

Et faites qu'il soit juste , afin qu'il soit mon père.

Dans la Scène suivante , Brutus se jette aux pieds de César , & lui dit les choses les plus touchantes , pour lui faire éteindre ses desirs ambitieux ; César n'oublie rien de son côté ,

côté , pour le porter à se ranger du parti de son ambition. Brutus , toujours plus ferme , lui dit un éternel adieu , & se retire ; César ne pouvant émouvoir la tendresse d'un fils si farouche , ne peut lui refuser son estime ; il le fait connoître par ces Vers :

O Rome ! ô rigueur héroïque !

Que ne puis-je à ce point aimer ma République !

Dolabella , ami de César , vient l'avertir que tout est prêt pour son Couronnement , mais il lui conseille de le différer , attendu que le Ciel lui annonce quelque chose de sinistre par des Signes effrayans. César lui répond :

Tant de précautions contre mon jour fatal ,  
Me rendroient méprisable, & me défendroient mal.

Il quitte Dolabella , à qui il défend même de le suivre. Les Romains qui sont venus avec Dolabella , demeurent avec lui ; les Conjurés derrière le Théâtre , font entendre par ce Vers qu'on assassine César :

Meurs , expire , Tyran ; courage , Cassius.

Cassius vient annoncer sa mort , qu'il fait approuver aux lâches Romains , qui vouloient le suivre au Sénat pour le défendre ; Antoine leur fait bien-tôt changer de sentiment ,

ment, en leur apprenant que César leur laissoit tous ses biens ; ils courent le venger ; Antoine profite de cet instant favorable , & finit la Pièce par ces Vers qu'il adresse à Dolabella.

Ne laissons pas leur fureur inutile ;  
Précipitons ce Peuple inconstant & facile ;  
Entraînons-le à la guerre , & sans rien ménager ;  
Succedons à César , en courant le venger.

Le 28. Septembre , les mêmes Comédiens remirent au Théâtre la Tragédie de *Rhadamiste & Zénobie*, de M. de Crebillon , de l'Académie Française , dans laquelle la Dlle Clairon , nouvelle Actrice , joua le rôle de Zénobie avec beaucoup d'intelligence & fort au gré du Public.

Le 29. elle joua dans la Comédie de *Démocrite* , le rôle de *Cléantis* avec applaudissement.

Le premier Octobre , ils donnerent la première représentation d'une Pièce nouvelle , en Vers & en trois Actes , intitulée , *le Qui-pro-quo* , dont on n'a pas donné d'autre représentation.

Le 5. la nouvelle Actrice joua encore dans la Comédie du *Philosophe Marié* , le rôle de *Celiane*.

Le 14. on remit au Théâtre la Tragédie  
d'*Ariane*



d'*Ariane* de T. Corneille, dans laquelle la Dlle Clairon joua le premier rôle, & justifia par un succès très-éclatant la grande opinion que le Public a conçu de ses heureux talens.

*V E R S* au sujet du début de Mlle Clairon  
à la Comédie Française. Sur l'Air : Vla  
c'que c'est qu'd'aller aux bois.

**D**ébiter en perfection ;  
Vla c'que c'est qu'd'être Clairon ;  
Avoir la plus noble action ,  
Quand Phédre elle joue ;  
Le Public la louë  
Jusques à l'admiration ;  
Vla c'que c'est qu'd'être Clairon.



Jusques à l'admiration ;  
Vla c'que c'est qu'd'être Clairon ;  
Sa voix, sa déclamation ,  
Soit dans le Tragique ,  
Soit dans le Comique ,  
Font d'elle un femelle Baron ;  
Vla c'que c'est qu'd'être Clairon.



Font d'elle un femelle Baron ;  
Vla c'que c'est qu'd'être Clairon ;

De

De Melpomene elle a le ton ,  
 De Thalie ensemble ;  
 Elle leur ressemble  
 Comme à la Rose le bouton ;  
 Vla c'que c'est qu'd'être Clairon.

\*\*\*

Comme à la Rose le bouton ;  
 Vla c'que c'est qu'd'être Clairon ;  
*Dumesnil* lui fit la leçon ;  
 Jamais débutante  
 Ne fut si brillante ,  
 Ni ne s'acquit tant de renom ;  
 Vla c'que c'est qu'd'être Clairon.

Le 4. Août dernier, mourut à S. Germain-en-Laye *Philippe Poisson*, ci-devant Comédien du Roi, âgé de 60 ans accomplis. Il avoit beaucoup de talens pour le Theatre, & il l'a enrichi de quantité de Comédies imprimées en 2. vol. in-12. chez *Prault*, le fils, Quai de Conti, vis-à-vis la descente du Pont neuf, à la Charité, sçavoir, *le Procureur Arbitre*; *Alcibiade*; *l'Impromptu de Campagne*; *le Reveil d'Epimenide*; *le Mariage par Lettres de Change*; *les Ruses d'Amour*; *l'Amour Musicien*; *l'Amour Secret*; *la Boëtte de Pandore*, & plusieurs autres Pièces galantes & comiques, qui terminent le second volume.

Le

Le S. Poisson qui vient de mourir, étoit fils de l'inimitable Paul Poisson, ancien Comédien du Théâtre François, & frere aîné du Sieur N. Poisson, excellent Acteur comique du même Théâtre, qui remplit aujourd'hui parfaitement, au gré du Public, tous les rôles de feu son Pere.

Le 26. on représenta la Tragédie d'*Electre* de M. de Crebillon, de l'Académie Française; la Dlle Clairon représenta le principal rôle avec un applaudissement général. Cette Actrice vient d'être reçue dans la Troupe du Roi.

*AUTRES Vers à Mlle Clairon, sur son début à la Comédie Française.*

Quelle grace ! quel feu ! quelle vive peinture !  
*Clairon*, tu réunis dans ton jeu séducteur  
 Ce que l'Art, joint à la Nature,  
 Peut former de plus enchanteur;  
 Cent fois te voyant sur la Scène  
 Ravir les suffrages divers,  
 J'ai crû que c'étoit Melpomène,  
 Qui récitoit ses propres Vers.

Le 4. Octobre, l'Académie Royale de Musique donna la dernière représentation du Ballet des *Caractères de la Folie*. Elle reprit le 6. l'Opera d'*Hésione*, qu'on avoit remis

H au

au Théâtre le premier Mars de cette année. Dans cette dernière reprise , la Dlle Romainville a chanté le premier rôle avec applaudissement.

Le 22. la même Académie remit au Théâtre la Tragédie de *Callirhoé*. Le Poëme est de M. Roy , mis en Musique par M. Des-touches , Sur-Intendant de la Musique du Roi. Cet Opera , qui n'avoit pas été remis au Théâtre depuis le mois de Janvier 1732, a été reçu favorablement , & il est parfaitement bien exécuté. On peut voir l'extrait qui en a été donné dans le Mercure de Janvier de la même année , page 137.

La Foire S. Laurent a été prolongée cette année , jusques & compris le 9. du mois d'Octobre.

Le même jour , l'Opera Comique fit la clôture de son Théâtre par l'*Astrologue de Village*, Parodie du Ballet des *Caractères de la Folie* , nouvelle Entrée ajoutée à l'*Ambigu de la Folie*. Ces Comédies furent précédées des petites Pièces des *Jeunes Mariés*, & de la *Chercheuse d'Esprit*, ornées de divertissemens convenables à ces différentes Pièces, lesquels ont été exécutés d'une manière très-brillante ; les Dlls Lany & Puvigné s'y sont fort distingués. Ce Spectacle a été terminé par le compliment qu'on fait ordinairement ,  
toutes

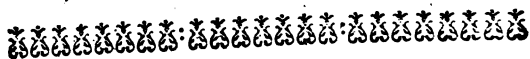
toutes les années à la clôture du Théâtre. Il a paru que le Public a marqué par ses applaudissemens , & par un grand concours de Spectateurs , combien il étoit satisfait des soins que le nouvel Entrepreneur s'est donné pour rendre ce Spectacle également agréable & décent.

Les Vers qu'on va lire ont été faits à l'occasion d'un Pas de Deux , dansé à l'Opera Comique , dans un Divertissement intitulé , *le Ballet des Fleurs* , executé par la Dlle *Puvigné* & par le sieur *Noverre* , représentant *Zéphire* & *Flore*. Ces Vers peuvent être chantés sur un Air du Divertissement du quatrième Acte de l'Opera de *JEPHTE* , *Nous vivons dans l'innocence*.

Enfant , pour qui la Nature  
Epuisa tous ses trésors ,  
Sous une aimable imposture \*  
Tu prens tes premiers efforts.  
Que ton talent est sublime !  
L'œil qu'il frappe en est surpris ;  
Mais quand Zéphire te ranime ,  
Le cœur en sent tout le prix.

\* *La Rose.*

H ij NOU-



## NOUVELLES ETRANGERES,

## TURQUIE.

**O** Na appris de Constantinople , que le Capitan Pacha avoit été déposé , & que le Grand Seigneur l'avoit envoyé en exil dans l'Isle de Candie ; que le Grand Visir se disposoit à aller se mettre à la tête des troupes Ottomanes , qui sont assemblées en Asie , & que le bruit couroit que Thamas-Koulikan avoit investi la Ville d'Erzerum.

On a appris depuis , que le Grand Visir n'étoit pas encore parti , pour aller prendre le commandement des troupes Ottomanes , qui sont assemblées sur les Frontières de Perse , parce qu'il attendoit la réponse de Thamas - Koulikan , aux dernières propositions d'accommodement , faites à ce Prince par le Grand-Seigneur.

On assure que si Thamas-Koulikan n'accepte pas ces propositions , le Grand-Seigneur est déterminé à employer tous ses efforts , pour faire monter sur le Trône de Perse un jeune Prince , qui est de la Famille des Sophis , & qui après s'être long - tems caché , a trouvé le moyen de se sauver en Turquie. Sa Hauteffe fournira une armée à ce Prince , pour faire une invasion en Perse , où l'on espère qu'il pourra se former un puissant parti.

On mande du Diarbeckir , que Thamas-Koulikan s'étoit emparé de Chirchiut , petite Ville située sur la Frontière de la Mésopotamie ; qu'il avoit formé le siège de Monsul , une des Places de cette Province , & qu'on croyoit que s'il réussissoit à s'en rendre Maître , il marcheroit ensuite vers Bagdad.

RUSSIE.

## R U S S I E.

**O**N apprend de Pétersbourg, que les Caracalpaques, Nation qui peut fournir 30000. hommes en état de porter les armes, & qui avoit toujours refusé de se soumettre à la Russie, avoient envoyé des Députés à la Czarine, pour la prier de les recevoir sous sa domination, & que le 14. Août dernier, ces Députés, ayant eû une audience publique de S. M. Cz. lui avoient prêté serment de fidélité.

On a appris du onze du mois dernier, que les Commissaires nommés par la Cz. pour instruire le procès de la Comtesse de Bestuchef, de M. Etienne Lapouchin, de son épouse & de son fils, de l'épouse du Chambellan Lilienfeld, du Knées Putyatin, de MM. Jean Moschcow & Alex. Qybin & de leurs complices, ayant fait leur rapport à S. M. Cz. le Sénat, le Synode, les Ministres & les principales personnes des Ordres Civil & Militaire, se sont assemblés extraordinairement, & qu'ils ont condamné la Comtesse de Bestuchef, M. Etienne Lapouchin, sa femme & son fils, à avoir la langue coupée, à être ensuite rompus, & leurs corps exposés sur la rouë; le Knées Jean Putyatin & M. Jean Moschcow, à être écartelés; l'épouse du Chambellan Lilienfeld & M. Alexandre Qybin, à avoir la tête tranchée, & le corps du dernier, à être exposé sur la rouë.

Le 9. on publia par ordre de la Czarine un Manifeste, dans lequel sont exposés les crimes dont ces prisonniers ont été convaincus, & ce Manifeste porte, que M. Etienne Lapouchin, ci-devant Lieutenant Feldt Maréchal, son épouse & son fils, sans faire réflexion sur les graces que la Czarine leur a accordées, ni sur les dangers qu'ils avoient déjà courus dans le tems de la condamnation des Com-

H iij res

tes d'Osternan, de Munich, de Golowkin & de Lowenwolde, aux complots desquels ils ont été soupçonnés d'avoir eû part, ont osé, sous prétexte de mécontentement, & par inclination pour la Princesse de Beveren, conspirer contre S. M. Cz conjointement avec la Comtesse de Bestuchef, qui s'est portée pareillement à cet attentat par attachement pour la même Princesse, & par ressentiment de l'exil du Comte de Golowkin, son frere; qu'ils ont agi en cela de concert avec le Marquis Botta, ci-devant Ministre de la Reine de Hongrie à la Cour de Russie, lequel est sorti du devoir d'un Ministre Etranger, pour se mêler, en qualité d'Adjuvant de la Princesse de Beveren & d'ami du Comte de Golowkin, des affaires interieures de la Russie, qui ne le regardoient nullement, & pour exciter des troubles, non seulement au-dehors, mais au dedans de l'Etat; qu'ils se sont souvent assemblés chés la Comtesse de Bestuchef & chés M. Etienne Lapouchain, où ils ont délibéré avec le Marquis Botta sur les moyens de priver la Czarine du Trône, pour y rétablir le Prince Jean, & pour remettre les rênes du Gouvernement entre les mains de la Princesse de Beveren, quoique ce Prince & cette Princesse n'y aient & ne puissent y avoir aucun droit; que le Marquis Botta les ayant assurés en différentes occasions, qu'il les seconderoit de tout son pouvoir, & qu'il ne se donneroit point de repos, jusqu'à ce que la Princesse de Beveren eut recouvré son ancienne autorité, ils n'ont point douté du succès de leurs desseins, & qu'ils ont attendu avec impatience le moment de les faire éclater, cherchant & employant toutes sortes de moyens, pour associer d'autres personnes à leur complot; qu'ils ont tenu plusieurs propos criminels & indécens, pour aigrir le peuple contre la Czarine; que M. Etienne Lapouchain, en particulier, a eû la témérité de parler de cette Prin-

Prin-



Princesse avec un extrême mépris ; qu'il n'a point voulu la reconnoître pour l'héritière du Trône , & que son fils , encouragé par les conseils du Marquis Botta , a fait en sorte d'engager plusieurs autres personnes à suivre cet exemple ; qu'au mépris du Gouvernement & de l'autorité Souveraine , ils ont mis tout en usage pour décrier le Ministère , le Senat , les principaux Seigneurs de la Cour , & tous ceux dont la Czarine a récompensé les mérites ; qu'espérant de réussir plus facilement dans le dessein de rendre la Régence à la Princesse de Beveren , si on pouvoit remettre en liberté les Comtes d'Osterman , de Munich , de Golowkin & de Lowenwolde , ils ont consulté pour cet effet le Marquis Botta , qui avoit promis de fournir de ses propres fonds une somme considérable , pour contribuer à tirer de Sibérie ces prisonniers ; que l'épouse de M. Lapouchin & la Comtesse de Bestuchef , qui étoient liées d'une étroite amitié , ont aussi souvent tenu des conseils , tant entre elles , qu'avec le Marquis Botta , sur ce sujet ; qu'elles ont attiré dans leur complot , & associé à leurs délibérations l'épouse du Chambellan Lilienfeld & le Knées Putyatin , ci-devant Commandant de la Garde de la Czarine , lequel s'étoit déjà rendu fort suspect d'être attaché aux intérêts de la Princesse de Beveren , & qui même avoit été appliqué à la question , lorsque cette Princesse fut arrêtée ; que la Dame Lapouchin , quoiqu'elle fut du nombre des Dames d'honneur de la Czarine , s'est absentée de la Cour , sans permission , montrant en cela son peu de respect pour cette Princesse , & qu'elle n'a eü aucune attention aux remontrances qui lui ont été faites à cette occasion par plusieurs de ses parentes ; que M. Alexandre Qybin , ci-devant Premier Commissaire des Guerres sur la Flote , n'a point approuvé la conspiration , mais qu'il a

H iiii oublié

oublie le devoir d'un Sujet fidèle , en ne révélant point les discours & les desseins pernicioeux de la Dame Lapouchin, que le Chambellan Lilienfeld, M. Colischow , Adjudant, & M. Akinfow , se sont aussi rendus coupables par le silence qu'ils ont gardé sur les démarches que le fils de M. Lapouchin a faites pour séduire plusieurs Sujets de la Czarine , & que M. Jean Moschow , Lieutenant dans les Gardes , a avoué qu'il étoit entré dans les différentes intrigues de Mrs Lapouchin.

LaCz ajoûte à la fin de ce Manifeste, que quoique les prisonniers aient mérité les supplices auxquels ils ont été condamnés, elle veut bien leur accorder la vie, & changer la peine de mort en d'autres châtimens, & qu'elle a ordonné que la Comtesse de Bestuchef, M. Lapouchin, sa femme & son fils eussent la langue coupée, & subissent la peine du Knout; que le Knéés Putyatin & M. Jean Moschow, éprouvasseut aussi le second de ces supplices; que la Dame de Lilienfeld & M. Alexandre Qybin, fussent foietrés; qu'ils fussent ensuite envoyés tous en exil, & que tous leurs biens, meubles & immeubles, fussent confisqués. Les autres complices seront punis selon la grièveré de leurs fautes; le Chambellan Lilienfeld sera privé de ses Charges, & exilé dans ses Terres; son frere sera, ainsi que Mrs Colischow & Akinfow, exclus des Gardes, & employés dans un autre Corps en un grade inférieur à celui qu'ils occupoient, & M. Nicolas Rieusky sera obligé de servir en qualité de Matelot.

On a appris de Pétersbourg du 19. du mois dernier, que le Duc de Holstein a signé l'Acte par lequel il renonce à toutes ses prétentions sur la Suède & sur les Biens Allodiaux de la Maison de Vasa, conformément à ce qui a été stipulé dans un des articles du Traité de paix, conclu entre la Russie & la Suède;

de ; & que cet Acte a été envoyé à Abo avec la Ratification du Traité , signée par la Czarine.

Le 9. le Duc de Holstein , à qui la feuë Reine de Suède a laissé par son Testament ses prierreries & ses bijoux , dépêcha un Courier à l'Evêque de Lubeck , pour lui annoncer qu'il lui en faisoit présent , & il lui a écrit à cette occasion , qu'il croyoit que la Nation Suédoise verroit avec plaisir rester chés elle tout ce qui avoit servi à l'ornement d'une Princesse si digne de tous ses regrets.

## S U E D E.

**O**N mande de Stockolm , que le Comte Charles Æmile de Leuvenhaupt, fils du feu Général de ce nom, ayant présenté une Mémoire aux Etats de Suède, pour leur exposer la fâcheuse situation dans laquelle sa Famille se trouve par la confiscation de ses biens , la Diette a ordonné que le patrimoine du feu Comte de Leuvenhaupt seroit rendu à ses enfans.

On a appris d'Abo , que l'échange des Ratifications du Traité entre la Suède & la Russie y avoir été fait le 7. du mois dernier, & que le même jour on y avoit fait la publication de la paix , au bruit d'une triple salve de mousqueterie du Régiment d'Azow, des troupes de la Czarine , lequel étoit sous les armes , & de l'Artillerie des Vaisseaux qui étoient dans le Port.

## A L L E M A G N E.

**O**N a appris d'Ingolstadt du 2. du mois dernier, que le Comte de Grandville, Commandant des troupes Françoises qui étoient dans cette Place , & le Baron de Berencław , Général des troupes de la

H y Reine

Reine de Hongrie , qui en formoient le Siège , ont signé une Capitulation , dont voici les principales conditions.

La Ville & le Château seront conservés à l'Empereur dans leur état présent , sans que les Hongrois en puissent rien enlever , à l'exception des munitions de guerre & de l'artillerie , que la Reine de Hongrie pourra employer pour son utilité.

Le Château , étant une des résidences de S. M. I. sera respecté , ainsi que tout ce qui en dépend. Les Habitans de cette Ville seront maintenus dans tous leurs privilèges. La Garnison , en sortant de la Ville , pourra emmener huit chariots couverts , à condition de ne s'en point servir pour emporter des munitions de guerre , ou pour favoriser l'évasion des déserteurs des troupes Hongroises , qui sont nés sujets de la Reine de Hongrie. Les assiégeans fourniront aux assiégés les voitures nécessaires pour leurs malades , & si on étoit obligé de laisser à Ingolstadt , ou dans quelque autre endroit de la Bavière , des malades hors d'état d'être transportés , les Hongrois leur feront donner tous les secours dont ils auront besoin , & leur accorderont des passeports , pour retourner en France.

Tous les prisonniers François qui se trouvent à Wackerstein , à Phoring , à Donawert , à Steteinhof , & dans d'autres endroits de la Bavière , dans lesquels le Baron de Berencklaw commande , seront rendus sans rançon. Les équipages , meubles & effets des Officiers , & tout ce qui appartient en commun aux Régimens , comme habillemens & equipemens , seront vendus sur les Lieux , ou transportés en France , au choix des propriétaires.

Les François , qui sont actuellement à Ratisbonne , à Ausbourg , & à Nuremberg , pourront librement repasser en France , sans être inquiétés , à l'effet

l'effet de quoi on leur fournira les passeports nécessaires. Les troupes Impériales auront le même traitement que celles de S. M. T. C.

Aucun Officier ou Soldat des Troupes employées sous les ordres du Baron de Berencław au siège de cette Ville , ne pourra sortir de la Bavière , pour s'avancer vers le Rhin ou vers le Tirol , avant le premier du mois prochain. Le Comte de Grandville remettra ce jour-là aux assiégeans la Porte de Weixen , & pendant les deux suivans , les troupes Françoises qu'il commande , évacueront cette Place , à moins que d'ici à ce tems , elles ne reçussent un secours de 1000. hommes , soit Impériaux , soit François , la présente Capitulation ne devant point avoir lieu dans ce cas.

Le Comte de Grandville s'est réservé deux pièces de canon , & a exigé le libre passage d'un Officier qu'il a envoyé dans les Cercles , pour régler les logemens & la subsistance des troupes Françoises. Dès que la Capitulation a été signée , on a remis de part & d'autre deux Otages , pour sûreté de l'exécution de tous les engagemens qui ont été pris réciproquement par cette Capitulation.

On mande de Worms du 16. du mois dernier , que les quatre premières Divisions du Corps de troupes , que la République de Hollande fournit à la Reine de Hongrie , ont joint l'armée de cette Princesse commandée par le Roi de la Grande-Bretagne , & que l'on attendoit le 18. la cinquième Division , qui consiste en un Régiment d'Infanterie & un de Dragons , & qui conduit seize pièces de campagne , quatre mortiers & le reste des Pontons. Cette dernière Division arriva le 18. dans les environs de Francfort.

Un courrier arrivé du camp du Comte de Collovrath , a rapporté que les vivres de toute espèce man-

H vj quant

quant depuis plusieurs jours dans Egra , le Marquis d'Herouville , qui y commandoit , s'étoit déterminé , après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre de lui pour la défense de la Place , à la remettre aux troupes Hongroises , qui en formoient le blocus ; qu'en conséquence de la Capitulation qu'il avoit acceptée le 6. du mois dernier , la Garnison d'Egra avoit été faite prisonnière de guerre , mais qu'on étoit convenu qu'elle ne seroit point conduite en Hongrie. Il a été aussi réglé , que les Officiers sortiroient avec leurs armes , & qu'ils conserveroient leurs équipages.

On mande de Hambourg du 21. du mois dernier , que les Barons de Lowen & de Wrangel , y étant arrivés pour complimenter l'Evêque de Lubeck , & pour lui remettre le Diplôme de son Election , & que s'étant acquittés de cette commission , ce Prince partit le 16. pour se rendre à Stralsund.

On a appris de Munich , que les Etats de Bavière avoient été forcés de prêter serment de fidélité à la Reine de Hongrie , & que cette cérémonie s'étoit faite le 16. du mois dernier.

Les avis reçus de Wormes du 25. du mois dernier , portent que l'armée de la Reine de Hongrie , commandée par le Roi de la Grande Bretagne , est décampée des environs de cette Ville , pour aller se poster sur la Bruyere de Lamsheimer , d'où elle s'étend jusqu'à Frankendal.

La cinquième Division des troupes Hollandoises , après s'être reposée le 15 & le 16. du mois dernier , près de Francfort , s'est remise en marche le 17. & elle a joint les quatre premières Divisions qui étoient restées dans leur camp de Turheim , & elles se dispoient à aller occuper le camp que l'armée de la Reine de Hongrie , commandée par le Roi de la Grande Bretagne , a quitté , & dont elles n'étoient

n'étoient séparées que par le Rhin. Un pont, composé de 36. Bâteaux, & qui est long de plus de 500 pas, & assés large pour que dix hommes puissent y passer de front, établit la communication entre les deux camps.

Le Roi de la Grande Bretagne, avant que de décamper, est allé voir les troupes Hollandoises, & S. M. Br. a été reçûe à la tête du camp par le Prince de Nassau & par les autres Généraux de ces troupes.

On a appris de l'armée de la Reine de Hongrie, commandée par le Prince Charles de Lorraine, qu'il étoit toujours dans la résolution de tenter le passage du Rhin; mais que s'étant trouvé seul de cet avis dans un Conseil de guerre, il avoit dépêché un courrier à Vienne, pour demander à la Reine de Hongrie des ordres positifs sur le parti qu'il prendroit.

On mande de Vienne du 28. du mois dernier, que la Reine de Hongrie a appris par un courier qui lui a été dépêché de Worms, que le Baron de Wasner y avoit signé le 14. au nom de S. M. un Traité avec le Roi de Sardaigne.

Selon les avis reçûs de l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine, les tentatives que ce Prince a faites jusqu'à présent pour passer le Rhin, ont été inutiles.

On apprend de Munich, que la Reine de Hongrie avoit consenti, que dans la formule du serment que les Etats de Bavière ont été obligés de lui prêter, il fut inséré que les Bavarois ne seroient engagés par ce serment, qu'autant de tems qu'elle conserveroit la possession de cet Electorat.

On mande de Landaw du 8. du mois dernier, que le Roi de la Grande Bretagne avoit été quelques jours avant, avec le Duc de Cumberland, visiter le poste de Germersheim, qu'il a fait occuper depuis par un détachement de ses troupes.

L'armée commandée par S. M. B. est décampée des environs de Spire , pour se retirer du côté de Worms.

Un Corps de Hussards commandé par le Colonel Mentzel , s'étant approché de Landaw , pour tâcher de mettre le feu à un magasin de fourage , il a été repoussé ; & le Colonel Mentzel a eu en cette occasion la jambe cassée par son cheval , qui s'est abattu sur lui.

Le Comte de Saxe est toujours dans les Lignes de Lauterbourg , & les troupes qui sont sous ses ordres , ont été renforcées de quelques Brigades.

Le 30. Septembre dernier , le Prince Charles de Lorraine fit une nouvelle tentative vers l'Isle Deserte , pour passer le Rhin , mais elle eut aussi peu de succès que les précédentes , & il y a apparence que ce Prince va s'éloigner des bords du Rhin , pour aller camper dans un Pays , où il puisse trouver les subsistances nécessaires à son armée.

On a appris d'Ingolstadt , que le premier du mois dernier , le Comte de Grandville a remis une porte de la Ville aux troupes Hongroises , qui en ont formé le Siège , & que la Garnison en est sortie le 3. conformément à la Capitulation signée le 2. du mois précédent.

## I T A L I E.

ON mande de Rome du 21. du mois dernier , que le Pape tint le 12. un second Consistoire , dans lequel Sa Sainteté , après avoir fermé & ouvert la bouche aux nouveaux Cardinaux , qui sont en cette Ville , leur donna le Chapeau ; qu'ils se rendirent ensuite avec les autres Cardinaux à la Chapelle Pauline , où ils assistèrent au *Te Deum* ; qui fut chanté plusieurs Chœurs de Musique ; que s'étant ensuite rassemblés l'après midi , ils allerent , suivant l'usage ,



l'usage, à l'Eglise de S. Pierre du Vatican, pour y faire leurs Prières, & que le même jour, ils rendirent visite au Doyen du Sacré Collège.

## E S P A G N E.

**O**N apprend de Madrid du 17. du mois dernier, que l'Intendant de Marine du Ferol a mandé au Roi, que Don Augustin de Samano avoit conduit au Port de Rivadeo le Vaisseau Anglois, *la Minerve*, de 120. tonneaux, dont il s'est emparé vers le 48. degré de Latitude Septentrionale; que le Brigantin le *Henri Elizabeth*, chargé de Vin, d'Oranges & de Limons, avoit été pris à la hauteur du Cap de Finisterre par l'Armateur Don Louis Olivier, & que le 9. du même mois, un autre Armateur étoit entré dans le Port de Bayona avec la Galere *la Marie*, sur laquelle il y avoit 1600. sacs de bled, & 50. Barils d'Étain de Cornouaille.

L'Intendant de Marine de Malaga a fait sçavoir à S. M. C. qu'un Vaisseau armé en Course par le Capitaine Joseph Munoz, avoit enlevé sur la Côte d'Afrique, dans les environs d'Alhucemas, une Galiotte Barbaresque, dont l'équipage étoit composé de 29. hommes.

L'Intendant de Marine du Ferol a mandé à S. M. que l'Armateur Salvador de Barros avoit conduit à Bayona dans le Royaume de Galice les deux Brigantins Anglois *l'Heureux* & *l'Emulation*, commandés par les Capitaines Gualay & Smidt, qui ont été pris en allant d'Angleterre à Porto, & dont la charge est estimée 8000. Piastres.

Les Espagnols ont pris le Vaisseau *la Marie*, en allant à Gènes, & il a été conduit dans un des Ports de la Galice.

## PORTUGAL.

## P O R T U G A L.

**O**N mande de Lisbonne, qu'on a découvert en Portugal, près de la Ville de Leiria, deux Fontaines d'Eau Minérale, éloignées l'une de l'autre, de la distance seulement de quelques pieds, l'une chaude, l'autre froide, dont les Eaux ont guéri plusieurs personnes, attaquées de fièvres lentes, ou malades de dysenterie, & un grand nombre d'hydropiques & d'hypocondriaques.

On assure que ceux qui sont affligés de la gravelle ou même de la pierre, éprouvent beaucoup de soulagement, en bûvant de ces Eaux, & qu'elles sont un Remède certain contre le scorbut.

## S A V O Y E.

**O**N mande de Chamberry du 9. du mois dernier, que le 7. l'Infant Don Philippe fit partir du Village de la Chenal, l'armée qu'il commande, pour marcher au Château du Pont. L'avantgarde de l'armée arriva vers les dix heures du matin près de ce Château, & on commença sur le champ à établir des batteries, pour attaquer le Village qui est au-dessus.

Les troupes du Roi de Sardaigne, qui étoient dans ce Village, après avoir essuyé pendant quelque tems le feu de l'artillerie des Espagnols, prirent le parti d'abandonner le Village & le Château du Pont, que les Espagnols ont occupés.

L'armée est rassemblée aux environs du Château du Pont.

## GENES ET ISLE DE CORSE.

**O**N apprend de Gènes du 11. du mois dernier, que les avis-reçûs de Piedmont, portent que le Roi de Sardaigne, pour renforcer son armée, a retiré de ses Places toutes les troupes réglées qui y étoient en garnison, & qu'il a remplacé ces troupes par des Milices.

On mande de Lombardie, que le Comte de Traun avoit fait avancer 1500. hommes dans le Bolognois, & un autre Corps de troupes du côté de la Torella, & que plusieurs dispositions faites par le Duc de Modène, sembloient annoncer qu'il se préparoit à se mettre en marche avec l'armée Espagnole qui est sous ses ordres.

On a appris de Gènes du 18. du mois dernier, que les Rebelles de Corse paroissoient disposés à ne rien entreprendre, jusqu'à-ce qu'ils fussent informés si la République consentoit de leur accorder les demandes qu'ils avoient faites à M. Giustiniani.

Ce Commissaire Général a remis depuis aux Députés des Pièves la réponse de la République au Mémoire qu'ils avoient présenté, & quoique le Gouvernement ait accordé aux Rebelles presque tout ce qu'ils avoient témoigné désirer, ils n'ont pas paru satisfaits. Non-seulement ils se plaignent de ce que la République ne s'est pas expliquée assez clairement sur plusieurs articles, mais ils font encore plusieurs nouvelles demandes, & l'on craint que leurs Chefs ne cherchent des prétextes, pour exciter de nouveaux troubles.

Suivant les lettres reçûes de Lombardie, le Duc de Modène ayant fait avancer à Forlìmpopoli un détachement de 2000. hommes de l'armée Espagnole, qui est sous ses ordres, le Corps de Hussards & de Croates des troupes Hongroises, qui s'étoit approché de Bologne,

gne , a pris le parti de se retirer dans ses quartiers de Crevalcore & de Castel San Giovanni.

Le Comte de Traun , qui a toujours son quartier général à Carpi , a fait marcher du côté de Buondeno un autre Corps considérable des mêmes troupes , mais on doute que ce Corps y demeure à l'approche de l'armée Espagnole , qu'on dit être en mouvement pour retourner vers le Modénois.

Un Bataillon du Régiment de Roth est allé , par ordre du Comte de Traun , renforcer la garnison du Château de Milan.

Le Roi de Sardaigne a retiré l'artillerie , les munitions , les Barques propres à établir des Ponts , & généralement tous les attraits de guerre , qu'il avoit encore dans les Duchés de Parme & de Plaisance.

Un Vaisseau de guerre Anglois a conduit à Villefranche le Vaisseau François *la Nouvelle Espérance* , sous prétexte qu'il y avoit 100000. Piastras à bord de ce Bâtiment.

On a appris de Lombardie , que le Prince de Lobkowitz étoit arrivé le 11 du mois dernier à Carpi , & qu'il avoit pris le commandement des troupes de la Reine de Hongrie.

On a été enfin informé des nouvelles demandes des Rebelles , & l'on a appris qu'ils refusoient absolument de se soumettre , si la République ne consentoit que l'ancienne Noblesse de l'Isle jouît des mêmes prérogatives que les Nobles Génois ; que toutes les places de Gouverneurs & de Commandans des Villes , à l'exception d'une seule , fussent remplies par des naturels du Pays ; qu'eux seuls pussent y exercer la Magistrature , & qu'on établit deux Tribunaux , l'un à la Bastie , & l'autre à Ajaccio , lesquels jugeroient en dernier ressort toutes les affaires civiles & criminelles ; que les Cortes eussent la liberté d'établir toutes sortes de Manufactures ,

factures , d'exploiter les Mines du Pays , & de commercer avec quelque Nation que ce soit , sans être obligés de payer aucune imposition pour les marchandises qu'ils apporteroient des Pays Etrangers , ou pour celles qu'ils y feroient passer ; que les Puissances , qui seroient choisies par les Députés des Piéves , se rendroient garantes de l'exécution des promesses de la République , & qu'aucune des conventions qui seroient faites à l'avenir entre elles & les Corfès , ne seroit regardée comme valide , à moins qu'elle ne fût ratifiée par toutes les Piéves , & par les principaux des habitans dont elles sont composées.

### GRANDE BRETAGNE.

**O**N a appris de Londres du 3. de ce mois , que le 27. du mois dernier, le Duc de Newcastle, Secrétaire d'Etat, reçût de Worms un courier, qui l'informa que le Contrat de Mariage de la Princesse Louise & du Prince Royal de Dannemarek, y avoit été signé le 14. par le Lord Carteret, au nom du Roi, & par le Baron de Solenthal, au nom de S. M. Danoise.

### HOLLANDE ET PAYS BAS.

**O**N a appris de Bruxelles du 21. du mois dernier, qu'on y a été informé que le Traité qui se négocioit depuis quelque tems entre la Reine de Hongrie & le Roi de Sardaigne, avoit été signé le 13. à Worms par M. de Wafner & par le Chevalier Ossorio, mais qu'on ne sçavoit point encore quelles sont les conditions de ce Traité.

On mande qu'un détachement de la Garnison de Sedan a enlevé 34. hommes de celle que la Reine de Hongrie avoit fait mettre dans l'Abbaye de saint Hubert, pour y vivre à discrétion.

Le 26. du mois dernier , les troupes Hollandoises passerent le Rhin , & allerent occuper l'ancien camp de l'armée de la Reine de Hongrie , commandée par le Roi de la Grande-Bretagne , près de Worms.

Le bruit court que par le Traité qui a été conclu entre la Reine de Hongrie & le Roi de Sardaigne , S. M. H. cédoit à ce Prince la partie du Vigevanasque , qui étoit restée au feu Empereur , après la dernière guerre d'Italie ; la partie du Pavésan , située en deçà du Po ; la Ville de Plaisance & le Plaisantin , jusqu'à la Rivière de Nura , & le Comté d'Anghiera , dans le Milanéz.

On assure aussi , que le Marquisat de Final , appartenant à la République de Gènes , fait partie de ce que la Reine de Hongrie cède au Roi de Sardaigne par ce Traité.

On mande de la Haye du onze du mois dernier , qu'on est informé présentement avec certitude , que dans le Traité signé à Worms le 14. du mois précédent , le Roi d'Angleterre & la Reine de Hongrie ont promis de faire passer sous la domination du Roi de Sardaigne le Marquisat de Final , que le feu Empereur a vendu en 1712. à la République de Gènes , & dont S. M. I. a donné ensuite l'Investiture à cette République dans la forme la plus autentique.

Les mêmes Puissances se sont aussi engagées à faire céder au Roi de Sardaigne par l'Empire la supériorité Territoriale de divers Fiefs , dont la République de Gènes , & plusieurs Princes sont depuis longtemps investies.

On a appris que les troupes Hollandoises , qui ont passé le Rhin à Rheindurchein le 26. Septembre dernier , avoient marché le même jour à Robenheim ; que le 27. elles étoient entrées sur le Territoire de Frankendahl , & qu'elles étoient allées camper

per à Oggersheim ; qu'elles s'étoient rendues le 28. à Mutterstadt , d'où elles s'étoient avancées le lendemain dans le Spirebach, & qu'elles devoient se réunir le 30. avec l'armée de la Reine de Hongrie, commandée par le Roi d'Angleterre.

M. Kalkoën , Ambassadeur de la République de Hollande à la Porte, a été nommé par les Etats Généraux , pour résider en la même qualité auprès de S. M. T. C.



## MORTS DES PAYS ETRANGERS.

**L**E 10. Août , Louis Pic de la Mirandole , Cardinal depuis le 18. Mai 1712. de la création du Pape Clément X I. mourut à Rome ; âgé de 74. ans & 8. mois ; il étoit fils d'Alexandre Duc de la Mirandole & de Concordia , mort le 3. Février 1691. & d'Anne Béatrix d'Est Modène , morte en 1690. Voyez la Généalogie de la Maison de Pic de la Mirandole , dans le Volume des Souverains d'Italie fol. 371.

On mande de Murcie , que le nommé Pierre *Mestanza* étoit mort le 28. Septembre dernier, dans le Village de Veniel , âgé de 130. ans accomplis. Ayant toujours joui d'une parfaite santé , & ayant conservé presque toutes ses forces dans la plus grande vieillesse , il travailloit encore , pendant les dernières années de sa vie , à cultiver la terre. Il avoit coutume de se baigner tous les ans , vers le commencement de l'Automne dans la Rivière de Segura , & il s'étoit baigné cette année, deux jours avant sa mort.

FRANCE



## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**M**R. Crescenzi, Archevêque de Naziance, & qui étoit Nonce ordinaire du Pape auprès du Roi, a appris à Lion qu'il avoit été compris dans la Promotion que sa Sainteté a faite le 9. du mois dernier de 26. Cardinaux, dont trois ont été réservés *in petto*.

Les 23. que le Pape a déclarés, sont Mrs Portocarrero, Patriarche d'Antioche; Paulucci, Nonce à Vienne; Girolami, Secrétaire de la Congrégation des Evêques; Cavalchini, Secrétaire de la Congrégation du Concile; Barni, Nonce en Espagne; Oddi, Nonce en Portugal; Lanti, Président d'Urbain; Crescenzi, Nonce en France; Doria, Nonce à Francfort; Landi, Archevêque de Benevent; Pozzo Bonelli, Archevêque de Milan; Ricci, Gouverneur de Rome; Ruffo, Auditeur de la Chambre; Bollognetti, Trésorier; Colonne, Majordôme; Sciarre Colonne, Maître de Chambre; Calcagnini, Auditeur de Rote; Monti, Secrétaire de la Congrégation de *Propaganda Fide*; Bardi, Secrétaire de la Congrégation de la Consulte ;



te ; le Pere Lucini , Dominicain , Commissaire du S. Office ; le Pere Tamburini , Abbé de S. Paul du Mont Cassin ; le Pere Bezozzy , Abbé de Ste Croix de Jérusalem , de l'Ordre de Cîteaux , & Orsini , Duc de Gravina.

Le M. le Peletier , Premier Président du Parlement , ayant demandé au Roi la permission de se démettre de cette Charge , S. M. a nommé , pour le remplacer , M. de Maupeou , le plus ancien des Présidens du Parlement.

Le 7. de ce mois , le Commandeur Solar , Ambassadeur du Roi de Sardaigne auprès du Roi , se rendit à Fontainebleau , & il y prit congé de S. M.

Le 10. pendant la Messe du Roi , l'Evêque de Boulogne prêta serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le 15. la Reine , accompagnée des Dames de sa Cour , assista à Fontainebleau au Salut dans l'Eglise du Couvent des Carmes Déchaussés des Basses Loges.

Le Maréchal de Noailles , qui s'étoit porté sur la Quiech , pour favoriser l'entier approvisionnement de Landaw , & pour con-

sommer.

Commer les fourages du Pays jusqu'au Spirebach, ayant rempli cet objet, il retourna le 22. du mois dernier sur la Lautern.

Le 24. il sépara les troupes, qu'il commande, en deux Corps, dont l'un est resté sur la Lautern aux ordres du Comte de Saxe, & l'autre a marché avec le Maréchal de Noailles sur la Moter. C'é Général a envoyé en même tems au Maréchal de Coigny un détachement considérable, lequel s'est avancé sur le Rhin, entre Strasbourg & Markelsheim, pour s'opposer au Corps de troupes que le Prince Charles de Lorraine a fait descendre à Sulzbach. Il a fait marcher aussi le Duc d'Harcourt sur la Sarre avec un Corps de troupes, lequel a été détaché de celles qui étoient campées à Thionville.

### BE'NEFICES DONNE'S.

Le Roi a nommé à l'Archevêché de Bordeaux, vacant par la mort de M. de Maniban, M. Jean Chrétien de *Macheco de Premeaux*, Evêque de Perigueux du 25. Mai 1732.

A l'Evêché de Perigueux, M. . . . d'*Audibert de Luffan*, Vicaire Général de l'Evêque de S. Omer; il est frere de M. de Luffan, Colonel du Régiment de la Saare, Brigadier d'armée, & premier Gentilhomme de de M. le Comte de Charolois.

**A**

A l'Evêché de Dijon M. . . . *Bouhier* , Vicaire Général de l'Evêque de Dijon.

A l'Evêché de Perpignan , vacant par la mort de M. . . . de Barthelemy de Gramont de Lanta , M. . . . *de Cardevaque de Goisy d'Aurincourt* , Vicaire Général de l'Archevêque de Cambray.

A l'Evêché de S. Paul Trois-Châteaux , M. . . . *Lambert* , Vicaire Général de l'Archevêque d'Aix.

Le Roi a donné l'Abbaye de S. Lucien de Beauvais , Ordre de S. Benoît , à M. François *Renaud de Villeneuve* , Evêque de Viviers.

Celle de Preaux , même Ordre , Diocèse de Lizieux , à M. l'Evêque de Macon , M. Henry Constance *de Lort de Serignan Valras*.

Celle de Calers , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Rieux , à M. l'Evêque d'Angoulême M. François *du Verdier*.

Celle de Paimpont , Ordre de S. Augustin , Diocèse de S. Malo , à M. l'Abbé *de Rais* , du nom *du Breil* , ancienne Noblesse de Bretagne.

Celle de Bitaine , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Besançon , à l'Abbé *Tinseau* , Vicaire Général de l'Archevêque de Besançon.

L'Abbaye régulière de Faremoutier , Ordre

dre de S. Benoît, Diocèse de Meaux, vacante par la mort de Madame de Beringhen, à la Dame *Molé*, Abbessé de Bemont.

Celle de S. Sauveur d'Evreux, même Ordre, à la Dame *de la Rochefoucauld*.

Celle de Bugue, même Ordre, Diocèse de Perigueux, à la Dame *de Banport S. Antoine*.

Celle de Bemont, Ordre de Cîteaux; Diocèse de Langres, à la Dame *de Gancourt*.

Et celle de Notre-Dame de Bondeville, même Ordre, Diocèse de Roüen, à la Dame *d'Oigny*.

*EXTRAIT d'une Lettre de Bourges, du 17. Juillet 1743.*

**D**Imanche dernier, on chanta dans l'Eglise Patriarchale de cette Ville un *Tê Deum*, en action de grace de la nomination de M. l'Archevêque au Cardinalat : tous les corps Ecclésiastiques & Séculiers y assistèrent. Il y eut ensuite un Motet en Musique avec grande symphonie, qui fut très-bien exécuté.

Après cette cérémonie, le Corps de Ville, accompagné d'un grand nombre d'Habitans, sous les armes, alla, au bruit du Canon, allumer le feu de joye qui avoit été préparé : il y eut plusieurs décharges de mousqueterie, & on entendit de toutes parts des acclamations &

& des applaudissemens en faveur d'un Prélat , qui ne fçait pas moins régner sur le cœur que sur l'esprit de ses Diocésains.

A neuf heures du soir , il y eut un feu d'artifice , qui réussit parfaitement , & des illuminations dans toute la Ville. La Tour de l'Eglise Métropolitaine, sur laquelle il n'y avoit jamais eû d'illumination , faisoit un effet merveilleux ; le Palais Archiepiscopal , l'Intendance, l'Hôtel de Ville, & les maisons de quelques Particuliers attiroient la curiosité, & en étoient dignes. Tous les quartiers de la Ville ont continué à donner des marques de leur joye.

Le Roi a pris dans la Forêt de Fontainebleau , un Cerf d'une grosseur monstrueuse , dont le bois avoit une empaumure grosse comme la forme d'un chapeau. On n'a jamais vû un si gros cerf.

On a fait voir au Roi un Enfant âgé d'environ quatre ans & demi , qui est né dans la Guinée de deux Noirs, & qui est cependant blanc. Il a le nez & les lèvres pareilles à celles d'un vrai More ; ses cheveux sont comme de laine blanche , frisés comme la toison d'un agneau , & il a le dedans des yeux rouges.

Le premier Octobre , les Comédiens François , représentèrent à Fontainebleau la Comédie de *l'Homme à bonne fortune* , après laquelle la Dlle Orety, & le S. Lamfin, nouveaux Danseurs , dansèrent une Entrée ; on joua ensuite la petite Pièce du *Sicilien* , ou *l'Amour Peintre* , après laquelle les mêmes dansèrent une autre Entrée.

Le 3. la Tragédie d'*Inès de Castro* , de feu M. de la Mothe , & la petite Comédie de *l'Eté des Coquettes* , après laquelle , la même Danseuse , dansa encore une Entrée.

Le 8. la *Mère Coquette* , ou les *Amans Brouillés* , qui fut suivie de *l'Impromptu de Campagne*.

Le 10. la Tragédie de *Phèdre & Hyppolite* , dans laquelle la Dlle Clairon , nouvelle Actrice , joua pour la première fois à la Cour le principal rôle , dans lequel elle fut aussi goûtée qu'elle avoit été à Paris sur le Théâtre François. On joua ensuite la petite Pièce de la *Nouveauté* , dans laquelle la même Actrice joua le rôle de la *Nouveauté*.

Le 15. la Comédie de *Démocrite*. La Dlle Clairon y joua parfaitement bien le rôle de *Cleantis*. Cette Pièce fut suivie des *Vendanges de Surène*. Les Dlls Lany & Puvi-gné , & le S. Noverre , dansèrent , entre les deux Pièces, le Ballet des *Fleurs*, Parodie d'un Divertissement du Ballet des *Indes Galan-*

tes,

tes , avec beaucoup d'applaudissement.

Le 17. *Ino & Melicerte* , & l'*Epreuve reciproque*. Les mêmes Danseurs exécutèrent une autre Entrée entre les deux Pièces.

Le 22. la Comédie du *Muet* , & la *Pupille*.

Le 24. *Rhadamiste & Zénobie* , & les *Précieuses Ridicules*.

Le 29. la *Surprise de l'Amour* , suivie du *Fat puni*.

Le 5. du même mois , les Comédiens Italiens représentèrent aussi à la Cour le *Combat Magique* , Comédie Italienne en cinq Actes, terminée par un Divertissement & un Feu d'artifice.

Le 12. la Comédie de l'*Heureux Stratagème* , suivie de la petite Pièce d'*Agnès de Chaillot* , Parodie de la Tragédie d'*Inès de Castro*.

Le 26. *Arlequin Enfant* , *Statuë & Perroquet* , Comédie Italienne , terminée par un nouveau Feu d'artifice très-bien exécuté , lequel fit beaucoup de plaisir à la Reine , à Monseigneur le Dauphin , & à toute la Cour.

Le Roi a accordé au mois de Juin dernier, à M. Jean - Sebastien de *Querboent Kergournadech* , *Marquis de Coëtansao* , *Sire & Comte de Penhoët* , Brigadier des Armées de

Sa Majesté, & Gouverneur des Ville & Château de Morlaix & Pays circonvoisins, des Lettres Patentes en forme de Charte, registrées au Parlement le 2. Septembre dernier, & enregistrées à la Chambre des Comptes le 23. de ce mois, portant union des Terre & Comté de Montoire en Vendomois, de la Baronnie de Laverdin, & de la Terre & Seigneurie de Savigny, pour ne faire & composer à l'avenir avec les Paroisses, Justices, Fiefs, Domaines, Droits, Terres & Héritages qui en dépendent, qu'une seule & même Terre, Seigneurie & Justice, & Création & Erection d'icelle en Titre & Dignité de Marquisat, sous la dénomination de Querhoent, & mutation du nom de la Ville de Montoire en celui de Querhoent.

La Maison de Querhoent est une des plus anciennes & des plus illustres de la Province de Bretagne, & elle prend son nom de la Terre de Querhoent, située près la Ville de St. Paul de Leon, en Basse-Bretagne, laquelle après avoir été portée dans la Maison de Nevet, par le mariage contracté le 16. Février de l'an 1452. entre Isabeau de Querhoent, fille unique de Jean de Querhoent, Chevalier Seigneur de Querhoent, & Henry de Nevet, Chevalier, passa ensuite dans la Maison de Kerjan, puis dans celle de Coëtanscours, qui la possède encore aujourd'hui.

Pierre



Pierre de Querhoent , second du nom , frere puiné de Jean de Querhoent , père de la Dame de Never , fut Seigneur de Trohéon , & trisayeul de Noble & Puissant Alain de Que hoent , Seigneur de Trohéon , puis de Kergournadech , par le mariage qu'il contracta le 13. Fevrier 1530. avec Jeanne de Kergournadech , fille aînée & héritière de Noble & Puissant François , Seigneur de Kergournadech , & de Françoise de Kerfauson , duquel mariage vint Olivier de Querhoent , Seigneur de Kergournadech , père de François de Querhoent , Seigneur de Kergournadech , dont la fille aînée & principale héritière nommée Renée de Querhoent , Dame de Kergournadech , fut mariée le 30. d'Avril de l'an 1616. avec Sebastien de Rosmadec , Baron de Molac , & dont la Postérité masculine finit le 3. Novembre 1700. par la mort , sans enfans , de Sebastien de Rosmadec , Marquis de Molac , Lieutenant Général de Bretagne , Gouverneur des Ville & Château de Nantes , & Brigadier des armées du Roi.

Charles de Querhoent-Kergournadech , frere puiné de François de Querhoent , père de la Dame de Molac , eut en partage la Terre & Châtellenie de Coëtanfao , & fut le bisayeul du Marquis de Coëtanfao , qui donne lieu à cet article , & dont les plus  
I iiij      proches

proches parens de son nom, sont Louis-Joseph de Querhoent, Comte de Querhoent, Guidon des Gendarmes Bourguignons, & Jean Vicomte de Querhoent, son frère, Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de Brionne Lorraine.

Le Marquis de Coëtanfao porte pour armes, au premier & quatriéme quartier échiqueté d'or, & de gueulle, qui est de Kergournadech, & aux deux & trois d'azur, & une fleur de Lis d'or, accostée à la pointe de deux mackes, de même, qui est Coëtanfao, & surtout Losangé d'argent & de sable, qui est de Querhoent, avec la devise, *Dieu soit loué.*

Le Sieur *Bunon*, Chirurgien Dentiste, Auteur du Livre intitulé, *Essai sur les maladies des Dents, où il est traité des moyens de leur procurer dans la jeunesse une bonne conformation, & d'en assurer la conservation pendant tout le cours de la vie*, demeure présentement rue de l'Arbre-sec, à la porte cochere, vis-à-vis la rue Bailleul, au premier appartement. Il va les matins en ville, & on le trouve chés lui les après midi.

**MORTS**



## MORTS ET MARIAGES.

**L**E 4. Août, D. Anne de Chauvirey, Abbessé de Poussey en Lorraine, Diocèse de Toul, mourut dans son Chapitre, à l'âge de 86. ans. La Maison de Chauvirey, dont elle étoit, est originaire du Comté de Bourgogne, où elle est connue depuis plus de 400 ans, par ses alliances & par les entrées dans les Chapitres Nobles de cette Province, & du Duché de Lorraine.

Le 15. Jacques de Chastenot, Marquis de Puysegur, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Bergues, mourut à Paris dans la 89. année de son âge, ayant été baptisé à S. Germain l'Auxerrois à Paris, le 19. Mars 1655. Il avoit été successivement Capitaine, Major, puis Lieutenant Colonel du Régiment du Roi, Infanterie, Maréchal Général des Logis des Camps & Armées de S. M. en 1690. Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, le 6. Février 1694. Brigadier d'Infanterie, le 3. Janvier 1696. Gentilhomme de la Manche du Duc de Bourgogne, au mois de Juin 1698. Maréchal de Camp, le 29. Janvier 1702. Lieutenant Général des Armées du Roi, le 26. Octobre 1704. & Gouverneur de Condé, au mois d'Octobre 1707. Commandant en Chef dans les Provinces de Flandres, Haynault, Artois, Picardie & Soissonnois. Il fut du Conseil de Guerre, établi après la mort du Roi Louis XIV. le 3. Novembre 1715. créé Maréchal de France, le 14. Juin 1734. mais il ne fut déclaré que le 17. Janvier 1735. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi, à la Promotion du 17. Mai 1739. & pourvu du Gouvernement de

I v      Bergues

Bergues en 1743. Il étoit fils de Jacques de Chastenet, Seigneur de Puysegur, Colonel du Régiment de Piémont, & Lieutenant Général des armées des Rois Louis XIII. & Louis XIV. mort le 4. Septembre 1682. âgé de 82. ans, dont on a des Mémoires Militaires, imprimés à Paris & à Amsterdam en 1690 & de Marguerite du Bois de Liege. Il avoit épousé le 3. Octobre 1714. D. Jeanne-Henriette-Augustine de Fourcy, morte le dix-sept Décembre 1737. âgée de quarante-cinq ans un mois & huit jours, fille aînée de Henri-Louis de Furcy, Comte de Chessy, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 22. Juillet 1713. & de D. Jeanne de Villers, morte le 19. Novembre 1727. De ce Mariage sont nés 1. Jacques-François-Maxime de Chastenet, Marquis de Puysegur, né le 22. Septembre 1716. Colonel du Régiment de Vexin Infanterie, par Commission du 15. Avril 1738. marié depuis le 26. Juin 1742. avec D. Marie-Margueritte Masson, fille de Gaspard-François Masson, Président de la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, & de Marie-Margueritte Chevalier. 2. Jeanne-Henriette de Chastenet, née le 29. Août 1715. mariée le 20. Mars 1736. avec Charles-François de Nettancourt de Hauffonville Passavant, Comte de Vaubecourt, Colonel du Régiment de Dauphiné, du 15. Mars 1740. 3. Marie-Anne de Chastenet, née le 21. Septembre 1719. & mariée le . . . . . avec Auguste-Alfonse de Civile, Seigneur de S. Marc & de Buchy. 4. Hélène Adélaïde de Chastenet, née le 5. Février 1726. non encore mariée. Le nom de Chastenet ou de Castanet, ainsi qu'il se trouve écrit dans les premiers Titres, est d'une Noblesse du Comté d'Armagnac, marquée par ses alliances & par ses services Militaires, & la Généalogie en sera rapportée

portée dans le Supplément, à l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Article des Maréchaux de France, auquel on travaille actuellement; voyez, en attendant, les Mémoires de Puysegur, & le Dictionnaire Historique de Morery.

Le 19. Louise - François de Bourbon du Maine, mourut au Château d'Anet, âgé de 35. ans sept mois & quinze jours. Elle étoit fille de Louis-Auguste de Bourbon, Duc du Maine, Prince légitimé de France, mort le 14. Mai 1736. & de Louise-Bénédicté de Bourbon, Princesse du Sang, fille de Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, Premier Prince du Sang, & elle étoit sœur de M. le Prince de Dombes & de M. le Comte d'Eu.

Le 24. Charles-Amable de Crussol d'Usés, Marquis de Montfalez, Comte de Castelnau, Seigneur de la Brosse, Capitaine dans le Régiment Royal Dragons, mourut à Paris, âgé de 24. ans, sans être marié; son corps fut porté dans l'Eglise des Carmelites de la rue Saint Jacques, Sépulture de la Maison de Crussol d'Usés; il étoit fils de Louis-Alexandre de Crussol d'Usés, Marquis de Montfalez, & de D. Emilie de la Tour de Gouvernet; voyez la Généalogie de la Maison de Crussol d'Usés, dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne.

Le 25. Léonard - François Guyot de Chenisot, Conseiller du Roi en ses Conseils, Secrétaire de Sa Majesté & de ses Conseils d'Etat, Direction & Finances, ci-devant Conseiller au Parlement de Paris, où il fut reçu le 19. Juillet 1730. mourut à Paris, âgé de 35. ans; il étoit fils de feu François Guyot, Seigneur de Chenisot, Conseiller du Roi en ses Conseils, Secrétaire de Sa Majesté & de ses Conseils d'Etat, Direction & Finances, mort le 11. Juin 1731. & de D. Jeanne Julie Berger.

I vj Le

Le 29. Août, René-Alexis le Sénéchal, Comte de Carcado, Marquis de Pontecroix, Baron de Molac, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, du 18. Juin 1708. Gouverneur des Ville & Château de Quimper, mourut à Paris âgé de 84. ans ; il étoit fils de René le Sénéchal, Comte de Carcado, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort le .. . Octobre 1674. Gouverneur des Ville & Château de Dinan, & de D. Marie-Anne de Rosmadec D de Borblé & Trohéon ; il avoit épousé 1°. Jeanne-Magon ; 2°. N. de Konigsmarck, des Comtes de Konigsmarck en Suède, qu'il laisse veuve & sans enfans ; mais de la première, il a eu 1. René-Alexis le Sénéchal, Marquis de Molac, Colonel du Régiment de Berry, Infanterie, par Commission de 1735. & Gouverneur des Ville & Château de Quimper, mort sans être marié ; 2. N. . . le Sénéchal, Marquis de Molac Carcado, à présent Mousquetaire ; 3. N. . . le Sénéchal, femme du Marquis de Beauvau Tigny, & deux Religieuses. Voyez la Généalogie de cette Maison, distinguée par son ancienneté, par ses alliances & ses services militaires, dans le deuxième Volume du second Registre de l'Armorial, par le Sr. d'Hofier.

Le nommé François Bournet, mourut le premier Septembre dans la Paroisse de Rabastens, Diocèse d'Alby, âgé de 106 ans accomplis.

Le 9. Louis de Lorraine, Prince de Lambesc, Comte de Brionne & de Braine, Baron de Pontarcy, de Mayeül & d'Orgon, &c. Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des armées du Roi, du 1. Février 1719. ci-devant Gouverneur & Lientenant Général pour le Roi de la Province d'Anjou, & des Ville & Château d'Angers & du Port de Cé, mourut à Paris dans la 52. année de son âge. Il étoit fils d'Henri de Lorraine, Comte, de

de Brionne; Grand Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général au Gouvernement de la Province d'Anjou, & Gouverneur particulier des Ville & Château d'Angers & du Pont-de-Cé, mort le 3. Avril 1712. & de D. Marie - Magdelaine d'Espinay de Duretal, morte le 12. Décembre 1714. Il avoit été marié le 22. Mai 1709. avec Jeanne-Henriette-Marguerite de Durfort, fille aînée d'Henri de Durfort, Duc de de Duras, & de Magdeleine Eschalart dela Marck, Comtesse de Braine; & il a laissé de ce mariage 1°. Louis-Charles de Lorraine, Comte de Brionne, né le 10. Septembre 1715. Gouverneur & Lieutenant Général de la Province d'Anjou, & Gouverneur particulier des Ville & Château d'Angers, veuf sans enfans, depuis le 2. Février 1742. de Dlle Louis-Charlotte de Gramont, qu'il épousa le 3. Février 1740. fille de Louis-Antoine Armand, Duc de Gramont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, Colonel du Régiment des Gardes Françaises, &c. & de D. Louise-Françoise d'Aumont de Crevent d'Humieres; 2°. François Camille de Lorraine, dit le Chevalier de Lorraine, né le 31. Octobre 1726. Garde Marine. 3°. Jeanne Louise de Lorraine, Dlle de Lambesc, non mariée; 4°. Henriette-Julie-Gabrielle de Lorraine, mariée le 3. Mai 1739. avec Jacques de Portugal Pereyra Mello, Duc de Cadaval; 5°. Charlotte-Louise de Lorraine, non mariée; & 6°. Agathe-Louise de Lorraine, non mariée.

Alexis-Jean *Durand de Lagny*, Chevalier, Seigneur de la Tour du Bost, Charmoy, Battant, la Roche, S. Nizier, &c. Lieutenant pour le Roi en la Province de Champagne, mourut à Chaillot, près Paris, le .... Septembre, âgé de 29. ans, sans laisser de posterité de D. Marie-Anne-Philiberte  
Durand

Durand d'Auxy, sa cousine, qu'il avoit épousée le 17. Septembre 1736. Elle est fille de M. Philibert Durand, Chevalier, Seigneur d'Auxy, S Verein, &c. & Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, au Département du Duché & Comté de Bourgogne, & de D. Marie-Marguerite de Tournebulle de Saint Lumier. Il étoit resté fils unique de Jean-Maurice Durand de Chalas, Chevalier, Seigneur de Matonges, la Tour-du-Bost, Pringy, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Président en la Chambre des Comptes de Dijon, mort le 4. Juin 1739. & de D. Louise Durey, son épouse, morte le 12. Avril 1742. Celui qui donne lieu à cet article, ne laisse pour héritière unique que D. Jeanne-Philiberte Durand de Chalas, sa sœur, mariée le 19. Juin 1731. à Etienne-Pierre Masson de Maison-Rouge, Seigneur du grand Pressigny, & Receveur Général des Finances d'Amiens, lequel n'a qu'un fils, âgé de 22. ans ou environ.

La Famille de Durand est originaire du Duché de Bourgogne, où elle a tenu un rang distingué parmi la Noblesse de cette Province.

Le 10. Septembre, Louis Sublet, *Marquis de Noyers*, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, mourut à Paris, âgé de soixante-un ans. Il étoit fils de Michel Sublet, Chevalier, Marquis de Noyers, au Diocèse de Roüen, & de D. Anne de Beaurains; il avoit été marié le 26. Septembre 1736. avec Dlle Marie Leopold de Breseillac du Trevoux, fille d'André de Breseillac, Comte du Trevoux, & de feuë D. Marie-Leopold de Neufhoff. La Famille de Sublet est originaire de la Ville de Blois, & illustrée par François Sublet, Seigneur de Noyers, Baron de Dangu, Secrétaire d'Etat & Sur-Intendant des Bâtimens, mort à Dangu le 20. Octobre 1645. & par ses alliances avec les Maisons



Maisons de Roncherolles de Hautefort, de Lemoncourt, & avec les Familles de Bochart, Molé, Hurault, &c.

Le premier Août, Charles - Armand *de Pons*, Comte de Roquefort, dit le *Vicomte de Pons*, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, depuis 1735. & Brigadier d'armée, depuis le 15. Mars 1740. épousa Gabrielle Rosalie le *Tonnellier de Breteuil*, née le 28. Août 1725. dernière fille de feu M. François-Victor le *Tonnellier de Breteuil*, Marquis de Fontenay-Tresigny. Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Guerre, Commandeur, Prevôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, & Chancelier de la Reine, & de feuë D. Marie-Anne-Angélique Charpentier d'Ennery. M. de Pons, est Chef de la seconde Branche de l'illustre Maison de Pons de la Province de Saintonge, & fils unique de feu Pons de Pons, Comte de Roquefort, mort le 17. Juillet 1705. & de D. Charlotte-Armand de Rohan Guemené, sa seconde femme.

Le 15. Henri François *de Bretagne*, Baron d'Avaugour, premier Baron de Bretagne, Comte de Vertus & de Goello, né le 17. Juin 1685. veuf sans enfans, depuis le 14. Avril 1738. de D. François-Magdeleine-Catherine-Jeanne d'Aligre, fut marié avec D. Marie-Magdeleine-Gabrielle *Charrete de Montebert*, veuve de Louis de Seran, Seigneur de Kerfilis & fille de Gille Charrete de Montebert, Conseiller au Parlement de Bretagne, & d'Elizabeth-Gabrielle de Montigny. M. le Comte de Vertus est fils de feu Claude de Bretagne, Baron d'Avaugour, premier Baron de Bretagne, Comte de Vertus & de Goello, mort le 7. Mars 1699. & de D. Anne-Judith le Lievre, morte le 22. Décembre 1690. Voyez pour la Généalogie de la Maison de  
Bretagne

## 2320 MERCURE DE FRANCE.

Bretagne, l'Histoire Généalogique de la Maison de France, ou le premier Volume de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne.

Le 12. Augustin-Charles de Brussel, Ecuyer, Conseiller du Roi au Châtelot & Siège Présidial de Paris, fils unique d'Augustin-Nicolas de Brussel, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & de . . . la première femme, fut marié avec Catherine - François Payen de Fercourt, Dame de la Terre & Seigneurie de Sancy, près Meaux en Brie, fille unique de Pierre-Nicolas-Gabriel Payen de Fercourt, Chevalier, Seigneur de Sancy, & de D. Catherine Auger, à présent la veuve. Le nouveau marié est neveu de M. Nicolas de Brussel, Conseiller du Roi, Auditeur en la Chambre des Comptes à Paris, si connu par le sçavant Ouvrage qu'il a donné au Public, sous le Titre de *Nouvel Examen de l'Usage général des Fiefs en France*, qui lui a mérité une Pension du Roi.

**NOMBRE** des Baptêmes, Mariages, Enfans Trouvés & Morts de la Ville & Fauxbourgs de Paris pendant l'année 1742. sçavoir,

|                                                                  |         |
|------------------------------------------------------------------|---------|
| Baptêmes,                                                        | 17722   |
| Mariages,                                                        | 4178    |
| Enfans Trouvés,                                                  | 3163    |
| Morts,                                                           | 22481   |
| Maisons Religieuses, hommes & Filles, 296                        | } 22784 |
| Au Cimetière des Errangers, 7                                    |         |
| Partant le nombre de l'année 1741. excède celui des Baptêmes de  | 5062    |
| Le nombre des Baptêmes de 1742. est diminué de celui de 1741. de | 856     |
| Celui des Mariages est augmenté de                               | 250     |
| Celui des Morts est diminué de                                   | 790     |
| Celui des Enfans Trouvés est diminué de                          | 225     |

ARRESTS

## ARRESTS NOTABLES.

**ORDONNANCE** du Roi, du 15. Juin, portant qu'à l'avenir il ne sera plus payé que vingt-cinq sols par chaque cheval de trait, attelé à une chaise à une seule personne; qu'il continuera d'être payé vingt sols par bider, à l'exception seulement des couriers de son Cabinet, & trente sols par chaque cheval, attelé aux berlines & aux chaises à deux personnes.

**REGLEMENT**, du 20. concernant l'exploitation de la pêche de la Morue à l'Isle-Royale, par lequel le Roi ordonne l'exécution des 32. Articles contenus audit Reglement.

**SENTENCE** de Police du 5. Juillet, qui fait défense aux Artificiers de se loger dans l'enceinte & en dedans des limites de la Ville & des Faux-bourgs de Paris, pour y faire leurs Magasin & Laboratoire; & condamne à l'amende le nommé Manesson, pour y avoir contrevenu.

**LETTRES PATENTES** du Roi, portant nouveau Reglement pour la fabrique des Bas & autres Ouvrages de Bonneterie au métier, qui se font dans le Royaume. Données à Versailles le 16. Juillet 1743. Registrées en Parlement le 30. par lesquelles S. M. ordonne l'exécution des 16. Articles contenus audit Reglement.

**ORDONNANCE** du Roi, du 20. portant augmentation de neuf Dragons en chacune des seize Compagnies des quinze Régimens de Dragons qui sont

sont sur pied , pour les mettre de quarante-un Dragons dont elles sont actuellement , à cinquante chacune , composant cinq Escadrons de cent cinquante en chaque Régiment , qui seront dorénavant de quinze Compagnies seulement , & de l'une des seize en former un Régiment aussi de quinze Compagnies.

**A U T R E** du premier Août , pour composer à l'avenir les Régimens de Hussards d'Essoffy & d'Esthazy , de douze Compagnies , & former des six excédantes de chacun , un troisième Régiment de pareil nombre.

**A U T R E** du même jour , pour régler les rangs des Capitaines des Compagnies de nouvelle levée de Cavalerie Françoisse & de Hussards , de l'augmentation du 16. Decembre 1742. par laquelle S. M. ordonne l'exécution des dix Articles contenus en ladite Ordonnance.

**A U T R E** du 10. pour augmenter d'un Bataillon chacun des Régimens de son Infanterie qui y sont nommés , sçavoir , les Régimens de Picardie , Champagne , Auvergne , & celui de Monseigneur le Dauphin , &c.

**A R R E S T** du 19. concernant la vente & distribution des Verres dans le Magasin de Verres à Vitres , établi à Paris par l'Arrêt du Conseil du 16. Octobre 1742.

**S E N T E N C E** de Police du 23. qui condamne la Dame de Maziere en trois mille livres d'amende , pour avoir tenu chés elle une Académie de Jeu , &c.

**A R R E S T** du 26. qui ordonne que la Visite des  
Bas

**Bas au métier & autres Ouvrages de Bonneterie**, sera faite à l'avenir par l'Inspecteur qui sera choisi par M. le Contrôleur Général des Finances, &c.

**AUTRE** du même jour, qui fixe les droits d'Entrée des cinq grosses Fermes sur les Bois de Sandal ou Santal, à raison de douze sols du cent pesant sur celui en bûches, & de trois livres lorsqu'il sera moulu.

**ORDONNANCE** du Roi, du 31. portant augmentation dans les Régimens d'Infanterie Allemande qui sont à son service, &c.

**ARREST** du 3. Septembre, qui permet pendant une année, l'entrée dans le Royaume des Beaux venant d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, en payant les droits qui sont dûs.

**AUTRE** du 6. portant révocation du Privilège accordé pour l'impression de l'Ouvrage intitulé, *Observations sur les Ecrits Modernes*, &c.

**ORDONNANCE** du Roi, du 22. pour augmenter de quatre Compagnies, chacun des neuf Régimens Suisses & Grisons, qui sont au service de Sa Majesté.

**AUTRE** du premier Octobre, pour renouveler les défenses à tous gens de guerre, sur le commerce du faux Sel, du faux Tabac & des Marchandises de contrebande, par laquelle il est dit que S. M. désirant prévenir les versements de faux Sel, de faux Tabac & autres Marchandises de contrebande, que pourroit occasionner, au préjudice de ses Fermes, la prochaine séparation de ses armées, de la part des troupes qui iront en quartier d'hiver dans l'intérieur

## 2324 MERCURE DE FRANCE.

rieur du Royaume , ou passeront d'une Province dans une autre , elle a jugé à propos de renouveler les défenses portées par son Ordonnance du 10. Avril 1734. dans laquelle se trouvent assemblées toutes les dispositions des précédentes, tant à l'égard des troupes revenant de ses armées, que de celles qui restent en garnison ou en quartier dans le Royaume ; & en conséquence , elle a ordonné & ordonne que les XXXVII. Articles contenus en ladite Ordonnance, soient ponctuellement exécutés selon leur forme & teneur , &c.

A U T R E du même jour , portant règlement sur les Décomptes de l'Infanterie Française , du premier Novembre 1743. au dernier Avril 1744.

ORDONNANCE du Roi , du 5. pour servir de Règlement aux cent Bataillons de Milice des Provinces & Généralités du Royaume , auxquels doivent être joints les nouveaux Miliciens levés en exécution de l'Ordonnance de S. M. du 10. Juillet 1743.

A R R E S T du 8. portant prorogation pour la conversion en rentes , des Billets des deux Loteries Royales , créées par Edits des mois de Janvier & Février 1743. par lequel S. M. proroge jusqu'au dernier Decembre inclusivement , le terme qui avoit été fixé par lesdits Edits au 30. Septembre dernier , pour la conversion en rentes purement viagères , ou de Tontine , des Billets desdites deux Loteries , suivant leur sort. Veut S. M. que jusqu'audit jour les Porteurs desdits Billets y soient admis , & qu'il leur soit par le sieur Paris de Monmartel , Garde du Trésor Royal , fourni ses reconnoissances , pour sur icelles être passé à leur profit les Contrats de constitution.

tution des rentes, dont ils auront droit, suivant & ainsi qu'il est ordonné par lesdits Edits, & en satisfaisant à ce qui est porté par iceux; les arrérages desquelles rentes courront au profit de ceux qui en seront propriétaires, & leur seront payés, sçavoir, à ceux qui remettront leurs Billets au Trésor Royal avant le 10. du mois de Novembre prochain, à compter du premier Avril dernier, & à ceux qui ne les remettront que dans le dernier Decembre, à compter seulement du premier du présent mois; desquelles jouïssances mention sera faite dans les reconnoissances dudit Garde du Trésor Royal. Ordonne S. M. que s'il reste encore au dernier Decembre des Billets à convertir, ils soient & demeurent nuls & de nulle valeur pour les Propriétaires, Sa Majesté les annullant & éteignant par le présent Arrêt & sans qu'il en soit besoin d'autre.

ORDONNANCE du Roi, du 10. pour augmenter de dix hommes chacune des trente Compagnies ordinaires du Régiment de ses Gardes Françaises.

## T A B L E.

|                                                                            |         |
|----------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>P</b> IECES FUGITIVES. Le Chrétien dans la douleur, <i>Ode</i> ,        | 2115    |
| Réponse de M. Néricault Desfontaines à la Réplique de l'Anonyme Marotique, | 2118    |
| L'Arbrisseau & l'Appui, Allégorie à Damon,                                 | 2152    |
| Lettre sur l'usage de la Musique pour la santé,                            | 2154    |
| Ode à M. de L. C.                                                          | 2163    |
| Dissertation sur une Maladie des yeux,                                     | 2165    |
| Ode sur un Voyage à Fortoiseau,                                            | 2212    |
|                                                                            | Explic. |

|                                                                                             |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Explication de l'Enigme & des Logogryphes de<br>Septembre ,                                 | 2215         |
| Enigme & Logogryphe ,                                                                       | <i>ibid.</i> |
| NOUVELLES LITTÉRAIRES , DES BEAUX ARTS , &c.                                                |              |
| Histoire des Provinces Unies , proposée par Souf-<br>cription ,                             | 2217         |
| Traité de la Paresse , Extrait ,                                                            | 2224         |
| Théſis de Mathématiques ,                                                                   | 2236         |
| Dictionnaire Eſpagnol & François ,                                                          | 2238         |
| Théorie de la Figure de la Terre ,                                                          | <i>ibid.</i> |
| Traité de Dynamique ,                                                                       | <i>ibid.</i> |
| Œuvres de Jean Bernoulli ,                                                                  | 2239         |
| Abbrégé des Régles de l'Harmonie ,                                                          | <i>ibid.</i> |
| Dissertation ſur l'Exil d'Ovide ,                                                           | <i>ibid.</i> |
| <i>Historia Monſtri Gemelli , &amp;c.</i>                                                   | 2240         |
| Nouvelle Traduction Angloiſe des Œuvres de M.<br>Sidenham ,                                 | <i>ibid.</i> |
| <i>Dissertatio de ſanguinis miſſione ,</i>                                                  | <i>ibid.</i> |
| Traduction Italienne des Institutions de Phyſique<br>de Mad. la Marquiſe du Chareſſet , &c. | 2241         |
| Le 26. Tome della <i>Racolta di Opuscoli , Scientifici &amp;</i><br><i>Filologici ,</i>     | <i>ibid.</i> |
| Traité de Vignole ſur la Perſpective ,                                                      | <i>ibid.</i> |
| <i>D. Alberti Enumeratio Methodica Stirpium Helvetia</i><br><i>indigenarum ,</i>            | <i>ibid.</i> |
| Histoire de Cromwel ,                                                                       | <i>ibid.</i> |
| Nouvelle Méthode de prévenir & de guérir la rage ,                                          | <i>ibid.</i> |
| Parallele des Fables de la Fontaine avec celles de<br><i>Pietro Targa , &amp;c.</i>         | 2242         |
| <i>Numismata Romanorum Imperatorum praestantiora à</i><br><i>Julio ,</i>                    | 2243         |
| Collection des Historiens Milanois ,                                                        | <i>ibid.</i> |
| IV. Tome du <i>Theſaurus novus veterum Inſcriptionum</i><br>de M. Muratori ,                | <i>ibid.</i> |
| Description de l'Égypte ,                                                                   | <i>ibid.</i> |
| Traité de l'origine des Maladies , &c.                                                      | 2244         |
| Nouvelle                                                                                    |              |



|                                                                                |              |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Nouvelle Edition des Œuvres de Mad. Bacquet, <i>ibid.</i>                      |              |
| Abbrégé de la Vie du P. Ignace Azevedo ,                                       | 2245         |
| Les Mœurs & les Usages des Grecs ,                                             | <i>ibid.</i> |
| Problème sur la Quadrature du Cercle ,                                         | <i>ibid.</i> |
| Assemblée publique de l'Académie de Marseille ,                                | 2246         |
| Sujet du Prix de l'année 1744. de la même Académie ,                           | 2247         |
| Estampes nouvelles ,                                                           | 2248         |
| Nouvelles Cantatilles du Sr Lemaître ,                                         | 2251         |
| Nouvelles Cartes du Sr le Rouge ,                                              | <i>ibid.</i> |
| Chanson notée ,                                                                | 2252         |
| Speclacles , Tragédie & Ballet , représentés au Collège des Jésuites ,         | 2253         |
| Extrait de la Tragédie de la Mort de César , représentée au Théâtre François , | 2264         |
| La Tragédie de Rhadamiste & Zépobie , remise au même Théâtre ,                 | 2278         |
| Le <i>Qui proquo</i> , nouvelle Pièce ,                                        | <i>ibid.</i> |
| La Dlle Clairon , nouvelle Actrice , reçue à la Comédie Française ,            | 2279         |
| Vers au sujet de son début ,                                                   | <i>ibid.</i> |
| Mort de Philippe Poisson , Comédien du Roi ,                                   | 2280         |
| Autres Vers à Mlle Clairon , sur son début ,                                   | 2281         |
| Prolongation de la Foire S. Laurent .                                          | 2282         |
| Vers sur un Pas de Deux , dansé à l'Opera Comique ,                            | 2283         |
| Nouvelles Etrangères , Turquie , Russie , &c.                                  | 2284         |
| Morts des Pays Etrangers ,                                                     | 2301         |
| France , nouvelles de la Cour , de Paris , &c.                                 | 2302         |
| Nouveaux Cardinaux ,                                                           | <i>ibid.</i> |
| M. de Maupeou , Premier Président ,                                            | 2303         |
| Bénéfices donnés ,                                                             | 2304         |
| Extrait de Lettre sur la Promotion de l'Archevêque de Bourges au Cardinalat ,  | 2306         |
| Cerf monstrueux , pris par le Roi ,                                            | 2307         |
|                                                                                | Enfant       |

|                                                 |              |
|-------------------------------------------------|--------------|
| Enfant extraordinaire ;                         | <i>ibid.</i> |
| Pièces jouées à la Cour ,                       | 2308         |
| Erection des Terre & Comté de Montaire en Mar-  |              |
| quisat ,                                        | 2309         |
| Demeure du Sr Bunon , Chirurgien Dentiste ,     | 2312         |
| Morts & Mariages ,                              | 2313         |
| Nombre des Baptêmes , Mariages , Enfans Trouvés |              |
| & Morts de la Ville de Paris en 1742.           | 2320         |
| Arrêts notables ,                               | 2321         |

---

### *Errata de Septembre.*

**P** Age 2023. l. 16 tout, *lisez*, tous. P. 2068. l. 8. la, *l.* le, P. 2078. l. 22. se jette, *l.* il se jette. P. 2079. l. 23. éclattant, *l.* éclatant. P. 2082. l. 16. *Ambigua*, *l.* *Ambigu*. *Ibid.* l. 20. Pulvignée, *l.* Pulvigné. P. 2086. l. 2. du bas, trouvée, *l.* trouvé. P. 2087. l. 31. & a été, *l.* & qu'elle a été. P. 2089, l. 19. de Mayence, *l.* Palatin. P. 2102. l. 5. du bas, allée, *l.* allé.

---

### *Fautes à corriger dans ce Livre.*

**P** Age 2128. ligne 12. étaller, *lisez*, étaler, P. 2143. l. 16. étaller, *l.* étaler. P. 2154. l. 2. *Lunéville*, *l.* *Lunéville*. P. 2174. l. 4. après C mettez une virgule. P. 2192. l. 15. très, *l.* très. P. 2213. l. 8. Là, *l.* La. P. 2226. l. 4. n'abhat, *l.* n'abbat. P. 2232. l. 24. privilège, *l.* le privilège. P. 2235. l. 5. du bas, plûpatt. *l.* plûpart. P. 2246. l. 15. souteraines, *l.* souterraines. P. 2249. l. 2. du bas, au-dessus, *l.* au-dessous. P. 2257. l. 5. du bas, Caprice, *l.* Caprice. P. 2274. l. 12. cœur, dénaturé, *l.* cœur dénaturé.

|                                                |      |
|------------------------------------------------|------|
| <i>La Planche gravée doit regarder la page</i> | 2211 |
| <i>La Chanson notée, la page</i>               | 2254 |



may  
d-7



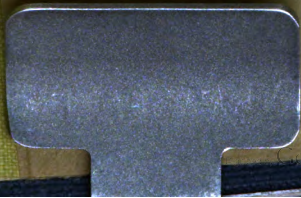








SEP 29 1936





SEP 29 1936





SEP 29 1936



SEP 29 1936

